

**www.e-rara.ch**

**Mémoires Pour Servir A L'Histoire D'Anne D'Autriche, Épouse De Louis  
XIII, Roi De France**

**Motteville, Françoise de**

**Maestricht, 1782**

**Zentralbibliothek Zürich**

Persistent Link: <https://doi.org/10.3931/e-rara-140246>

Tome Quatrième.

---

**www.e-rara.ch**

Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

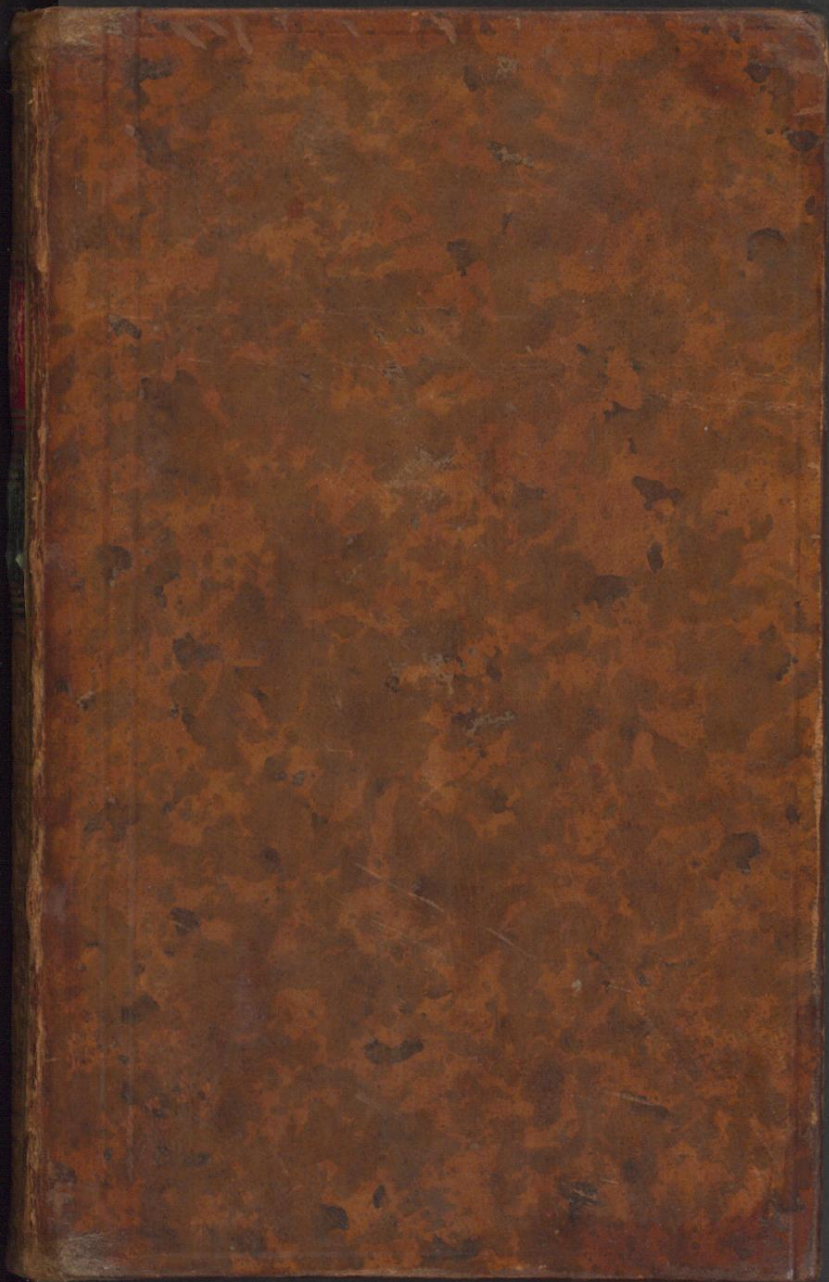
---

**Nutzungsbedingungen** Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelinformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

**Terms of Use** This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

**Conditions d'utilisation** Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

**Condizioni di utilizzo** Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]



Ex  
libris  
Conrad  
Ferdinand  
Meyer

MÉMOIRES

POUR SERVIR

À L'HISTOIRE

D'ANNE

D'AUTRICHE,

EPOUSE DE LOUIS XIII,

ROI DE FRANCE

Par Madame de Motteville, et de  
ses Favorites.

---

TOME QUATRIÈME.

---

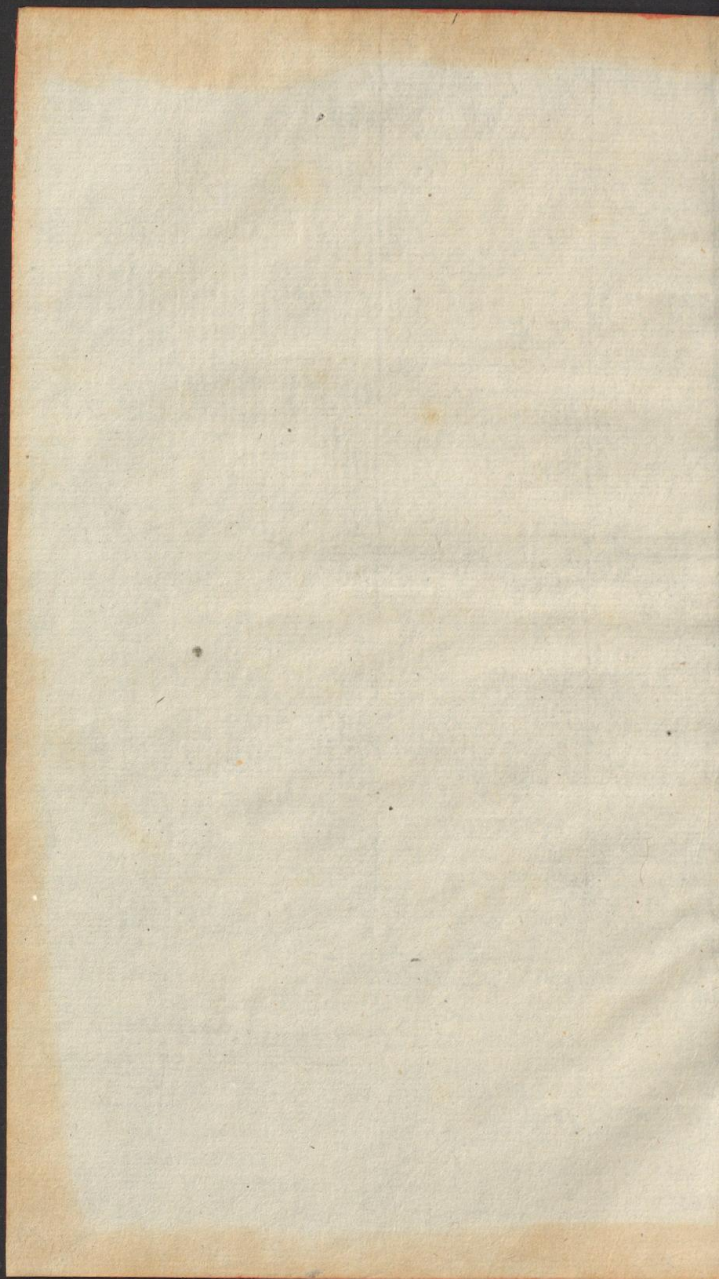
*Paris chez la Citoyenne de la Harpe, Palais National, ci-devant des Arts, ci-devant de la Législation, ci-devant de la Liberté, ci-devant de la Vérité, ci-devant de la Justice, ci-devant de la Sagesse, ci-devant de la Modestie, ci-devant de la Vertu, ci-devant de la République, ci-devant de la Nation, ci-devant de la Patrie, ci-devant de la Liberté, ci-devant de la Justice, ci-devant de la Sagesse, ci-devant de la Modestie, ci-devant de la Vertu, ci-devant de la République, ci-devant de la Nation, ci-devant de la Patrie.*

A PARIS, CHEZ LA CITOYENNE DE LA HARPE,

Palais National, ci-devant des Arts, ci-devant de la Législation, ci-devant de la Liberté, ci-devant de la Justice, ci-devant de la Sagesse, ci-devant de la Modestie, ci-devant de la Vertu, ci-devant de la République, ci-devant de la Nation, ci-devant de la Patrie.

---

M. DCC. LXXXIIII.



# MÉMOIRES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE

D'ANNE

D'AUTRICHE,

ÉPOUSE DE LOUIS XIII,

ROI DE FRANCE.

Par Madame DE MOTTEVILLE, une de  
ses Favorites.

---

TOME QUATRIÈME.

---

*Amsterdam de la Paix.*

A MAESTRICHT,

Chez JEAN-EDME DUFOR & PHIL.  
ROUX, Imprimeurs-Libraires, associés.

---

M. DCC. LXXII.

CFM K 379 : 4

MÉMOIRES  
POUR SERVIR  
À L'HISTOIRE  
D'ANNE  
D'AUTRY  
ÉPOUSE DE LOUIS XIII  
ROI DE FRANCE  
ET DE NAVARRE  
TOME QUATRIÈME  
PAR  
M. DE ST. RICHART  
Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit  
Rouge de la Couronne de France  
Paris chez la Citoyenne de la Harpe  
à la boutique de la Citoyenne de la Harpe  
à la boutique de la Citoyenne de la Harpe



# M É M O I R E S

P O U R S E R V I R

A L' H I S T O I R E

D' A N N E

D' A U T R I C H E ,

É P O U S E D E L O U I S X I I I ,

*Roi de France & de Navarre.*

A N N É E 1649.

**C**ES désordres, soit dans la Cour, soit dans le Parlement & dans les Provinces, ne remplissoient pas les coffres du Roi. Les Princes du Sang aidoient à les vuides, & le peu de soumission du Parlement empêchoit les peuples de payer. Le Maréchal de la Meilleraye ne se mêloit plus des finances, &

*Tome IV.*

A

le Ministre, n'osant point encore se déclarer tout-à-fait sur le dessein qu'il avoit d'y remettre d'Hémeri, les avoit laissé administrer par deux Directeurs, d'Alegre & Morangis, gens de probité, mais qui auroient été plus propres sous le regne d'un Roi habile, qui n'auroit eu besoin que de fidélité, que sous un regne troublé par mille révoltes, & sous un Ministre avare, accablé des besoins du Roi & des siens propres. Cette charge s'anéantissoit entièrement sous la conduite des Directeurs qui l'exerçoient; & celui qui gouvernoit, crut qu'il étoit nécessaire de leur donner un chef, sous qui la puissance du Roi reprît plus de force. Par toutes ces raisons, il se résolut enfin de faire revenir d'Hémeri; car il avoit connu par expérience qu'il ne faut pas s'imaginer qu'on puisse jamais satisfaire le public sur ses fantaisies.

Quand les sujets se révoltent, ils y sont poussés par des causes qu'ils ignorent; & pour l'ordinaire, ce qu'ils demandent n'est pas ce qu'il faut pour les appaiser. Les partisans qui avoient été chassés avec d'Hémeri, promettoient de grandes sommes, pourvu qu'on le fît revenir, & disoient qu'il étoit le seul capable de trouver des remèdes à la pauvreté qui acca-

bloit la Cour. Ils avoient fait de grands prêts au Roi sur l'autorité de ce Sur-Intendant disgracié : ils étoient intéressés à son rétablissement ; & pour retirer leur argent , ils étoient prêts de faire de nouvelles avances.

Les particuliers , tant de la Cour que du Parlement , qui étoient engagés dans les prêts , desiroient aussi son retour : ils s'imaginoient que sa présence pourroit rétablir la confiance publique ; & comme il avoit reçu leur argent , ils espéroient qu'il feroit des efforts pour les payer , qu'un autre ne feroit pas.

D'autres personnes prétendant à la Sur-Intendance , se servoient , pour s'opposer à d'Hémeri , de ces mots vénérables , du *repos public* & du *bien de l'Etat* , & disoient qu'il remettroit les impôts , & que son retour feroit du désordre & de la sédition. J'ai dit ailleurs que le Président de Maisons , après avoir été exclus par Monsieur , avoit reçu des assurances de ce Prince , qu'il ne lui feroit plus contraire , & qu'il étoit changé en sa faveur. Le Ministre voulant donc proposer enfin le rappel d'Hémeri , fut bien étonné quand il trouva le Duc d'Orléans pour obstacle à son dessein , & qu'au lieu d'Hé-

4 *Mémoires pour servir à l'Hist.*

meri, il nomma le Président de Maisons à cette charge, comme le plus capable pour la bien faire; qu'il seroit au gré de tout le monde, & même du Parlement. Il dit aussi que cette Compagnie se sentiroit obligée à la Reine, de ce qu'elle auroit choisi un de leur Corps pour lui donner l'administration de ses finances; & s'adressant au Cardinal Mazarin, lui conseilla de le faire, afin de leur montrer la confiance, & leur donner par-là des marques assurées qu'il ne craignoit pas d'être accusé par eux de vouloir fouiller dans les coffres du Roi. Cette proposition fâcha tout-à-fait le Ministre, & obligea d'Hémeri de chercher de la protection du côté de M. le Prince, par le Prince de Marsillac. Il y réussit, & par cette même voie, il eut aussi celle du Prince de Conti & de Madame de Longueville, qui porterent ses intérêts en tout ce qui leur fut possible. Beaucoup de placards s'afficherent alors dans les rues & dans les places publiques de Paris, qui prédisoient la ruine de la France, par le retour d'Hémeri. Le Ministre y fut menacé avec insolence, & traité de même maniere qu'il l'avoit été pendant la guerre. La crainte de quelque rumeur

l'obligea de suspendre encore pour quelque temps l'accomplissement de ses volontés. Il crut avec assez de fondement que ces libelles venoient de Longueil, frere du Président de Maisons, & Conseiller au Parlement, qui aimoit la nouveauté & l'intrigue. Il avoit de la lumiere, & beaucoup de hardiesse. Il entreprenoit toujours tout ce que son caprice lui faisoit juger pouvoir être utile à ses desseins, sans que personne eût le pouvoir de lui faire changer de conduite.

La Vieuville, qui avoit été Sur-Intendant du temps du feu Roi Louis XIII, qui avoit été banni & relégué en Hollande, par le Cardinal de Richelieu, où il avoit passé beaucoup d'années, étant revenu en France, par la permission de la Reine, avoit toujours, depuis son retour, désiré de rentrer dans sa premiere place. La jouissance de ce bien l'avoit si peu dégoûté, qu'il n'oublioit rien pour parvenir au bonheur de le posséder tout de nouveau. Il faisoit de grandes offres au Ministre, & lui promettoit une somme immense, s'il vouloit lui donner le pouvoir de faire sortir les deniers qu'il prétendoit pouvoir lever sur le peuple, sans l'incommoder; si bien

6 *Mémoires pour servir à l'Hist.*

que le Ministre , dans l'incertitude de pouvoir faire revenir d'Hémeri , fit semblant de tourner ses pensées de son côté , & le fit proposer à Monsieur , disant que puisqu'il n'approuvoit pas d'Hémeri , & que la Reine ne vouloit point le Président de Maisons , elle souhaiteroit qu'il voulût donner sa voix au Marquis de la Vieuville. Le Duc d'Orléans , qui vouloit obliger ce Président sans déplaire à la Reine , ne put s'empêcher de consentir à cette proposition , puisqu'elle étoit juste & dans l'ordre ; & comme il se fut relâché sur cet article , les amis d'Hémeri travaillèrent auprès de lui & auprès du Ministre , avec tant de force & de succès , qu'enfin ils obtinrent secretement du Ministre seul , que d'Hémeri pût revenir à Paris. Il y demeura caché quelques jours , occupé à travailler à ses affaires , dont la plus grande étoit de changer entièrement en sa faveur les sentiments de Monsieur. Ce Prince , ayant tenu bon encore quelque temps , se rendit enfin à tant de combats à ce que le Cardinal Mazarin desiroit. L'Abbé de la Riviere , qui avoit été des amis d'Hémeri , qui n'avoit nul sujet de se plaindre de lui , & qui ne lui avoit été contraire que pour faire plai-

fir au Président de Maisons, & pour mettre un homme dans les finances, qui lui fût entièrement obligé, ne put y résister davantage, & il fallut qu'il laissât aller cette affaire selon le torrent qui l'emportoit. Ainsi d'Hémeri fut tout de nouveau nommé à la Sur-Intendance, au contentement du public, & de ses amis particuliers. Il promit à son retour de payer les rentiers sur la Ville, & destina pour cet effet certain fonds, qui se distribuoit toutes les semaines. Comme il y avoit beaucoup de personnes dans Paris qui avoient intérêt à cette sorte de bien, chacun se tut sur son retour. Il se fit des amis dans le Parlement; & celui qui, un an auparavant, avoit été chassé avec des marques de la haine publique, fut reçu de tous avec joie & bénédiction: tant il est vrai que les peuples ne se gouvernent que par caprice, ou par quelque petit intérêt. Si cet homme fût revenu avec autant de santé que de paix, il auroit eu lieu, selon ses propres maximes, de s'estimer heureux. Il aimoit la vie voluptueuse, & par conséquent la faveur & les richesses.

Chavigny, depuis qu'il étoit sorti de prison, avoit été toujours exilé; mais

ayant un procès contre le Président le Coigneux, qui lui demandoit certains remboursements sur sa charge de Chancelier de Monsieur, qu'il avoit autrefois possédée, il se servit de ce prétexte pour demander permission à la Reine de revenir à Paris. Le Cardinal Mazarin, naturellement doux, & pressé par le souvenir du passé, y consentit, à condition qu'il ne verroit point la Reine. Quand il fut arrivé, toute la Cour alla le visiter. Monsieur le Prince y fut aussi, qui lui promit tout de nouveau son amitié; & ce Ministre, mal-content & disgracié, lui renouvela les vœux de son attachement, qui étoit déjà bien grand, & que le mauvais traitement qu'il prétendoit avoir reçu du Ministre, avoit rendu plus fort & plus étroit. Il fit demander au Duc d'Orléans, s'il auroit agréable qu'il allât au Luxembourg lui faire la révérence. Ce Prince l'agréa, & il en fut assez bien reçu. Son Favori, & Chavigny, qui étoient ennemis, se visiterent avec cette civilité apparente, qui se pratique dans le monde, au milieu de la haine & de l'envie.

L'ambition, qui est sans doute la passion dominante de la Cour, nous va faire voir une des plus bizarres aventu-

res qui soient arrivée dans celle de la Reine. Gersé, malgré l'attachement qu'il avoit pour M. le Prince, qu'il cachoit avec soin, s'étoit conservé dans les bonnes graces du Ministre, par le moyen desquelles il avoit obtenu de pouvoir venir chez la Reine dans les heures du soir. Faute de sagesse & de raison, il s'étoit mis en tête à la faveur des fausses exagérations qui se pratiquent avec les Grands, de lui faire paroître de grands attendrissements par les louanges continuelles qu'il lui donnoit, de lui montrer que par son zele & ses sentiments, il alloit pour elle fort au-delà de la fidélité que les sujets doivent à leurs Souverains. Comme cette vaine imagination étoit ridicule en soi, la Reine ne la vit point : elle lui répondit toujours en notre présence comme à des railleries extravagantes, dont elle ne faisoit pas grand cas. En mon particulier, je fus la dernière à m'appercevoir de ses façons, & à les remarquer : je ne les croyois pas dignes d'être comptées pour quelque chose. Un soir, qu'enfin j'avois ouvert les yeux, comme nous allions nous retirer, le Commandeur de Jars, Mademoiselle de Beaumont, & moi, je vouldus leur faire part de ma pensée. Après

mille précautions que je pris , pour les obliger à ne se point moquer de moi , je leur dis ce que j'avois apperçu de Gersé , & leur en demandai la raison , ayant quasi honte d'avoir pu imaginer une chose si éloignée du bons sens. Elle l'étoit en effet , tant à cause de la solide vertu de la Reine , que pour les qualités du personnage. Eux qui , plus malicieux & plus fins que moi , avoient depuis un assez long-temps été éclairés sur les tracasseries de Gersé , commencerent à faires de grands éclats de rire. Ils me demanderent si je venois du Japon , ou de la Cour du Grand-Mogol , & se moquerent , non pas de ce que j'avois eu des yeux , mais de ce que je n'en avois pas encore eu. Après cette raillerie , nous nous mîmes à parler de cette affaire plus sérieusement. Le Commandeur de Jars nous conta , que déjà elle faisoit du bruit par le monde , que M. le Prince & Gersé étoient en confidence ensemble sur cette importante folie , & disoient qu'une femme Espagnole , quoique dévotte & sage , se pouvoit toujours attaquer avec quelque espérance. Alors nous pénétrâmes dans les motifs de cette chimérique entreprise , & nous trouvâmes qu'elle étoit

fondée sur ce que Madame de Beauvais, premiere Femme-de-chambre de la Reine, étoit amie de Gersé, qui n'étoit ni belle ni jeune, & voulant avoir des amis, avoit flatté Gersé de cette pensée, qu'elle le rendroit agréable à la Reine, & lui feroit de bons offices. Cette promesse, dans l'intention de cette femme, ne regardoit que la fortune de Gersé : mais comme il avoit beaucoup de vanité & d'imprudence, & qu'il ne bornoit pas ses desirs dans les justes limites de la raison, il la prit de travers; & au-lieu de prétendre plaire à la Reine, comme tous les courtisans veulent plaire à leur maître, il fit dessein de lui montrer que son cœur étoit allumé d'une flamme involontaire qui naissoit en lui par l'inclination, que le respect étouffoit, & qu'il n'osoit montrer que par les yeux. Il crut peut-être qu'avec les soins de son amie, il pourroit parvenir à plaire comme un fou, qui auroit perdu la raison par une belle cause. Sur cette pensée extravagante, ils avoient fait, Monsieur le Prince & lui, (à ce qu'on a cru) des projets qui avoient quelques fondemens sérieux, & qui avoient pour but la ruine du Ministre. Gersé, sans considérer la vertu

de la Reine, son âge, sa vie, ses mœurs, & le respect qu'il lui devoit, s'enivra de la beauté de ce dessein, & crut que sa chute (au cas qu'elle arrivât par cette haute entreprise) lui seroit plus honorable, que la grandeur & l'élévation ne le pourroit être aux autres. Ces choses furent bien vite aux oreilles du Cardinal; & déjà ses espions, pour faire leur cour, lui avoient fait de cette affaire une intrigue de grande importance. Il aimoit la Reine en Ministre; & se croyant nécessaire à son service, il se tenoit assuré de sa bonne volonté. Il ne craignoit pas non plus que sa grandeur lui pût donner de l'ombrage, parce qu'il la connoissoit exempte de la domination, & un peu paresseuse; mais sans avoir peur d'une légèreté indigne d'une ame royale, il ne laissa pas de se troubler à cette nouvelle. Il ne le sentit pas comme un ami jaloux, qui auroit appréhendé de perdre ce qu'il aimoit, puisque l'attachement qu'il avoit pour la Reine n'étoit pas de cette nature, mais bien comme un avare à qui on veut ôter son trésor. La Reine étoit si incapable de soutenir l'extravagance de Gersé, qu'elle ne pouvoit pas s'imaginer qu'il pût avoir cette pen-

ſéc. Je fais même qu'elle eut une peine incroyable à répondre ſérieuſement à ce que le Cardinal Mazarin lui en voulut dire. Elle avoit jugé des ſentiments de cet homme, ſelon ſon tempérament naturel, qui le portoit à parler toujours fabuleuſement, & elle prenoit de cette manière toutes ſes louanges. Le Miniſtre le favoit bien, & ne pouvoit pas douter par mille raiſons, que cela ne fût tourné de cette ſorte; mais comme les gens qui ſavent plaifanter ſur toutes matières ſont à craindre, quand ils ſont capables d'y mêler des deſſeins malicieux, le Cardinal ne put ſe réſoudre à le laiſſer à la Cour ſous aucune figure, particulièrement le voyant attaché aux intérêts de Monſieur le Prince, ſon ennemi, après que, par de conſidérables bienfaits, il pouvoit prétendre de lui une fidélité toute entière. Cette folie de Gerſé fit donc réſoudre le Miniſtre à le perdre. Il y réuſſit aiſément, & il étoit raiſonnable qu'il le pût faire. Il conçut auſſi une grande haine contre Madame de Beauvais, & fit deſſein de la faire chaffer. Il en parla à la Reine, & fut ſi bien tourner cette affaire du côté de la bonne volonté que M. le Prince avoit pour Gerſé, & des dan-

gereuses conséquences de cette intrigue, que la Reine, qui considéroit le Cardinal Mazarin, & qui estimoit ses conseils sur de plus importantes affaires que celle de Gersé, le lui abandonna aussi-tôt, & lui promit de le traiter de telle sorte, qu'il sentiroit toute sa vie quel malheur c'étoit que de manquer de sagesse & de raison. La Reine fit quelques efforts pour sauver sa premiere Femme-de-chambre, & soutint long-temps au Cardinal Mazarin, qu'il étoit impossible qu'elle eût eu aucune part à cette extravagance. Le Ministre savoit que cette femme étoit libre, capable de tout dire & de tout penser, & qu'elle avoit montré à la Reine par maniere de jeu des lettres que Gersé lui écrivit. Il voulut lui faire voir par là, qu'il avoit sujet de lui demander l'éloignement d'une personne, qui, dans son intention, paroissoit avoir eu dessein de le perdre. Il trouva mauvais qu'elle eût voulu soutenir un homme qui étoit assez artificieux, & assez hardi, pour cacher, sous l'enjouement & la gaieté, les mauvais offices qu'apparemment il avoit désiré de lui rendre. La Reine, qui considéroit Madame de Beauvais, non pas par ses vertus, ni par la beauté

de son ame , ni par celle de son visage , mais à cause de l'adresse de ses doigts & de son extrême propreté , assura le Cardinal (comme il étoit vrai) que dans les lettres qu'elle lui avoit montrées , il n'y avoit rien dont Gersé ni elle pussent être blâmés. Elle lui dit qu'elles avoient fait si peu d'impression dans son esprit , qu'elle ne se souvenoit pas même de ce qu'il y avoit ; & que Catau (c'est ainsi qu'elle l'appelloit) lui avoit toujours parlé de Gersé comme d'un honnête bouffon , qui avoit l'esprit agréable , & de qui on pouvoit souffrir les contes pour divertir le public , & qu'enfin toutes ses femmes lui parloient de tant de bagatelles , qu'elle ne prenoit pas la peine de les regarder , ni de les écouter. L'esprit du Cardinal ne fut point guéri par toutes ces choses : au contraire , elles augmentèrent son inquiétude. Il fallut que la Reine se résolût d'abandonner Madame de Beauvais , & qu'elle lui promît que cette femme auroit son congé. Sa disgrâce étant résolue , la Reine sortit le lendemain de bonne heure pour aller à quelque Couvent. Avant que de partir , elle commanda à un des siens , son Argentier , d'aller , de sa part , lui

ordonner de sortir du Palais-Royal, elle, son mari & ses enfans, avec commandement de rendre les clefs de ses coffres. Madame de Beauvais fut étonnée de cette disgrâce. Elle venoit de quitter la Reine, qu'elle avoit eu l'honneur d'habiller, & qui lui avoit fait aussi bonne mine qu'à l'ordinaire. Elle résista quelque temps, & dit qu'elle vouloit voir sa maîtresse. Elle fut contrainte d'obéir, parce que le commandement avoit été trop précis, & ses amis lui conseillèrent de ne pas résister. J'étois haïe de cette Dame, & je ne puis dire avec vérité qu'elle avoit été injuste pour moi. Il est encore vrai que je ne sentis nulle joie de son éloignement. Le soir de ce jour, me trouvant chez la Reine au milieu de beaucoup de personnes qui parloient d'elle avec mépris, comme c'est l'ordinaire de parler ainsi des malheureux, je me sentis l'ame aussi tranquille sur son sujet, que si je ne l'eusse jamais connue. La Reine s'en aperçut; & me voyant avec cette modération, elle m'appella, & me dit qu'il sembloit que j'avois envie de pleurer l'absence de Catau. Je lui répondis froidement que je n'avois pas besoin de mouchoir pour essuyer

mes larmes ; mais aussi que je la pouvois assurer que je n'avois point de joie, & qu'on ne m'entendrait point parler de ses défauts comme je l'avois pu faire en un autre temps. La Reine, prenant alors un visage sérieux, me fit l'honneur de me dire qu'elle m'en estimoit davantage. Je n'avois pas toujours été si sage ; mais sans doute que son malheur me tenoit lieu de vengeance, & par conséquent ma douceur étoit plutôt une marque de ma satisfaction que de ma bonté.

Quelques jours après, la Reine, en se couchant, dit à Madame de Beaumont & à Comminges, qui se trouverent seuls auprès d'elle, qu'elle avoit un amant, & qu'elle avoit appris, par des amis fideles, ce qui se disoit par le monde sur la folie de Gersé. Elle ajouta d'un ton moqueur, où la colere se pouvoit remarquer, qu'il étoit bien impertinent, & qu'elle étoit bien fâchée qu'il eût porté sa folie jusqu'à la forcer d'en prendre connoissance. Ce discours vouloit beaucoup dire, & sans doute qu'elle étoit convenue avec le Cardinal de parler de lui en ces termes devant des personnes qui pussent l'en avertir. Comminges, qui

apperçut le dessein de la Reine, le voyant venir le lendemain au Palais-Royal, eut la volonté de lui parler, pour l'empêcher d'entrer où elle étoit ; mais n'ayant su l'aborder dans cet instant à cause de quelqu'un qui l'aborda, il le laissa passer dans le cabinet où la Reine s'habilloit. Comme Gersé favoit à-peu-près, par la disgrâce de son amie Madame de Beauvais, l'état où il étoit à la Cour, il crut faire voir un tour d'habile politique, de paroître ne penser à rien, & ne rien craindre ; mais l'heure étoit venue qu'il devoit être puni de son imprudence. La Reine, ayant dans l'esprit de le maltraiter, aussi-tôt qu'elle l'apperçut, ne manqua pas de l'attaquer, & de lui dire avec un ton méprisant ces mêmes paroles : *Vraiment, Monsieur de Gersé, vous êtes bien ridicule. On m'a dit que vous faites l'amoureux. Voyez un peu le joli galant. Vous me faites pitié. Il faudroit vous envoyer aux petites-maisons ; mais il est vrai qu'il ne faut pas s'étonner de votre folie ; car vous tenez de race.* Voulant citer en cela le Maréchal de Lavardin, qui, autrefois, avoit été passionnément amoureux de la feue Reine Marie de Médicis, & dont le Roi son mari, Hen-

ri le Grand se moquoit lui-même avec elle. Le pauvre Gersé fut accablé de ce coup de foudre. Il n'osa rien dire à sa justification. Il sortit du cabinet en bégayant, mais plein de trouble, pâle & défait; malgré sa douleur, peut-être se flattoit-il déjà de cette douce pensée, que l'aventure étoit belle, que ce crime étoit honorable, & qu'il n'étoit pas honteux d'en être accusé. Toute la Cour fut aussi-tôt remplie de cet événement, & les ruelles des Dames retentissoient du bruit de ces royales paroles. On fut long-temps, que le nom de Gersé s'entendoit nommer par-tout dans Paris; & les Provinces en eurent bien vite leur part. Beaucoup de gens blâmerent la Reine d'avoir voulu montrer ce ressentiment, & disoient qu'elle avoit fait trop d'honneur à Gersé, d'avoir daigné se rabaisser jusqu'à cette colere, & que la dignité de la Couronne en avoit été blessée. Aussi peut-on dire, pour réparer cette petite faute, qu'elle ne l'auroit pas faite, si elle n'y avoit été forcée par les craintes du Ministre, qui voyant Gersé fidele à M. le Prince, & ingrat envers lui, ne pouvoit pas manquer de croire, que, sous cette affectation de bouffonnerie, il y

avoit quelque malignité frondeuse contre sa fortune.

La suite de cette histoire fut dangereuse à l'Etat par ses événements. Ce qui n'étoit qu'une bagatelle, se mêlant à de plus grandes choses, vint à produire de terribles effets. M. le Prince, pour consoler Gersé de son affliction, le mena deux jours après à Saint-Maur avec lui; & faisant peu de cas de l'éclat que la Reine avoit fait contre lui, déclara publiquement qu'il étoit son ami, & qu'il l'aimoit. Il dit à tous ceux qui le voulurent entendre, que, pendant sa brouillerie avec le Ministre, quoique Gersé eût fait semblant d'être attaché à la Cour, il étoit vrai néanmoins qu'il étoit demeuré dans ses intérêts, & qu'il n'avoit gardé des mesures avec le Cardinal, que parce qu'il avoit voulu qu'il conservât sa charge de Capitaine des Gardes, & celle de M. le Duc d'Anjou, le véritable Monsieur, dont il étoit assuré. M. le Prince fit plus; & comme si la Reine n'eût pas été la maîtresse de ses paroles & de ses sentiments, il se plaignoit hautement de ce qu'elle avoit gourmandé Gersé sans l'en avertir, & de ce que le Cardinal l'avoit souffert sans son consentement: disant

que puisque la Reine avoit parlé au Duc d'Orléans & à lui du dessein qu'elle avoit eu de chasser sa premiere Femme-de-chambre, ne lui ayant point fait de secret de la folie de Gersé, elle devoit même lui faire part de la résolution qu'elle avoit prise de le maltraiter, puisqu'elle savoit qu'il étoit de ses amis. La Reine répondit à cela qu'elle avoit pris toutes ses précautions pour faire qu'il se retirât de lui-même, sans être obligée d'en venir aux extrémités. Elle disoit qu'elle avoit parlé de lui avec mépris devant Comminges & Mademoiselle de Beaumont, le soir précédent, espérant qu'ils ne manqueroient pas de l'en avertir; & que l'ayant revu devant ses yeux, la mauvaise humeur où elle étoit contre lui, l'avoit emporté sur la civilité. La Reine se justifioit en cette occasion avec beaucoup de peine: elle ne trouvoit pas bon que M. le Prince voulût exiger d'elle une si grande dépendance; & le même jour que M. le Prince mena Gersé à St. Maur, elle me fit l'honneur de me dire avec beaucoup de chagrin, qu'elle commençoit à se lasser de la superbe manière d'agir de M. le Prince, & que la protection qu'il donnoit à Gersé, lui déplaisoit infini-

ment. Ce Prince, qui, par sa hauteur, travailloit à son abaissement, prit cette affaire avec tant de chaleur, qu'il fit supplier la Reine de revoir Gersé, & de lui pardonner. Un de ses Serviteurs \* me dit à moi-même, parlant de cette aventure, que si la Reine ne lui pardonnoit, & qu'elle tint bon là-dessus, il y auroit bien du bruit au quartier, & que M. le Prince crioit bien haut. Voilà les mêmes mots. La phrase en étoit commune ; mais le sens des paroles étoit extraordinaire ; car il n'y a point de Demoiselle, à qui, sur une affaire de cette nature, on ne dût laisser la liberté d'agir à sa fantaisie. Ce fut alors que le Ministre connut visiblement, que la douceur que M. le Prince de Condé, Madame de Longueville & le Prince de Conti avoient eue pour lui, n'avoit été qu'une feinte, à dessein seulement de tirer de la Reine le brevet du Prince de Marillac ; & leur artificieuse maniere d'agir lui fit juger, qu'il ne falloit point qu'il esperât de sincere réconciliation de leur côté.

Ce trouble réveilla le Parlement & la Fronde. Comme ils ne pouvoient

\* Le petit Arnaud.

souffrir le raccommodement de M. le Prince avec la Cour, quoique très-imparfait, ils commencerent à reprendre des forces. Tous vouloient la division du Cabinet, & voyoient avec joie que le Cardinal Mazarin ne pouvoit être content de M. le Prince. Les Frondeurs espéroient que les choses venant dans les dernieres extrémités, il arriveroit qu'ils reprendroient liaison, soit avec le Ministre, soit avec le Prince de Condé.

La famille de Longueil, & celle de la Vieuville, qui vouloient encore pousser d'Hémeri, faisoient ce qu'ils pouvoient pour parvenir à la Sur-Intendance par quelque nouveauté. Le quatrieme de Décembre, il y eut un grand bruit au Parlement, à cause des rentes. Les Syndics demanderent à être reçus, afin de travailler à la sûreté des rentes de l'Hôtel-de-Ville. Ceux qui faisoient naître ces embarras, excitoient le peuple à vouloir des Syndics, afin que, par leur intérêt, ils eussent sujet d'émouvoir quelque sédition contre le Ministre, & particulièrement contre d'Hémeri. Ils vouloient malicieusement mettre les choses en état, que s'il venoit à manquer au paiement qu'il avoit promis, on pût l'at-

taquer là-dessus. Ce jour, quelques Députés étant assemblés chez le Premier-Président, pour travailler à cette affaire, ces Syndics, élus tumultuairement par le peuple, leur vinrent faire un grand vacarme. Entre autres, un nommé Joly, parla insolamment au Premier-Président, & tous dirent à son fils Champlatreux, en le menaçant, qu'il n'auroit jamais la charge de son pere. Le Président le Coigneux, dont la fille avoit épousé le fils d'Hémeri, fut maltraité par eux. Ils lui reprocherent qu'il avoit reçu plus d'argent que les autres, en la distribution du payement des rentes.

A ces désordres, se joignirent ceux de Bordeaux. Ces peuples étoient protégés par Monsieur le Prince, qui n'aimoit pas le Duc d'Epéron, & qui n'étoit peut-être pas fâché d'avoir en France un lieu de sûreté contre la Cour. Le Duc d'Orléans, de son côté, ayant toujours eu cette inclination d'accommoder les affaires, plutôt que de les aigrir, voulut aussi que cette affaire s'accommodât. Il fit en sorte, conjointement avec Monsieur le Prince, que, malgré leur rébellion, le Ministre fut obligé d'envoyer un ordre secret au Maréchal Duplessis, de faire la paix avec ces mutins, pour-

vu qu'ils la voulussent souhaiter. On lui envoya de quoi soutenir la guerre languissamment ; mais non pas assez de quoi la finir par la force : si bien que ces peuples se sentant soutenus par des Princes si puissants , & mal attaqués par le Roi , allèrent de pis en pis , & nous ne verrons de long-temps la fin de cette petite guerre.

Dans la dernière brouillerie de Monsieur le Prince & du Ministre, Monsieur le Prince s'étoit trouvé de même sentiment que ceux de la Fronde , touchant la ruine apparemment tant désirée du Cardinal Mazarin ; & Madame de Longueville avoit travaillé à l'union de Monsieur le Prince & du Duc de Beaufort , avec ses amis ; mais cette Princesse n'avoit pu les acquérir entièrement pour les faire entrer dans tous les intérêts de Monsieur le Prince. Ils demeurèrent fermes dans la résolution de s'unir avec lui seulement pour la perte du Cardinal. Leur résistance avoit obligé Monsieur le Prince , outre les avantages du Prince de Marillac , de se raccommoier avec la Cour , plutôt que de s'engager dans une cabale , dont les projets apparemment n'auroient servi qu'à l'établissement du Duc

de Beaufort, du Coadjuteur & de Châteauneuf; mais le Prince de Condé, qui méprisoit le Cardinal, quoiqu'il fût quelquefois dans le dessein de le préférer aux autres, traitoit avec lui, plutôt comme son ennemi, que comme son ami. Il s'opposoit aux avantages de sa famille, & faisoit gloire de le maltraiter; si bien que cette paix ne servit qu'à le précipiter dans le malheur que le Ministre fut forcé de lui procurer, & faire que les Frondeurs qui ne se pouvoient souffrir dans l'état douteux & incertain où ils étoient, firent tous leurs efforts pour en sortir.

Ensuite de ce qui étoit arrivé le quatrième Décembre, chez le Premier Président, le douzième du même mois, il parut que, par une brigue apparemment faite par le Coadjuteur & les principaux Frondeurs, ce Joly, qui avoit parlé insolument à Champlatreux, reçut un favorable coup de pistolet, comme il étoit dans son carrosse, allant chez le Président Charton; & il arriva, ou par choix, ou par aventure, que ce fut dans sa rue, & proche de la porte de ce Président, que ce coup de pistolet fut tiré. Il cria, & fit ce qu'il put pour émouvoir le peu-

ple à sédition. Le Président Charton vint à son secours, qui fit beaucoup de bruit, mais le peuple n'y prit point de part, & parut aussi peu offensé de ce coup, que Joly en parut peu blessé. Le peuple laissa faire à lui & à son ami toute leur rumeur, sans y entrer en aucune façon, parce qu'il commençoit à goûter le repos; & hormis ceux qui furent payés pour crier, nul ne se trouva en volonté de mal faire. Joly & deux autres Syndics, avec le Président Charton, ne laisserent pas d'achever leur entreprise. Ils allerent droit au Palais, demander justice de cet assassinat. D'abord il se fit un grand vacarme; & les Frondeurs, qui, selon toutes les démonstrations qu'ils en firent, vouloient que cela produisît quelque événement qui changeât la face du théâtre, se mirent tumultuairement à faire de grands cris, pour animer la Compagnie & le peuple. Broussel proposa de faire fermer les portes de Paris, afin de renfermer dans la ville celui qui avoit fait le coup; mais les plus sages, après avoir opiné là-dessus, demeurèrent les maîtres, & firent arrêter qu'on informeroit selon l'ordre ordinaire.

En ce même temps, le Marquis de la Boullaille, grand Frondeur, & ami des

chefs de la cabale Frondeuse, afin d'é-mouvoir le Bourgeois, se mit à courir par la Ville, le pistolet à la main, criant au peuple : *Aux armes, trahison du Mazarin.* En cet état, il va au Palais, il crie en ce lieu encore plus haut, & amasse quelques coquins pour crier avec lui ; mais nul honnête homme ne s'émut à sa voix, ni ne se laissa duper par cette fourberie manifeste : si bien que ce Gentilhomme, indigne de ce nom, quoique vaillant & qualifié, fut contraint de s'aller cacher chez le Coadjuteur, son bon ami, avec la honte qui suit d'ordinaire un mauvais succès fondé sur un honteux dessein.

On vint avertir la Reine de ce désordre, & le Palais-Royal fut aussitôt rempli des plus considérables de la Cour, dont le Duc d'Orléans & le Prince de Condé furent des premiers. Il étoit samedi ; & selon sa coutume, elle voulut aller à Notre-Dame ; mais on douta, si elle devoit faire son voyage. La fermeté inébranlable de son ame la fit conclure elle-même qu'elle y devoit aller : elle souffrit seulement que M. le Prince l'accompagnât ; ce qu'il fit, & de bonne grace. Pour le Duc d'Orléans, il avoit fait dessein d'aller

à Limours; & voyant les choses apaisées, il acheva son voyage.

Au dîner de la Reine, le Duc de Bouillon-la-Marck, beau-pere de la Boullaie, vint trouver la Reine, pour lui dire que son gendre ayant appris qu'on vouloit lui rendre de mauvais offices auprès de Sa Majesté, l'avoit prié de la venir assurer qu'on l'accusoit à tort d'avoir voulu émouvoir le peuple à sédition; qu'il n'avoit point eu cette pensée, & n'en étoit pas capable. Il lui dit qu'il étoit bien vrai, qu'ayant trouvé des gens qui l'avoient voulu assassiner, il avoit appelé à son secours, seulement pour sa défense, & point du tout avec intention de manquer au respect qu'il lui devoit. La Reine lui répondit froidement ces mêmes mots, que je pris soin de retenir: *J'ai bien oui dire qu'on a tiré un coup de pistolet sur un Conseiller du Châtelet, mais non pas qu'on ait attaqué votre gendre. Au contraire, on m'a assurée qu'il avoit couru les rues avec un pistolet à la main, pour émouvoir le peuple, & crié dans le Palais, aux armes. Je souhaite que ce que vous me dites en sa défense se trouve vrai. Cependant je ferai informer pour savoir ce qui en est.* La Boullaie ayant

mal réussi dans son dessein, le Coadjuteur & lui avoient trouvé qu'il falloit faire cette mauvaise excuse, afin de montrer du moins qu'il n'avoit pas la hardiesse de l'avouer. Après cette pauvre comédie, dont ils appréhenderent les suites, ils chercherent d'autres remèdes qui leur réussirent mieux. Le temps étoit favorable aux criminels : celui-là demeura impuni, de même que la cause de son crime a été cachée par son silence, & celui de ses complices. Peut-être que les Frondeurs avoient espéré par là remettre le désordre dans Paris, & se trouver au pouvoir d'attaquer la vie du Ministre, ou de quelque autre. Pour moi, je n'ai point su qu'il y eût d'autres motifs de ces deux prétendus assassinats, quoique je l'aye souvent demandé à ceux qui apparemment ne le pouvoient ignorer. Toute cette intrigue a toujours été couverte d'un voile fort épais, & personne n'a paru en rien savoir de particulier. Quelques-uns de cette cabale, si la honte d'y avoir eu part ne les en empêche, laisseront ce secret à la postérité.

Les cris de la Bouillaie n'ayant pas eu plus d'effet que ceux de Joly, les Frondeurs jugerent peut-être à propos d'effa-

cer le souvenir de l'aventure du matin, par quelque événement plus considérable. Ce même jour, des personnes \* attachées à Monsieur le Prince, me dirent comme par prophétie, que les Frondeurs en vouloient à Monsieur le Prince. En effet, le soir après le Conseil, ce Prince étant allé chez Prudhomme, Baigneur, un de ses Ecuyers l'y vint trouver pour l'avertir de la part du Président Perault, son Intendant, qu'un Marchand venoit de lui dire qu'on avoit dessein de l'assassiner, & l'Ecuyer lui conta pour appuyer son avis, qu'en passant sur la place Dauphine, étant dans un de ses carrosses, des coquins qui étoient amassés en cet endroit, lui avoient tiré cinq ou six coups de carabine, sans que, par bonheur, il eût été blessé. Ce rapport ayant été fait à Monsieur le Prince, le Chevalier de Grammont, attaché à Monsieur le Prince, envoya son carrosse avec ses livrées passer sur le Pont-neuf pour voir ce qui en arriveroit. Le succès fut tel qu'on s'étoit imaginé : on tira dans ce carrosse ; & comme il n'y avoit personne dedans, les assassins, ou qui faisoient semblant de l'être, n'attraperent rien. Le carrosse de

\* Arnaud & le Duc de Rohan.

Duras qui venoit après, où il n'y avoit que des laquais, fut traité de même sorte, & un de ses laquais fut tué. Des gens de Monsieur le Prince me dirent alors qu'ils étoient quarante ou cinquante hommes à cheval, & ce même nombre avoit paru le matin auprès de la maison de la Boullaille où logeoit le Duc de Beaufort.

Le lendemain, toute la Cour fut troublée de cette aventure. La Reine manda les Gens du Roi, & leur ordonna de faire informer de cette affaire, témoignant beaucoup de chaleur pour les intérêts de Monsieur le Prince. Le Procureur du Roi du Châtelet fit informer de celle de Joly, & deux Conseillers de la Cour furent députés pour cet effet. Ils rapportèrent que Joly n'étoit point blessé; mais que, selon les trous qui étoient à son habit, il le devoit être. La Reine manda aussi le Prévôt des Marchands, Messieurs de Ville, & tous les Colonels des Quartiers, qu'elle loua de ce qu'ils n'avoient point écouté les voix malicieuses de ceux qui avoient eu dessein de les embarquer tout de nouveau à quelque sédition, & les exhorta à continuer à bien faire. Pour les récompenser, elle leur promit

que le Roi à l'avenir auroit une entière confiance en leur fidélité.

Les choses étoient alors si brouillées, qu'il étoit difficile de discerner qui étoit ami ou ennemi. Le Palais-Royal étoit rempli d'une furieuse presse, & tous desiroient de voir comment se pourroient démêler ces embarras. La Reine, au milieu de ce trouble, me parut satisfaite plus qu'à son ordinaire. Elle disoit à ses familiers, qu'elle s'en consolait, vu qu'elle n'étoit point mêlée à toutes ces querelles. Un jour me disant la même chose, elle y ajouta, *que peut-être elle en profiteroit, & qu'elle étoit en état, qu'il falloit nécessairement que les uns ou les autres eussent besoin d'elle.*

Le lendemain, le Duc d'Orléans, M. le Prince, & le Prince de Conti, allèrent au Parlement; & sur la requête des Gens du Roi, il fut ordonné qu'il seroit informé sur le prétendu assassinat de Joly, & contre ceux qui avoient voulu soulever le peuple. Monsieur le Prince ne voulut pas alors parler de lui, parce qu'il vouloit avoir des preuves suffisantes pour pouvoir attaquer ses ennemis par les formes.

Ils retournerent le jour d'après. On

34 *Mémoires pour servir à l'Hist.*

décréta prise de corps contre la Boullaié. M. le Prince se déclara de son assassinat, & en fit ses plaintes. Les choses étant dans cette extrémité, le Coadjuteur alla voir M. le Prince, dans le dessein, à ce que j'ai oui dire, de former de nouvelles liaisons avec lui, & de voir si de tant de maux, il n'en pourroit point tirer quelque avantage à son égard, & contraire au repos public; mais ce Prince irrité le rebuta, & ne le voulut point voir. Il alla même chez Pérault pour lui parler, où il fut traité froidement; & ne se tenant pas pour refusé, il demanda à voir la Moussaie ou Toulonjon. M. le Prince leur ordonna de lui mander qu'ils n'y étoient pas. Ces personnes me l'ont dit eux-mêmes.

Le Cardinal Mazarin étoit traité de la même sorte. Les Frondeurs le recherchoient. Le Duc de Vendôme lui offrit alors l'amitié du Duc de Beaufort son fils, à telle condition qu'il lui plairoit de la recevoir; mais la comédie n'étant pas encore au dernier acte, le Ministre lui répondit que le Duc de Beaufort étant soupçonné d'avoir part à la conjuration qui avoit paru avoir été faite contre M. le Prince, il ne pouvoit pas recevoir ses of-

fres , que premièrement il ne fût purgé de cette accusation. Quelques jours après, soit que ce Prince eût honte d'avoir été refusé, ou qu'il fût vrai que le Duc de Vendôme son pere, l'eût offert sans son consentement, il désavoua publiquement d'avoir eu cette pensée, ni d'en avoir jamais prié le Duc de Vendôme son pere.

Le Coadjuteur, le Duc de Brissac, & toute la cabale Frondeuse, sans paroître abattus de l'état où ils étoient, se résolurent d'aller tenir leur place au Parlement, le jour que les Princes avoient fait dessein d'y aller porter les informations faites contre la Boullaie & contre eux. Ils y allerent; & comme on voulut parler de cette affaire, Coulon s'opposa ouvertement au Duc d'Orléans, & dit qu'il n'étoit pas temps de parler de cela, & que les Députés de Bordeaux étoient à la porte, qui demandoient d'entrer. Le Duc d'Orléans dit que l'affaire de Bordeaux étoit accommodée, & il eut la hardiesse de lui soutenir que non.

Les Frondeurs furent si bien servis, qu'on éluda sur le principal; & sur ce que Monsieur le Prince demanda que le Pré-

sident Charton ne demeurât pas dans la Chambre, pour être juge d'une affaire où il étoit nommé, on fit durer cette dispute si long-temps, qu'enfin l'heure sonna. Toute la conclusion fut d'ordonner qu'il sortiroit, & toutes choses remises au vingt-deuxieme, qui étoit le Mercredi suivant. Pendant cet intervalle, on résolut au Conseil du Roi d'envoyer une Déclaration favorable au Parlement de Bordeaux, afin d'ôter tout prétexte à ceux du Parlement qui favorisoient les Frondeurs, de parler d'aucune autre affaire, que des intérêts du Prince de Condé.

Monsieur & Monsieur le Prince allerent au Parlement le vingt-deuxieme. Ils y eurent tant d'occupation, qu'ils y demurerent jusqu'à cinq heures du soir. On lut les informations faites contre toute la Fronde. Le Duc de Beaufort & le Coadjuteur voulurent sortir; mais le Premier-Président les retint. Les Gens du Roi, après la lecture des informations, signifient ajournement personnel au Coadjuteur, au Duc de Beaufort & au Conseiller Broussel, parce qu'il étoit nommé dans le procès, comme celui chez qui toutes les assemblées s'étoient faites. Ils

se présenterent ensuite pour répondre, & demander que M. le Prince eût aussi à sortir. On délibéra sur ces matières. Il fut ordonné que Broussel sortiroit. Plusieurs de ses amis ou intéressés en sa justification, dirent, en faisant grand bruit, qu'on attaquoit un homme de bien qui étoit de leur corps.

Le lendemain, le Coadjuteur & le Duc de Beaufort allèrent au Parlement demander d'être jugés, & d'être reçus à récuser le Premier-Président, disant qu'il étoit ami partial de M. le Prince. Un de la Compagnie, fortifiant cette requête, dit publiquement qu'elle devoit être lassé d'avoir pour chef un maître & un partisan de la Cour; & cet homme vénérable fut contraint d'aller au Barreau comme un particulier, pour se défendre. Il fut conclu qu'on opineroit là-dessus, & l'heure sonna.

Deux jours après, Monsieur & M. le Prince furent encore au Parlement. Pour éviter les embarras qu'on faisoit naître tous les jours dans cette affaire, ils déclarèrent qu'ils ne vouloient plus demeurer en ce lieu passé onze heures. Le Duc de Beaufort & le Coadjuteur se présentèrent, qui dirent qu'ils avoient une telle

impatience d'être justifiés, que si on vouloit les juger à l'heure même, ils ne récuseroient personne, pas même le Premier-Président, & souffriroient que M. le Prince y demeurât. On délibéra sur la récusation faite en la personne du Premier-Président, & cette délibération fut si longue, qu'elle ne put être achevée quand les Princes sortirent. On cria : *Vive le Roi & le Duc de Beaufort*. Monsieur le trouva mauvais, & fit taire cette canaille, qu'on voyoit visiblement être payée pour cela.

Monsieur le Prince étoit embarrassé de cette affaire. La Cour paroissoit entrer dans ses intérêts, & la Reine montrait tant de chaleur contre ses ennemis, que les Courtisans croyoient lui plaire en faisant des vœux pour lui. Le Duc d'Orléans paroissoit dans ce commencement assez disposé à le vouloir défendre. Ce Prince se croyoit assuré de sa protection; mais ce n'étoit que des apparences, & les spectateurs étoient trompés. Il sentoit son mal sans le connoître; car, malgré la confiance qu'il avoit dans les belles apparences de la Reine & du Duc d'Orléans, il étoit inquiet, & paroissoit chagrin de cette af-

faire. Celui qui savoit vaincre ses ennemis dans les batailles, ne pouvoit souffrir d'être maltraité dans le Parlement. Il n'avoit pas lieu en apparence de se plaindre du Duc d'Orléans : mais il voyoit néanmoins qu'en de certaines occasions, il penchoit à favoriser le Duc de Beaufort, qu'il avoit toujours aimé, & étoit fâché de ce qu'il gardoit des mesures avec tous, ne voulant attirer la haine d'aucun parti.

La Fête de Noël n'appaisa point ces désordres. Le Roi fit en ce saint jour sa première communion à Saint - Eustache sa Paroisse, avec beaucoup de marques d'une grande inclination à la piété ; & le lendemain, il arriva une nouvelle qui surprit la Reine, qui fâcha le Ministre, & qui acheva de gêner entièrement les affaires de M. le Prince, qui, par toutes les voies, couroit à son malheur. Ce fut celle du mariage du Duc de Richelieu avec Madame de Ponts.

Madame de Ponts, comme je l'ai déjà dit, étoit fille de Madame de Vigean, & sa mere avoit été jusques alors chèrement aimée de la Duchesse d'Aiguillon. Cette union, du temps du Cardinal de Richelieu, avoit apporté beaucoup de

bien à leur famille, par l'éclat que lui donnoit l'amitié d'une personne, qui, étant niece d'un si puissant Ministre, ne pouvoit manquer de leur être utile. Madame de Ponts étoit veuve d'un homme de naissance, & de peu de biens. La Duchesse d'Aiguillon, par la tendresse qu'elle avoit pour Madame de Vigean, sa mere, lui avoit souvent dit qu'elle ne se mît pas en peine de ce qu'elle n'étoit pas riche, & qu'elle lui promettoit de partager ses trésors avec elle. Madame de Ponts, moins occupée de la reconnoissance qu'elle devoit à la Duchesse d'Aiguillon que de ses intérêts, & qui vouloit des richesses plus assurées, prit soin de plaire au Duc de Richelieu, neveu de la Duchesse d'Aiguillon. Elle y réussit facilement; car il étoit jeune, & elle étoit assez aimable & bien faite, pour pouvoir être aimée avec passion. Madame d'Aiguillon l'avoit priée d'en faire un honnête homme; & comme il auroit quasi pu être son fils; il reçut ses enseignements avec soumission. Madame de Ponts, sans beauté, avoit de bonnes qualités & du mérite: elle étoit bonne, douce, aimant à obliger, sa réputation étoit sans tache. Elle étoit des

plus habiles en matiere d'une galanterie plus affectée que véritable, pour savoir adroitement triompher d'un cœur tout neuf, qui, manquant de hardiesse, n'osoit entreprendre des conquêtes plus difficiles. Cette Dame, naturellement libérale de douceur, animée de ses propres desirs, n'oublia rien sans doute pour se faire aimer de celui de qui elle le vouloit être; & pour lui, comme il manqua de discernement, pour connoître ce qu'il lui convenoit de croire & de faire; le plaisir de s'imaginer d'être véritablement aimé, eut de grands charmes pour lui. La Duchesse d'Aiguillon avoit étoit choisie par le feu Cardinal de Richelieu son oncle, pour être tutrice de ses petits neveux; & ce grand-homme n'avoit pas cru pouvoir trouver un moyen plus assuré pour conserver son nom, que de laisser ceux qui le portoient du côté des femmes sous la conduite de leur tante. Il jugea que sa vertu, son esprit & son courage les pourroit protéger contre les effets de l'envie & de la haine, qui sont d'ordinaire les suites fâcheuses des grandes fortunes des favoris. Cette illustre tante, malheureuse dans tous ses projets, voyant un jour son neveu rendre de pe-

tits services à Madame de Ponts, lui dit qu'elle souhaitoit qu'il fût assez honnête homme pour être amoureux d'elle; & Madame de Ponts, qui avoit son dessein formé, lui répondit en riant, qu'elle l'avertissoit que, s'il lui parloit d'amour, & qu'il voulût devenir son mari, elle n'auroit point assez de force pour le refuser. Ce discours fut pris par la Duchesse d'Aiguillon comme une raillerie, dont elle ne fit que se divertir; mais Madame de Ponts qui pensoit sérieusement à cette affaire, crut par cet avertissement être quitte de tout ce qu'elle devoit à la Duchesse d'Aiguillon; & se croyant obligée de se préférer à elle & à toute autre, elle employa, pour faire réussir son mariage, un homme qui étoit auprès de ce Duc, qu'elle gagna, & qu'elle engagea dans ses intérêts. Elle se servit pour son grand ressort, de l'amitié que Madame de Longueville avoit pour elle; & par cette Princesse, elle obligea Monsieur le Prince à protéger son mariage comme une chose qui lui pouvoit être avantageuse. Madame de Ponts vouloit un mari, & Madame de Longueville vouloit que son amie eût le Gouvernement du Havre-de-Grace, place qui pouvoit rendre le Duc de Longueville

maître absolu de la Normandie. Son dessein & celui de Monsieur le Prince, fut qu'en protégeant Madame de Ponts, elle seroit obligée de se lier entièrement à eux & à leur fortune. Des-Marets, celui qui conseilloit le Duc de Richelieu en faveur de Madame de Ponts, lui faisoit de belles chimeres sur cette union; mais la Duchesse d'Aiguillon traversoit leurs pensées secretes, par le dessein qu'elle avoit de faire épouser Mademoiselle de Chevreuse au Duc de Richelieu son neveu, qui, malgré son amitié pour Madame de Ponts, paroissoit un peu amoureux de cette Princesse. Elle étoit véritablement belle, d'une naissance illustre, & devoit avoir de grands biens; mais cet ami fidele fut si bien mettre en œuvre ses illusions, aidé par la puissance d'une flatterie honnête, mais soigneusement pratiquée, qu'il persuada le Duc de Richelieu, qu'il seroit mieux d'épouser cette laide Hélène, \* destinée à faire du bruit, que cette belle personne que sa tante lui destinoit. Il l'assura qu'étant du parti de M. le Prince, il n'avoit nul sujet d'appréhender que la Duchesse d'Aiguillon désap-

\* Madame de Ponts étoit ainsi appellée par les Courtisans.

prouvât son choix, ni le pût jamais inquiéter. Toutes ces choses ensemble firent ce mariage, qui fut fatal à M. le Prince, peu heureux à ceux qui s'épouferent, douloureux à Madame d'Aiguillon, & nullement utile à Madame de Longueville, qui, dans la suite du temps, elle qui l'avoit fait, ne trouva pas dans le Havre le secours qu'elle avoit espéré; & il ne s'en fallut peu enfin, qu'il ne causât autant de maux aux François, que celui de Paris & de la belle Princesse de Grece en fit aux Troyens. Il se célébra à la campagne, en présence de M. le Prince, qui voulut y être, & qui fit ce que les peres & meres ont accoutumé de faire en ces occasions. La Reine fut donc surprise, quand elle apprit que ces noces s'étoient célébrées de cette maniere. Elle connut aussi-tôt avec quel dessein M. le Prince en faisoit son affaire; & cet événement servit beaucoup à le ruiner entièrement dans son esprit par le conseil du Cardinal. Sa perte fut alors résolue, comme d'un Prince en qui on voyoit de continuelles marques d'un esprit gâté; mais la Reine ne laissa pas de lui faire bonne mine, & le Ministre aussi.

La Duchesse d'Aiguillon, apprenant

cette nouvelle, fut au désespoir. Ceux qui ont des enfants ou des neveux qui leur tiennent lieu d'enfants, qui ont de l'ambition & de grands biens, le peuvent aisément juger. Cette Dame, qui avoit du mérite & du courage, soutenant son malheur par la force de son ame, dépêcha aussi-tôt un courier au Havre, où elle commandoit par ordre du feu Cardinal de Richelieu jusqu'à la majorité de son neveu, pour empêcher qu'il n'y fût reçu d'abord. M. le Prince, le lendemain des noces, l'avoit fait partir pour y aller, & lui avoit dit qu'en toutes façons, il falloit qu'il s'en rendît le maître. La Reine, de son côté, envoya de Bar pour se saisir de cette Place, & pour empêcher, s'il le pouvoit, que M. le Prince par cette voie ne donnât au Duc de Longueville son beau-frere, la possession entiere de la Normandie. Quand M. le Prince fut de retour de cette expédition, il vint chez la Reine avec le même visage qu'à l'ordinaire; & quoiqu'il fût qu'elle avoit désapprouvé cette action, & qu'il fût aussi que Bar étoit parti pour aller s'opposer à ses desseins, il ne laissa pas de l'entretenir des aventures de la noce, & en fit devant elle des contes avec

beaucoup de gaieté & de hauteur. La Reine lui dit que Madame d'Aiguillon prétendoit faire rompre le mariage, à cause que son neveu n'étoit pas en âge. Il lui répondit fièrement qu'une chose de cette nature faite devant des témoins comme lui, ne se rompoit jamais. Enfin, ce Prince, qui avoit trouvé mauvais que la Reine eût gourmandé Gersé sans lui en parler, ne put trouver juste qu'elle sentît comme une rébellion, qu'il eût marié un Duc & Pair de France sans la permission du Roi, & avec desseins visiblement mauvais. Il est du devoir des personnes de cette qualité, de ne le point faire sans l'agrément du Roi, vu le rang qu'ils tiennent dans son Royaume; mais alors il fallut feindre, & la Reine le fit si bien, que M. le Prince y fut trompé à son tour.

Deux jours après, les nouvelles arrivèrent que le Duc de Richelieu avoit été reçu au Havre, que Bar l'avoit vu, & lui avoit persuadé qu'il falloit, pour son propre intérêt, qu'il gardât cette Place au Roi, & qu'il se détachât de M. le Prince. Ce jeune Duc envoya à la Reine un Gentilhomme, & lui écrivit pour lui faire des excuses de son

action. La Reine lui répondit qu'il étoit vrai qu'elle l'avoit blâmée, & dit à ce Gentilhomme, que son maître portoit un nom qui devoit toute sa grandeur au feu Roi, son Seigneur, & que par conséquent il avoit eu grand tort de manquer au respect qu'il lui devoit; mais que si à l'avenir, il réparoit sa faute par une grande fidélité, il n'étoit pas impossible d'en obtenir le pardon.

Pendant que les acteurs particuliers préparoient une scène, dont les grands événements devoient étonner & surprendre toute l'Europe, le Parlement s'occupoit à juger du différend qui étoit entre Monsieur le Prince, le Coadjuteur & le Duc de Beaufort. Après la délibération faite (le 3 Janvier) sur la récusation du Premier-Président, il y eut plus de voix pour lui; & le nombre étant plus grand de son côté, il fut arrêté qu'il resteroit le juge de cette affaire. Les créatures du Prince de Condé avoient sollicité tout le Parlement avec une chaleur extraordinaire, n'épargnant ni les promesses, ni les menaces pour lui acquérir quelques voix; ce qui ne leur étoit pas impossible: car malgré le pouvoir des Frondeurs, le Premier-Président, étant

de ses amis, il pouvoit avoir beaucoup de voix dans cette Compagnie. Le lendemain, il fut question de délibérer sur la requête présentée par le Duc de Beaufort & le Coadjuteur, qui demandoient à être reçus à récuser M. le Prince leur partie, comme ne pouvant être juge en sa propre cause; mais comme cette cabale tramoit de plus grands desseins, tout d'un coup ils demanderent à retirer leur requête, & consentirent au jugement; disant qu'ils se connoissoient innocents, & que par conséquent ils ne craignoient rien. Ils demanderent seulement d'être jugés & justifiés à l'heure même. Cette action parut belle, hardie, & pleine de confiance en leur justice, & leurs amis la célébrerent infiniment. Les Courtisans ne la louerent pas devant la Reine: ils auroient cru lui déplaire; car quoiqu'on jugeât qu'elle n'avoit pas sujet d'aimer Monsieur le Prince, on croyoit néanmoins qu'elle haïssoit beaucoup plus les Frondeurs que lui. Elle affectoit de porter ses intérêts avec chaleur, & paroïssoit recevoir avec joie ce qui lui étoit avantageux. On disoit qu'il y avoit un homme pris en Normandie, appellé Martineau, nommé dans les informations,

tions, que l'on amenoit prisonnier, & que l'intention des Frondeurs étoit de hâter leur jugement, afin d'éviter le témoignage de cet homme. Les amis de Monsieur le Prince le disoient aussi, avec d'autant plus de zele, qu'ils avoient plus d'intérêt à soutenir le droit de sa cause; mais aucun d'eux n'alloit au but de la vérité, & toutes ces choses n'étoient plus que des illusions, dont on amusoit le Prince de Condé, les Courtisans & le peuple.

Les Frondeurs, sachant assez combien le Cardinal avoit sujet de haïr le Prince de Condé, & se voyant eux-mêmes embarrassés dans une affaire qui leur mettoit sur les bras un ennemi tel que lui, voulurent chercher des voies plus sûres que celles du Parlement pour se défendre contre lui. Ils crurent avec sujet que toute la mauvaise volonté que le Cardinal leur portoit, le céderoit dans son cœur à ses intérêts, & qu'en l'état où il étoit, le plus grand bonheur qui lui pouvoit arriver, étoit la perte du Prince de Condé, sans le trouble de l'Etat. Ces raisons firent que cette cabale, ou plutôt ceux qui en étoient l'ame & l'esprit, pour se sauver eux-mêmes, & pour perdre M.

le Prince, proposerent au Cardinal de de l'arrêter, & lui dirent, qu'eux se mettant de son parti, ils feroient en sorte par leurs liaisons & leurs amis qu'ils avoient dans le Parlement, que le Prince prisonnier ne trouveroit point de secours, & que personne ne parleroit en sa faveur.

Cette proposition fut agréée, comme le salut des deux partis, & peu de personnes la sûrent. Il n'y eut que Madame de Chevreuse & Laigue qui traiterent cette grande affaire avec le Ministre. La Reine ensuite en fit part au Duc d'Orléans, & elle lui fit approuver ce dessein. Ce fut à condition qu'il n'en diroit rien à l'Abbé de la Riviere, à cause de l'attachement qu'il paroïssoit avoir pour M. le Prince, & de la liaison qu'il avoit prise pour Madame de Ponts, qui pour lors étoit devenue Duchesse de Richelieu. Pendant que ce projet se préméditoit, le Parlement continuoit dans les procédures, & le douzieme du mois, il fut ordonné que l'affaire du Coadjuteur, du Duc de Beaufort & de Broussel, seroit séparée de celle de la Boullaie, de Joly & de ses complices.

Le Duc d'Orléans fut le premier qui,

de son propre mouvement, proposâ, ou de les juger présentement, ou de séparer leur affaire; ce qui fut une marque visible de l'affection que ce Prince avoit pour les chefs de la Fronde, & du desir intérieur qu'il avoit que M. le Prince n'emportât pas la victoire sur eux. La jalousie avoit été toujours grande entre ces Princes, & pour lors elle étoit beaucoup augmentée dans l'ame du Duc d'Orléans, par l'extrême autorité que M. le Prince prenoit dans l'Etat; & comme les Frondeurs avoient du crédit auprès de lui, ils n'oublioient pas d'empoisonner son cœur, en lui parlant contre lui sur toutes les occasions qu'ils en pouvoient trouver. La Duchesse de Chevreuse, & celle de Montbason les principales personnes de ce parti, qui avoient du pouvoir sur son esprit, ne manquèrent pas de sujets, pour lui donner de l'averfion contre ses entreprises continuelles. Elles y réussirent si bien, que M. le Prince commença de s'appercevoir alors que le Duc d'Orléans l'abandonnoit, & n'alloit plus au Palais qu'à regret. Il ne se trompoit pas; car déjà le Duc d'Orléans ayant pris goût aux conseils des Frondeurs, avoit impatience de profiter à son avantage de

la disgrâce du Prince de Condé. Il lui sembla que la Cour lui donnoit une belle occasion d'être le maître de la France, c'est-à-dire, de jouir lui seul de toute la faveur, & de toutes les graces de la Régente.

D'autre côté, la Reine & son Ministre, lassés de la domination de M. le Prince, le regardoient comme l'usurpateur de l'autorité royale, & comme un Prince qui étoit à craindre par sa hauteur & par son ambition. L'affaire de Gersé, le Pont-de-l'Arche, le mariage du Duc de Richelieu, & son aversion pour le mariage de la niece du Cardinal, avoient tellement comblé la mesure, que la Reine, ni son Ministre ne pouvoient plus souffrir cette grandeur si formidable, qui, selon les apparences, pouvoit devenir dangereuse à l'Etat. Elle étoit de mauvaise augure, au moins pour le Ministre en son particulier; & par cette raison, le Cardinal Mazarin entra volontiers dans toutes les propositions de ses ennemis. Il crut que ce qu'il devoit au Roi, & ce qu'il se devoit à lui-même, l'obligeoient de mettre des bornes à la puissance de ce Prince, qui n'en vouloit plus avoir sur aucun sujet. Les Frondeurs, pour réus-

fir dans leurs desseins, rendirent l'Abbé de la Riviere suspect à la Reine, au Ministre & à son maître, selon que lui-même en avoit donné d'amples matieres; & n'oubliant rien de tout ce qui pouvoit le détruire, n'alléguerent point en sa faveur les marques qu'il avoit données d'aimer son devoir, & de ne s'en être jamais écarté sur aucun sujet qui pût être entièrement contraire au bien de l'Etat. Ce Favori, trop assuré de la chose du monde, qui, par sa nature, doit être la plus incertaine, agissoit comme s'il lui eût presque été impossible de perdre les bonnes graces de son maître, & hasardoit de lui déplaire en prenant des liaisons qui lui pouvoient être suspectes. Ses intérêts l'aveuglerent, & cette conduite fut cause que le Duc d'Orléans lui cacha toujours les hardis desseins de ceux qui le haïssoient, & qui furent donner à toutes ses actions une mauvaise explication. Ce demi-Ministre s'aperçut alors qu'il y avoit un grand refroidissement dans l'ame du Duc d'Orléans pour M. le Prince; & ne voyant point la grandeur de ce mal, ses causes, ni ses effets, bien loin de suivre les sentiments de son maî-

tre, il voulut s'y opposer. Il le fit, tant pour obliger M. le Prince, que pour détruire le pouvoir de la cabale frondeuse, dont il étoit haï. Il disoit alors à ses amis, pour se justifier de ce qu'il paroïssoit avoir des sentiments contraires & différents de ceux de Monsieur, qu'il étoit incapable de se séparer de son devoir; mais qu'il ne vouloit pas laisser arriver de la division entre ces deux Princes, parceque la Cour n'étoit pas en état de faire un grand coup, qui pût abattre la puissance de M. le Prince; qu'il craignoit que celle du Duc d'Orléans ne se trouvât annéantie sous l'éclat de l'autre, & qu'elle ne fût mal soutenue de l'autorité royale, qui paroïssoit sans force & sans vigueur; mais la vérité est, qu'il espéroit toutes les semaines sa promotion au Cardinalat. Ses desseins n'alloient qu'à temporiser pour gagner le temps où son ambition devoit être satisfaite; & comme les hommes se font toujours à eux-mêmes des excuses pour leurs fautes présentes, qu'ils réparent par des desirs vertueux pour l'avenir, il s'imaginoit sans cesse, qu'après son élévation qui le mettroit dans un état de stabilité, il travailleroit fortement à la grandeur du Duc d'Orléans, au bonheur de l'Etat, & à l'abaiss-

fement de M. le Prince. Il suivoit sa passion, & agissoit selon que tous les hommes ont presque accoutumé de le faire, qui, en croyant se sauver, travaillent souvent à leur perte. Les choses qui se passoient, & qu'on lui cachoit soigneusement, alloient anéantir en lui toute son ambition, par la fin de son crédit & de sa faveur, & il auroit été heureux, si, par un sage détrompement de toutes ces choses, il eût appris à connoître ce qu'elles sont en effet.

Pour bien admirer le changement que nous allons voir, il faut se souvenir du siège de Paris, & de la guerre fomentée par le Coadjuteur & le Duc de Beaufort; qu'alors M. le Prince avoit été l'appui du Ministre, celui seul, qui, à son égard, ne balançoit jamais, & qui, dans cette occasion, avoit marché le plus droit à maintenir sa fortune penchante, & au soutien de l'autorité royale. Il faut se souvenir, qu'après avoir gagné quatre batailles contre les étrangers, il avoit acquis la haine publique, & toute la famille en particulier, pour cette querelle royale dont il s'étoit fait le défenseur. Il ne faut pas oublier que Madame de Chevreuse étant en Flandres, avoit été d'intelligence avec les Frondeurs

que Laigue avoit été traiter avec l'Espagnol, par le moyen de cette Princesse; que le Duc de Beaufort avoit été mis à la Bastille, en partie à la suscitation de feu M. le Prince, & que Madame de Montbason avoit été exilée pour avoir été l'ennemie de Madame la Princesse, qui, mere d'un fils aussi puissant que l'étoit alors le Duc d'Enguien, avoit fièrement bravé ses ennemis, & n'avoit rien oublié pour satisfaire sa vengeance.

La Duchesse d'Aiguillon qui eut part à ce conseil, étoit aussi dans un poste qui mérite d'être remarqué. Dans le commencement de la Régence, elle avoit à peine sauvé le Havre; & ce fut un grand bonheur pour elle d'avoir échappé les effets de la haine, que vraisemblablement la Reine devoit avoir contr'elle. Le feu Prince de Condé, & M. le Prince son fils, l'avoient fort tourmentée en lui suscitant des procès sur la succession du jeune Duc de Brezé, frere de Madame la Princesse la fille; mais enfin les choses venant à changer, comme ennemie de M. le Prince, elle eut part à sa prison; & comme habile, elle trouva le moyen d'entrer dans cette intrigue par la voie du Duc d'Orléans. Voici comme elle y réussit.

Le Duc d'Orléans, comme je l'ai déjà dit, avoit tendrement aimé Soyon, Fille d'honneur de Madame. Cette fille, touchée de dévotion, ou de quelque chagrin, s'étoit jettée dans le grand couvent des Carmélites, à dessein de se faire Religieuse. Monsieur, ne pouvant souffrir son absence, se servit de l'autorité royale, de celle du Parlement & de la sienne propre, & des conseils de toutes les amies de Soyon, pour l'en faire sortir. Celle dont il reçut le plus de secours, fut Madame d'Aiguillon, toute-puissante sur le Pere Léon, Confesseur de Soyon, Carme, qui avoit pour le moins autant d'ambition que de piété. Elle s'y appliqua avec autant de force, qu'enfin elle trouva le moyen de rassurer la conscience de cette fille, & de la faire revenir à la Cour, avec espérance de devenir bientôt Dame d'Atour de Madame, afin de pouvoir rester dans le monde sans se marier. Il faut demeurer d'accord qu'elle y a vécu avec tant de piété & de vertu, & qu'elle a montré si nettement le vouloir mépriser, que l'on doit plutôt estimer son retour, qu'y trouver à redire. Madame d'Aiguillon, pour tirer quelque avantage de sa négociation, persuada au Duc d'Orléans,

que l'Abbé de la Riviere, jaloux de la faveur de Mademoiselle de Soyon, l'avoit par ses intrigues pressée de se faire Religieuse. Elle n'en avoit, à ce que j'ai oui dire, nulle marque véritable; mais comme elle vouloit la perte du Prince de Condé, qu'elle croyoit l'Abbé affectionné à ses intérêts, & ami de la nouvelle Duchesse de Richelieu, qu'elle avoit sujet de haïr, elle crut qu'il étoit nécessaire de lui faire perdre les bonnes grâces de son maître. Il est à présumer qu'elle a pu savoir des choses sur ce sujet que j'ai ignorées, & qu'elle pouvoit sans scrupule l'accuser de cette passion, qui, vraisemblablement, devoit être dans son ame. Comme cette Dame, par sa science ou par ses soupçons, fût facilement portée à croire que ce favori avoit été susceptible d'une grande jalousie, le Duc d'Orléans en fut de même aisément persuadé; & sans beaucoup examiner si ce qu'on lui disoit étoit vrai, il le crut à cause des autres doutes qu'il commençoit d'avoir contre lui. Il s'imagina du moins que l'Abbé de la Riviere avoit souhaité que Mademoiselle de Soyon fût demeurée aux Carmélites; & cette pensée étant reçue par une ame déjà mal disposée,

fut capable de le détruire auprès de lui. Ce fut par-là que les Frondeurs, qui haïssent l'Abbé de la Riviere, se lièrent à Madame d'Aiguillon : & ce fut la voie qu'elle prit pour entrer dans le secret de cette grande négociation. Elle lui fut confiée par les Frondeurs & le Ministre, qui tous étoient résolus de perdre la Riviere. Elle avoit les clefs de la Citadelle du Havre, qui, par la fidélité de Bar, lui étoient demeurées, malgré son neveu le Duc de Richelieu, & malgré les diligences de M. le Prince; si bien que le Ministre la trouvant propre à bien des choses, tant pour la sûreté qu'on devoit prendre dans sa haine, que par l'opinion qu'il avoit de sa capacité, il ne fit point difficulté de lui parler de ce projet. Ce fut donc le Coadjuteur, Madame de Chevreuse, Madame d'Aiguillon, le Marquis de Noirmoutier & Laigue, qui traitèrent cette affaire avec la Reine, le Duc d'Orléans & le Ministre. Le Duc de Beaufort n'en fut rien, parce que la cabale Frondeuse crut qu'il le droit à Madame de Montbason; & cette Dame n'étoit pas assez estimée de toute la troupe, pour la rendre maîtresse de leur sort.

Ce dessein de faire arrêter M. le Prince plut au Ministre, non-seulement pour se voir délivré d'un Prince du Sang qui le méprisoit, mais encore parce qu'il crut qu'il alloit être le maître de la France. Il voyoit une des cabales détruite par la perte de leur chef; l'autre qui sembloit se donner à lui, ne lui faisoit plus de peur; & par la disgrâce de l'Abbé de la Riviere, il espéroit qu'à l'avenir, il auroit le même crédit auprès du Duc d'Orléans, que jusqu'alors il avoit eu auprès de la Reine, & qu'ainsi sa domination seroit entiere & assurée.

Les Frondeurs avoient d'autres pensées. Ils entroient en apparence dans les intérêts du Ministre; mais n'ayant plus ce redoutable Prince pour ennemi, ils s'imaginoient que le Cardinal, foible & haï, n'oseroit leur rien refuser, & qu'il leur seroit tout-à-fait soumis; que le Duc d'Orléans n'ayant plus la Riviere, le Coadjuteur leur ami le gouverneroit, pour lequel il montroit avoir de l'inclination & de l'estime; que ce Prince étant conduit par eux, se rendroit le maître de la Cour; & que par lui leur puissance s'établiroit sur tous, d'une maniere stable & permanente. Mada-

me de Chevreuse se vit en état alors de faire revivre les anciens desirs qu'elle avoit conçus au commencement de la Régence, de gouverner la Reine; & son espérance fut d'autant mieux fondée, qu'elle & sa cabale prétendoient à l'avenir la posséder par force, & par conséquent avec plus de sûreté.

La Cour, intérieurement en cet état, prend la résolution d'exécuter promptement son dessein, & d'arrêter M. le Prince, le Prince de Conti & le Duc de Longueville, afin que les deux derniers ne pussent, par une guerre civile, secourir le premier. J'ai oui dire depuis à la Reine, parlant de la prison de ce Prince, qu'étant un jour au Conseil avec le Duc d'Orléans & son Ministre, elle & eux s'étoient écriés, que ce seroit un beau coup à faire que d'arrêter M. le Prince; qu'après y avoir bien pensé, la chose leur parut nécessaire & faisable; qu'ensuite, par les événements & le temps, elle leur avoit paru facile, & qu'ils l'avoient enfin exécutée sans nulle peine. Quand la Reine, pour la seconde fois, parla de cette affaire au Duc d'Orléans, elle le conjura tout de nouveau de ne point confier ce secret à la Rivière. Cette priere étoit par-

ticuliérement fondée, sur ce que dans le dernier accommodement du Prince de Condé avec le Cardinal, dont l'Abbé fut le négociateur, M. le Prince desira qu'il lui donnât sa parole, que le Duc d'Orléans ne consentiroit jamais à sa prison, au cas qu'on vînt à y penser, sans qu'il l'en avertît, & souhaita que le Duc d'Orléans, en sa présence, l'assurât de la même chose. Il crut que la Reine n'auroit jamais ce dessein, sans que le Duc d'Orléans y eût part, & qu'étant en sûreté du côté de ce Prince & de son Favori, il n'avoit rien à craindre. L'Abbé de la Riviere, qui ne voulut pas lui donner sa parole sur une chose de cette conséquence, sans la participation de la Cour, prit celle de la Reine & de son Ministre, avant que de s'engager au Prince de Condé, & ensuite lui donna cette sûreté en présence même de son maître. La Reine & le Cardinal la donnerent de bon cœur pour avoir la paix; car alors ils ne pensoient pas encore à se servir contre lui des remedes extrêmes; mais le temps les ayant persuadés que l'usage en étoit utile à l'Etat, l'Abbé de la Riviere, qui n'étoit coupable en cela que par trop d'empressement à servir M. le Prince, fut la

victime offerte pour tous les acteurs, en faveur de ce grand dessein. La défiance que la Reine eut de lui, fut cause de sa perte : ce fut un rideau qu'on tira devant les yeux du Duc d'Orléans, qui lui fit voir des crimes en la personne de celui qu'il avoit aimé, qu'il crut être obligé de punir. Il est à croire néanmoins que ce Favori se seroit accommodé de cette aventure, qui l'auroit délivré de la crainte éternelle du Prince de Conti, qui, selon son caprice, pouvoit toujours lui ôter la nomination de son Chapeau ; mais son innocence lui fut inutile, à cause de ses fautes apparentes.

Celui dont la liberté étoit menacée paroissoit embarrassé. Le public étoit attentif à voir comment il décideroit sa querelle, & de quelle maniere elle passeroit au Parlement. Ce Prince sentoît que ses intérêts n'étoient pas soutenus : il fulminoit contre les Frondeurs, & publioit hautement, que s'il n'en tiroit raison par la justice, il se la feroit lui-même, & le plus fortement qu'il lui seroit possible. Il se plaignoit du Duc d'Orléans qui l'abandonnoit, disant à ses amis, qu'il faisoit le malade quand il le prioit d'aller au Parlement ; & l'Abbé de la Riviere, inutile-

ment occupé du desir de la paix, travailloit à la maintenir entre ces deux Princes, comme à la plus importante affaire de l'Etat.

Le seizieme Janvier, Martineau, ce prisonnier qu'on avoit arrêté en Bassè-Normandie, arriva à Paris. Le Prince de Condé redoubla ses sollicitations, & on députa deux Conseillers pour examiner ce prisonnier. La Fronde, devenue plus puissante, on ordonna que, sans délai, le prisonnier examiné, on jugeroit l'affaire du Duc de Beaufort & du Coadjuteur séparément de celle de la Boullaille, ainsi qu'il a été déjà dit, & sans aucun retardement. Comme le Prince de Condé apperçut le crédit de ses ennemis, il en témoigna de grands ressentiments; & un de ses domestiques, personne de qualité, me conta que son chagrin alors l'empêcha de dormir plusieurs nuits, qu'il se promenoit souvent dans sa chambre, & qu'il passoit beaucoup d'heures à écrire & à consulter ses affaires; mais pendant qu'il menaçait ses ennemis, qu'il prie ses amis, & qu'il se plaint d'un petit mal, de plus grands malheurs étoient prêts de tomber sur sa tête, pour lui montrer que tous les hommes, de quelque condition qu'ils soient, ne peuvent jamais être entièrement heu-

reux. Quoique sa mauvaise fortune ait toujours été environnée de gloire, & que sa prison même ait été suivie d'un bonheur éclatant, on peut dire néanmoins qu'il perdit avec la liberté une grandeur & une puissance, qui, jusqu'à ce jour, avoient été accompagnées de toute la félicité qui se pouvoit souhaiter dans la vie d'un grand Prince. Dieu se plaît d'ordinaire dans le temps de la prospérité, de nous faire voir la fragilité des biens passagers: enfin, les mesures furent prises pour exécuter ce qui devoit changer tant de choses. Le Duc de Longueville étoit malade à Chaillot: il avoit montré assez d'aversion pour venir chez le Roi, à cause de certains avis qu'il avoit reçus; mais ayant promis de se trouver au Conseil pour une affaire du Marquis de Beuvron, dont on devoit parler, la Reine délibéra de prendre cette occasion pour exécuter son dessein. Elle fit semblant de se trouver mal, & cette feinte indisposition lui donna le prétexte de faire fermer ses portes, de peur du bruit. Le Conseil amenoit une grande foule de monde au Palais-Royal, & cette action demandoit la sûreté, & par conséquent la solitude. Cette raison obligea la Reine d'ordonner au Capitaine de ses Gardes, de ne laisser entrer personne

que ceux qui devoient tenir le Conseil ; le Duc d'Orléans n'y vint point, pour ne pas être le témoin oculaire du malheur de ce Prince, qui vivoit en sûreté sur sa parole.

La Reine se mit sur son lit, disant qu'elle avoit mal à la tête, & je lui ai oui dire depuis, qu'elle eut besoin de s'y mettre pour cacher le trouble de son ame, qui fut grand quand elle sentit que l'heure du Conseil approchoit. Madame la Princesse, qui avoit le privilege de la voir quand même elle ne voyoit personne, vint la visiter à cette même heure ; ce qui augmenta beaucoup l'émotion de la Reine ; car elle avoit de la bonne volonté pour elle, & savoit qu'elle n'avoit nulle part dans la conduite de M. le Prince. Dans cette occasion, elle se souvint, avec beaucoup de regret & de compassion, à ce qu'elle m'a fait l'honneur de me dire, que Madame la Princesse avoit toujours reçu ses caresses avec une reconnoissance qui approchoit de l'idolâtrie, & qu'elle ne méritoit pas qu'elle la privât de joie le reste de sa vie. Cette mere infortunée, bien ignorante de son malheur, s'assit au chevet du lit de la Reine, & lui fit mille questions sur sa maladie, qui toutes procédoient d'une véritable inquiétude ; car la Reine

étoit toujours si saine, qu'il étoit difficile de ne se pas étonner quand elle se plaignoit : mais toutes ses paroles furent de nouvelles matieres de douleur à celle qui avoit plus de santé que de repos, & autant de volonté de lui faire du bien, que de nécessité de lui faire du mal.

Le matin de ce jour, le Prince de Condé alla voir le Cardinal, qu'il trouva occupé à parler à Priolo, domestique du Duc de Longueville, à qui le Cardinal dit mille douceurs pour son maître, le priant de se trouver après-midi au Conseil. M. le Prince entrant dans la chambre du Ministre, lui dit de continuer son discours : puis s'approchant du feu, il trouva de Lionne, Secrétaire du Cardinal, qui écrivoit sur une petite table certains ordres nécessaires pour l'exécution de l'affaire du jour. De Lionne les cacha soigneusement sous le tapis, faisant ensuite la meilleure mine qu'il lui fut possible. Cette visite finie, le Prince de Condé alla dîner chez Madame sa mere. Elle avoit eu quelque avis ou quelque pressentiment de sa disgrâce ; si bien qu'après le dîner, ayant tiré à part Messieurs ses enfants, elle dit au Prince de Condé de prendre garde à lui, & qu'assurément la Cour ne lui étoit point favorable.

M. le Prince lui répondit que la Reine l'avoit encore assuré depuis peu de son amitié, que le Cardinal vivoit fort bien avec lui, mais que sans doute le mal venoit de la Riviere qui le trahissoit, & qui faisoit pencher son maître du côté des Frondeurs. Puis il dit au Prince de Conti son frere, qu'il vouloit ce jour même en sa présence le gourmander comme il le méritoit. Le Prince de Marillac, par un esprit de pénétration & d'habileté, avoit souvent jugé que les affaires alloient mal pour leur parti; & dans cette pensée, il leur recommandoit toujours de ne se trouver jamais tous trois au Conseil; mais l'ordre de Dieu étoit qu'ils ne profiteroient point de ses avis. Le Prince de Condé fut le premier qui alla chez la Reine, & les deux autres le suivirent bientôt après. Il y trouva Madame sa mere, & demeura quelque temps dans la ruelle du lit de la Reine, en simple conversation. Comme il avoit beaucoup d'affaires & beaucoup de chagrin dans l'esprit, après quelques discours communs, il quitta la Reine, & laissa Madame la Princesse auprès d'elle. Ce fut la dernière fois qu'il l'avit, & le dernier moment qui les sépara pour jamais. Le Prince de Condé passa dans le petit cabinet, d'où l'on entre par

un autre en forme de passage, dans une galerie, où d'ordinaire se tenoit le Con-  
teil. De ce petit passage, on alloit aussi  
dans l'appartement du Cardinal. M. le  
Prince y voulut aller; mais il le rencontra  
dans ce même lieu, qui venoit chez la  
Reine. Ils s'arrêterent en cet endroit, & ce  
Prince parla long-temps des affaires qui le  
touchoient alors le plus sensiblement. Il  
lui témoigna de sentir infiniment la pro-  
tection que le Parlement donnoit à ses en-  
nemis, & le refroidissement qu'il recon-  
noissoit pour lui dans l'esprit du Duc d'Or-  
léans. Il vint ensuite à se plaindre de l'Ab-  
bé de la Riviere, qu'il soupçonnoit de  
favoriser auprès de son maître le parti de  
la Fronde. Il dit au Cardinal, qu'il auroit  
infiniment souhaité de lui parler en sa pré-  
sence; & sachant qu'il étoit chez le Ma-  
récchal de Villeroy, Gouverneur du Roi,  
qui étoit malade, ils l'envoyerent cher-  
cher. L'Abbé de la Riviere, apprenant que  
de telles personnes le demandoient, se  
hâta de venir; mais il trouva pour entrer  
chez la Reine, de si grandes difficultés à  
la porte de la salle de ses Gardes, qu'il eut  
peur que cette sévérité ne le regardât; car  
sans rien savoir de particulier, il voyoit  
les choses brouillées, & ne se sentoît pas  
si bien avec son maître qu'à l'ordinaire.

Comminges, alors Lieutenant des Gardes de la Reine, qui avoit reçu l'ordre, conjointement avec Guitaut son oncle, pour cet emprisonnement, voyant que ses Gardes ne vouloient point laisser passer, selon l'ordre donné, les Gentilshommes qui suivoient la Riviere, eut peur que leur exacte obéissance ne lui donnât quelque soupçon. Il lui en fit des excuses, & commanda de le laisser entrer, lui & ses gens. Cette douceur le rassura; & comme il fut arrivé, M. le Prince & le Ministre fermerent la porte sur eux. Alors le Prince de Condé commença fortement à se plaindre de lui, lui disant qu'il le trahissoit auprès de son maître; qu'il voyoit trop qu'il étoit abandonné, & qu'il l'en accusoit entièrement. Il lui dit qu'il se devoit souvenir de toutes les promesses que le Duc d'Orléans, & lui en son particulier, lui avoient faites; que cependant ses ennemis avoient plus de protection que lui; mais qu'il se feroit justice à lui-même, & sauroit se venger de ceux qui lui manquoient en cette occasion. En parlant de toutes ces choses, il se mit à crier si haut, que la Reine, qui étoit attentive à tout ce qui se passoit, eut quelque légère crainte de ce bruit, s'imaginant que peut-être M. le Prince se plaignoit d'un plus grand mal.

Pendant que ces trois personnes s'entretenoient avec chaleur, le Comte de Servien arriva, qui avoit le secret de la grande affaire de la Cour; car il étoit considéré du Cardinal : mais comme il voulut entrer, ils le repousserent, en le renvoyant comme un importun, & continuerent leurs discours, jusqu'à ce que le Duc de Longueville arriva. Alors M. le Prince pria le Cardinal & l'Abbé de la Riviere, de cesser de parler de cette affaire devant lui. Ce Prince n'avoit pas approuvé que le Prince de Condé eût entrepris cette accusation contre le Coadjuteur, qui étoit en quelque façon de ses amis : il lui avoit dit qu'il ne le vouloit point abandonner, qu'il n'eût vu clairement son crime; & ce partage ambigu avoit déplu à M. le Prince. Leur conversation ayant été interrompue pour quelques moments, ils s'occupèrent à parler des choses communes, & peu après le Prince de Conti arriva. Le Ministre voyant alors ces trois personnes en état de subir la loi du Souverain, manda à la Reine en leur présence que tout étoit prêt, & qu'elle pouvoit venir au Conseil; ce qui vouloit dire qu'elle pouvoit donner le dernier commandement. La Reine aussi-tôt donna congé à Madame la Princesse, disant qu'elle

alloit au Conseil; & ce fut aussi la dernière fois qu'elle la vit. Madame la Princesse, malgré ses soupçons, sortit sans aucune pensée du mal qui, dans ce moment, lui devoit arriver, & la Reine manda aux Princes qui l'attendoient, qu'ils pouvoient toujours passer dans la galerie & qu'elle alloit les trouver.

Le Prince de Condé passa le premier, le Prince de Conti, son frere, après; ensuite le Duc de Longueville, & le reste des Ministres. M. le Prince, en attendant la Reine, s'amusa à parler au Comte d'Avaux, d'affaires de finances, & disputa contre lui sur quelque article qui regardoit les intérêts d'un de ses amis. Le Cardinal, qui étoit resté dans ce petit passage, voyant les Princes entrés dans la galerie, au lieu de les suivre, prit l'Abbé de la Riviere par la main, & lui dit tout bas : *Repassez dans ma chambre, j'ai quelque chose de conséquence à vous dire.* Ils s'en allerent ensemble : le premier entièrement occupé de son dessein, & le second, comme lui-même me l'a conté, fort en peine de ne savoir que penser de cette retraite si extraordinaire, qui paroissoit lui annoncer quelque grand événement.

La Reine, d'autre côté, ayant quitté son lit, où elle s'étoit tenue toute habillée,

lée, donna l'ordre nécessaire à Guitaut, Capitaine de ses Gardes. Elle prit le Roi, à qui jusqu'alors elle n'avoit rien dit de cette résolution, & s'enferma avec lui dans son Oratoire. Comme elle n'étoit pas conduite à cette action par aucun sentiment de vengeance, elle fit mettre ce jeune Monarque à genoux, lui apprit ce qui se devoit exécuter en cet instant, & lui ordonna de prier Dieu avec elle, afin de lui recommander le succès de cette entreprise, dont elle attendoit la fin avec beaucoup d'émotion & de battement de cœur. Au-lieu de la Reine qu'on attendoit au Conseil, Guitaut entra dans la galerie, M. le Prince qui s'amusoit à causer, comme je l'ai déjà dit; car toutes ces choses se firent en un même temps, voyant Guitaut qu'il aimoit, venir à lui, crut qu'il avoit quelque grace à lui demander. Il s'avança vers lui dans cette pensée; & lui demanda ce qu'il desiroit. Guitaut lui répondit tout bas : *Monsieur, ce que je vous veux, c'est que j'ai ordre de vous arrêter, vous, Monsieur le Prince de Conti votre frere, & Monsieur de Longueville.* Monsieur le Prince lui répondit brusquement : *Moi ! Monsieur Guitaut, vous m'arrêtez.* Puis ayant un peu rêvé : *Au nom de Dieu,* dit-il, *retournez à la*

Reine, & dites-lui que je la supplie que je lui puisse parler. Guitaut lui dit, que cela sans doute ne serviroit de rien; mais que pour le satisfaire, il s'y en alloit. Comme le Prince s'étoit écarté des autres pour parler à Guitaut, & que Guitaut lui avoit parlé bas, personne de la compagnie n'avoit entendu prononcer cet arrêt contre la liberté de ces trois personnes, si bien que Guitaut le quittant pour aller parler à la Reine selon son desir, M. le Prince revint à eux, avec le visage un peu ému, & leur dit à tous : *Messieurs, la Reine me fait arrêter; & se tournant vers le Prince de Conti & le Duc de Longueville, il leur dit: Et vous aussi, mon frere, & vous aussi, M. de Longueville.* Continuant son discours, il s'adressa à toute la compagnie, & leur dit à tous : *J'avoue que cela m'étonne, moi qui ai toujours si bien servi le Roi, & qui croyoit être si assuré de l'amitié de M. le Cardinal.* Puis se tournant vers le Chancelier, il le pria tout de nouveau d'aller trouver la Reine, pour la prier de sa part qu'il pût lui parler, & pria aussi le Comte de Servien d'aller chez le Cardinal lui dire la même chose.

Le Chancelier partit pour aller trouver la Reine; mais il ne revint point : & Servien, qui s'en alla chez le Cardinal, en

fit autant. Cependant, Guitaut revint, qui lui dit de la part de la Reine, qu'elle ne le pouvoit voir, & qu'il avoit ordre d'exécuter ses volontés. Alors le Prince de Condé lui répondit d'un ton de voix tout-à-fait paisible : *Hé bien, je le veux, obéissons ; mais où nous allez-vous mener ? Je vous prie que ce soit dans un lieu chaud.* Guitaut lui répondit, qu'il avoit ordre de le mener au Bois de Vincennes. M. le Prince lui dit : *Hé bien, allons.* En ce même temps, il voulut s'avancer vers le bout de la galerie, où est une porte qui alloit à l'appartement du Cardinal, croyant sans doute pouvoir sortir par-là ; mais comme il voulut l'ouvrir, Guitaut lui dit : *Monsieur : vous ne pouvez sortir par cette porte ; car Comminges y est avec douze Gardes,* Alors il se tourna vers la compagnie sans nulle marque de chagrin, ayant le visage serein & tranquille, & en les saluant tous, leur dit adieu, les priant de se souvenir de lui, de vouloir témoigner dans les occasions, comme gens de bien qu'ils étoient, combien il avoit été bon serviteur du Roi, ayant toujours vécu comme tel, & qu'il étoit leur serviteur à tous. Puis s'adressant au Comte de Brienne, Secrétaire d'Etat, il l'embrassa, & lui dit : *Pour vous, vous*

*êtes mon parent.* Dans ce même temps, Guitaut fit entrer Comminges son neveu, & les douze Gardes, par la porte du bout de la galerie où ils étoient attendant l'ordre. Il les fit passer pour lui ouvrir la petite porte qui donne au jardin, afin d'y pouvoir descendre par un petit escalier dérobé, par où il falloit les mener. M. le Prince, voyant qu'il falloit suivre cette escorte, avant que d'entrer dans l'escalier, s'adressa à Comminges, & lui dit : *Comminges, vous êtes homme d'honneur & Gentilhomme. N'ai-je rien à craindre ?* Puis il lui remit devant les yeux en un moment toutes les choses qu'il avoit faites pour lui, & l'amitié qu'il avoit pour le petit Guitaut son cousin, \* & tout ce qu'il put enfin pour lui faire penser qu'il en devoit avoir quelque reconnoissance. Ce fut Comminges qui me conta peu de jours après toutes ces particularités, s'étonnant de la présence d'esprit de ce Prince, & avec quelle promptitude il l'avoit fait souvenir de la manière dont il l'avoit traité en toutes occasions. Comminges, ayant donc vu par les choses qu'il lui dit qu'il craignoit quelque dessein contre sa vie, lui répondit qu'il étoit homme de bien, & Gentil-

\* Ce petit Guitaut étoit au service de M. le Prince.

homme, & que sur sa parole, il devoit s'assurer qu'il n'y avoit rien à craindre pour lui, & qu'il n'avoit nul commandement que celui de le mener au bois de Vincennes. Sur cette assurance, il le suivit, sans plus témoigner aucune inquiétude, & sans dire même aucune parole contre ses ennemis. Le Prince de Conti ne parla point du tout : il demeura toujours assis sur le petit lit de repos qui étoit dans la galerie, sans montrer ni peur ni chagrin, & se laissa conduire sans nulle résistance là où on voulut le mener. Le Duc de Longueville, qui avoit mal à une jambe, & qui ne trouvoit pas agréable de s'en servir en cette occasion, alloit lentement & mal volontiers. Guitaut fut obligé de commander à deux Gardes de lui aider à marcher; & comme dans l'âge avancé les esprits ayant moins de chaleur, les maux que l'on souffre abattent sans doute davantage, Guitaut me dit ce même jour, qu'il avoit trouvé ce dernier accablé de tristesse, & qu'on voyoit dans son visage qu'il avoit regardé cette disgrâce comme un malheur qui le meneroit au tombeau.

Monsieur le Prince, marchant le premier, arriva plutôt que les autres à la porte du jardin qui donne dans la rue, par où il devoit sortir. Il fallut attendre les deux

Princes qui le suivoient pour faire ouvrir la porte, afin d'entrer dans un carrosse qui les attendoit, & qui les devoit mener au bois de Vincennes. Dans cette inter-  
valle de repos, M. le Prince demanda à Guitaut s'il comprenoit la raison de cette aventure, & lui dit qu'il s'étonnoit infiniment, qu'il eût voulu prendre cette commission, vu qu'il savoit bien qu'il l'aimoit. Guitaut lui répondit, qu'il le supplioit de considérer ce que les hommes attachés à leurs maîtres & au service du Roi, étoient obligés de faire quand il s'agissoit de leur obéir. Il lui témoigna le regret qu'il avoit d'avoir été contraint par son devoir de faire ce qu'il faisoit. Ce Prince parut satisfait de ces sentiments. Les deux autres prisonniers arriverent, comme ils parloient ensemble; & Guitaut alors ouvrant la porte, le carrosse se trouva tout prêt pour les recevoir, avec Comminges & quelques Gardes. On les fit sortir par la porte de Richelieu, pour ne point traverser Paris avec cette proie; ce qui les obligea de prendre un grand tour & par de fort mauvais chemins.

Mioffens, avec la Compagnie des Gardes du Roi, étoit posté au Marché aux chevaux, près de cette porte de Richelieu. Il avoit eu ordre du Ministre de

s'y trouver, pour défendre contre le Duc de Beaufort, certains prisonniers qu'on vouloit prendre; & le Cardinal, pour lui ôter la connoissance de la vérité, lui fit quasi comprendre qu'il auroit à se battre contre ce Prince Frondeur. Miossens accepta cette entreprise, comme brave & de grand cœur, mais avec quelque chagrin, ne voyant pas clairement, ni ce qu'il avoit à faire, ni ce qu'on vouloit de lui. La Salle, son Lieutenant, lui donna quelque lumiere de ce dessein; & dans la colere qu'il eut de voir que le Ministre n'avoit point eu de confiance en lui, il m'a dit qu'il chercha soigneusement Flamarin, un de ses amis, afin d'en avertir par lui le Prince de Condé. Il crut n'être point obligé de garder un secret qu'on ne lui avoit point confié; mais n'ayant point trouvé son ami, il fut contraint de se taire jusqu'au moment que le Prince de Condé fut arrêté: & alors étant allé au Palais-Royal, pour être instruit pleinement, on lui apprit quelle étoit l'affaire dont on lui avoit parlé avec obscurité. M. le Prince lui avoit signé cet ordre, croyant travailler pour lui-même, & que ces prisonniers qu'on vouloit prendre étoient les complices de ses ennemis; mais sa croyance se trouva différente en ses fins, & ses yeux

propres lui apprirent quels étoient ces prisonniers que Mioffens devoit conduire.

Comme la route par où on vouloit conduire les Princes étoit détournée & difficile, le carrosse versa dans un mauvais pas. Aussi-tôt qu'il fut à terre, M. le Prince, dont la belle taille, l'agilité & l'adresse étoient incomparables, se trouva hors du carrosse, & au milieu de la campagne, plus vite qu'un oiseau qui seroit échappé de sa cage; & déjà prenant un faux-fuyant, il s'éloignoit de ses Gardes. Mioffens, qui le vit, mit pied à terre, & se mit à courir après lui. Il l'arrêta sur le bord d'un fossé, où il vouloit se jeter. Le Prince de Condé lui dit, (à ce que le même Mioffens m'a conté:) *Ne craignez point, Mioffens, je ne prétends pas me sauver: mais véritablement, si vous vouliez, voyez ce que vous pouvez faire.* Sur quoi il lui répondit qu'il le supplioit très-humblement de ne lui point demander une chose qu'il ne pouvoit faire comme homme d'honneur, & l'assura qu'il étoit fâché d'être obligé à cette fidélité, mais qu'il falloit obéir au Roi & à la Reine. On peut remarquer par cette réponse quelle est la différence du procédé d'un honnête homme, quand on se confie en lui, ou qu'on le traite de suspect, puisque ce Mioffens avoit eu le

dessein de sauver ce Prince, lorsqu'il n'avoit point encore eu les ordres du Roi avec évidence. Je ne fais s'il disoit vrai, quand il dit toutes ces choses; car il eût été presque en tout estimable par les belles qualités qui étoient en lui, s'il eût eu autant de vertus chrétiennes que de morales, & si, en respectant la vérité dans l'Evangile, il eût haï le mensonge & la vanité dans ses discours. M. le Prince étant donc arrêté par Mioffens, il fallut attendre que le carrosse fût relevé. Alors Comminges & les Gardes se mirent en état de prendre soin de sa personne, & de celle des deux autres Princes. Quand ils furent remontés, Comminges commanda au cocher d'aller le plus vite qu'il lui seroit possible. M. le Prince, l'entendant parler, lui dit en s'éclatant de rire : *Ne craignez rien, Comminges, personne ne doit venir à mon secours; car je vous assure que je n'ai pris aucune précaution contre ce voyage.* Peu après, il lui demanda ce qu'il pensoit du sujet de sa prison, y ajoutant que pour lui il ne le devinoit pas. Comminges, qui avoit de l'esprit & qui avoit beaucoup lu, lui reparti qu'il n'en savoit rien; mais qu'il devoit croire que son plus grand crime étoit pareil à celui de Germanicus, qui devint suspect à l'Empereur Tibere, pour valoir

*trop, pour être trop aimé, & pour être trop grand.* Cette réponse le fit rêver quelques moments; puis il s'écria: *A l'heure qu'il est, Monsieur est bien content de m'avoir joué ce tour, & son traître de favori* (voulant parler de l'Abbé de la Riviere) *a sans doute tramé toute cette affaire.* En entrant au bois de Vincennes, il parut un peu touché, & dit à Miossens, qui, au bas du donjon, prit congé de lui, qu'il le prioit d'assurer la Reine qu'il étoit son très-humble serviteur. Quand ils furent arrivés dans la chambre qu'ils devoient occuper, ils n'y trouverent point de lit pour les coucher. Ils furent contraints tous trois, pour se divertir, de jouer aux cartes. Ils passerent toute la nuit dans cette occupation, & Comminges m'a dit que ce fut avec gaieté & beaucoup de repos d'esprit. Le Prince de Condé, raillant le Prince Conti & le Duc de Longueville, leur dit mille choses agréables; ce qui témoignoit assez la fermeté de son courage; & que s'il avoit paru ému, & s'il avoit tant de fois inutilement demandé à voir la Reine & le Ministre, la vivacité de son esprit & la force de ses passions, y avoient plus de part que sa foiblesse. M. le Prince ajouta à l'occupation, outre le jeu, une grande dispute qu'il eut avec Com-

minges, touchant l'Astrologie : & j'ai oui dire à ce même Comminges, qui demeurera huit jours auprès de lui, qu'il n'avoit jamais passé de si bonnes heures que celles qu'il eut dans sa conversation; & que s'il eût pu n'être pas touché de compassion de son malheur, & qu'il eût été capable de cette sévérité, qu'il faut avoir pour garder des personnes de cette conséquence, il auroit souhaité demeurer avec lui tout le temps de sa prison. Quand, au bout de peu de jours, il fut contraint de le quitter, il me dit qu'il avoit pleuré en se séparant de lui, & que M. le Prince en l'embrassant, avoit aussi eu les larmes aux yeux. Il est certain néanmoins que le Prince ni le Gentilhomme n'étoient pas tous deux accusés d'être susceptibles d'une grande tendresse.

J'ai laissé la Reine dans son Oratoire, qui ne voulut point écouter les prières du Prince de Condé. Comme elle fut qu'ils étoient tous descendus, & montés en carrosse, elle demeura encore quelque temps dans cette tranquillité, afin de laisser achever de conduire les prisonniers. J'ai aussi laissé le Cardinal Mazarin, passant dans sa chambre, & avec lui l'Abbé de la Rivière. Il lui dit, quand il y fut, qu'il l'avoit emmené avec lui au-lieu d'entrer au Con-

feil, parce que la Reine faisoit arrêter M. le Prince, le Prince de Conti & le Duc de Longueville. L'Abbé de la Riviere fut d'abord si étonné de cette nouvelle, que ne la pouvant croire, il la traita de fabuleuse, & y répondit assez long-temps comme à une raillerie, jurant qu'il étoit impossible que cela fût; jusques là que l'un & l'autre en vinrent au point d'en rire de toutes leurs forces. Le premier rioit de ce que la chose étoit véritable, & l'autre de ce qu'il la croyoit fausse. Enfin, l'Abbé de la Riviere, voyant entrer le Comte de Servien, qui vint dire en sa présence au Cardinal, que M. le Prince demandoit à lui parler, & Miossens venir recevoir le dernier ordre de la bouche du Ministre, alors l'Abbé de la Riviere ne douta plus de la vérité de l'histoire; & s'adressant au Cardinal, bien changé de sa premiere gaieté, il lui dit qu'il étoit étonné qu'il lui eût caché cette affaire, qu'il se voyoit perdu, & qu'il n'avoit pas mérité de la Reine, ni de lui, ce mauvais traitement. Le Cardinal se justifia autant qu'il lui fut possible, lui disant que la raison qui l'avoit obligé à lui celer ce dessein, étoit à cause de l'engagement qu'il avoit avec M. le Prince, lui ayant donné parole de la part de son maître, le Duc d'Orléans,

qu'il ne souffriroit point qu'on le mît en prison. L'Abbé de la Riviere n'étant point satisfait de cette raison, & voulant effacer dans l'esprit du Ministre l'opinion qu'il auroit sauvé le Prince de Condé de ce péril, s'employa de tout son pouvoir pour lui prouver qu'il auroit trouvé le biais pour manquer à la parole qu'il avoit donnée à M. le Prince, tant à cause que la volonté absolue de son maître devoit être la regle de la sienne, que pour les nouveaux manquements du Prince envers la Reine, qui lui en auroient donné assez de prétextes. Il l'assura de plus, que lui ôter le Prince de Conti étoit lui faire le plus grand bien du monde. Il lui dit qu'il ne pouvoit douter de cette vérité, & qu'ainsi il voyoit clairement, qu'il l'avoit voulu perdre. Le Cardinal ne sachant que lui répondre, le prit par la main, & le mena chez la Reine qu'ils trouverent encore enfermée dans son Oratoire. Cette Princesse étoit préparée à ce qu'elle devoit lui dire. Elle le fit entrer dans le lieu où elle étoit; & fermant la porte sur eux, elle lui fit des excuses de ce qu'elle venoit de faire contre lui, & l'assura qu'elle lui conserveroit le chapeau de Cardinal, & le racommoderoit avec son maître. Ce n'étoit pas le dessein de la Reine, & moins

encore celui du Ministre, qui ne vouloit point souffrir, dans le poste où alloit être le Duc d'Orléans, un favori auprès de sa personne, qui, voulant être Cardinal, auroit été son égal en dignité, & peut-être plus puissant que lui. L'autorité royale étant affoiblie, il auroit eu lieu de craindre, que venant à perdre cet esprit pacifique qu'il avoit eu jusqu'alors, il ne lui donnât des affaires. Mais comme les plus habiles se trompent souvent en leurs raisonnemens, peu après le Cardinal connut qu'il avoit mal pris ses mesures; car il rencontra véritablement dans les Frondeurs ce qu'il avoit apprehendé dans la personne de celui-là. Après cette douce conversation, l'Abbé s'en alla trouver son maître au Luxembourg, plein de trouble, d'espérance & de crainte. Il trouva que le Duc d'Orléans étoit ravi du bon succès de cette aventure, & fort embarrassé avec lui. Il s'approcha de ce Prince, lui reprocha la défiance qu'il avoit eue de lui, & tâcha de lui prouver qu'il avoit eu tort de le soupçonner d'infidélité; mais sur toutes ces paroles, ce Prince fut sans cœur & sans oreilles. Les finesses du Ministre, l'affaire de Mademoiselle de Soyon, l'intrigue de la Duchesse d'Aiguillon, & toute la Fronde qu'il avoit méprisée pour

M. le Prince & pour Madame de Longueville, avoient donné de si rudes assauts à la bonne volonté que le Duc d'Orléans avoit eue pour lui, qu'enfin sa perte étoit résolue. Il n'en falloit pas moins pour ruiner la fortune de ce favori; elle avoit paru fortement établie; & peu d'hommes en ce temps-là soumis à la faveur des Cardinaux de Richelieu & de Mazarin, ont eu plus de bonheur & de puissance. Le Duc d'Orléans étant donc changé pour lui, il l'abandonna à ses ennemis, & leur promit qu'il l'éloigneroit d'auprès de lui. La colere que M. le Prince avoit eue contre lui un moment avant sa prison ne lui servit de rien. Le Duc d'Orléans demeura toujours persuadé que son chapeau lui avoit renversé la raison, & que cet intérêt l'avoit fait manquer à son service, & à ce qu'il lui devoit; ce que, selon les apparences, il avoit eu quelque sujet de croire. Quand la Reine fut que les Princes étoient en chemin, & presque en sûreté, elle envoya aussi-tôt après M. de la Vrilliere, Secrétaire d'Etat, mander à Madame de Longueville, de la part du Roi & de la sienne, de la venir trouver au Palais-Royal, où le dessein étoit de l'arrêter. On ne la trouva pas chez elle, & ses gens lui allerent apprendre son mal-

heur chez la Princesse Palatine où elle étoit. Cette nouvelle la fit évanouir, à ce que m'a dit depuis la même Princesse Palatine, & jamais personne n'a paru plus touchée qu'elle le fut alors. Elle alla aussitôt après à l'hôtel de Condé, pour y voir Madame la Princesse sa mere, à qui elle cria en entrant dans sa chambre: *Ha, Madame! mes freres...* Madame la Princesse ignoroit encore la destinée de ses enfants. Le Comte de Brienne étoit venu la trouver par le commandement de la Reine, pour lui apprendre leur malheur; mais il n'avoit encore osé lui donner ce coup mortel. Cette Princesse alors entendant ainsi crier Madame sa fille, surprise d'étonnement, lui répondit: *Hélas! qu'y a-t-il? Mes fils, mes enfants, sont-ils morts? & qu'en a-t-on fait?* Le Comte de Brienne s'étant approché d'elle, lui dit que non; mais que la Reine les avoit fait arrêter, & qu'il étoit venu de sa part pour l'en avertir. Il lui ordonna en même-temps de la part du Roi, d'aller en l'une de ses terres, & d'emmener avec elle sa belle-fille, & le Duc d'Enguien son petit-fils.

La Vrilliere, qui étoit allé chercher Madame de Longueville pour lui porter le commandement d'aller trouver la Rei-

ne au Palais-Royal, ne l'ayant point rencontrée chez elle, la vint chercher à l'hôtel de Condé. Elle répondit à cette ambassade, qu'elle alloit demander avis à Madame sa mere de ce qu'elle feroit; & ces deux Princesses, dans cet entretien, souffrirent ensemble tout ce que la douleur a coutume de faire sentir en de semblables occasions. Madame de Longueville, prenant conseil de Madame sa mere, jugea que la Reine ne la vouloit voir que pour l'arrêter. Elle fit semblant de vouloir obéir; & voyant qu'il n'étoit pas temps de s'amuser à pleurer, au-lieu d'aller trouver la Reine, elle pria la Princesse Palatine, sa meilleure amie, de la mener hors de l'hôtel de Condé, pour aviser avec elle ce qu'elle avoit à faire. La Princesse Palatine la prit aussi-tôt dans son carrosse, & la mena dans une petite maison du fauxbourg Saint-Germain, d'où elle envoya chercher Mademoiselle de Longueville sa belle-fille, afin de la mener avec elle. Ses amis la vinrent trouver en ce lieu. Le Prince de Marillac & son beau-frere le Marquis de Silleri, lui offrirent de la suivre & de la servir dans cette occasion; ce qu'elle accepta volontiers, comme le seul secours qui lui restoit. Elle se mit dans le carrosse de son amie,

qui l'assura de la servir fidèlement pendant sa disgrâce ; ce qu'elle effectua depuis avec beaucoup d'habileté & de courage. Madame de Longueville partit à l'heure même, marchant toute la nuit à dessein de gagner promptement la Normandie. Elle y arriva le lendemain, aussi lassée qu'elle étoit affligée ; & pour comble de désolation, elle n'y fut pas favorablement reçue. Ses enfants demeurèrent auprès de Madame la Princesse sa mere, qui, n'ayant pas eu de part à ses intrigues, en eut une toute entière aux malheurs que lui causa son ambition, & à ceux qu'elle avoit procurés à toute sa famille.

Une demi-heure après que le Prince de Condé fut arrêté, Chavigny, qui étoit dans ses intérêts, ignorant encore cette nouvelle, alla visiter Madame du Pleffis-Guénégauc, qui venoit de la savoir par un laquais que son mari lui avoit envoyé ; car étant Secrétaire d'Etat, il avoit été au Conseil un des témoins de cet emprisonnement. Cette Dame étoit fille du feu Maréchal de Praslin. Sa naissance lui donnoit pour parents beaucoup de personnes de grande qualité, & son mérite lui donnoit aussi beaucoup d'amis. La Reine, qui ne la connoissoit pas particulièrement, ne la traitoit pas avec les distinctions que ses

bonnes qualités pouvoient mériter : & son cœur, rempli de ce noble orgueil, qui paroît légitime à la raison humaine, lui faisoit desirer de se faire à elle-même & chez elle une espece de domination qui la put consoler de ces privations ; car elle ne les pouvoit souffrir sans peine quand elle étoit à la Cour. Par toutes ces raisons, elle recevoit beaucoup de visites, & il y avoit peu de secrets dans le Cabinet qui lui fussent cachés. Elle étoit naturellement susceptible de beaucoup de haine & de beaucoup d'amitié : sa tendresse pour ses amis l'obligeoit de prendre part à leurs intérêts ; & elle se trouvoit, sans y penser & sans consulter la raison, presque toujours opposée à tout ce qui leur étoit contraire. Ceux qui haïssoient le Ministre, rencontroient en elle de la fidélité, de la lumiere, & beaucoup d'animosité contre lui, quoique peut-être ce fût injustement, & plus par fantaisie que par aucun sujet apparent qu'elle eût de se plaindre de lui. Comme ils la croyoient capable de secret, & aussi propre à les conseiller dans leurs affaires qu'à les consoler dans leurs chagrins, ils alloient enfin décharger dans son ame les inquiétudes que le commerce du monde fait sentir à ceux qui l'aiment le plus. Par ses propres sentiments, elle pre-

noit part à l'emportement des autres, & ce mélange la rendoit trop sensible à tout ce qui, à cet égard, pouvoit lui plaire ou lui déplaire. Outre ces qualités bonnes & mauvaises, elle avoit une vertu sans tache; elle étoit assez aimable de sa personne; & parmi un sérieux capable des plus grandes choses, elle avoit une gaieté extrême, qui, par le plaisir de la société, faisoit rencontrer dans sa conversation beaucoup de biens ensemble. Cette Dame, telle que je la représente, étoit chèrement aimée de Chavigny; il n'avoit rien de caché pour elle, & l'étroite liaison qu'il avoit prise avec M. le Prince contre le Ministre lui étoit connue. Quand elle le vit, ne doutant pas de la peine que lui causeroit sa prison, elle lui en parla en le plaignant. Chavigny, qui ne la savoit point encore, apprenant cette nouvelle, fut saisi d'une vive douleur: elle le surprit & l'étonna; & après avoir rêvé quelques moments, il leva les yeux au ciel; & frappant des mains l'une contre l'autre, il dit: *Voilà un grand malheur pour M. le Prince & pour ses amis; mais il faut avouer le vrai, le Cardinal a bien fait: sans cela il étoit perdu.* Ces paroles cachoient sans doute beaucoup de mystères; & vu l'état des choses, on peut dire que

le Ministre en cette occasion n'avoit pas été mal habile, & qu'il méritoit un favorable succès de sa hardiesse.

La Reine, ayant appris que les Princes étoient arrivés, & qu'ils étoient environnés des grosses murailles du donjon du bois de Vincennes, fit ouvrir les portes du Palais-Royal, afin d'y laisser entrer tout le monde. Cette nouvelle ayant été divulguée, la foule fut grande chez la Reine. Les Frondeurs avoient si bien frondé, qu'ils avoient mis leurs ennemis hors de combat, & ils se hâterent de venir jouir de leur victoire dans un lieu où, peu auparavant, ils étoient haïs & traités d'ennemis. Les curieux ne manquèrent pas d'y venir aussi, pour savoir les causes & les particularités de ce grand événement. Ceux-mêmes qui plaignoient les Princes accoururent de même, les uns pour faire bonne mine, & pour ne se point rendre suspects, les autres pour apprendre quelles en seroient les suites, & pour former déjà des projets pour l'avenir.

J'étois au coin de mon feu quand j'appris cette nouvelle; & le Marquis de Villequier, Capitaine des Gardes-du-Corps, qui depuis a été Duc & Maréchal de France, étoit avec moi. Il fut surpris du malheur du Prince de Condé. Il étoit assez

de ses amis, & se disoit son serviteur; mais comme les moindres intérêts des hommes les touchent beaucoup plus sensiblement que les grandes infortunes qui arrivent à ceux qu'ils aiment, au-lieu de sentir la disgrâce de ce grand Prince, par l'amitié qu'il avoit pour lui, il s'écria & me dit : *Cette exécution m'appartenoit : je devois l'arrêter. Je suis perdu; car on n'a pas eu de confiance en moi.* Je lui répondis qu'il devoit s'affliger de cette défiance, à laquelle n'ayant pas donné lieu, il devoit se consoler de n'avoir pas mis un ami en prison. Il en demeura d'accord avec moi, par la honte qu'il eut de son emportement, & s'en alla chez la Reine plein de douleur & de furie. Il en fit de grandes plaintes au Ministre, & peut-être qu'il les redoubla soigneusement, afin d'effacer par sa sensibilité une tache qu'il craignoit d'avoir sur le front, d'être partisan du Prince de Condé, qui n'auroit pas été fort agréable en la personne d'un Capitaine des Gardes-du-Corps : mais elle n'y étoit pas en effet; car il étoit incapable de manquer à son devoir. Aussitôt que Villequier m'eut quitté, je m'en allai chez la Reine en qualité de curieuse, ne prenant part à cette aventure qu'autant qu'elle étoit utile à son servi-

ce. En entrant dans sa chambre, je fus surprise de voir tant de visages nouveaux ; tous les ennemis de notre Ministre, la remplissoient entièrement. Ils tenoient chacun leurs épées à la main, mais dans le fourreau, jurant qu'ils étoient bons serviteurs du Roi, & qu'ils alloient être les défenseurs de la Reine & la force de l'Etat. Je trouvai leur orgueil ridicule, & leurs fanfaronnades un peu trop fortes ; & comme il y avoit d'honnêtes gens dans cette cabale qui étoient de mes amis, je leur dis ma pensée, & je les fis demeurer d'accord, que j'avois raison de me moquer d'eux. Ensuite de cela, je me mis à parler avec quelques sages & modérés. Ils trouverent que la prison de Monsieur le Prince étoit sans doute une action vigoureuse & hardie, qui vraisemblablement devoit faire du bien à la France, & devoit même calmer les passions trop violentes de cet illustre prisonnier ; mais comme les corps infirmes, & dont les mauvaises humeurs se sont trop ébranlées, ne peuvent souffrir les médecines, sans une trop grande émotion, ils jugerent ce même jour, que la Cour étant agitée de toutes les factions qui, depuis long-temps, altéroient son repos, il étoit à craindre qu'elle ne pût profiter de ce remede. Par cette

action, le Cardinal Mazarin montra clairement qu'il n'étoit pas si foible, qu'il ne fît des actions de grande force quand il lui plaisoit ; & un de ceux qui avoient traité cette affaire avec lui \* me dit alors, que quand il lui avoit proposé d'arrêter M. le Prince, il n'avoit pas hésité un moment à s'y résoudre. Il est certain néanmoins, qu'il avoit montré tant de crainte de lui déplaire, & avoit vécu avec lui avec tant de soumission, qu'il l'avoit lui-même par cette voie convié d'en abuser. M. le Prince, de son naturel, n'étoit pas si redoutable dans le Cabinet qu'à la guerre ; & pour peu qu'il eût rencontré de fermeté dans l'ame du Ministre, ceux qui le connoissoient à fond, disoient qu'il auroit été doux & traitable, & que ses derniers emportemens ne procédoient que du mépris où il s'imaginoit que le Cardinal étoit tombé, & des flatteries de ses Courtisans, qui, en lui parlant du Ministre, l'appelloient toujours son esclave.

Il y eut ce même jour des personnes qui avoient été dans les intérêts de M. le Prince, qui me dirent, parlant des causes

\* Laigue fut le premier qui proposa au Ministre d'arrêter M. le Prince, & ce fut lui qui m'en parla.

ses de sa prison, que, de l'aven du Ministre, il avoit promis pendant la guerre le Pont-de-l'Arche au Duc de Longueville, afin de l'attirer par cet espoir au parti du Roi, & qu'à la paix cette promesse avoit été confirmée entr'eux. Ils y ajoutoient qu'il y avoit eu, avant la guerre, une négociation secreete entre le Cardinal Mazarin & le Duc de Longueville, par où le Ministre avoit fait espérer à ce Prince le Havre-de-Grace, moyennant qu'il fit en sorte avec le Prince de Condé, son beau-frere, que Mademoiselle d'Alais, fille du Duc d'Angoulême, sa cousine germaine, épousât son neveu Mancini; que le Cardinal, pour lui pouvoir donner des qualités qui le pussent rendre digne mari d'une Princesse qui portoit le nom de Valois, comme petite-fille d'un bâtard de Charles IX, & niece de Madame la Princesse, avoit proposé de lui donner la Souveraineté de Charleville, & l'Amirauté; mais que le Prince de Condé ne voulant point manquer de parole au Duc de Joyeuse, frere du Duc de Guise, à qui il avoit promis Mademoiselle d'Alais, rompit ce traité, & ne voulut point en entendre parler, d'autant plus volontiers, qu'il souhaitoit cette Souveraineté pour lui-même.

M. le Prince, dans la suite des temps, se servit de ces mêmes choses pour dire qu'il n'étoit pas criminel d'avoir voulu que le Havre fût entre les mains du Duc de Richelieu son ami, puisque le Ministre l'avoit fait espérer au Duc de Longueville son beau-frere, par la seule considération de la grandeur de sa Maison : & quand M. le Prince se fâcha du mariage du Duc de Mercœur, le Cardinal disoit de même, qu'il avoit premièrement recherché de s'allier avec lui par le mariage de son neveu avec sa parente, & qu'il l'avoit refusé.

Les serviteurs & les amis des Princes les voyant arrêtés, se sauverent dans les Places où ils commandoient avec le plus de diligence qu'il leur fût possible. Le Duc de Bouillon & le Vicomte de Turenne, furent les premiers à prendre la fuite. On les manqua seulement de quelques moments, eux & le Prince de Marillac. Selon la résolution de la Reine, ils devoient avoir la même destinée; mais ils furent avertis de bonne heure. Le Vicomte de Turenne se retira à Stenay, qui appartenoit au Prince de Condé, & le Président Perault, Intendant de sa Maison & de ses affaires, fut mené ensuite au bois de Vincennes.

Le soir de ce jour si célèbre, la Reine se montrant à toute la Cour, parla du Prince de Condé avec une grande modération. Elle dit à tous qu'elle étoit fâchée d'avoir été forcée, pour le repos de l'Etat, de le faire arrêter, vu son mérite, sa naissance & ses services; mais que les intérêts du Roi l'avoient emporté par-dessus ces considérations. Elle reçut froidement Madame de Montbason, qui vint lui faire ses compliments avec l'emportement qu'on a d'ordinaire pour ce qui plaît. La Reine lui dit qu'elle n'étoit pas capable de sentir de la joie d'une chose de cette nature; qu'elle l'avoit crue nécessaire, mais qu'elle ne la trouvoit nullement délectable, & qu'elle se seroit estimée heureuse, si M. le Prince eût bien voulu ne l'y pas obliger. Cette réponse me parut procéder d'une ame vraiment royale: l'équité m'obligea d'en avoir de la joie. Je m'approchai de cette Princesse; & après l'avoir louée tout bas de cette humanité, je pris la liberté de lui baiser la main, comme pour l'en remercier. En mon particulier, je n'avois nul attachement à cet illustre prisonnier. J'avoue néanmoins que la destinée d'un si grand homme me fit pitié, & j'eus dépit de voir ses ennemis triompher de son malheur. A

l'égard de la Reine, ils étoient mille fois plus coupables que lui, & n'avoient eu de leur côté que du bonheur, & de favorables conjonctures qui les avoient sauvés. Enfin, cette journée finit par un entretien d'une heure que Laigue eut avec la Reine. Elle étoit dans son lit quand il lui parla, & ce fut lui qui, à minuit, lui ferma son rideau. Ce grand amateur de choses nouvelles, étoit hardi à les proposer, ferme à les soutenir, & fort habile à les persuader; mais tout ce que la Reine fut obligée de faire en faveur de ces nouveaux & mauvais serviteurs, ne l'empêcha pas de parler de M. le Prince avec l'estime qu'elle lui devoit; & sa sagesse fut cause que cette cabale fut obligée de mettre les premiers jours des bornes à leur joie. Leur modération ne dura guere. Quelque temps après, sans que la Reine y contribuât en son particulier, la prison des Princes devint le sujet de la joie & de la gaieté des Courtisans; & chacun croyant se rendre agréable par cette voie, tâchoit d'en témoigner de la satisfaction.

La nuit suivante, le Duc de Beaufort, par l'avis du Duc d'Orléans, fut à cheval dans les rues pour se montrer au peuple, & pour rassurer quelques petites gens qui disoient qu'on les trompoit, & que sans

doute c'étoit leur bon Prince qu'on avoit mis en prison. Les feux de joie furent grands dans Paris pour la prison du Prince de Condé; car le peuple le haïssoit, à cause de l'opposition qu'il avoit toujours eue contre leur protecteur le Duc de Beaufort. Ce favori du peuple se voyant alors en état de pouvoir profiter des faveurs de la Cour, se voulut raccommo-der avec le Ministre. Il lui envoya faire un compliment, & voulut même, pour lui montrer plus de soumission, envoyer prendre ordre de lui, pour la marche dangereuse qu'il fit cette nuit dans les rues.

Le lendemain, avant que la Reine fut éveillée, son grand cabinet & son appartement tout entier, étoient si pleins de monde, qu'à peine y pouvoit-on passer. Aussi-tôt qu'elle le fut, le Duc d'Orléans la vint voir. Ils furent quelque temps à parler ensemble, elle étant encore dans son lit; & il fut aisé aux spectateurs de deviner le sujet de leur conversation. J'avois oui dire le soir auparavant, que l'Abbé de la Riviere étoit mal dans ses affaires, & qu'il n'avoit point su le secret de cette aventure. Je m'approchai de lui pour savoir ce qui en étoit. Il me répondit, qu'il étoit vrai qu'il n'avoit eu nulle connoissance de cet emprisonne-

ment. Comment ! lui dis-je, vous êtes donc perdu ? N'en doutez pas, me dit-il, mon maître ne me parle plus, & le pied me glisse, & je ne laisse pas d'être tranquille. Il me quitta pour suivre le Duc d'Orléans chez le Cardinal Mazarin, qui conservoit avec lui toutes les apparences d'un grande amitié. Aussi-tôt que la Reine fut levée, elle reçut les compliments de toutes les personnes de qualité, qui l'assurèrent de leur fidélité, & quelques parents des prisonniers furent du nombre.

La Reine envoya ordre en Catalogne, à Dom Joseph Marguerite, & à de Marca, Intendant de Justice en ce pays, pour arrêter Marcin, qui commandoit l'armée. Il étoit créature du Prince de Condé, & avoit eu cet emploi par lui ; ce qui fut ponctuellement exécuté. Le Parlement & les autres Cours Souveraines furent mandées. La Reine leur fit part des raisons qui l'avoient obligée de s'assurer de la personne de M. le Prince, du Prince de Conti & du Duc de Longueville ; & leur en ayant dit les causes, toutes ces Compagnies en parurent satisfaites.

Madame la Princesse envoya supplier la Reine de lui permettre de demeurer

encore un jour chez elle, & un dans les grandes Carmélites; ce qu'elle lui accorda volontiers. Pendant ces deux jours, tout ce qu'il y avoit de personnes de qualité à Paris la furent visiter, pour lui témoigner la part qu'ils prenoient à sa douleur. Cette Princesse étoit en son particulier dans une grande considération. Elle lui venoit en partie par elle-même. Ses enfants ne lui faisoient guere de part de leurs desseins, ni de leur autorité, mais celle qu'ils avoient augmentoit la sienne.

Le Commandeur de Jars fut la voir avec les autres. Il étoit de la cabale de Château-neuf, contraire à la Maison de Condé; mais Madame la Princesse le croyant homme d'honneur, l'embrassa, & pleura amèrement avec lui. Elle lui dit ensuite: *Commandeur, vous avez toujours été de mes amis: vous voyez l'état où je suis: vous puis-je faire une priere! Oui, Madame, lui dit-il; & pourvu que cela soit en mon pouvoir, il n'y a rien qu'un homme de bien puisse faire, que je ne le fasse avec joie pour votre service. Mon pauvre fils, le Prince de Conti, lui dit cette Princesse affligée, est infirme, délicat & incommodé: il souffrira beaucoup de n'avoir point son valet-de-*

*chambre qui est propre à le servir. Je vous prie, faites en sorte avec la Reine qu'elle commande qu'on le lui envoie, & avec cela je serai en quelque façon soulagée.* Le Commandeur de Jars, ayant un vrai cœur de Gentilhomme, partit d'auprès d'elle à dessein de lui rendre ce petit service; & dans le même moment, il alla faire cette supplication à la Reine. Il lui conta les mêmes choses que lui avoit dit Madame la Princesse; ce qui fut reçu de la Reine avec bonté; si bien que le même jour, le valet-de-chambre fut envoyé au bois de Vincennes, pour le soulagement du Prince de Conti, que Madame sa mere aimoit alors avec de grandes tendresses.

Le Duc de Beaufort & le Coadjuteur n'avoient point encore vu le Roi & la Reine, à cause qu'ils étoient accusés d'un crime, & qu'il falloit suivre l'ordre de leur justification. Ils allerent ce jour vingt-unieme du mois au Palais, pour y être lavés de toutes leurs taches. Il est aisé de juger qu'ils en revinrent revêtus de la robe d'innocence, & qu'ils y allerent sans nulle inquiétude d'être condamnés, quoique pût dire alors le nouveau prisonnier Martineau.

Le lendemain, les Frondeurs, remplis

de gloire apparente ou véritable, & satisfaits de leur destinée, allerent au Palais-Royal saluer leurs Majestés, & le Duc d'Orléans les présenta. Ils furent reçus selon le temps, c'est-à-dire, comme des personnes à qui toutes choses arrivoient plutôt selon leurs souhaits que selon leurs services. L'Abbé de la Riviere ne leur ressembloit pas : sa faveur étoit mourante, & son courage la soutenoit encore pour quelques jours seulement. Il ne se trouva point à cette présentation, mais il arriva chez la Reine peu de temps après. Je lui demandai en quel état étoient ses affaires. Il me dit en riant, *qu'il étoit foible, & qu'il vivoit de régime.* Il disoit vrai ; mais malgré son régime, sa maladie ne laissoit pas d'empirer : le Ministre commençoit de montrer le peu de volonté qu'il avoit de lui tenir sa parole ; & par conséquent, sa faveur étoit menacée d'une prompte fin. La Reine, en ma présence, ne laissa pas de lui demander aussi : *Comment il étoit avec Monsieur ?* Et lui comme si c'eût été un jeu, lui répondit en raillant, que son maître ne le regardoit plus, & que n'ayant plus de nourriture, il falloit périr d'inanition.

Cet Abbé voyant qu'il étoit perdu, jugea qu'il falloit finir de bonne grace. Il

voulut encore parler au Duc d'Orléans, pour tâcher de se justifier à lui; mais ce Prince évita son entretien, & ne voulut jamais l'écouter. Quand il connut clairement que son malheur n'avoit point de remede, & que son maître n'avoit plus d'oreilles pour lui, il lui fit demander par son ami le Marquis de Termes, la permission d'aller passer quinze jours à sa maison de Petit-Bourg. Cette grace lui fut accordée avec facilité, & même avec apparence de quelque prolongation. Il donna ce même soir à souper à beaucoup de ses amis, & montra tant de gaieté, que plusieurs crurent qu'il étoit raccommodé. Le lendemain il partit à six heures du matin, sans montrer ni trouble, ni chagrin. Il perdit en même-temps la faveur, le chapeau, & l'espérance qu'il avoit eu qu'au défaut du chapeau, il pourroit être Archevêque de Reims; mais en résignant à un autre l'espérance d'être Cardinal, il sembla aussi perdre son ambition, & en vouloir laisser les inquiétudes à son successeur. Il fut trahi dans la maison du Duc d'Orléans, de ceux qu'il avoit obligés, & qui lui devoient leur fortune, & suivi seulement de quelques-uns qui ne lui devoient rien; ce qui arrive quasi toujours à ceux qui se sont vus en

état d'obliger. Il rendit à ces derniers ce qu'il avoit reçu des autres : ils en furent mal payés. Les grands biens qui lui restèrent auroient pu néanmoins lui donner beaucoup de facilité pour en user mieux ; mais il étoit homme, & ressembloit fort aux hommes ordinaires.

Quelque temps après, le Duc d'Orléans lui envoya commander d'aller en une de ses Abbayes, puis ensuite à Aurillac dans le fond de l'Auvergne, avec commandement de rendre les sceaux de l'Ordre, qu'il avoit achetés du Garde-des-Sceaux de Châteauneuf trois cents mille livres. Il ne fit pas toujours bonne mine à son malheur : il souffrit avec peu de patience & beaucoup de chagrin tous ces maux ; mais ayant de l'esprit, il parut d'abord avoir du courage & de la fermeté de soutenir sa disgrâce, dont il reçut les plus grands coups d'une manière estimable. Il joua fort bien le premier acte de la comédie ; le reste ne mérite aucune louange : nulle vertu ne subsiste, si elle n'est fondée sur la piété.

Boutteville (le 23 Janvier) avec quelques autres, sous prétexte de l'affaire qui étoit arrivée autrefois au jardin de Renard, firent appeller le Duc de Beaufort pour se battre, qui n'en voulut rien faire,

non pas manque de cœur, car certainement il étoit brave. Il avoit quelque chose de grand dans l'ame; mais il ne voulut pas s'embarasser dans ces querelles particulières, qui lui avoient donné des affaires. Il crut qu'il valoit mieux vivre pour jouir des fruits des pénibles intrigues où il s'étoit trouvé. Les Princes ont souvent affecté d'éviter les combats avec les particuliers, & celui-là suivit volontiers cette maxime. Sur la fin du mois, on eut nouvelle que le Vicomte de Turenne avoit déjà pris la qualité de Lieutenant-Général de l'armée du Roi pour la liberté des Princes; la Reine ayant depuis congédié les troupes que les Princes commandoient, beaucoup de celles-là furent trouver le Vicomte de Turenne à Stenay, & se rallierent, à ce qui fut dit à la Reine, environ jusqu'au nombre de trois mille hommes. On résolut aussi-tôt d'envoyer le Duc de Vendôme avec une armée en Champagne pour s'opposer à cet ennemi, avec les provisions du Gouvernement de Bourgogne, qui étoit au Prince de Condé.

La Reine, de son côté, se résolut d'aller en Normandie, pour s'assurer de cette Province, de toutes les Places qui y sont, qu'elle ne jugea pas devoir laisser sous la

domination de Madame de Longueville. Le Parlement de Rouen & beaucoup de personnes de qualité eussent eu assez de disposition pour faire du bruit en faveur de cette Princesse frondeuse; mais le Marquis de Beuvron, ancien ami du Duc de Longueville, quoique peut-être malgré lui, se résolut de faire son devoir; & lui ayant montré clairement qu'il ne la pouvoit servir, lui fit connoître qu'elle n'en devoit pas attendre grand secours. Madame de Longueville, se voyant mal reçue, résolut de s'en aller à Dieppe, à dessein de chercher en ce lieu quelque soulagement. Beaucoup de Gentilshommes du Pays la furent visiter; ils lui menerent quelques soldats, & d'autres lui offrirent & lui prêterent de l'argent. Le Prince de Marsillac l'avoit déjà quittée pour aller en Touraine à son Gouvernement, travailler à former un parti en ce Pays où il étoit puissant, par ses amis & par son crédit. Il ne resta auprès d'elle de personnes importantes & de qualité, que Saint-Ibal, Traci & Baviere, avec un certain Saint-André, fort habile pour les fortifications. Il y eut aussi quelques Provinciaux de conséquence qui ne l'abandonnerent pas. Elle eut dessein de se tenir dans

cette Place tant qu'il lui seroit possible ; & si le Roi l'en chassoit , de se mettre dans un vaisseau , & d'aller chercher dans les Pays étrangers , à l'exemple de Madame de Chevreuse , le refuge que les malheureux y trouvent toujours.

Montigny, Gouverneur de Dieppe & homme de bien , en recevant Madame de Longueville, ne laissa pas d'envoyer assurer la Reine de sa fidélité. Le Marquis de Beuvron en avoit fait autant. En cela il étoit louable. Tous deux avoient de grandes obligations au Duc de Longueville ; & dans une pareille conduite , ils eurent peut-être des sentiments différens. Madame de Longueville avoit tenté d'aller au Havre ; mais le Duc de Richelieu ne put la recevoir , à cause qu'il n'en étoit pas tout-à-fait le maître : les principaux Officiers étoient tous à Madame d'Aiguillon , qui devoit haïr un neveu rebelle & ingrat ; si bien que Madame de Longueville , qui avoit fait avoir ce Gouvernement à son amie , dans le dessein d'en profiter pour elle-même , eut le déplaisir de voir que ce mariage , en partie , étoit cause de ses maux , & qu'elle n'en put pas même recevoir le moindre soulagement dans sa disgrâce.

La Reine, suivant sa résolution, partit de Paris le premier Février, & arriva à Rouen le troisieme du mois. Avant que de partir, elle envoya arrêter la Duchesse de Bouillon, qui fut si habile, qu'à la vue même de celui qui l'arrêta, elle fit sauver ses enfants mâles, & les envoya en lieu de sûreté. Cette Dame à été illustre par l'amour qu'elle a eu pour son mari, par celui que son mari a eu pour elle, par sa beauté, & par la part que la fortune lui a donnée aux événements de la Cour. Elle accoucha le même jour qu'elle fut arrêtée; mais sans nulle incommodité à l'égard de sa personne. Elle reçut par l'ordre de la Reine tous les secours, qui en cet état lui étoient nécessaires. Dans toutes les occasions d'une sévérité forcée, telle que les Rois sont obligés d'en avoir, la Reine ne manquoit quasi jamais de donner aux malheureux tous les adoucissements que la raison d'Etat lui pouvoit permettre.

Le Cardinal demeura quelques jours à Paris pour donner ordre à toutes ses affaires.

Madame de Soyon, devenue Dame d'atour de Madame, par l'éloignement de l'Abbé de la Riviere, se lia entièrement

au Ministre. Ceux de cette cabale qui ré-  
gnoit alors auprès du Duc d'Orléans, dont  
étoit Razé & Belloy, Enseigne de ses Gar-  
des, firent venir Goulas, Secrétaire des  
commandemens du Duc d'Orléans, que  
l'Abbé de la Riviere tenoit injustement  
éloigné de son maître. Il étoit son enne-  
mi, & par cette raison il croyoit de-  
voir lui nuire; mais cette conduite n'étoit  
ni louable ni légitime, quoiqu'elle soit  
souvent usitée & profitable. Tous ensen-  
ble promirent au Ministre une entière fi-  
délité, & en tirèrent alors de petites com-  
modités, & de grandes promesses pour  
l'avenir. L'intention du Cardinal étoit de  
se servir de ces petits favoris, qu'il pou-  
voit payer de peu de choses, & em-  
pêcher par eux que le Duc d'Orléans  
ne se livrât aux Frondeurs. Toutes ses  
précautions ne lui servirent de rien : il  
connut bien vîte qu'ils alloient à l'usur-  
pation de la faveur, & déjà il commen-  
çoit de méditer les moyens de les hu-  
milier & de les perdre à leur tour. Ils  
vouloient être de tous les Conseils : ils  
ne le quittoient plus, & prétendoient or-  
donner de la conduite de l'Etat. Le Car-  
dinal Mazarin n'étoit pas libéral de son  
pouvoir ni de ses honorables emplois :

il les aimoit trop pour en faire part à d'autres. Il faisoit lui-même toutes les dépêches des affaires étrangères ; lui seul exerçoit presque toutes les grandes charges de la Cour. Il est à croire que des compagnons, si nouvellement de ses amis, lui étoient suspects ; mais il falloit faire bonne mine ; il n'étoit pas temps de montrer encore ce qu'il avoit dans le cœur. Il fut donc forcé de laisser Madame de Chevreuse auprès du Duc d'Orléans avec peu de sûreté sur la conduite de ce Prince, & d'abandonner à toute la Fronde, le Parlement, la cabale des Princes, & Paris tout entier. Pour gage de leur fidélité frondeuse, il fit suivre au voyage le Marquis de Noirmoutier, grand Frondeur, afin d'avoir par lui commerce avec les autres, & s'en alla ensuite rejoindre la Reine, pour travailler à chasser de Dieppe la Duchesse de Longueville.

Le Comte d'Harcourt, qui avoit eu les provisions du Gouvernement de Normandie, commandoit l'armée du Roi qui étoit foible. Sa personne royale ne fut pas suivie à son ordinaire : il n'avoit que quarante Gardes, trente Chevaux-légers & trente Gendarmes. Il avoit peu d'argent & peu de troupes ; mais l'autorité de la puissance

légitime, égale souvent la force des plus gros bataillons. Le Roi & la Reine furent reçus à Rouen avec de grandes marques de joie, telles que le méritoit un jeune Roi dont la beauté & l'innocence devoit plaire à ces peuples. Ils ne l'avoient jamais vu non plus que la Reine, qui ayant voyagé par toute la France, n'avoit point encore été dans cette grande & importante Ville. Le septieme du mois, Chamboy, qui commandoit dans le Pont-de-l'Arche, & qui avoit ordre de Madame de Longueville de rendre la Place à la premiere sommation du Roi, la remit aussi-tôt, moyennant deux mille pistoles qu'il demanda pour les fraix de la garnison.

La Reine, en arrivant à Rouen, vint le Marquis de Beuvron du vieux Palais; car encore qu'il eût presque chassé de Rouen Madame de Longueville, on ne voulut pas néanmoins se fier à un homme dont la conduite étoit incertaine, & qui n'agissoit par aucun motif que par celui de la crainte, & par l'inclination qu'il avoit d'être toujours pour celui dont les affaires alloient le mieux. Elle y mit en sa place un Capitaine du régiment des Gardes, nommé Fourille,

pour y commander seulement par commission.

La Reine manda au Duc de Richelieu de la venir trouver. L'Abbé de Richelieu vint à la Cour assurer Leurs Majestés des bonnes intentions de son frere, & de Madame de Richelieu sa belle-sœur. Cette Dame vouloit faire confirmer son mariage par le Roi & la Reine. Elle y travailla par ses négociations avec le Ministre, qui à la fin se laissa persuader par elle. Il lui fit dire que si elle & son mari demeuroient fidèlement attachés à leur devoir, la Reine lui donneroit le tabouret, & qu'elle seroit traitée comme Duchesse de Richelieu; ce qui s'exécuta quelques jours après.

La Croisette, qui commandoit dans Caen, avec cinquante mille livres de rente que le Duc de Longueville son maître lui avoit données, envoya aussi-tôt assurer Leurs Majestés de sa fidélité, & reçut dans la Ville & le Château un Exempt pour y commander en sa place.

Mademoiselle de Longueville quitta Madame sa belle-mere, & avec la permission de la Reine, elle s'en alla à Colommiers pour y passer les premiers mois de la prison du Duc de Longueville son

pere. Elle avoit beaucoup d'esprit & de mérite. Sa vertu & la tranquillité de sa vie, la mirent à couvert des orages de la Cour ; & quoique cette Princesse ait porté le nom de Frondeuse, la Reine, qui savoit le peu de liaison qui étoit entr'elle & Madame sa belle-mere, trouva qu'il étoit juste de la laisser en repos pour de ses plus grands plaisirs, qui étoient renfermés dans les livres & dans l'aise d'une innocente paresse. Par toutes ces raisons, sa retraite fut estimée de tous, & lui fut à elle fort commode. Le desir de savoir & la solitude conviennent à la tristesse, quand l'on est assez sage pour sentir tout ce que l'on doit sentir. La Reine envoya commander à Madame de Longueville de quitter Dieppe, & d'aller aussi à Colommiers ; mais cette Princesse avoit le cœur trop ulcéré contre ses ennemis, pour obéir à des ordres qu'elle disoit venir de leur part, sous le nom de la Reine. Elle se sentoit capable des plus grandes entreprises, & elle jugea qu'il valoit mieux se réserver à quelque chose de plus utile à son parti qu'au repos de cette maison, où elle crut ne pouvoir rencontrer une sûreté entiere. En recevant l'ordre de la Reine, elle fit semblant d'être

malade, & promit d'y obéir aussi-tôt qu'elle seroit en santé. Le Plessis-Belliere fut commandé pour aller à Dieppe avec quelques troupes; & comme elle vit qu'elles s'approchoient, elle fit son possible pour gagner le Gouverneur de cette Place, lui voulant persuader de tenir bon contre les forces royales. M. de Montigny, qui, à ce que l'on a cru, vouloit être fidele au Roi, lui représenta la difficulté de l'entreprise, & lui fit voir qu'il ne pouvoit pas lui seul, sans argent & sans troupes, faire ce qu'elle souhaitoit. La conclusion fut de lui conseiller de fuir par mer, & de s'en aller en Flandres, attendre quelque meilleure saison. Madame de Longueville, qui savoit que le plus grand service qu'elle eût pu rendre aux Princes étoit de leur conserver la Normandie, ne se rendit point à ce dernier coup. Elle voulut essayer si elle pourroit engager dans son parti les Bourgeois, les Officiers & le menu peuple de la Ville. Elle leur parla vigoureusement, elle usa de prieres douces & humbles, & n'oublia rien à leur dire de tout ce qui pouvoit les animer à prendre sa défense. Elle se servit de la haine publique du Mazarin, & leur représenta qu'il leur seroit glorieux,

s'ils vouloient mander au Roi qu'ils lui ouvreroient les portes, pourvu qu'il ne voulût point l'amener avec lui. Eux qui aimoient leur repos, & qui n'avoient nulle inquiétude du gouvernement du Mazarin, à qui ils aimoient autant obéir qu'à un autre, répondirent fort naturellement qu'ils étoient serviteurs du Roi, & qu'il n'étoit pas juste de lui ôter la liberté de se servir de qui bon lui sembleroit. Ils déclarerent à cette Princesse que leur résolution étoit d'envoyer vers Leurs Majestés les assurer de leur fidélité, & mandèrent au Roi qu'il seroit toujours le maître de leur Ville quand il lui plairoit d'y venir. Madame de Longueville se trouvant sans ressource, vit toutes ses espérances évanouies; mais son grand cœur ne l'ayant pas abandonnée, elle pensa tout de bon à se sauver. Elle fit alors une confession générale qui parut avoir toutes les marques d'une véritable contrition; & quoiqu'elle conservât le dessein de faire la guerre, elle n'en eut point assez de scrupule, parce qu'elle crut alors, en flattant sa passion, que la défense étoit permise.

Quand cette Princesse se vit pressée par le Plessis-Belliere, qui la menaçoit d'assiéger le Château où elle étoit, elle sor-

ait par une petite porte de derriere qui n'étoit pas gardée. Elle fut suivie de ses femmes, de celles qui eurent le courage de ne la pas quitter, & de quelques Gentilshommes. Elle alla deux lieues à pied pour gagner un petit port, où elle ne trouva que deux barques de pêcheurs. Elle voulut s'embarquer en ce lieu, contre l'avis des mariniers, & son dessein étoit de gagner un grand vaisseau qu'elle faisoit tenir à la rade exprès pour se sauver quand elle seroit forcée de le faire. Le vent se trouva alors si grand, & la marée si forte, que le marinier qui l'avoit prise entre ses bras pour la porter dans la chaloupe, ne pouvant résister à l'un & à l'autre, la laissa tomber dans la mer. Elle pensa se noyer; mais enfin, elle fut reprise, & tirée de ce péril, plus touchée de ses malheurs, qu'elle n'étoit abattue de cet accident. Ayant repris ses forces, & ranimé son courage, elle voulut tenter de nouveau de se remettre dans le péril. Le vent qui s'augmentoit à tous moments l'en empêcha, & la fit résoudre de prendre des chevaux, & de se mettre en croupe; ce que firent aussi les femmes & les filles de sa suite. Elle marcha dans cet état le reste de la nuit, & arriva chez un

Gentilhomme du Pays de Caux, qui la reçut & la cacha avec beaucoup d'affection & de bonté. De-là elle envoya un des siens pour faire venir le navire qui l'attendoit, côtoyer le lieu où elle étoit; mais on découvrit que le patron avoit été gagné par les deniers du Ministre, & qu'elle eût été arrêtée, si elle s'en fût servie quand elle l'avoit voulu faire. Ensuite de cette aventure, elle demeura environ quinze jours, se cachant de lieu en autre, selon les avis qu'elle avoit; & enfin elle envoya au Havre, où elle gagna le Capitaine d'un vaisseau Anglois. Elle y fut reçue sous le nom d'un Gentilhomme qui s'étoit battu en duel; & cet homme ayant été bien payé, ne s'en informa pas davantage, & la vint trouver à quelque petit port particulier. Ce vaisseau la passa en Hollande, où elle fut visitée du Prince d'Orange, de la Princesse Royale sa femme, & de la Princesse sa belle-mere. Puis elle s'en alla à Stenay. Quand elle y fut, elle écrivit au Roi une lettre en forme de manifeste, qui fut estimée. Elle étoit pleine d'artificieuses plaintes, & sans doute qu'elle l'avoit composée elle-même, ayant toujours écrit aussi-bien que personne du monde.

Pendant

Pendant que le Roi est heureux en Normandie, il ne l'est pas moins en Champagne. Le Chevalier de la Rochefoucault étoit dans Danvilliers, & y commandoit pour le Prince de Conti. Les Officiers qui étoient sous lui, le lièrent & le mirent en cet état au pouvoir du Roi, avec cette place que le Prince de Conti avoit obtenue par le Traité de la paix de Paris. Clermont de même fut repris sur ceux du parti des Princes. Le Maréchal de la Ferté y contribua beaucoup, par les intelligences qu'il avoit dans la Place.

La Reine, croyant au rapport de du Plessis-Belliere, qui étoit entré dans Dieppe, que Madame de Longueville étoit embarquée, puisqu'il ne l'avoit pu trouver, se résolut de venir à Paris. Elle partit de Rouen le vingt-deuxieme de Février, après avoir vu Madame de Richelieu, & lui avoir donné le tabouret. Elle passa par Gaillon pour voir cette belle demeure de nos Archevêques, où elle reçut un courier du Comte d'Harcourt, qui alors l'assura de l'embarquement de Madame de Longueville.

La Reine, à son retour, reçut toute la cabale Frondeuse, avec des témoi-

gnages de bonne volonté, qui leur furent agréables; mais comme ils en voulurent des marques effectives, ils lui demanderent le retour de Château-neuf, avec les Sceaux pour lui. Ils alloient tous bien droit à se soutenir les uns & les autres, particulièrement cet homme qu'ils regardoient comme leur chef, & à qui ils vouloient donner la place du Ministre.

Le Cardinal, qui connoissoit où tendoient leurs desirs, écouta leurs propositions avec peine: il y résista quelque temps; mais n'ayant nul sujet de douter de la fermeté de la Reine, il crut qu'il étoit de sa prudence de contenter cette cabale, & de donner quelque autorité à Château-neuf, afin de leur faire voir à tous qu'il étoit en état de ne rien craindre. Ce Ministre voulut leur montrer que leurs souhaits demeureroient sans effet, & ne serviroient qu'à les détromper de la créance qu'ils avoient, que leur ami, approchant de la Reine, elle le considéreroit à son préjudice. Ces intrigues qu'il avoit faites contre le service du Roi, avoit déplu à cette Princesse, comme mere & comme Régente; & comme équitable, elle ne pouvoit plus l'estimer. Le Cardinal, étant

donc pressé par ces faux amis, & par sa raison, se résolut de les obliger de bonne grace. Il espéra que le Garde-des-Sceaux de Château-neuf, comme habile Courtisan, venant à connoître qu'il ne pouvoit avoir la première place, se contenteroit de la seconde, & que peut-être il se serviroit de lui pour modérer l'ardeur impétueuse de la Fronde. Le Coadjuteur avoit lui seul une si grande cabale, une ame si hardie, un cœur si rempli de passions, & un génie si puissant pour se faire aimer de ceux qui le connoissoient, qu'il étoit assez difficile au Ministre de l'empêcher d'entrer dans le cœur du Duc d'Orléans, & par conséquent impossible de leur refuser à tous ce qu'ils vouloient déterminément. Ayant déjà mis ce Prince de leur côté, ils avoient sujet de croire que leurs volontés devoient être des loix immuables; mais les habiles dissimulations de celui dont ils croyoient devenir les maîtres, surmonterent à la fin la force des plus forts.

Le retour de ce second Ministre étant résolu des deux côtés, le premier jour de Mars, sur les sept heures du soir, la Vrilliere alla de la part du Roi & de la Reine, demander les Sceaux au

Chancelier Séguier. Il les rendit, & lui dit qu'il croyoit avoir bien servi le Roi, & s'être dignement acquitté de cette charge, depuis dix-sept ans qu'il en étoit possesseur; qu'il savoit bien que la raison d'Etat, plutôt que son démerite, obligeoit la Reine à cela; c'est pourquoi il la supplioit de croire qu'il les rendoit sans regret, espérant qu'elle lui feroit toujours la grace de le traiter comme très-fidèle serviteur du Roi & d'elle. Le Chancelier, qui savoit l'état des choses, & qui sentoit que son ambition étoit bornée dans la cassette des Sceaux, ne douta nullement de la peine que le Ministre recevoit de ce changement. C'est pourquoi il les rendit sans témoigner beaucoup de regret, & fit ce que les hommes s'efforcent de faire en de pareilles occasions, qui est de recevoir avec fermeté les rudes coups du malheur & de l'infortune.

Je vis rapporter les Sceaux dans l'Oratoire de la Reine, comme elle prioit Dieu. Ils y demeurèrent jusqu'au lendemain, qu'on les porta à Mont-rouge, au Garde-des-Sceaux de Château-neuf. On les lui avoit ôtés autrefois pour les donner au Chancelier Segulier, qui les perdoit alors de la même manière que

L'autre les avoit perdus à son tour. Ces événemens sont des jeux de la fortune conduite par la volonté du Souverain Roi des Rois, qui dispose de la destinée de ses créatures comme il lui plaît, & la Cour est remplie de ces divers changements.

Ce nouveau & ancien Garde-des-Sceaux, reçut cette nouvelle grace à soixante & dix ans passés, plein de santé, de courage & d'ambition. Il formoit encore de grands desseins pour l'avenir, sans penser que cet avenir avoit une espace trop court pour y placer tant de projets & de grandes chimères.

Le lendemain, mercredi des Cendres, il vint saluer le Roi, & remercier la Reine. Il est à croire qu'il avoit commencé ses compliments par le Ministre; & l'on m'assura qu'il l'avoit fait fortement, & qu'il lui avoit dit qu'il voudroit être son véritable ami. Le Palais-Royal fut en ce jour rempli de beaucoup de monde. Cet homme qui étoit tant vîsté à Mont-rouge, lorsqu'il étoit sans pouvoir, devint aisément l'idole de tous les Courtisans. On crut qu'il alloit chasser le Ministre, ou tout au moins avoir part au ministere. Quand il arriva, il fut suivi d'un chacun, tous le vouloient voir.

Il sembla que le Cardinal Mazarin étoit déjà déchu de sa grandeur, qu'il n'étoit plus le Ministre de la Reine, qu'elle étoit changée, & que toute l'autorité étoit remise entre les mains de ce nouveau venu.

Le lendemain il entra au Conseil, & reprit son ancienne place avec la même presse. On croyoit peut-être devoir rendre ses hommages à un homme qui avoit su par son habileté triompher du Ministre, en le forçant de le mettre dans une place, d'où vraisemblablement il paroïssoit devoir bientôt monter à la première. La Reine trouva mauvais qu'on donnât à ce retour tant de marques de joie publique, & me fit l'honneur de me dire alors, qu'elle ne savoit pas pourquoi on faisoit tant de bruit de cet homme, & qu'on se trompoit d'espérer qu'il fût jamais plus que ce qu'il étoit. Comme en effet elle considéroit son Ministre, & qu'elle trouvoit qu'il étoit de son devoir & de sa gloire de le soutenir, cet applaudissement fut cause qu'elle se fortifiât contre les amateurs de la nouveauté. Elle forma le dessein d'empêcher que le Garde-des-Sceaux de Château-neuf, son ancien serviteur, qui avoit été disgracié par cette

Seule raison, ne parvint au dessein qu'il avoit de lui dérober sa confiance, lorsqu'elle ne vouloit pas la lui donner.

Le Cardinal, qui avoit de grands desirs de se soutenir dans la place qu'il avoit, fit bonne mine à son rival, & ne montra point le craindre. Il lui offrit sa maison, il voulut qu'il y logeât quelque temps, & le traita si amiablement, qu'il l'obligea à se louer de lui, & à publier hautement qu'il lui étoit redevable, & qu'il étoit son serviteur & son ami. La Reine, pour gratifier la Fronde de toutes manières, confirma au fils de Broussel le Gouvernement de la Bastille, qu'il avoit usurpé pendant la guerre. Elle fit venir en plein cercle cet homme qui lui avoit donné de si mauvaises heures, & le traita bien. Toutes ces choses se firent par le conseil du Cardinal, & selon sa politique ordinaire, qui étoit de gagner le temps, & de dissimuler.

Ensuite de l'établissement du Gardes-Sceaux de Château-neuf, la Reine se résolu d'aller en Bourgogne pour affermir entièrement l'autorité du Roi par la prise de Bellegarde qui tenoit pour le Prince de Condé. Elle partit le cinquième de Mars, suivie seulement de

ses Dames, de la Princesse de Carignan & de la Princesse Louise sa fille.

Le Cardinal demeura un jour après la Reine pour se recommander aux charitables soins de Madame de Chevreuse, de Laigue, du Coadjuteur & des principaux chefs de cette troupe. Les choses étoient si troublées, l'orage paroissoit si prêt d'éclater, & les prophéties étoient si funestes, que ce jour beaucoup de gens de parti & d'autre crurent que le Cardinal seroit assassiné, & plusieurs avis lui en furent donnés. Il parti enfin, & laissa dans Paris le Duc d'Orléans, le Garde-des-Sceaux & toute la secte Frondeuse. Le Tellier & Servien, employés par la Reine dans le secret des affaires, y demeurèrent aussi pour servir le Roi, & pour être les champions fideles du Ministre contre ses mauvais amis. Les politiques remarquerent qu'en partant de Paris, ce Ministre plein de finesse, avoit témoigné beaucoup de bonne volonté aux serviteurs des Princes, & que voulant peut-être donner de la crainte à la cabale d'Orléans, il avoit affecté de bien traiter ceux du parti contraire, pour leur montrer que s'ils en usoient mal avec lui, il pourroit se défendre de leur oppression par Monsieur le Prince. Dans

ce même temps, parlant du Prince de Condé, il dit publiquement de lui une chose fort remarquable, qu'*il auroit été le plus grand homme du monde, & le plus heureux, s'il avoit pu croire que la Reine étoit capable de faire ce qu'elle avoit fait.*

La Reine en partant, donna à Comminges le Gouvernement de Saumur, vacant par la mort du Duc de Brezé, pere de Madame la Princesse, femme du Prince de Condé. Il alla peu de temps après pour en prendre possession; mais on lui en refusa l'entrée. Le Prince de Marillac, devenu depuis peu de jours Duc de la Rochefoucauld, & qui avoit des intelligences dans cette Ville, fut cause de ce refus. Sous prétexte des funérailles du Duc son pere, il assambla deux mille Gentilshommes pour aller secourir cette ville quasi rebelle; mais Comminges, plus heureux que lui, ayant offert de l'argent de la part du Roi à celui qui y commandoit, fit son traité, & en prit possession avant que ce Seigneur y pût arriver.

Aussi-tôt après le départ de la Reine, la Duchesse de Bouillon, arrêtée dans sa maison à Paris, par l'ordre du Roi, trouva le moyen de tromper ses Gar-

des, & de se sauver finement de sa chambre. Mademoiselle de Bouillon sa fille, qu'elle avoit avec elle, la vint voir; & faisant semblant de l'avoir trouvée endormie, elle parut vouloir retourner à sa chambre, & pria la sentinelle qui étoit dans l'antichambre de la Duchesse de Bouillon sa mere, de lui éclairer. La sentinelle prit la lumiere; & marchant devant la petite Demoiselle de Bouillon, donna lieu à Madame de Bouillon, suivant sa fille, & marchant après elle toute courbée, de gagner l'escalier, de descendre dans la cave où la petite Mademoiselle de Bouillon & ses femmes l'ayant été trouver, elles se sauverent par le soupirail de la cave à l'aide de quelques-uns des siens qui les tirerent avec des cordes. Elle se cacha ensuite dans quelque maison particuliere; & comme elle étoit prête de se sauver de Paris, Mademoiselle de Bouillon eut la petite-vérole. Cette généreuse mere ne la voulant point quitter, elle fut enfin trouvée chez Bartet, Agent du Roi de Pologne, & menée à la Bastille avec Mademoiselle de Bouillon, sœur, & très-bonne sœur du Duc de Bouillon son mari. Ces deux personnes avoient de l'ambition, & même on disoit qu'el-

les en avoient trop , & que cette passion dans l'ame de Mademoiselle de Bouillon & de sa belle - sœur , étoit cause des malheurs de son mari & des siens ; si bien que c'étoit avec raison que la Reine les craignoit. Elles y demeurèrent jusques à la paix de Bordeaux , & en sortirent ensuite avec l'estime universelle de tout le monde qui connoissoit leur mérite.

Les partisans du Prince de Condé ne dormoient pas ; ils travailloient à émouvoir le Parlement en leur faveur , & suivoient les exemples passés ; ils tâchoient d'émouvoir le public par son intérêt. On s'assembla le vingt-neuvieme au Parlement pour établir une Chambre de Justice à la Maison de ville , & pour faire payer les rentiers. Quelques particuliers , pour obtenir de la Cour ce qu'ils souhaitoient , fomentoient ces remuements. Longueil , pour faire son frere Sur-Intendant , s'occupoit toujours à brouiller toutes choses , & les serviteurs des Princes se servoient de lui pour parvenir à leurs fins ; mais les Frondeurs , faisant mine d'être pour la Reine , fuyoient en effet le changement à l'égard des Princes ; & par leur propre intérêt , ils appaisoient ce petit bruit avec facilité.

Le fils du Président le Coigneux, en l'une des Chambres des Enquêtes, eut la hardiessé de proposer le premier de faire le procès aux Princes, afin qu'ils fussent traités selon la Déclaration donnée à Saint-Germain à la paix de Paris, où le Roi promettoit au bout d'un certain temps fort bref, qu'il ne retiendrait point de prisonniers sans leur faire leur procès, ou les absoudre s'ils étoient innocents. Il demanda qu'ils fussent traités selon cette promesse; mais le parti des Princes étant encore foible, le Coigneux fut sifflé de toute la Compagnie, & sa proposition fut sans effet.

La Princesse Palatine travailloit de son côté en faveur des prisonniers. Elle avoit déjà trouvé moyen de faire tenir de ses lettres, & chez elle s'assembloit souvent ceux qui travailloient à leur liberté. Cette Princesse, semblable à beaucoup d'autres Dames, ne haïssoit pas les conquêtes de ses yeux qui étoient en effet fort beaux; mais outre cet avantage trop dangereux à notre sexe, elle avoit ce qui valoit mieux; je veux dire de l'esprit, de l'adresse, de la capacité pour conduire une intrigue, & une grande facilité à trouver un expédient pour

parvenir à ce qu'elle entreprenoit. Aussi-tôt qu'elle se fut résolue à servir les Princes, elle s'appliqua avec soin aux moyens de réussir dans son dessein : comme il lui parut nécessaire d'attirer les Frondeurs à leur parti, elle se servit de Madame de Rhodes qui étoit son amie, pour proposer à Madame de Chevreuse le mariage du Prince de Conti avec sa fille, Mademoiselle de Chevreuse; & chercha, pour gagner les autres chefs, quelque autre intérêt considérable, capable de les toucher chacun en particulier; & cela n'étoit pas difficile à trouver; car tous en avoient de grands & de petits. Le Duc de Nemours, qui étoit ami du Prince de Condé, & mal satisfait du Ministre, étoit un de ceux qui agissoit le plus puissamment par ses amis, à la liberté des prisonniers. Le Président Viole étoit un violent solliciteur, & Longueil y faisoit des merveilles, en ce qu'il ne se lassoit jamais de l'intrigue. Tous approuverent les pensées de la Princesse Palatine, particulièrement celle qu'elle avoit eu sur le mariage du Prince de Conti & de Mademoiselle de Chevreuse. Madame de Longueville, qui en fut avertie par elle, lui manda aussi de Stenay, qu'elle l'esti-

moit bonne, & qu'on y travaillât. Enfin, cette Princesse, n'oubliant rien pour parvenir à la conclusion de son œuvre, ne perdoit pas un moment sans y avancer quelque pas. Mais ces grandes choses ne se font pas aisément : le temps seul les conduit doucement à leur fin, qui le plus souvent n'est pas celle que les hommes y veulent chercher. Dieu qui les change & les perfectionne, leur donne celle qu'il leur plaît qu'elles aient.

Pendant que toutes ces intrigues se préméditoient à Paris, la Reine étoit en Bourgogne, où elle avoit été reçue avec beaucoup de marques d'affection. L'armée du Roi ne put sitôt qu'elle le souhaitoit entreprendre le siege de Bellegarde, à cause des grosses eaux : il fallut attendre quelque temps. Le quatrieme d'Avril, on commença la circonvallation de cette place, & le Ministre qui la fut visiter en personne, en approcha de si près, qu'il y pensa être tué, un de ses Gentilshommes ayant été blessé proche de lui.

Le douzieme du même mois (Avril,) la Reine, avertie qu'on travailloit à soulever le Parlement en faveur des Princes, envoya commander à Madame la

Princesse la mere, d'aller à Mouron, attendu qu'elle avoit des intelligences avec les ennemis de l'Etat. En même-temps, on commanda à un Lieutenant des Gardes du Corps, d'arrêter Madame la Princesse sa belle-fille, & de la garder à Chantilly. Cette Princesse en ayant eu avis, & conseillée par ceux qui croyoient sa personne nécessaire à leurs desseins, mit une de ses filles dans son lit, & se sauva malgré les Gardes, elle & le Duc d'Enguien, son fils, & s'en alla à Mouron avant que les Gens du Roi y fussent arrivés. On crut que la Reine avoit commandé à Madame la Princesse, la mere, d'aller en ce lieu, afin que l'escorte du Roi qui la conduiroit se pût saisir de cette maison, qui est forte & capable de quelque résistance; mais elle, au-lieu d'y aller, se sauva de nuit de Chantilly, & demeura cachée quelque temps sans que la Reine pût savoir où elle étoit. Pendant qu'elle se cache, Madame la Princesse, sa belle-fille, fut menée à Mouron, par ceux de son parti, qui se saisirent de cette place, à dessein de s'en servir pour leur sûreté. Déjà le Duc de la Rochefoucault & les principaux amis des Princes, qui voyoient bien que Mouron n'étoit pas capable de tenir contre des forces considé-

rables, travailloient à gagner les Bordelois, fomentant leurs mécontentemens contre la Cour, & leur haine contre le Duc d'Epéron. On leur faisoit voir aussi les obligations qu'ils avoient d'entrer dans les intérêts de M. le Prince, puisqu'une des principales causes de sa prison étoit (à ce qu'ils disoient) le secours & la protection qu'il leur avoit toujours donnée dans le Conseil du Roi; mais ils eurent d'abord de la peine à leur faire naître le desir de se mettre dans son parti, & il fallut que les créatures des Princes y employassent avec soin toute leur habileté & leur affection.

En Bourgogne, le siege de Bellegarde continuoit, & beaucoup de vœux se faisoient, tant par les Frondeurs que par les créatures des Princes, afin qu'il ne se pût pas finir sitôt; tous espérant que le mauvais état des affaires leur seroit avantageux, quoique ce fût par des fins bien différentes. Le Roi, quoique jeune, alla dans le camp se montrer à son armée. Les soldats furent ravis de le voir, & souffrirent sans murmurer qu'on les payât de cette monnoie seule. Le désordre de ses affaires en mettoit un fort grand dans ses finances, & les troupes, par cette raison, étoient mal payées.

Celui qui commandoit dans la place fit tirer à la vue du Roi; mais ayant reconnu sa faute, il en envoya faire des excuses. La présence de ce jeune Monarque, animant ceux qui combattoient pour lui, leur redonna des forces, & les révoltés qui commandoient dans Bellegarde en furent affoiblis. Au bout de quelques jours, ils demanderent à capituler, & promirent de se rendre aussi-tôt qu'ils auroient envoyé à Stenay. Pendant la trêve qui leur fut accordée, ceux du camp & de la Ville se visiterent; & comme ils étoient tous François, parents & amis les uns des autres, ils se firent de grandes caresses, avec un sensible regret d'avoir à se tuer comme s'ils eussent été ennemis. Voilà le malheur de la guerre civile.

Le vingt-septieme d'Avril, jour de la mercuriale, auquel les Chambres s'assemblent, Madame la Princesse la mere, qui, depuis qu'elle étoit disparue de Chantilly, avoit été cachée dans Paris, parut au Parlement à cinq heures du matin, accompagnée du Marquis de Saint-Simon & de la Duchesse de Châtillon, pour y demander justice sur la détention des Princes ses enfants & de son gendre le

Duc de Longueville. Elle présenta sa requête à tous les Conseillers de la Grand'-Chambre. Beaucoup la refusèrent ; mais un nommé Des-Landes, Payen, la reçut avec dessein de la rapporter à la Compagnie. Elle demandoit, par elle, sûreté pour sa personne ; elle représentoit la nouvelle persécution qu'on lui avoit faite pour la faire sortir de Chantilly, où elle vivoit sans penser à autre chose qu'à prier Dieu, & demandoit au Parlement qu'il lui plût de prendre connoissance de la détention des Princes, & que, selon la déclaration faite à Saint-Germain en faveur des prisonniers d'Etat, on fît leur procès, s'ils avoient failli contre le service du Roi, ou sinon qu'ils pussent jouir des privileges que le Roi avoit accordés à tous ses sujets.

Après que Des-Landes, Payen, l'eut rapportée, le Premier-Président fut député de la Compagnie vers le Duc d'Orléans, pour lui demander, de la part du Parlement, sûreté pour cette Princesse. Le Duc d'Orléans dit qu'il falloit qu'elle obéît au Roi, pour déterminer ce qu'il avoit à lui dire de plus précis. Pendant cette députation, Madame la Princesse alloit de Chambre en Chambre, deman-

dant justice & grace tout ensemble. Elle jettoit des larmes qui marquoient la foiblesse de notre sexe, & disoit des paroles qui faisoient voir la force de sa douleur & la grandeur de sa disgrâce. La réponse que le Duc d'Orléans avoit faite au Premier-Président n'étant pas définitive, on ordonna que, s'agissant de la sûreté de Madame la Princesse, en attendant que le Duc d'Orléans répondroit, le Parlement la prendroit en sa protection, & qu'elle seroit priée de demeurer dans l'enceinte du Palais, dans telle maison qu'il lui plairoit de choisir.

Cette première journée ayant si bien réussi à Madame la Princesse, ses amis en eurent de la joie, & ses ennemis de l'inquiétude. On crut que les Frondeurs voulurent se servir de cette occasion pour faire chasser le Ministre; & qu'ayant ce dessein, ils firent sous mains conseiller à Madame la Princesse de se déclarer ouvertement partie du Cardinal Mazarin; mais leur finesse ayant été aperçue de ceux du parti des Princes, ils eurent peur que si on entamoit tout de nouveau le Cardinal, & qu'il vînt à être chassé, les Frondeurs ne missent le Garde-des-Sceaux à sa place. Leur crainte les

obligea de lui conseiller de se plaindre seulement de lui dans sa requête, mais de n'en pas faire davantage. Ils eurent peur qu'elle n'empirât ses affaires, & qu'elle ne travaillât pour ses ennemis plutôt que pour elle. En l'état où étoit la Cour, ils n'étoient pas hors d'espérance de voir le Ministre se brouiller avec les Frondeurs : & déjà on voyoit visiblement que l'ancienne haine qui avoit été entre eux, produisoit du moins de grands dégoûts de chaque côté; ce qui rendoit leur nouvelle union plus susceptible de guerre que de paix.

Le lendemain, le Parlement députa tout de nouveau le Premier-Président vers le Duc d'Orléans, pour lui parler des intérêts de Madame la Princesse; mais ce Prince le gourmanda, & le traita de partisan des Princes. Les Frondeurs, qui ne vouloient pas que le Parlement leur échappât, & se mît du côté des prisonniers, servirent fidèlement le Roi en cette occasion, & employèrent toutes leurs forces & tout leur crédit, pour faire que la requête de Madame la Princesse fût sans effet. Le Duc d'Orléans, qui avoit aussi un grand intérêt à empêcher que M. le Prince sortît de prison, maintint l'autorité du Roi, & dit

qu'il falloit que Madame la Princesse lui obéit, & qu'elle s'en allât de Paris, puisqu'elle y étoit contre les ordres du Roi. Ils réussirent tous dans leur dessein; car le Parlement n'eut pas la hardiessé de se déclarer contre une cabale dont le Duc d'Orléans étoit le chef, & qui étant soutenue de l'autorité royale, offusquoit celle du Premier-Président, d'autant plus que Longueil, qui étoit passionné pour le service des Princes, & qui auroit pu soutenir cette affaire, n'osa montrer publiquement ses sentiments, de peur d'offenser le Ministre; & ne vouloit pas non plus affoiblir la bonne disposition où le Duc d'Orléans paroissoit être pour faire plaisir à son frere dans les prétentions qu'il avoit à la Cour.

Le vingt-neuvieme, le Duc d'Orléans alla au Parlement, où la réponse définitive touchant la requête de Madame la Princesse se devoit faire. Il étoit question de savoir si on lui accorderoit la sûreté qu'elle demandoit pour sa personne. Cet engagement qu'elle souhaitoit que le Parlement voulût prendre avec elle, étoit d'une dangereuse conséquence. Il ne faut pas s'étonner si elle y trouva de l'opposition. Le Duc d'Orléans étant arrivé,

après avoir pris séance, fit une récapitulation de tout ce qui s'étoit passé depuis la détention des Princes : il présenta la douceur que la Reine avoit eue pour Madame la Princesse, la laissant à Chantilly sans gardes, & dit que ce qui avoit obligé la Reine à lui ordonner de quitter ce lieu, étoient les intelligences que cette Princesse avoit avec ceux de Bellegarde ; & que pour empêcher cette communication, il avoit fallu l'envoyer plus loin. Il dit encore que Madame la Princesse n'ayant point obéi, il croyoit qu'il y alloit du service du Roi de souffrir sa résistance ; & qu'en son particulier, il la serviroit, s'il pouvoit, auprès de la Reine ; mais qu'il falloit qu'elle montrât d'acquiescer aux ordres du Roi. Quand il étoit entré au Palais, Madame la Princesse l'avoit prié de lui être favorable, & de se souvenir que ses enfants avoient l'honneur de porter son nom. Il lui avoit répondu qu'il falloit faire ce que le Roi lui avoit commandé, & qu'après son obéissance, il la serviroit en tout ce qui lui seroit possible. Le Premier-Président, notwithstanding la harangue du Duc d'Orléans, insista toujours pour demander que quelque grace fût accordée à Madame la

Princesse, & qu'elle pût demeurer en état de travailler auprès de la Reine, à la liberté des Princes ses enfants, assurant qu'elle n'avoit point de mauvaises intentions contre le service du Roi. Enfin, le Duc d'Orléans, conseillé par les créatures du Cardinal qui étoient demeurées auprès de lui, accorda à Madame la Princesse trois jours de sûreté après le retour de la Cour, pour pouvoir implorer la miséricorde de la Reine, qui devoit revenir bientôt, moyennant qu'elle quittât Paris, & qu'elle s'en allât à quelque maison voisine attendre ses ordres. Le Premier-Président fut content de cette grâce; il prit la parole du Duc d'Orléans, & ne voulut point qu'on délibérât davantage sur cette affaire, de peur que les Frondeurs ne fissent perdre cet avantage à Madame la Princesse. Il étoit serviteur du Prince de Condé; mais en même-temps, il étoit persuadé que la réunion de la Famille royale étoit avantageuse à l'Etat, & qu'il étoit glorieux à lui & à sa Compagnie d'être les arbitres entre le Roi & les Princes. Il voulut aussi, en travaillant à cette paix par les suffrages de sa Compagnie, empêcher qu'elle ne perdît les avantages de la dernière Déclaration

du Roi, en délibérant sur la requête de Madame la Princesse; car alors, selon l'avis des Frondeurs, elle auroit été sans doute rebutée. En d'autres temps, ces mêmes Frondeurs avoient crié pour augmenter le pouvoir du Parlement en faveur du public, afin de diminuer à ce qu'ils disoient, la puissance tyrannique des Favoris; mais ils changerent de conduite, parce qu'ils avoient changé d'intérêt, & que leur passion les obligeoit à parler d'une autre maniere. Ainsi la chose se passa moins avantageusement pour Madame la Princesse, que ses amis ne l'auroient souhaité; & comme on ne délibéra point sur sa requête, cette affaire demeura quelque temps ensevelie. Elle quitta Paris, & s'en alla à Chilly, pour y attendre le retour de la Reine, & passer les trois jours qui lui furent accordés par le Duc d'Orléans.

La Reine, revenant de Bourgogne, parut mal satisfaite de Madame la Princesse, & de ceux qui l'avoient visitée pendant son séjour; ce que peu de personnes avoient manqué de faire, même les domestiques du Roi. Elle fit quelques plaintes contre le Marquis de Saint-Simon, frere aîné du Duc, qui avoit l'honneur d'être son allié; mais comme dans  
l'état

l'état où étoit Madame la Princesse, la générosité vouloit qu'on assistât une personne de cette qualité, qui étoit affligée, & qui en effet étoit à plaindre, le mécontentement de la Reine n'éclata contre personne. Elle comprit sans doute, par sa propre bonté, que ceux qui avoient l'honneur d'appartenir à cette Princesse, firent bien de la servir, en lui rendant des respects innocents aux dépens de leur fortune : si bien qu'il fut difficile de s'appercevoir, quand elle vit ces mêmes personnes dont elle avoit fait des plaintes, si elle leur en avoit voulu du mal.

La Reine, aussi-tôt après son retour, envoya le Maréchal de l'Hôpital à Madame la Princesse, lui ordonner de partir ; mais elle s'excusa sur quelques incommodités qui pouvoient l'en empêcher. Le sixieme, l'affaire étant entrée en négociation, & traitée par le Président de Nemond, elle consentit de partir, & de s'en aller au-lieu de Mouron à Valleri, maison qui appartient au Prince de Condé, remettant à une autre fois la poursuite de sa requête, à cause du crédit des Frondeurs. Le Prince de Condé, qui avoit appuyé la Déclaration du deuxieme Octobre 1648, donnée à St.

Germain, si favorable aux prisonniers d'Etat, ne put jouir des privilèges qu'elle lui donnoit, parce que ceux même qui l'avoient arrachée du Roi par leur brigue & leur rébellion, n'étoient pas dignes de faire une bonne œuvre, qui, selon l'équité & les loix du Royaume, pût être légitimement ordonnée en faveur de ce bien public dont ils avoient paru si zélés.

Pour récompenser les Frondeurs de l'opposition qu'ils avoient faite à Madame la Princesse, la Reine, à son retour, leur fit assez bonne mine, & le Cardinal leur cacha tout ce qui lui avoit déplu de leur conduite. Le Duc de Vendôme reçut alors de la Reine l'Amirauté, & on en donna la survivance au Duc de Beaufort, apparemment raccommo­dé avec le Ministre. Ce présent déplut au Duc de Mercœur, son frere aîné, qui avoit eu cette même prétention, & qui croyoit, ayant dessein d'épouser la niece du Cardinal Mazarin, avoir un grand mérite envers lui. Il écrivit de Catalogne où il étoit au Duc de Beaufort, qu'il se vouloit battre contre lui : & ces deux freres en furent long-temps mal ensemble; mais le temps qui change toutes choses, mit fin à cette colere.

La Cour étant à Paris , on déclara Madame de Longueville , le Duc de Bouillon , le Vicomte de Turenne & le Duc de la Rochefoucault , criminels de lèse-Majesté. On envoya cette Déclaration à tous les Parlements de France.

Madame de Longueville & le Maréchal de Turenne , étant à Stenay , avoient fait leur traité avec les Espagnols , & prétendoient qu'il leur étoit avantageux , à cause qu'ils avoient sauvé Stenay , dont ils demeuroient les maîtres , ayant de plus attaché à la paix générale la liberté des Princes : comme aussi eux , de leur côté , avoient promis aux Espagnols qu'ils ne s'accorderoient point avec le Roi , que premièrement on ne leur eût rendu toutes les Places que le Roi tenoit sur eux. Le Duc de la Rochefoucault , ayant assemblé grand nombre de Noblesse , se déclara ouvertement contre le Roi. Il voulut , pour son premier exploit , ainsi que je l'ai déjà dit , se saisir de Saumur ; mais ayant manqué son entreprise , & sachant que le Maréchal de la Meilleraie , Gouverneur de Bretagne , marchoit déjà contre lui avec quelques troupes , il résolut d'envoyer quatre cents Gentilshommes à Mouron , & de s'en aller trouver le

Duc de Bouillon qui avoit de grandes intelligences dans Bordeaux. Ces deux révoltés résolurent ensemble de fomenter, autant qu'il leur seroit possible, la rébellion de ces peuples, afin de s'en servir pour soutenir la guerre contre le Roi. Ils y envoyèrent Langlade, Secrétaire du Duc de Bouillon, afin de travailler par lui à ce grand ouvrage. Langlade, ayant l'esprit vif & plein de lumieres, parloit à la mode de ceux qui sont propres pour tromper les dupes. Avec ces qualités, & la nécessité qui le pressoit de rendre ce service à son maître, qui, sans ce refuge, se voyoit perdu & leur parti détruit, il travailla si bien & avec tant de dextérité, qu'il aida à persuader ceux de Bordeaux d'entrer dans les intérêts des Princes. Ce ne fut pas sans beaucoup de peine, parce qu'il y avoit dans cette Ville, à ce qu'il m'a dit lui-même, des gens assez sages pour connoître le danger de cet engagement. En même-temps, les Ducs de Bouillon & de la Rochefoucault, sachant le commencement de cette négociation, envoyèrent Chavagnac enlever de Mouron Madame la Princesse, femme du Prince de Condé, & le petit Duc d'Enguien son fils, parce qu'ils

jugerent que, le Roi venant les attaquer où ils étoient, ils n'auroient pas pu s'y défendre long-temps. Ils furent au-devant d'elle avec trois cents Gentilshommes que leur amena le Marquis de Sillery, beau-frere du Duc de la Rochefoucault. Ils les menerent dans la Vicomté de Turenne où ils demurerent quelques jours pour aviser à ce qu'ils avoient à faire. Ils y firent quelques exploits de guerre de peu de conséquence, mais toujours de grande réputation; outre que les rebelles, pour en acquérir & soutenir un parti, doivent faire du bruit, tout ce qui se faisoit alors contre le Roi étoit toujours fort célébré. Ils furent pareillement traités à leur tour par les troupes du Roi que commandoient le Chevalier de la Vallette & le Duc d'Epéron.

Les conducteurs de Madame la Princesse & du Duc d'Enguien, se résolurent enfin d'aller à Bordeaux tenter cette aventure. A leur vue, la ville leur ferma les portes; le Parlement & les Bourgeois refuserent de les recevoir, elle & le Duc d'Enguien son fils. Il y avoit dans Bordeaux beaucoup de créatures de Monsieur le Prince, qui disoient ne demander pour Madame la

Princesse, que la sûreté, afin qu'elle pût être à couvert des violences du Cardinal. Ils continuoient de dire que les Bordelois ne pouvoient refuser ce secours à la femme & au fils d'un Prince, qui n'étoit en prison, que parce qu'il avoit soutenu leurs intérêts dans le Conseil du Roi. Avec cette humble modération, ils avoient échauffé les esprits, & ils avoient gagné plusieurs personnes; mais beaucoup d'autres s'opposoient à leurs sollicitations, & préféroient avec raison leur repos & leur devoir, à la guerre & au crime de lèse-Majesté. Toutes ces contrariétés firent une si grande rumeur dans la ville, qu'enfin il fut résolu dans le Parlement, que \* Madame la Princesse & le Duc d'Enguien seroient reçus dans Bordeaux avec leurs domestiques seulement, & dénierent d'abord aux Ducs de Bouillon & de la Rochefoucault la même grâce. Madame la Princesse alla au Parlement, & leur demanda à genoux la sûreté qu'elle desiroit pour elle & le Duc d'Enguien; & cette Compagnie, après une longue délibération, la lui accorda. Les chefs de leur parti, que le Par-

\* Le 15 Juin, Madame la Princesse est reçue à Bordeaux.

lement n'avoit pas voulu recevoir, ne s'étonnerent pas : ils se logerent à un fauxbourg de la ville, & y reçurent plusieurs visites de ceux qui leur étoient affectionnés, & qui négocioient pour eux. Lainé, serviteur du Prince de Condé, étoit entré avec Madame la Princesse : il travailla fortement pour elle, & fut persuader les plus entêtés du bien public, qu'il étoit juste d'assister Monsieur le Prince. Comme il étoit éloquent & hardi, il trouva le moyen d'augmenter le nombre des infideles sujets du Roi, en affoiblissant la raison des plus sages. Ces favorables dispositions firent résoudre les Duc de Bouillon & de la Rochefoucault, à se hasarder à la honte d'un refus. Ils demanderent qu'on leur permît au moins de pouvoir visiter une fois Madame la Princesse, sous prétexte qu'ils avoient à l'entretenir de ses affaires : & après en avoir obtenu la permission, ils y furent un soir fort tard ; & comme ils y virent que le peuple souffroit leur présence patiemment, ils y demeurèrent. Chacun d'eux présenta une requête au Parlement : ils implorerent sa protection pour six semaines, promettant pendant ce temps-là de se justifier auprès du Roi.

Ils avoient amenés quelques troupes, qui demeurèrent aux environs de Bordeaux, assez incommodées. Ils n'osèrent d'abord parler de guerre : c'étoit une proposition trop délicate, & il falloit laisser engager le Bordelois dans leur parti, par les grandes choses qui nécessairement devoient arriver. Ils jugerent seulement qu'il falloit s'y préparer, & ils s'y appliquèrent comme d'habiles gens le devoient faire, & qui étoient résolus de se bien défendre. Il leur falloit de l'argent, car les particuliers ne peuvent pas d'eux-mêmes faire subsister un parti contre leur Roi. Le Duc de Bouillon envoya en Espagne un Gentilhomme à lui, nommé de Bas, qui avoit de l'esprit, afin d'obliger le Roi Catholique de payer leurs troupes, & se servir de leur rébellion pour diminuer les forces du Roi à leur avantage commun. Le Roi d'Espagne reçut de Bas avec joie : il goûta cette proposition. Le Ministre d'Espagne le traita bien, & de Marolles aussi, Gentilhomme attaché à Monsieur le Prince, qui fit ce voyage dans le même dessein. On leur promit tout ce qu'ils demandoient, de l'argent, des vaisseaux & des troupes. L'espoir de ce secours confirma les Bordelois dans le dessein de protéger les Princes,

& les fit résoudre de se venger du Duc d'Epéron, \* en faisant la guerre contre le Roi. Ils se déclarèrent ensuite, & reçurent le Duc d'Enguien pour Généralissime, & les Ducs de Bouillon & de la Rochefoucault pour Généraux; & pour Lieutenants-Généraux, les Marquis de Sauvebeuf & de Lusignan.

Ce grand parti commençant à prendre des forces, les Généraux jugèrent à propos de renvoyer en Espagne une seconde ambassade plus considérable que la première, afin de hâter le secours qu'ils en espéroient. Le Marquis de Silbery y fut, qui traita avec eux avec tant de succès, qu'il fit envoyer à Bordeaux, Dom Joseph Osorio de la part du Roi d'Espagne, visiter Madame la Princesse & le jeune Duc d'Enguien. Il apporta toutes les consolations nécessaires pour guérir leurs inquiétudes. Le Roi d'Espagne trouva qu'il lui étoit avantageux, d'embarasser le Roi dans la Guienne & ailleurs, favorisant à Stenay Madame de Longueville, & à Bordeaux, Madame la Princesse & le Duc d'Enguien. Le Duc de la Rochefoucault, fortement occupé des intérêts

\* Les Bordelois n'aimoient pas leur Gouverneur, le Duc d'Epéron; ils s'en plaignoient depuis long-temps,

de Madame de Longueville, envoya Gourville l'avertir de ses favorables succès; & bien instruite par lui de leurs desseins, elle n'oublia rien pour faire voir à la Reine & à toute l'Europe, que si son cœur, suivant le tempérament de son ame un peu trop passionnée, avoit donné quelques marques de foiblesse, ce même cœur avoit toute la force & toute l'élevation qu'un illustre sang étoit capable de lui inspirer. Si la source de ses actions n'étoit pas tout-à-fait nette, on ne peut pas nier qu'il n'y eût toujours de la grandeur; & s'il y a eu quelque chose de criminel, on peut dire que ce n'étoient que des crimes de lese-Majesté, qui étoient honorables en ce temps-là. Le Duc de la Rochefoucault, qu'elle voyoit l'épée à la main pour la cause de son mari & de ses freres, lui donnoit lieu d'attribuer les considérations qu'elle avoit pour lui, à l'utilité qu'ils en tiroient, & de faire valoir ses services, pour réparation de tous les maux qu'ils souffroient pour avoir suivi ses conseils. Pendant que son ambition se repaissoit des applaudissements des peuples qui entroient dans son parti, & se contentoit des louanges que les étrangers donnoient à sa beauté, à son esprit,

à son courage, & à toutes les autres belles qualités qui lui avoient attiré jusques alors l'admiration de toute la France, Gourville fut pris dans son voyage par les troupes du Roi; mais comme sous une apparence simple & grossiere, il cachoit beaucoup d'esprit, d'habileté, & de la finesse, il fut si bien se déguiser, que Madame de Longueville, avec la rançon ordinaire, l'envoya dégager avant que la Cour fût qu'il fût prisonnier. Il étoit né pour les grandes choses, avide d'emplois, touché du plaisir de plaire & de bien faire. Il avoit beaucoup de cœur & de génie pour l'intrigue: il savoit marcher facilement par les chemins raboutteux & tortus, comme par les plus droits. Il persuadoit presque toujours ce qu'il vouloit qu'on crût, & trouvoit à-peu-près les moyens de parvenir à tout ce qu'il entreprenoit. Il étoit alors confident & domestique du Duc de la Rochefoucault, qui paroissoit sensiblement attaché à Madame de Longueville, quoique ceux qui prétendoient en juger plus finement & le mieux savoir, fussent persuadés qu'il ne considéroit que la grandeur de celle qu'il paroissoit aimer, & qu'il avoit plus d'ambition que de tendresse.

Pendant que plusieurs choses se passent dans les Provinces & ailleurs, le Sur-Intendant d'Hémeri meurt à Paris, sans avoir reçu aucun avantage de son retour, que celui qu'il auroit pu acquérir par la connoissance de la fragilité des félicités de ce monde; mais comme il n'avoit pas désiré le Ciel, il quitta la terre avec regret, & selon les apparences, avec peu de préparation pour l'établissement de son bonheur éternel. Avant qu'il mourût, le Marquis de Senneterre lui persuada de conseiller au Ministre d'établir en sa place le Président de Maisons, le faisant son successeur dans la Sur-Intendance. Le Cardinal, l'allant voir, il lui en parla, & lui dit qu'il voyoit qu'il n'y avoit point d'homme en France plus capable que celui-là pour bien servir le Roi; & ces paroles firent beaucoup d'impression sur l'esprit du Ministre. Ce qui parut procéder d'une reconnoissance désintéressée de la vérité, ne procédoit que du desir que Senneterre eut d'avoir un Sur-Intendant qui lui eût de l'obligation, & pour obliger une personne qui l'avoit prié de servir ce Président.

Le lendemain de la mort de cet homme, le Président de Maisons fut nom-

mé Sur-Intendant des Finances. Il parvint enfin à cette charge , par les bons offices de ses amis , & par la crainte que le Ministre conservoit dans son ame , des intrigues de Longueil, frere du Président & Conseiller au Parlement. La Marquise de Sablé étoit mon amie : elle m'avoit engagée dans les intérêts de ce nouveau Sur-Intendant. Je puis dire que j'eus quelque part au choix qui se fit de sa personne ; mais je n'en eus aucune aux avantages qu'il en reçut , n'ayant fait que me prêter vingt mille francs en rente , que je lui ai depuis remboursés. Il y demeura peu , & il est vrai que ce temps-là ayant été fâcheux à passer, tout ce qu'il put profiter dans sa charge il le garda pour lui ; ce qui fit dire qu'il s'en étoit bien acquitté. Il en acheta secrètement aussi quelques amis , dont il crut alors avoir besoin. Les différentes cabales de la Cour, qui alors étoit remplie de beaucoup de factions, lui firent peur, & lui firent oublier ceux qui l'avoient servi , & dont il étoit assuré. Aussitôt que ce Président fut le maître des finances , le Comte d'Avaux , qui jusques-là avoit paru occuper cette place, la quitta , parce qu'il ne voulut pas être son second. Les Suisses se révolterent bien-

tôt après, faute de payement; & comme les coffres du Roi étoient vuides, il fallut, de peur qu'ils ne s'en retournassent en leurs Cantons, que la Reine mît le reste de ses pierreries en gage pour les satisfaire.

Le Duc de Saint-Simon, Gouverneur de Blaye, fut alors convié par Madame de Longueville, de se lier à leur parti. Comme cette place où il commandoit étoit de grande conséquence, & qu'elle est proche de Bordeaux, le parti qu'il pouvoit prendre devoit être d'une grande considération, ou pour le service du Roi, ou pour fortifier ses ennemis. Il balançâ quelque temps entre l'attachement qu'il avoit pour le Prince de Condé, joint à la haine qu'il avoit contre le Cardinal Mazarin, & ce qu'il devoit au Roi, dont le pere \* l'avoit fait Duc avec de grands établissemens qu'il lui avoit donnés. Son esprit eut de la peine à se déterminer à faire du mal au Prince de Condé; mais le devoir l'emportant sur tout le reste, il demeura ferme dans le service du Roi, & fit ce qu'un homme d'honneur se doit à soi-même. Il m'a dit depuis, qu'il refusa huit cents mille francs que le Roi d'Es-

\* Le feu Roi Louis XIII.

pagne lui fit offrir, & qu'il les refusa avec satisfaction, voyant qu'il faisoit ce qu'il étoit obligé de faire. Dans ce même temps, les ennemis parurent sur la frontière, avec une puissante armée que commandoit l'Archiduc, auquel le Vicomte de Turenne s'étoit joint.

La Reine, voulant aller défendre les Provinces & les frontières, des insultes de ceux qui les vouloient attaquer, partit pour Compiègne, le deuxième Juin, avec intention de s'opposer à cette grande armée, qui venoit braver la sienne, alors fort petite. Elle pouvoit craindre de voir presque de ses yeux les victoires de ses ennemis; mais si elle manquoit de soldats, elle ne manquoit pas de courage. Pendant que nos troupes s'assembloient, l'armée de l'Archiduc assiégea le Catelet. Le Cardinal alla lui-même à l'armée, & la mit bientôt en état de se pouvoir faire craindre. A Paris, où les desirs étoient sans regle, où les ennemis du Ministre avoient de mauvaises intentions, & où tous les esprits étoient gâtés, on se réjouissoit du mauvais état des affaires. On crioit gaiement contre le Cardinal, & cette joie s'augmenta par la nouvelle qui arriva alors des choses que j'ai déjà dites, qui s'étoient passées

à Bordeaux , en faveur de Madame la Princesse. Ceux mêmes , comme bons François , qui voyoient avec regret prospérer le parti opposé à celui du Roi , n'en étoient pas toujours fâchés , parce que chacun , par le désordre général , espéroit trouver des moments heureux , par où il pourroit rencontrer son bonheur particulier , de même que beaucoup d'autres l'avoient déjà trouvé. Ils eurent sujet d'être contents. Le Catelet n'étant pas bien fortifié , fut pris par les ennemis. Vandi , qui commandoit dans cette place , s'y défendit vaillamment , & il y eut deux hommes de sa main , qui lui vinrent proposer de se rendre. Cette action , par les maximes terribles de la guerre , reçut de grandes louanges des hommes : je ne sais si elle fut approuvée des Anges ; mais enfin , malgré sa résistance , il fut pris par ceux de sa garnison : ils le lièrent , & ensuite de cette révolte , ils firent leur composition , & se donnerent aux ennemis.

L'Archiduc , qui vouloit profiter de nos désordres , aussi-tôt après assiégea Guise. Le Comte de Fuelsaldagne , avec vingt mille hommes , par les ordres de ce Prince , vint se camper aux environs de cette Place. Le Vicomte de

Turenne étoit avec lui & toutes ses troupes. Bridieu étoit Gouverneur de Guise, qui résolut de se défendre de la manière qu'il étoit attaqué. Il y avoit dans la Place le régiment de Guise, celui de Persan, trois cents Suisses, & quelques Polonois; mais il y avoit peu de munitions de guerre. Le Cardinal, sachant qu'elle n'étoit pas en bon état, fit savoir à ceux qui étoient dedans qu'il vouloit les secourir, & par cette espérance, leur augmenta le desir d'y acquérir de la gloire par une généreuse résistance. Le Maréchal du Plessis, Gouverneur de Monsieur, frere du Roi, commandoit notre armée; mais le désordre de nos affaires étoit cause qu'elle manquoit d'argent, & par conséquent elle n'étoit pas en état de rien faire.

Le Ministre fit plusieurs voyages sur la frontiere, & sachant que Bordeaux, par les choses qui s'y passioient, demandoit la présence du Roi, il s'appliqua au secours de Guise. Il porta de l'argent, des habits & des souliers pour les soldats, & n'oublia rien pour se défendre de ses ennemis particuliers, en s'opposant à ceux de l'Etat. Il savoit que si les affaires du Roi alloient mal, les siennes empireroient entièrement, & que

soit le parti des Princes ou celui des Frondeurs, tous deux profiteroient à son dommage, des coups que la France recevroit de l'Espagne. Il réussit dans son dessein. Les ennemis, après avoir donné l'assaut & s'être rendus les maîtres de la Ville, furent contraints de lever le siege. Ils ne pouvoient y recevoir des vivres, parce que la garnison de la Chapelle les empêchoit de passer, & que Bridieu & ses gens se défendirent vaillamment dans le château. Les ennemis crurent que l'armée du Roi, qui faisoit bonne mine, les incommoderoit, & furent assez sages pour la vouloir éviter. Elle étoit environ de quatorze mille hommes. Le Général étoit un homme de grande réputation. Il avoit pour Lieutenants-Généraux le Marquis d'Hoquincourt, la Ferté-Senneterre, & Villequier. Il y eut quelques petits différends entr'eux & le Maréchal du Pleffis qui les commandoit; mais le Ministre y mit la paix : & dans peu nous verrons ce Général faire des actions dignes de la gloire qu'il avoit acquise en beaucoup d'autres occasions.

Les Frondeurs cependant, qui voyoient que les affaires de Monsieur le Prince alloient bien, & qui craignoient que le Mi-

nistre , pour se sauver de leur mauvaise volonté , & des maux que la faction des prisonniers lui pouvoit faire , se résoudroit peut-être à leur redonner la liberté , eurent peur qu'un fâcheux retour du malheur ne les remît dans le même état dont ils étoient sortis. Cette peur les convia de travailler puissamment à changer les sentiments du Duc d'Orléans à l'égard du Cardinal , en lui disant continuellement , qu'ayant eu part à la prison du Prince de Condé , il ne falloit pas qu'il devînt heureux malgré lui ; qu'il n'étoit pas juste de laisser le Ministre le maître de sa liberté , & lui conseillèrent de demander à la Reine qu'elle mît les Princes dans la Bastille , au-lieu qu'ils étoient dans le bois de Vincennes , parce que dans ce lieu , dont le fils de Broussel étoit Gouverneur , ils ne seroient plus sous l'autorité du Roi , & qu'ainsi le Ministre ne seroit plus en pouvoir d'en disposer à son avantage & sans sa participation. Ces propositions eurent le pouvoir de le persuader , & de lui faire naître dans l'ame le desir de suivre leurs avis , qui lui parurent tout-à-fait selon ses intérêts. Il gronda , il fut inquiet , & de mauvaise humeur ; mais

la Reine faisoit ce qu'elle pouvoit pour calmer ces orages. Ce Prince fut à Compiègne la voir; comme elle avoit eu de tout temps de l'ascendant sur son esprit, elle employa toute la force de ses raisons, & ses agréables manieres à lui prouver, qu'il ne devoit point se laisser aller aux pernicioeux conseils de ceux qui vouloient les brouiller. Elle l'assura tout de nouveau, qu'on ne mettroit jamais les Princes en liberté sans son consentement; & lui parlant du dessein qu'elle avoit d'aller en Guienne, pour exterminer le parti des Princes, elle lui dit que, demeurant le maître dans Paris & dans cette partie de la France au-deçà de la Loire, il n'auroit pas de sujet de craindre qu'on pût penser à rien innover sur une chose si importante, sans qu'elle lui en fît part. Elle fut enfin si bien ménager son esprit, qu'elle amortit pour quelque temps les fâcheuses agitations de son ame, & le fit résoudre à ne plus parler de ce changement.

La Reine ne laissa pas de juger qu'il y avoit lieu de craindre que l'esprit du Prince, qui commençoit à se devoyer du bon chemin, ne se gâtât davantage. Cette inquiétude l'obligea de mander au

Cardinal , qui étoit sur la frontiere , de se rendre promptement auprès d'elle , lui faisant savoir le dessein qu'elle avoit de revenir à Paris , remédier à ces brouilleries. Elle commanda même à celui qu'elle lui envoya , de l'éveiller à quelque heure qu'il arrivât , & de le faire partir aussi-tôt pour la venir trouver. Le Ministre , ayant suivi les ordres de la Reine , revint aussi-tôt , & toute la Cour arriva à Paris le vingt-neuvieme Juin. Sa présence dissipa pour quelques jours les factions des Frondeurs ; & le Duc d'Orléans , dont l'esprit étoit facile à se tourner vers la douceur , embrassa cordialement le Cardinal Mazarin , & parut fort content de lui : mais ce calme ressembloit à celui de la mer , qui change selon les vents , & d'un instant à un autre.

Les Frondeurs virent avec regret que les ennemis venoient de lever le siege de Guise. Ils avoient vu la Normandie & la Champagne s'humilier à la vue du Roi ; & quoiqu'ils eussent de la haine pour la prospérité des Princes , ils ne vouloient point que Bordeaux fût châtié : ils desiroient , à leur ordinaire , préférablement à toutes choses , l'affoiblissement de la Royauté , que les affaires

du Roi allassent mal, & que le Ministre fût toujours embarrassé. Ils n'approuvoient pas le dessein que la Reine avoit fait d'aller en Guienne, & soutenoient toujours dans le Parlement ceux que le Parlement de Bordeaux leur envoyoit pour se plaindre du Duc d'Épernon. Le Ministre voyant la maligne variété de leurs pensées, offrit au Duc d'Orléans d'aller en Guienne, vaincre les rebelles, avec les forces nécessaires à ce dessein. Le Duc d'Orléans ne voulut point entendre à cette proposition; car outre qu'il aimoit à demeurer à Paris, les Frondeurs ses amis, qui s'y plaisoient encore davantage, travailloient incessamment à lui donner leurs propres sentiments. Il refusa d'aller en Guienne, & résolut néanmoins, comme il parut depuis, de ne pas laisser accabler les Bordelois.

La Reine, conseillée par elle-même & par son Ministre, jugea qu'il falloit mener le Roi à Bordeaux, & qu'il étoit nécessaire selon, l'état des choses, d'affoiblir un parti, afin de pouvoir perdre l'autre. Cette résolution prise, la Cour, peu de jours après son retour, partit pour ce grand voyage. Ce ne fut pas sans inquiétude que la Reine exé-

cuta ce dessein, vu la mauvaise volonté des Frondeurs, avec une armée ennemie sur la frontière, puissante, & commandée par des gens qui desiroient lui faire beaucoup de mal.

Le Ministre avoit de la confiance en la valeur & la conduite du Maréchal du Plessis ; mais il savoit qu'il ne lui laissoit guere d'argent, qu'il avoit beaucoup d'ennemis sur les bras, & qu'il avoit sujet de craindre de tous côtés de fâcheuses aventures. Il fallut aller néanmoins à ce qui pressoit le plus, & laisser le reste à la conduite de Dieu.

Dans le temps que la Cour fut à Paris, le Prince de Condé, sachant les dégoûts du Ministre à l'égard des Frondeurs, lui manda par de Bar, celui qui le gardoit, que s'il vouloit le mettre en liberté, il deviendroit son ami plus fortement que jamais ; qu'il trouveroit toujours plus de sûreté en lui que dans ceux dont il avoit voulu se servir ; qu'il étoit capable d'oublier sa prison, & qu'il le sauroit maintenir avec plus de vigueur & de fermeté qu'il n'en trouveroit en ceux qu'il avoit choisi pour ses amis. Mais le Cardinal, se ressouvenant de la hauteur de M. le Prince, n'osa se

confier en ces belles paroles, & jugea plus à propos de tenir cet ennemi en prison, que d'en augmenter le nombre par lui, qui en valoit plus de mille. Comme il l'avoit abattu, lui qui étoit le plus puissant de tous, il espéroit qu'enfin il pourroit vaincre les autres par sa patience & par son habileté. Avant que de partir, il reçut encore le déplaisir de se voir contraint malgré lui de mettre un Prévôt des Marchands de la main des Frondeurs, un nommé le Fevre; ce qui, dans l'état des choses, n'étoit pas une affaire de petite conséquence. Il étoit aisé de voir que, par cette conduite, ils vouloient demeurer les maîtres dans Paris, non-seulement par la puissance du Duc d'Orléans, mais encore par la leur propre. Il sembloit aussi que le Duc de Beaufort, après avoir attrapé la survivance de l'Amirauté, vouloit tout de nouveau & malicieusement se remettre aux bonnes grâces du peuple, en publiant comme il affectoit de le faire, qu'il étoit mal satisfait du Ministre.

Toutes ces perfidies frondeuses n'empêcherent point la Reine de partir pour aller en Guienne. Elle courut où la nécessité l'appelloit; & n'ayant tardé à Paris que quatre ou cinq jours, elle en partit

partit le quatrieme de Juillet, pour aller par Fontainebleau, où elle se reposa quelques jours. On laissa donc à Paris le Duc d'Orléans, le Garde-des-Sceaux de Château-neuf, & toute la Fronde; & de toutes les personnes fidelles à la Cour, le seul le Tellier, Secretaire d'Etat, y demeura pour s'appliquer tout entier au service du Roi, & aux intérêts particuliers du Ministre, dont il s'acquitta fidèlement, & avec cette habile & singuliere prudence qui lui étoit naturelle.

Les Ducs de Bouillon & de la Rochefoucault, connoissant que le dessein que la Reine avoit fait d'aller en Guienne, leur donneroit beaucoup de peine, engagerent de plus en plus le Parlement de Bordeaux dans leur révolte, & par conséquent dans les intérêts des Princes. Pour embrouiller davantage les affaires, ils firent résoudre cette Compagnie d'envoyer une célèbre députation au Parlement de Paris; elle arriva aussi-tôt après que la Reine en fut partie.

Ces Députés se présentèrent au Parlement le sixieme de Juillet. Ils furent reçus les Chambres assésées, & traités favorablement. Celui qui portoit la pa-

role, fit un long discours; il demanda la protection de cette Compagnie sur les infractions que le Duc d'Épernon avoit faites à la paix qu'ils avoient obtenue du Roi par leur recommandation: il exagéra infiniment les violences de ce Duc: il justifia sa Compagnie sur ce qu'elle avoit fait en faveur de Madame la Princesse, & protesta de leur fidélité au Roi; il conjura le Parlement de ne les pas abandonner, & lui fit connoître de quelle conséquence étoit pour leur Compagnie, pour eux & pour tous les François, l'observation des privileges de la Déclaration du Roi, du vingtieme Octobre, donnée à Saint-Germain en faveur des prisonniers d'Etat; & pour cet effet, il supplia très-humblement le Parlement, de se vouloir joindre avec eux, pour ensemble demander au Roi & à la Reine la liberté des Princes, que tous les gens de bien devoient souhaiter. Le Duc d'Orléans, qui étoit présent, & qui ne vouloit pas laisser aller cette affaire si avant, dit tout haut, qu'il ne falloit point écouter ni répondre à ces Députés, puisqu'ils venoient d'un Parlement rebelle, qui publiquement avoit traité avec l'Espagne.

Le Député répondit hardiment à ce Prince, qu'il n'étoit pas vrai que le Parlement de Bordeaux eût traité avec les ennemis; qu'il étoit fidele au Roi, exempt de ce reproche, & nullement capable de manquer à la fidélité qu'il lui devoit; que quand même cela seroit, ils n'auroient suivi que l'exemple des plus qualifiés de France, qui, dans leurs besoins, en avoient fait autant: voulant peut-être parler du même Duc d'Orléans, & de quelques particuliers de ce même Parlement, à qui sa harangue s'adressoit. L'Avocat-Général, parlant de la prison du Prince de Condé, conclut que cette affaire étoit le secret de l'Etat, & qu'il n'appartenoit point aux sujets de disposer ni ordonner de ces choses.

On délibéra là dessus. Plusieurs du Parlement paroissoient affectionnés aux Princes, & leur chaleur étoit visiblement augmentée en leur faveur. Quelqu'un exagéra fort éloquemment, qu'il étoit honteux à la Compagnie, d'avoir besoin des remontrances du Parlement de Bordeaux, pour penser à la liberté d'un Prince, que Paris, plus que nulle autre Ville, devoit honorer. Il dit qu'ils avoient tous senti les effets de sa va-

leur, ayant assuré leur repos & leurs vies, par ses veilles & par les belles actions qu'il avoit faites. Un autre dit qu'il en falloit venir à la source de tous ces maux, & qu'il falloit chasser le Cardinal, & s'en tenir à l'arrêt prononcé contre lui dans leur Compagnie. Sur cet avis, plusieurs crièrent que cela étoit bien dit. Ce bruit fut apaisé par l'heure qui sonna, & qui fit finir l'assemblée, & le résultat fut mis au lendemain.

Le septieme ( Juillet, ) on acheva la délibération commencée. Soixante & dix allerent à faire des remontrances à la Reine, pour la liberté des Princes, & quelques autres à faire sortir seulement le Prince de Conti, à cause de la foiblesse de sa santé. Le Premier-Président, malgré l'affection qu'il avoit pour ce parti, fut d'avis qu'il étoit bon de demander la liberté de tous; mais qu'il falloit attendre que les choses fussent en état, que, par leur sortie, la paix demeurât fermement établie en France, & dit qu'il n'y avoit pas d'apparence de demander cette grace à la Reine, lorsqu'une guerre civile allumée pour eux, étoit prête de mettre la France à feu & à sang. Cet avis fut suivi de plu-

sieurs ; mais enfin , celui de Broussel prévalut sur les autres , qui fut de députer vers la Reine , pour lui faire de très-humbles remontrances sur les plaintes & la requête du Parlement de Bordeaux , sans expliquer comment , & particulariser le point principal des Princes , laissant par cette voie une certaine liberté aux Députés de traiter doucement avec la Cour , & de s'accommoder aux volontés du Ministre ; ce qu'il fit exprès pour favoriser les Frondeurs , qui , sur le chapitre de la prison des Princes , étoient de même sentiment que le Cardinal. Les partisans de Broussel ajouterent à son avis , de faire choisir ceux de la Compagnie qui devoient être les plus agréables à la Reine. On nomma le Président de Bailleul pour chef de la députation , homme de bien , & fort obligé à cette Princesse par les bienfaits qu'il en avoit reçus ; & par conséquent , il ne pouvoit lui dire que des choses proportionnées à son devoir.

Le Duc d'Orléans , pour empêcher que le Parlement ne s'engageât trop fortement à favoriser la sortie des Princes , sous prétexte de contenter le Parlement de Bordeaux , promit en pleine assemblée

de faire rappeler le Duc d'Epéron, & assura la Compagnie qu'il ne retourneroit plus dans son Gouvernement. Il donna cette parole sans l'aveu de la Cour, & le Ministre en fut fâché, parce qu'il favorisoit le Duc d'Epéron : non qu'il approuvât sa hautaine & superbe maniere d'agir, qui a toujours été blâmée de ceux qui le connoissoient, mais parce qu'il destinoit une de ses nieces, Mademoiselle de Martinozzi, au Duc de Candale. Les défauts du pere étoient excusés par les belles qualités du fils, qui, outre son mérite, avoit encore de grands établissemens, qui plaisoient à celui qui en vouloit faire un neveu.

Le Cardinal, sachant ce que le Duc d'Orléans avoit promis aux Bordelois contre le Duc d'Epéron, fut aussi que ce Prince avoit dit tout haut, parlant de lui, qu'il le chasseroit, s'il ne faisoit venir ce Duc. Le Ministre, oubliant sagement cette dure menace, afin d'ôter au Duc d'Orléans le prétexte de se plaindre de lui, & à la Guienne, celui de se révolter contre le Roi, manda au Duc d'Epéron de venir à la Cour; & comme il y résistoit, il lui envoya Roquelaure lui dire que c'é-

toit tout de bon qu'il desiroit qu'il se rendit auprès du Roi ; mais il lui fit savoir ses volontés avec tous les adoucissements nécessaires à guérir ce cœur si hautain , & ils n'en furent pas plus mal ensemble.

Pendant que toutes ces choses se passaient, le Roi continuoit son voyage, & approchoit de Bordeaux le plus qu'il lui étoit possible. Les sages de cette Ville voulurent conseiller les autres d'obéir au Roi. Il y en eut qui parlerent fortement dans les assemblées publiques contre la rébellion, & selon ce qu'ils devoient au Roi. Beaucoup de ceux de ce Parlement qui vouloient éviter les maux de la guerre, firent leur possible pour persuader leur Compagnie de se détacher des intérêts du Prince de Condé, & de chasser de leur Ville, tout au moins, les Ducs de Bouillon & de la Rochefoucault. Madame la Princesse, conseillée par ces deux Généraux, les seules colonnes qui soutenoient son parti, s'en alla au Parlement, & favorisé du peuple qui choisit toujours ce qui lui est le plus contraire, fut si fortement renouveler par la pitié les sentiments d'affections qu'ils avoient pour Monsieur le

Prince, que ce même jour il fut résolu que l'union des Princes & du Parlement subsisteroit, & qu'on se prépareroit à soutenir la guerre, déclarant néanmoins, comme font des révoltés ordinairement, qu'ils étoient bons serviteurs du Roi. Ils ne députerent point vers leurs Majestés; mais ils envoyerent un nommé Voisin à Paris, avec des lettres pour Guyonnet, leur Député ordinaire, pour avertir le Parlement de leur arrêté, & pour le prier de leur donner sa protection. Ils assurèrent Madame la Princesse, le jeune Duc d'Enguien, son fils, & leurs serviteurs & amis, qu'ils pouvoient vivre en repos sous l'autorité royale & celle de leur Compagnie.

La Reine envoya de Poitiers un exprès à Bordeaux, avec des lettres du Roi pour le Parlement, & d'autres du Secrétaire d'Etat à l'ordinaire, pour les avertir de la venue du Roi & de la Reine, afin qu'ils députassent vers leurs Majestés, selon la coutume & leur devoir.

On résolut dans ce Parlement de ne point députer, mais de faire de très-humbles remontrances par écrit: & pour faire connoître qu'ils ne vouloient point

abandonner les intérêts de Madame la Princesse, ils dirent qu'ils ouvrieroient leurs portes au Roi comme bons & fideles sujets de Sa Majesté; mais qu'ils ne vouloient point de Mazarin, qui étoit leur ennemi capital; qu'il avoit toujours protégé les injustices du Duc d'Epéron contre eux; & que cela étant, ils ne pouvoient pas avoir de confiance en lui. Après avoir fait de telles déclarations, afin qu'ils pussent dire qu'ils n'étoient pas rebelles au Roi, ils trouverent à propos de renvoyer de leur ville cet Espagnol, nommé Dom Osorio, pour le cacher du moins aux yeux de leur véritable maître.

Le Ministre ne s'étonna pas de cette hardiessé; mais connoissant combien il étoit difficile d'entreprendre le châtiment d'une Province, soutenue par le Roi d'Espagne & par tant d'habiles gens, il voulut, selon sa coutume, mettre l'affaire en négociation. Il fit écrire par un nommé la Vie, à un Conseiller de ce Parlement, nommé Mirat, & lui fit donner un rendez-vous pour conférer ensemble des propositions qui se pouvoient faire au Parlement. Le Cardinal leur fit espérer que, moyennant leur obéissance, il redonneroit

la liberté aux Princes. On écouta, on répondit ; mais comme le Parlement & les Ducs de Bouillon & de la Rochefoucault, à qui on en fit part, ne trouverent pas de sûreté dans ces douces paroles, elles n'eurent d'autre effet que celui d'un amusement inutile.

La Cour étant arrivée à Libourne, le Parlement alors, ne pouvant éviter de rendre à leurs Majestés les marques de leur respect, leur envoya une députation de plusieurs Conseillers & d'un Président. Ce Président dit de belles paroles au Roi & à la Reine, qui ne signifioient rien ; & de même la réponse fut douce, & capable de les convier à quelque repentir.

Le Comte d'Ognon, Lieutenant du Roi dans le Gouvernement de la Rochelle, de l'Isle de Rhé, d'Oléron & de Brouage, depuis la mort du Duc de Brezé son maître, étoit demeuré dans ce poste de sa propre autorité. Le Roi lui envoya commander de le venir trouver : il s'excusa sur ses incommodités, & n'alla point à la Cour. Le Ministre vit alors clairement qu'il y avoit beaucoup à craindre de ce côté-là ; mais comme il connut que c'étoit un mal sans remede, il fit semblant de

le tenir pour excusé. Il jugea que le desir de la Duché, ou d'un Bâton de Maréchal de France, étoit la cause de sa désobéissance, & qu'avec l'un de ces avantages, il seroit content : il fit négocier avec lui, & ce rebelle fit espérer au Ministre, qu'il ne seroit pas si cruel à lui-même, que de refuser les graces qu'on lui offroit.

Les Espagnols, voulant réparer leurs pertes passées par l'état présent de nos affaires, assiégèrent & prirent en Italie Portolongone & Piombino, qui nous avoient coûté beaucoup d'argent & de peines. Ils gagnèrent alors en tous lieux. Ils assiégèrent la Capelle, qu'ils prirent fort aisément, parce que le Maréchal du Plessis, depuis le départ de la Cour, n'avoit reçu aucun secours, & son armée, n'ayant point été payée, ne pouvoit lui servir que pour secourir les Places les plus importantes. Après avoir vu malgré lui la perte de la Capelle, qui avoit été accompagnée de la présence de l'Archiduc, il se retira vers Reims, afin de conserver la Champagne. Le Vicomte de Turenne, assisté des forces du Roi d'Espagne, alla assiéger Rhétel, & en deux jours il se rendit le maître de cette Place.

Guionnet, Député de Bordeaux, après avoir reçu les ordres de sa Compagnie, qui lui avoient été envoyés, comme je l'ai déjà dit, par Voisin, demanda audience au Parlement. Le Duc d'Orléans la retarda quelques jours; mais enfin, les Chambres s'étant asssemblées, elle lui fut accordée le sixieme d'Août. Le Duc d'Orléans, pour arrêter le bruit qui se faisoit en sa faveur, proposa lui-même au Parlement la révocation certaine du Duc d'Epéron, qu'il avoit déjà promise, l'établissement d'un autre Gouverneur à sa place, sûreté pour Madame la Princesse & pour le Duc d'Enguien, amnistie générale pour ceux de Bordeaux, & abolition pour tous ceux du parti des Princes qui la demanderoient, & rentreroient dans leur devoir, & voulut que le registre du Parlement en fût chargé.

Il y eut grande contestation entre les serviteurs du Duc d'Orléans & ceux des Princes; savoir si on accepteroit les propositions du Duc d'Orléans, qui paroissoient justes aux gens de bien, qui plaisoient aux Frondeurs, & qui d'ailleurs étoient dures à ceux du parti des Princes. Elles présageoient la paix de Bordeaux, & la durée tranquille de

leur prison. C'étoit ce qui, de toutes les manieres, leur devoit être le plus contraire. Il fut enfin résolu qu'on en délibérerait, & les Gens du Roi prirent leurs conclusions, qui alloient à les recevoir. Ils y ajouterent seulement de supplier le Roi d'employer les remedes extraordinaires, pour appaiser les troubles de l'Etat, qui sembloient devoir augmenter tous les jours, & la délibération fut remise au huitieme.

Ce jour-là, plusieurs avis furent ouverts; Broussel, le Coadjuteur & beaucoup d'autres du parti des Frondeurs, furent d'avis d'accepter les propositions du Duc d'Orléans. Des-Landes, Payen, ouvrit l'avis pour la liberté des Princes, & y mêla quelques paroles contre le Cardinal. Le Président Viole s'étendit fort au long, & conclut ouvertement qu'il falloit éloigner le Ministre; & s'expliquant plus particulièrement, il dit qu'il ne le croyoit pas mal intentionné, puisque les grands biens qu'il avoit reçus de la France l'obligeoient assez à la servir de toutes ses forces; mais qu'il le falloit éloigner, ou comme ignorant, ou comme malheureux. Coclé, homme de bien & sans faction, en ouvrit un autre, qui alloit à faire des

remontrances au Roi pour mettre les Princes en liberté, lorsque le bon état de la France le permettroit, & que ceux qui avoient pris les armes pour eux les auroient quittées. Il ajouta que M. le Duc d'Orléans seroit supplié d'en être le médiateur. D'autres Conseillers en proposèrent de fort ridicules; mais il n'est pas juste, pour l'honneur de cette grande Compagnie, de les faire savoir. Comme les serviteurs des Princes étoient instruits par l'exemple des Frondeurs, ils firent crier ce jour-là autour du Palais : *Point de Mazarin*. Ils avoient intention, en lui faisant peur, de l'obliger à s'accommoder avec eux, & de leur ouvrir les portes de leur prison.

Lorsque le Duc d'Orléans voulut sortir du Palais, il fut incommodé de la presse des crieurs, & l'on cria fortement aussi contre le Duc de Beaufort, l'appellant Mazarin; ce qui fit appercevoir à la Fronde, que, de la même manière qu'elle avoit frondé le Ministre, les Princes le fronderoient à leur tour, & qu'il falloit qu'ils se préparassent à se bien défendre. Ces favorables dispositions pour les Princes rendoient les esprits de leurs ennemis plus susceptibles

de se lier à eux. Elles furent cause que les soins de la Princesse Palatine commençoient à produire de grands effets. Elle traitoit avec tous, & particulièrement avec Madame de Chevreuse : elle étoit celle qui laissoit le plus voir qu'elle étoit assez disposée à écouter les propositions qu'on lui faisoit, & que l'alliance du Sang de Bourbon ne lui déplaisoit pas ; mais tous ces desseins n'étoient pas encore dans leur perfection. Le Coadjuteur y résistoit plus opiniâtrément que les autres, & le Duc d'Orléans en étoit encore entièrement éloigné.

Le neuvieme, le Président de Thoré, fils du feu Sur-Intendant d'Hémeri, à qui étoit demeuré la voix, recommença la délibération. Comme il n'étoit pas tout-à-fait sage, son avis fut à demi contre le Cardinal, & à demi pour les Princes. Il y en eut beaucoup qui furent d'avis d'ajouter quelque chose aux propositions de Monsieur le Duc d'Orléans. En voici les principaux articles. Que les Ducs de Bouillon & de la Rochefoucault, & ceux mêmes qui avoient été forcés de recourir à des remedes étrangers, fussent nommément compris dans l'amnistie ; que le Vicomte de Turenne pût revenir ; que

l'on fit surseoir le rasement de Verteuil , maison du Duc de la Rochefoucault ; que dans la révocation du Duc d'Epernon , on expliqueroit aussi l'exclusion du Duc de Candale son fils , & du Chevalier de la Vallette , son frere bâtard ; que l'on fît surseoir tous les actes d'hostilité ; que cependant le Parlement continueroit d'être assemblé jusques à l'entiere exécution de la paix de Bordeaux ; que le Duc d'Orléans promettoit sûreté qu'on ne rétabliroit point le Château-Trompette , & qu'on expliqueroit le mot de soumission que devoient rendre ceux de Bordeaux au Roi , afin qu'ils ne fussent point obligés de voir malgré eux le Cardinal.

D'autres furent d'avis de faire instance pour la liberté des Princes ; & à cause des maux qui en pouvoient arriver , de députer trois de Messieurs du Parlement , pour aller traiter avec eux dans le bois de Vincennes , & prendre sûreté desdits Princes pour ce qui regarderoit la paix du Royaume. Plusieurs autres furent ouvertement d'avis de faire des remontrances à la Reine contre le Cardinal Mazarin , disant qu'il étoit la cause de tous ces maux , & que la ré-

conciliation de la Maison royale ne se pouvoit faire qu'après qu'il ne seroit plus à la Cour. Ils firent ensuite contre lui toutes sortes d'imprécations, avec des paroles qui marquoient leur mépris & leur haine.

Le Duc d'Orléans les interrompit par plusieurs fois, disant qu'il ne s'agissoit pour lors que de la paix de Bordeaux, & que ceux de ce Parlement ne parloient positivement dans leurs lettres, ni des Princes, ni du Cardinal; qu'ils demandoient seulement, pour principal article, d'être délivrés du Duc d'Epéron; & que si on faisoit tant de propositions nouvelles, qu'il retireroit sa parole, & ne se mêleroit plus de cette affaire.

Tous ces avis différens revinrent à deux principaux, qui furent long-temps lancés; celui d'accepter les propositions du Duc d'Orléans, & celui de la liberté des Princes, quand les rebelles auroient mis bas les armes. De celui-ci, il y en eut soixante-dix: car la plus grande partie de ceux qui avoient été contre le Cardinal, dont il y en avoit eu environ quarante, revinrent à cet avis, hormis treize: & du premier, il y en eut cent douze, qui fit que l'on accepta purement & simplement

les propositions du Duc d'Orléans, sans les expliquer, ni les entendre autrement; & on ajouta même de signifier au Parlement de Bordeaux, que le Parlement de Paris les trouvoit justes & tout-à-fait équitables, & qu'ils s'en devoient contenter. Comme on avoit envoyé au Roi des Députés, pour lui rendre raison de ce qui avoit été fait au Parlement en faveur des Bordelois, aussi-tôt après le départ de Sa Majesté, il fut arrêté aussi qu'on enverroit lesdites propositions à leurs Députés, afin de les faire agréer au Roi.

Le Duc d'Orléans dit aussi qu'il écrivoit au Roi pour faire surseoir tous actes d'hostilité. On voulut faire aussi-tôt entrer les Députés du Parlement de Bordeaux, pour leur signifier l'Arrêt; mais comme ils avoient pressenti que ceux qui leur étoient affectionnés n'avoient pas pu faire aller les choses dans l'extrémité du désordre, Guionnet, seul, s'y trouva, qui n'étoit pas celui qui avoit été envoyé porter la lettre, & il fut dit que le Duc d'Orléans leur enverroit ses ordres. Ce Prince, en s'en allant, trouva encore des crieurs contre le Mazarin; mais cela se passa plus modérément que le jour précédent. Il attira même le respect de cette

populace, par la grande quantité de personnes de qualité, qui, ce jour-là, voulurent l'accompagner.

Tandis que toutes ces choses se passent à Paris, le Roi, qui étoit à Libourne avec une assez belle armée, témoigna vouloir assiéger la Ville de Bordeaux. La présence du Souverain déplaît toujours aux sujets rebelles. Des canons, de bons soldats & de bons Capitaines, sont des objets fâcheux à des criminels qui sentent leur faute, & qui connoissent qu'ils méritent de grands châtimens. Les Bordelois en furent étonnés; & sans l'espoir qu'ils avoient au secours du Parlement de Paris, qu'ils voyoient être aussi mal-intentionné qu'eux, ils auroient eu de plus grandes frayeurs. Enfin, pressés par leur devoir & par leur crainte, ils envoyèrent d'autres Députés au Roi & à la Reine. Ils furent plus humbles que les premiers, & firent à Leurs Majestés une harangue plus soumise, & qui paroissoit implorer leur miséricorde. La Reine même à son retour, me fit l'honneur de me le dire. Ce ne fut pas sans remarquer la peur qu'on lui avoit voulu faire de ces peuples, pour l'empêcher d'y aller, & cette Princesse y ajouta qu'elle

avoit toujours reconnu que la présence du Roi avoit de grands charmes pour changer les cœurs qui lui sont soumis par l'ordre de Dieu & leur naissance.

Ce fut en ce même mois, la veille de la fête de Notre-Dame d'Août, que ma sœur me quitta pour entrer dans le couvent des Filles de Sainte-Marie de Saint-Antoine, où elle a pris l'habit en mil six cent cinquante. Sa vertu étoit estimée de tous ; elle étoit aimable, bien faite, intérieurement toute sainte ; & l'excès de sa sagesse, joint à la beauté de son esprit, lui avoit fait donner le nom de Socratine. Malgré les charmes de la Cour, elle préféroit souvent les maisons des pauvres au cabinet de la Reine ; & l'amitié qu'elle avoit pour mon frere & pour moi, quoique grande, le céda à l'amour qu'elle eut pour Dieu. Je veux mettre ici la lettre qu'elle m'écrivit en me quittant, & qu'elle laissa sur sa table. Elle ne convient point à mon sujet ; mais j'espère du moins qu'elle édifiera ceux qui préfere le Ciel à la terre, & qu'on me pardonnera, si je m'honore d'être la sœur d'une si digne Religieuse.

L E T T R E

*De la Mere Magdeleine-Eugénie BERTAUT:*

„ C'EST à genoux, ma très-cheré  
„ sœur, que je vous demande par-  
„ don de vous avoir quittée, & que je  
„ vous conjure de vouloir imiter notre bon  
„ Pere Abraham, qui, à la voix de Dieu,  
„ qui lui demandoit son Fils bien-aimé,  
„ prit lui-même le couteau pour le lui  
„ sacrifier, & avec lui tout son amour &  
„ toutes ses tendresses. Comme alors Dieu  
„ voulut bien se contenter de l'obéissance  
„ du Pere & du Fils, peut-être aussi se  
„ contentera-t-il de la nôtre, & nous fera  
„ la grace un jour de nous réunir ensem-  
„ ble, en lui, & pour lui, plus étroite-  
„ ment encore que nous ne l'avons été.  
„ Mais cependant, mettons-nous en état  
„ l'une & l'autre, d'accomplir sa sainte  
„ volonté sans aucune réserve; car autre-  
„ ment notre sacrifice ne lui seroit pas  
„ agréable. Après cela, attendons de sa  
„ bonté & de sa miséricorde ce qu'il or-  
„ donnera pour notre bien & sa plus  
„ grande gloire. J'aurois plutôt exécuté  
„ mon dessein, si j'avois pu plutôt m'ar-

„ racher d'auprès de vous ; & je ne crois  
„ pas que je l'eusse jamais pu faire , si  
„ Dieu ne m'eût donné pour cela une  
„ force extraordinaire , & ne m'y eût né-  
„ cessité , en me mettant en état de ne  
„ pouvoir demeurer auprès de vous sans  
„ souffrir des maux étranges : principale-  
„ ment depuis que l'affaire de Mile. de Buy  
„ arriva , qui vous fit deviner la mienne ;  
„ car en cette occasion , vous me témoi-  
„ gnâtes tant de bonté & de tendresse , &  
„ ce fut pour la mienne une si rude épreu-  
„ ve , que vous me pensâtes faire mourir.  
„ Je vous conjure , si vous voulez que je  
„ vive , de vous consoler de notre sépara-  
„ tion présente , & d'acquiescer aux vo-  
„ lontés de notre Pere & souverain Maî-  
„ tre. Je vous promets que je vous tien-  
„ drai la parole que je vous ai donnée , &  
„ que de plus je ne m'engagerai à rien sans  
„ votre permission. Ne me venez point  
„ voir si-tôt ; car je vous avoue que je  
„ n'ai pas encore de force à votre épreu-  
„ ve ; & si je ne vous avois fuie , je  
„ n'aurois pas vaincu en ce combat où il  
„ falloit que Dieu restât le maître ”.

La Reine répondit par écrit à la dé-  
putation des Bordelois. On leur fit sa-

voir que le Roi étoit assez bon pour leur pardonner, & leur donner l'amnistie dont ils avoient besoin, pour effacer le crime de leur rébellion; mais qu'il vouloit savoir, avant que de traiter avec eux d'aucune chose, s'ils vouloient recevoir le Roi comme leur maître, avec la dignité & la sûreté requise à sa personne, ou maintenir contre lui les Ducs de Bouillon & de la Rochefoucault, déclarés criminels de lèse-Majesté par tous les Parlements? Ils dirent qu'ils n'avoient point le pouvoir de répondre à ces articles; mais qu'ils en feroient leur rapport à leur Compagnie, & en rendroient réponse avant le cinquième du même mois. Le Ministre, pour continuer de montrer aux Bordelois & à ceux qui les soutenoient, leur devoir, envoya quelques troupes, commandées par le Maréchal de la Meilleraie, assiéger un petit fort, nommé Voies, qui fut pris aussi-tôt: & pour épouvanter ceux de Bordeaux, il fit pendre celui qui y commandoit; leur montrant par cette rigueur qu'ils devoient tout craindre, & qu'il est dangereux de manquer de fidélité à son Roi.

Le Duc de Bouillon, maître de Bordeaux, & la populace, ayant su cette

exécution, les anima tous à la vengeance : & sans tarder un moment, il envoya quérir un Capitaine du régiment de Navailles, qui avoit été pris prisonnier dans quelque autre occasion. On trouva ce Gentilhomme qui jouoit avec des Dames, exempt de toute crainte. Il le fit prendre, & dans la même heure, le fit mourir, le faisant pendre par repréfailles, & ensuite attacher son corps sur la muraille de la Ville. Cet action fut louée de ceux qui ont pour maxime, qu'il ne faut point être tyran à demi, & que les grands hommes ne sauroient soutenir de hautes entreprises, s'ils ne sont capables des grands crimes comme des grandes vertus; les unes étant quelquefois nécessaires pour soutenir les autres. Mais ceux qui en jugerent sur la loi de l'Évangile, selon que le nom de Chrétien les y obligeoit, en eurent horreur; & la Reine m'a fait l'honneur de me dire depuis qu'elle en fut touchée d'une douleur sensible. Je fais de Langlade, qui étoit alors auprès de ce Duc, que lui-même en souffrit de la peine; il connut le mal qu'il faisoit; mais il se laissa conduire à la raison politique, qui le força de suivre les cruelles coutumes de la guerre. Ses amis

amis ont dit de lui qu'il étoit bon de son naturel, & que ce qui l'avoit rendu capable de cette barbare action, ne l'empêchoit pas d'avoir dans son tempérament de la douceur & de la cordialité. Il fut fort malheureux d'avoir cru qu'un crime pouvoit trouver une excuse : il n'y en a point contre la loi de Dieu & l'équité naturelle.

Par l'ordre de la Reine, on continua la guerre avec chaleur. Le Maréchal de la Meilleraie attaqua l'Isle de Saint-George, où ceux de la ville avoient des troupes, dont ils faisoient leur capital. Après quelques volées de canon, ils se rendirent à composition. Les soldats, au nombre de trois cents, prirent parti dans les troupes du Roi. Soixante & dix Officiers, qui s'y trouverent, jurèrent de ne plus servir contre le Roi, & furent traités humainement, pour faire honte à l'inhumanité du Duc de Bouillon.

Le Duc de Candale fut envoyé à Loches, où étoit alors le Duc d'Épernon son pere, qui n'étoit point venu à la Cour, malgré les ordres qu'il en avoit reçus. Le dessein du Ministre étoit de le faire consentir, que l'on donnât le Gouvernement de Guienne à Monsieur, frere unique du Roi, afin d'ôter aux re-

belles tout prétexte de se plaindre. Ces peuples avoient une juste aversion pour leur ennemi le Duc d'Epéron, qu'ils appelloient leur tyran ; car , selon ce qui se disoit , il en avoit les actions. Dans toute sa vie , il a paru qu'il étoit dur & trop hautain. Il étoit soupçonné d'avoir empoisonné sa première femme , la Duchesse de la Valette , sœur bâtarde du feu Roi , sur des jalousies , peut-être mal fondées. J'ai oui dire à la Reine d'Angleterre , qui l'avoit vue à sa Cour , & à la Reine aussi , qu'il avoit fort aimé Madame de la Valette avant que de l'épouser ; mais que cette passion , au-lieu de produire en lui les effets de l'amitié , l'avoit porté à lui donner alors un soufflet , sur quelque petit dépit qu'elle lui avoit fait : que le feu Roi le connoissant de cette humeur , voulut rompre le mariage , & que cette jeune Princesse , qui aimoit déjà le Duc d'Epéron , lui pardonna , & ne laissa pas de le prendre pour son mari. Elle eut sujet de s'en repentir ; car , comme je viens de dire , selon l'opinion des médifants , qui est d'ordinaire la plus vraie , il lui en coûta la vie. Il avoit épousé ensuite une niece du Cardinal de Richelieu , qui , dans les commencements de leur maria-

ge, avoit vécu avec lui avec beaucoup de vertu. Elle l'avoit suivi en Angleterre dans ses disgraces, contre la volonté de son oncle. Malgré cette conduite, il l'avoit si maltraitée, qu'elle auroit été un objet de compassion à toute la Cour, si, dans la suite de sa vie, elle n'avoit fait voir quelque diminution à ses premiers sentiments. Enfin, ce Duc, qui n'étoit pas Prince, quoiqu'il eût envie de l'être, n'avoit rien de bon que la magnificence. Il vivoit en grand Seigneur; mais cette seule bonne qualité pouvant avoir pour fondement sa vanité & son orgueil, on ne devoit pas l'en estimer davantage.

Les Députés de Bordeaux ne revinrent point trouver le Roi comme ils l'avoient promis. Le Duc de Bouillon les empêcha de tenir leur parole. Son dessein étoit de faire pousser leur révolte le plus loin qu'il lui seroit possible, tant pour tâcher d'obtenir la liberté des Princes, que pour en tirer de plus grands avantages en son particulier. Ce qui, depuis peu, s'étoit passé au Parlement de Paris, & les propositions du Duc d'Orléans les embarrassoient. On ne faisoit point de mention du Prince de Condé; & pour lui & le Duc de la Ro-

chefoucault, ils n'avoient tout au plus que le pardon & la sûreté : mais ils se défendirent si habilement, que leur conduite par leur résistance, fut estimée dans les deux partis, & les Princes eurent sujet de se louer de leurs services & de leur fidélité. Comme je ne suivis point la Reine en ce voyage, & que je n'aime à écrire que ce que je fais parfaitement, peut-être que j'ignore beaucoup de particularités, qui sont, pour l'ordinaire, inséparables des grands événements. Je puis dire néanmoins, avec vérité, que les choses, dont mes yeux ne sont point les témoins, je n'en parle que sur le récit des acteurs, & sur ce que la Reine même m'a fait l'honneur de m'en dire.

Environ dans ces mêmes jours que la Reine étoit occupée à vaincre les Bordelois, la Duchesse d'Orléans accoucha à Paris d'un fils, dont la naissance donna une grande joie au Duc d'Orléans. Le peuple fit voir celle qu'il en reçut par les feux de joie qui se firent dans les rues, & par des marques d'une allégresse publique & très-sensible; mais cet enfant ne vécut guere, & sa naissance fut suivie d'une prompte mort.

L'armée Espagnole étoit alors sur no-

tre frontiere, puissante, & pleine de belles espérances, qu'elle devoit concevoir de sa force, & de notre foiblesse. Elle s'avança vers Reims; mais cette Ville fut conservée par la présence du Maréchal du Plessis, qui prit toutes les précautions nécessaires pour empêcher ses progrès. L'Archiduc occupa Neucastel, Pontaverre & Basoches, où il voulut demeurer quelques jours. Le Marquis d'Hocquincourt, qui eut la hardiesse d'attaquer quelques troupes des ennemis, fut battu & poussé jusques dans Soissons, & peu s'en fallut qu'il ne fût pris prisonnier. Quelques autres troupes de l'armée du Vicomte de Turenne, commandées par Boutteville, vinrent hardiment jusques à dix lieues de Paris, pour nous faire la guerre, & beaucoup plus pour nous faire peur.

Boutteville réussit dans son dessein. Les Payfans & toute la Noblesse de Picardie, qui vint se sauver dans Paris, y causa une étrange rumeur. Ce lieu étoit plein de tant de factions, que les grands & les petits avoient plus de joie que de douleur, de voir l'Archiduc proche de nous; & chacun étoit plus attentif à faire servir ce désordre à ses desseins, qu'à s'opposer à l'ennemi. Le Duc d'Orléans, qui vit que

le Vicomte de Turenne avec ses troupes pouvoit venir jusqu'au bois de Vincennes enlever Monsieur le Prince, reprit de nouvelles inquiétudes, & les Frondeurs se fervirent de cette occasion, pour lui conseiller de le faire amener à la Bastille, de sa seule autorité. Il en parla à le Tellier, Secrétaire d'Etat, qui s'y opposa vigoureusement; & après beaucoup de consultations & de mauvaises heures sur l'inquiétude que cette affaire donna aux uns & aux autres, il fut conclu qu'on les ôteroit du bois de Vincennes, & qu'on les meneroit à Marcouffi, sous bonne garde, au-delà de la riviere de Seine & de la Marne, attendant que la Reine en ordonnât à sa volonté.

Madame, dans ces occurrences, conseilla Monsieur de mettre le Prince de Condé en liberté, & de marier son fils le jeune Duc d'Enguien à une de ses filles. Il n'approuva point alors cette proposition, quoiqu'elle fût raisonnable à son égard. Il n'étoit pas d'humeur à se résoudre si facilement, & il falloit qu'il attendît quelque temps, & que les conseils de ses conducteurs le forçassent d'y penser. Les Frondeurs ne lui parloient encore que de se rendre le maître des

prisonniers, afin d'en disposer à sa fantaisie; & cependant ils donnoient de douces espérances à ceux de leur parti, & assureroient leurs amis, que si une fois le Duc d'Orléans les avoit en son pouvoir, il les feroit sortir aussi-tôt: mais eux n'osoient se confier en leurs promesses, & auroient mieux aimé traiter avec le Ministre. Le Coadjuteur, sur-tout, leur étoit odieux, parce qu'il avoit fait connoître dans tous les temps qu'il n'aimoit pas M. le Prince, & qu'il étoit incapable de demeurer dans un état de modération & de sagesse.

Parmi ce trouble universel, il arriva un trompette de l'Archiduc, qui paroissoit envoyé par lui au Duc d'Orléans, & qui disoit s'adresser à tous les bons François. Ce Prince Allemand lui témoignoit desirer la paix, & offroit d'y travailler avec lui, en lui faisant espérer ce bonheur à des conditions raisonnables. Cette nouvelle donna de l'émotion & de la joie aux Parisiens: ils crurent que c'étoit tout de bon que les étrangers étoient devenus leurs amis, & n'en apperçurent point la tromperie. Le Duc d'Orléans, aussi trompé que les autres, & enivré de la gloire qu'il crut recevoir en donnant la

paix à la France, répondit à l'Archiduc en des termes de grande civilité, & lui dépêcha un Gentilhomme pour l'assurer qu'il étoit prêt d'en conférer avec lui. Il envoya aussi-tôt à la Cour, pour instruire la Reine & le Ministre des offres de l'Archiduc, & demanda le pouvoir de la traiter avec ce Prince. Le Ministre connut de quelle importance étoit cette affaire, & d'où venoit cette intrigue. Il crut que Madame de Longueville & le Vicomte de Turenne avoient fait faire ce pas à l'Archiduc, pour le charger de plus en plus de la haine publique, & pour émouvoir Paris contre lui. Il ne fut pas content sans doute du Duc d'Orléans, de ce qu'il avoit écouté ces propositions; mais pour ne lui pas donner sujet de se plaindre, & aux Parisiens de crier, il lui envoya les pouvoirs nécessaires pour cela. Le Comte d'Avaux s'en mêla : il fut avec le Nonce à Soissons, pour s'aboucher avec les Députés d'Espagne; mais ils ne s'y trouverent point.

Il vint ensuite à Paris un certain Gabriel de Toledé, qui fut long-temps logé à Issy. Il faisoit espérer, de la part de l'Archiduc, de grandes choses. Le peuple, par ces foibles apparences, aimoit

déjà ce Prince d'Autriche, & dans les rues on lui donnoit de continuelles bénédictions. Le Vicomte de Turenne fit écrire au peuple de Paris, ou bien les créatures du Prince écrivirent pour lui tout ce qu'ils desirerent. Ces placards furent affichés dans les carefours de la Ville, où le Mazarin étoit injurié, & l'Archiduc loué, comme celui qui pouvant tout détruire, vouloit néanmoins rétablir le repos & la paix dans l'Etat. Enfin, toutes ces illusions s'évanouirent, & ce qui en resta fut la honte que devoient avoir ceux qui les avoient reçues comme des vérités.

La Reine, cependant, étoit occupée aux soins que lui donnoit le siege de Bordeaux. Les propositions de paix que le Duc d'Orléans avoit arrêtées dans le Parlement, n'avoient pas été tout-à-fait agréables au Ministre; mais il jugea qu'il s'en pouvoit servir pour obliger les Bordelois à ne pas demander du Roi plus que ce qu'elles leur accorderoient. Il voyoit bien que le Parlement avoit en cette occasion trop entrepris sur l'autorité du Roi, & que le Duc d'Orléans, malgré ses bonnes intentions, lui avoit laissé prendre trop d'avantage. Il reçut néanmoins tout ce qui venoit de sa part avec

respect, & fit paroître vouloir suivre ses sentimens ; mais il se résolut, en faisant attaquer Bordeaux, de se mettre en état de ne prendre conseil que de lui-même.

Le Maréchal de la Meilleraie pressa la Ville : il donna le commandement de l'attaque du Fauxbourg Saint-Seurin aux Marquis de Roquelaur & de Saint-Mégrin. Ces deux braves gens s'engagerent si avant, que le Maréchal de la Meilleraie ayant jugé à propos de changer ses ordres, ils ne purent pas lui obéir. Le combat fut rude des deux côtés. Ceux qui y commandoient y firent des merveilles. De Choupes, Riberpré & Genlis, y furent blessés. Du côté des assiégés, les deux Généraux, les Ducs de Bouillon & de la Rochefoucault se trouverent partout à la défense de leurs gens. Les Royalistes attaquèrent toujours vaillamment, & les Rebelles se défendirent de même. Le Comte de Palluau fut repoussé en une demi-lune qu'il voulut emporter, & par trois fois le Duc de la Rochefoucault la lui fit quitter, assisté des Gardes du Prince de Condé & des siens ; & s'il n'avoit point combattu contre le Roi, il auroit mérité beaucoup de louanges de sa valeur.

Pendant que le Ministre faisoit la guerre, il pensoit, selon sa coutume, à la paix. Il consentit que le Duc de Candale fît venir Gourville à Bourg. Plusieurs grandes matieres furent traitées en cette conférence. Gourville, homme hardi sur les propositions, & qui, selon ce qu'il lui convenoit de dire, & ce que la nécessité le forçoit de faire, se servoit également du *oui*, comme du *non*, ouvrit au Ministre, à ce qu'il m'a dit depuis, & sans dessein de le tromper, toutes les voies possibles pour l'accommodement. Il offrit le mariage du Prince de Conti avec Mademoiselle de Martinozzi sa niece : il lui offrit aussi que s'il vouloit mettre le Prince en liberté, les Ducs de Bouillon & de la Rochefoucault se mettroient volontairement en prison, pour leur répondre en leurs propres personnes de la fidélité & sincérité de M. le Prince. Il chercha les moyens de pouvoir le satisfaire en toutes choses, & n'oublia rien à lui dire de ce qui auroit dû lui plaire. Le Cardinal refusa tous ces accommodements, parce qu'il n'osoit se confier au Prince de Condé, dont il avoit été si maltraité ; parce qu'il ne crut pas devoir manquer au Duc d'Orléans, à qui il avoit promis

de ne rien changer sur cet article sans sa participation. Il en fallut donc venir aux propositions de ce Prince, telles qu'elles étoient. Les Ducs de Bouillon & de la Rochefoucault, qui avoient amusé le peuple de Bordeaux, par l'espérance d'un grand secours d'Espagne, & d'une armée navale, ne pouvoient plus le tromper. Ils furent forcés de consentir à l'accommodement, & à suivre les sentiments de ceux qui étoient effrayés des armées du Roi. Le Duc d'Orléans envoya tout de nouveau du Coudray-Montpensier au Cardinal, avec deux Conseillers du Parlement de Paris, pour le convier de donner la paix à cette Ville rebelle, & n'oublia rien pour la faire conclure selon les assurances qu'il en avoit déjà données.

Toutes les négociations de part & d'autre ayant eu leur effet, la paix fut accordée aux Bordelois, selon la Déclaration donnée au Parlement de Paris. L'amnistie générale fut donnée à tous. Il fut permis à Madame la Princesse de se retirer dans l'une de ses maisons avec le Duc d'Enguien son fils, en Anjou, ou bien à Mouron, le nombre de la garnison ayant été limité par le Roi. Les Ducs de Bouillon & de la Rochefoucault

eurent sûreté d'aller en leurs maisons, & jouissance de leurs biens, avec toutes les douceurs qui accompagnent d'ordinaire une paix : & la Déclaration du Roi en fut donnée le premier Octobre.

Le quatrieme du même mois, Madame la Princesse partit de Bordeaux avec le Duc d'Enguien son fils, les Ducs de Bouillon & de la Rochefoucault, & grand nombre de gens à son service. Elle avoit dessein d'aller à Coutras. Le Maréchal de la Meilleraie, l'ayant rencontré dans sa petite galere, fit approcher son bateau pour la saluer, & lui faire la révérence. Elle lui dit qu'elle s'en alloit passer à Bourg, avec intention de tenter les moyens de voir la Reine pour se jeter à ses pieds ; qu'elle croyoit ne se pouvoir mieux adresser qu'à lui, pour en obtenir la permission, & qu'elle le prioit de retourner à Bourg. Il accepta cette commission, & alla le dire à la Reine, en présence de tout le monde. D'abord elle en parut surprise, & lui répondit qu'elle ne pouvoit pas la recevoir, & qu'elle n'avoit point de maison pour la loger. Le Maréchal de la Meilleraie, plein de bonne volonté, lui dit que Madame la Princesse étoit résolue de passer la nuit dans sa galere, plu-

tôt que de ne la point voir; mais que si elle l'avoit agréable, sa femme la logeroit chez elle pour cette nuit. La Reine ne pouvant plus s'excuser, y consentit, & un moment après, on vit paroître sur la riviere cette Princesse avec toute sa suite. La Reine envoya à sa descente, pour l'assurer qu'elle seroit la bien venue; & Madame de la Meilleraye y alla aussi, pour l'accompagner chez elle. Dans ce même temps, le Ministre étoit allé à un rendez-vous qu'il avoit donné au Duc de Bouillon. La Reine lui dépêcha un courier pour le faire revenir; & à son retour, il trouva le Duc de Bouillon chez lui. Ils furent long-temps ensemble, & ensuite il fut chez la Reine, où un moment après, se rendit Madame la Princesse. Elle fut reçue de la Reine en particulier, & le Ministre seul fut témoin des larmes qu'elle répandit. Elle se jeta à genoux devant la Reine, tenant le Duc d'Enguien, son fils, de la main, & lui fit son compliment avec quelques sanglots; & un de mes amis qui m'écrivit ce détail, me manda que la douleur l'avoit embellie. Cette Princesse n'avoit pas été jusqu'alors fort considérée dans sa famille. Sa naissance, quoique très-noble, étoit fort au-dessous

de celle de Monsieur le Prince, & la solidité de son esprit ne réparoit pas ce défaut. Madame de Longueville, dont le mérite éclatoit en tous lieux, ne l'estimoit pas, & le mépris que Madame la Princesse sa belle-mere avoit pour sa race & pour elle, joint à toutes ces choses, n'avoit pas peu contribué à son anéantissement. Elle avoit néanmoins des qualités assez louables. Elle parloit spirituellement quand il lui plaisoit de parler; & dans cette guerre, elle avoit paru fort zélée à s'acquitter de ses devoirs. Elle n'étoit pas laide : elle avoit les yeux beaux, le teint beau, & la taille jolie. Sans se faire toujours admirer de ceux qui la conduisoient, & de ceux qui étoient auprès d'elle, elle a du moins cet avantage d'avoir eu l'honneur de partager les malheurs de Monsieur le Prince; ce qui répare en quelque maniere le malheur qu'elle a eu de n'avoir pu personnellement mériter par de plus éminentes vertus, une réputation plus éclatante & mieux établie.

Après qu'elle eut salué la Reine, les Ducs de Bouillon & de la Rochefoucault allèrent souper chez le Ministre, où il est à croire qu'ils ne parlerent pas de bagatelles. Ils s'en allerent ensuite

chez eux, lassés sans doute de leur mauvaise fortune ; car c'est toujours une chose fâcheuse que de faire la guerre contre son Roi & son maître. Quoique cette paix ne fût pas conclue tout à l'avantage du Roi , ni faite avec cette hauteur nécessaire au rétablissement de l'autorité royale, il sembloit néanmoins qu'elle étoit commode au Ministre, & fort utile au service du Roi. Par cette même raison, les ennemis de l'Etat, les Frondeurs peut-être, & sur-tout ceux qui étoient du parti des Princes, en étoient au désespoir. Le Roi & la Reine entrèrent dans Bordeaux, & n'y furent pas reçus avec la joie publique qui accompagne pour l'ordinaire les visites de cette nature. La Ville donna au Roi & à la Reine une collation fort mauvaise, & un feu d'artifice de peu de beauté. Mademoiselle, qui avoit suivi la Reine en ce voyage, quasi malgré elle, eut un bal, & tout ce qui s'y passa de plus mémorable, c'est que la Reine s'y enrhumma de chaud. Ce fut elle-même qui, à son retour, me conta toutes ces particularités, & qui me fit l'honneur de me dire que les mauvaises dispositions des esprits plutôt que le climat, avoient été

cause de son mal. Les chagrins qu'elle avoit reçus en ce lieu, avoient été extrêmes. La corruption de la révolte avoit imprimé dans les cœurs des grands & des petits de cette Province, un dégoût de leur véritable devoir, qui força cette Princesse d'en avoir beaucoup pour eux.

Le Cardinal Mazarin y fut mal reçu: on ne lui fit point les compliments dûs, en de telles occasions, à sa qualité de premier Ministre; & la Reine le sentit comme un outrage fait à sa personne. Elle ne tarda que dix jours dans Bordeaux, & cette Ville ne méritoit pas d'en être honorée plus long-temps. Sa présence étoit nécessaire à Paris. Elle partit malade de ce rhume, qui, au-lieu de diminuer, étoit beaucoup augmenté. En arrivant à Poitiers, elle tomba malade tout de bon d'une petite fièvre continue; & au bout de deux jours, son courage, qui ne l'abandonnoit jamais dans les grandes occasions, la fit partir diligemment pour avancer son chemin vers Paris. En arrivant à Amboise, elle fut contrainte d'y rester douze jours, parce que sa fièvre & sa maladie augmentèrent beaucoup, & la forcerent de se faire saigner plusieurs

fois. Madame de Brienne, qui eut l'honneur de la suivre seule en l'absence de ses Dames, me conta à son retour que, pendant ce voyage, la Reine endura de grandes incommodités. Sa maladie ne l'empêchoit pas de se mettre en carrosse depuis le matin jusqu'au soir, de la même manière que si elle eût été en parfaite santé. Elle étoit triste, tant parce qu'elle souffroit de sa fièvre, que parce qu'elle n'étoit pas satisfaite de l'état de ses affaires. Avec tous ces maux, elle ne se plaignoit point : elle voyoit avec patience dans son carrosse les jeux du Roi & de Monsieur, que la jeunesse & l'enfance convioient à se divertir, sans paroître être incommodée, quoiqu'en effet elle le fût beaucoup. Un jour que sa première chambre manqua d'arriver, cette grande Princesse, avec un accès de fièvre fort violent, & la lassitude du voyage, fut contrainte d'attendre quatre heures que son lit fût arrivé dans une méchante hôtellerie, où pour tout meuble on ne trouva qu'une grande chaise de bois. La Reine s'y mit & y demeura sans se plaindre, ni murmurer contre ses Officiers, disant à Madame de Brienne, qui lui tenoit la tête : *Neus sommes toujours trop à notre*

*aïse, nous autres : il est juste que nous souffrions quelquefois.* Etant arrivée à Fontainebleau, elle convia le Duc d'Orléans de la venir voir; mais les Frondeurs voulurent l'en détourner par de mauvaises raisons. Ils souhaitoient de le mettre en mauvaise humeur contre le Ministre, sur ce que l'on avoit mandé à ce Prince les longues conférences que les Ducs de Bouillon & de la Rochefoucault avoient eues avec lui. Ce prétexte donna un sujet apparent aux Frondeurs de le décrier auprès de ce Prince, & de lui faire voir encore davantage combien il lui étoit important de ne pas laisser les Princes sous la puissance du Ministre. La fidélité qui l'avoit obligé de fermer les oreilles aux propositions qu'on lui avoit faites à Bordeaux, ne lui servit de rien; & ses ennemis, soit qu'il fît bien, ou qu'il fît mal, de toutes les manières travailloient incessamment à le détruire. Le Tellier me dit alors, que, dans le temps que les prisonniers avoient été transportés à Marcouffi, le Duc d'Orléans voyant combien ses intérêts l'obligeoient à se conserver la part qu'il devoit avoir à leur liberté ou à leur prison, lui avoit dit : *Je fais bien ce que je pourrois faire là-dessus; mais je*

212 *Mémoires pour servir à l'Hist.*

*sais bien aussi qu'après ce premier pas, il m'en faudroit faire d'autres : & cela, je ne le veux pas.*

Voulant dire qu'il eût fallu s'embarquer, après cette action, à faire la guerre à la Reine, pour se faire Régent.

Le Duc d'Orléans alla à Fontainebleau, après avoir montré publiquement se plaindre du Cardinal, & avoir témoigné peu de desir de voir la Reine. Le Roi, accompagné du Ministre, fut au-devant de lui. D'abord ce Prince ne parut point mal satisfait : il embrassa le Cardinal ; & après quelques petites plaintes, qui furent adoucies par les justifications du Ministre, & le bon traitement de la Reine, tout parut raccommodé. Il fut parlé entr'eux de l'affaire qui pressoit le plus, & du lieu où les Princes seroient transportés. La Reine me fit l'honneur de me dire aussi-tôt après son retour à Paris, qu'elle avoit parlé au Duc d'Orléans du dessein qu'elle avoit eu de les faire conduire au Havre, & qu'il n'avoit point paru s'y opposer ; mais qu'il avoit seulement répondu (voilà les mêmes mots) : *Mezo si, mezo no* ; (moitié oui, moitié non.) Sur cela, les ordres furent donnés en diligence au Comte d'Harcourt avec

un bon nombre de troupes pour les y mener, & la Reine fut en cette rencontre obéie ponctuellement.

Madame de Chevreuse, étant à Fontainebleau, protesta au Cardinal des bonnes intentions du Coadjuteur, & l'assura qu'il vouloit être tout-à-fait de ses amis, pourvu qu'il le fît Cardinal. Elle lui donna beaucoup d'avis contre ceux qui traitoient les affaires des Princes, & parut avoir alors beaucoup de desir de s'unir aux intérêts de la Reine. Le Garde-des-Sceaux de Château-neuf, qui, pendant tout le voyage, avoit fait la figure d'un bon serviteur du Roi, parut aussi vouloir se lier entièrement au Ministre, & même on a cru qu'il lui fit conseiller d'arrêter le Duc de Beaufort & le Coadjuteur; disant, malgré l'extrême liaison qu'il avoit eue avec eux, que ces deux hommes seroient toujours pernicious au repos de l'Etat; mais le Cardinal n'osa se confier en lui. Il avoit eu d'étranges relations des Frondeurs, par les créatures des Princes qui l'en vouloient détacher. Son cœur étoit ulcéré contre eux, & son mécontentement fut cause que Madame de Chevreuse ne put porter au Coadjuteur que de lointaines espérances du Chapeau qu'il desi-

roit. Le dépit qu'il en eut augmenta sa haine contre le Cardinal Mazarin, & fit que le Cardinal en eut encore davantage pour lui. Toutes ces choses eurent aussi cet effet, que le Garde-des-Sceaux de Château-neuf, que le Ministre regardoit toujours comme son ennemi, s'éloigna d'autant plus de l'amitié du Ministre, que les bons moments qu'il avoit eus pour lui, ne lui avoient servi de rien.

Le Coadjuteur, en ce même temps, pour ne rien oublier, & peut-être par un équitable repentir du passé, fit encore offrir au Cardinal, que s'il avoit peur de lui, il s'en iroit à Rome; & qu'étant satisfait, il ne se mêleroit plus de rien; mais toutes ces belles & louables apparences ne purent convier le Ministre à lui faire du bien, & son malheur voulut aussi qu'il n'osât lui faire du mal, en écoutant les propositions du Garde-des-Sceaux de Château-neuf, qui, en cette rencontre, parurent sinceres. S'il y eut alors en eux quelques favorables moments pour lui, il fut malheureux de ne les pas connoître, & fort excusable: y ayant été jusques-là toujours fort maltraité, il ne les put regarder comme des gens qui pouvoient devenir ses amis. Si le Cardinal eût pu

espérer alors quelque véritable amitié du Prince de Condé, & quelque docilité dans sa conduite, il auroit préféré de se raccommo-der avec lui à toutes les autres choses, tant il étoit las des Frondeurs. Peu avant son retour, il avoit été pendu en effigie dans tous les carrefours de la Ville de Paris, avec des vers infâmes, & il avoit fallu que le Lieutenant-Criminel eût enlevé ces potences publiquement. Le Cardinal avoit attribué cette hardiesse à ses bons amis les Frondeurs; mais dans le vrai, on crut avec quelque fondement que ceux du parti des Princes y avoient eu plus de part que les autres.

La Reine retint le Duc d'Orléans auprès d'elle à Fontainebleau, tant qu'il lui fut possible, & le laissa partir assez content, un jour seulement avant qu'elle revînt à Paris, qui fut le quinzième de Novembre. Elle nous parut fort changée de sa maladie. Elle étoit foible & triste. A son arrivée, toute la Cour la reçut au Palais-Royal, & toute la Fronde s'y trouva, tant en gros qu'en détail.

Le Duc de Beaufort, qui, à ce qu'on m'assura, eut quelque peur d'être arrêté, vint lui rendre ses devoirs. Elle le reçut

froidement. Il en usa de même avec le Ministre, afin de se rétablir en honneur avec le peuple de Paris, qui avoit crié contre lui *au Mazarin*. Le Coadjuteur vint aussi faire la révérence à Leurs Majestés, & la Reine lui fit de grands reproches de sa conduite.

Environ dans ce même temps, arriva la nouvelle de la mort du Prince d'Orange, qui avoit l'honneur d'être gendre de la Reine d'Angleterre. Sa perte redoubla les chagrins de cette Reine affligée. Elle le pleura en ma présence, & me témoigna en être fort touchée. Il étoit jeune, & déjà grand Capitaine, ayant donné à toute l'Europe des marques de sa valeur, de sa capacité & de sa bonne conduite. De-là je fus chez la Reine, que je trouvai, à ce qu'elle me fit l'honneur de me dire, plus malade & plus abattue qu'à l'ordinaire. La mort de ce Prince, qu'elle regretta aussi, lui avoit rempli l'esprit du souvenir de ses propres chagrins; & des malheurs de la Reine d'Angleterre, passant à ceux qui la regardoient, je conclus avec elle que notre siècle nous avoit plus fourni de sujets de méditer sur la misère humaine, que d'occasions dangereuses de nous perdre

perdre par la joie & le divertissement.

La Reine, deux jours après son retour, prit médecine pour tâcher de finir sa maladie. Ce remede l'ayant beaucoup émue, la nuit suivante elle se trouva plus mal : la fièvre lui reprit violemment, qui lui dura continue avec redoublement. Jusques à l'onzième de sa maladie, son mal fut dangereux : il fut causé que beaucoup de personnes eurent de la crainte & de la joie, selon les diverses passions & les divers intérêts de chacun.

Les Princes arriverent au Havre le vingt-cinquième du mois (Novembre), jour de Sainte Catherine. Ils étoient partis le quinziesme, & marchaient à petites journées, à cause des troupes qui les conduisoient. Ils espérèrent toujours qu'on les sauveroit ; & M. le Prince tenta de se sauver lui-même dans une hôtellerie ; mais de Bar les veilloit de si près, que la chose lui fut impossible. Il se plaignoit de ses soins & de sa sévérité, & avoit une grande haine pour lui. Ce fut pour ce Prince une sensible douleur de se voir entre les mains & sous la domination de la Duchesse d'Aiguillon son ennemie, & une grande mortification au

Duc de Longueville, de traverser en cet état les terres de son Gouvernement. La Duchesse d'Aiguillon, de son côté, n'en fut pas fâchée ; & quand ils y furent, elle dit alors à la Marquise de Sablé son amie, en roulant les yeux au Ciel, & paroissant touchée de leur infortune, *que depuis que ces pauvres Princes étoient au Havre, elle avoit oublié toute la haine qu'elle devoit avoir pour eux ; qu'il lui sembloit, depuis cela, qu'ils étoient devenus ses enfants ; & qu'en vérité, aussi-tôt que la paix générale seroit faite, elle avoit résolu dans son ame de les bien servir.* La Marquise, attachée aux intérêts des Princes, lui répondit qu'elle les remettoit à bien loin, & que des sentiments aussi charitables & aussi chrétiens que les siens, devoient avoir une plus prompte exécution. Cette Dame, dont l'esprit pénétrant savoit sonder les plis & replis du cœur humain, se moqua avec moi de cette bonté affectée, bien contraire, à ce qu'elle croyoit, aux véritables sentiments de Madame d'Aiguillon. Peut-être qu'elle se trompoit : cette Dame paroissoit avoir de la piété.

La réputation de Monsieur le Prince

imprimoit dans tous les hommes une si particuliere vénération pour sa personne, que la chambre où il avoit été à Vincennes fut visitée avec curiosité & avec respect de plusieurs personnes. Mademoiselle de Scudery, dont les beaux ouvrages ont été célèbres en notre siècle, y alla comme les autres; & voyant des œillets dans des pots que Monsieur le Prince avoit pris plaisir de cultiver & d'arroser, pour les tenir sur une terrasse où il alloit quelquefois se divertir, elle fit ces vers qu'elle laissa écrits sur les murailles de la chambre, ou de cette terrasse où avoient été ces fleurs.

*En voyant ces œillets qu'un illustre guerrier  
Arrosa d'une main qui gagne les batailles,  
Souviens-toi qu'Apollon a bâti des murailles,  
Et ne t'étonne pas de voir Mars jardinier.*

La Reine, après le quatorzieme jour de sa maladie, se porta un peu mieux, & cet amendement donna le moyen au Cardinal de penser à rétablir les affaires du Roi, qui étoient en mauvais état sur la frontiere. Sans perdre de temps, il partit de Paris le premier Décembre pour aller à l'armée. Son dessein étoit de re-

tirer Rhétel des mains des ennemis, qu'ils venoient de prendre, & qui paroissoient vouloir le fortifier pour y prendre leur quartier d'hyver. Toutes les troupes qui étoient à Bordeaux, ayant rejoint notre armée en Champagne, elle se trouva de près de vingt mille hommes. Le Ministre, malgré la saison qui étoit avancée, voulut entreprendre quelque chose qui pût réparer le déshonneur de la campagne, & celui du Maréchal du Plessis, qui avoit été dans l'impuissance de montrer aux ennemis ce qu'il favoit faire. Les pertes que l'on faisoit alors en Catalogne, dont les Espagnols prenoient les meilleures Places, faisoient aussi un mauvais effet contre le Cardinal, & donnoient matiere de crier à ces sortes de gens qui en font profession, & qui croient que toute la vertu Romaine est passée en eux, pourvu qu'ils ayent mal parlé de celui qui gouverne.

Beaucoup de raisonnemens se firent sur le départ du Ministre. Il y en eut qui crurent qu'il n'étoit pas fâché de s'éloigner de la Reine pendant sa maladie, parce que s'il l'eût perdue, il eût été heureux de se trouver hors de Paris, où sa vie, en tel cas, n'auroit pas

été en grande sûreté; mais cette Princesse n'étoit plus en péril quand il la quitta, & le dessein de ce voyage étoit fait avant même qu'il arrivât de Guienne. On l'avertit en partant, que les Frondeurs travailloient puissamment à corrompre tout-à-fait les bonnes intentions du Duc d'Orléans, & que ce Prince avoit fait de grandes plaintes contre lui, de ce qu'il avoit osé envoyer les Princes au Havre sans un plein consentement de sa part. Il voyoit que depuis son retour de Fontainebleau, il paroissoit refroidi avec la Reine, & qu'ils étoient embarrassés quand ils étoient ensemble, & particulièrement quand lui-même y étoit. On l'avertit aussi que le Parlement feroit du bruit en faveur des Princes, & que l'intrigue de leurs serviteurs augmentoit à leur avantage. Toutes ces choses ne l'étonnerent point: il crut qu'il falloit travailler à ce qui paroissoit le plus important, & de plus grande réputation pour lui, & laisser au temps à démêler le reste.

La Reine me fit l'honneur de me dire, quelques jours après qu'il fut parti, qu'en la quittant, il lui avoit dit qu'il la laissoit sans crainte, quoique beaucoup de gens l'eussent averti qu'il devoit appré-

hender qu'en son absence, on ne lui rendit de mauvais offices auprès d'elle; & qu'elle lui avoit répondu qu'elle étoit bien aise que cette occasion se présentât pour lui témoigner la sûreté qu'il devoit avoir en sa bonne volonté.

Selon ce qu'on avoit prédit au Cardinal, aussi-tôt qu'il fut parti, le Parlement s'assembla, & Madame la Princesse, femme du Prince de Condé, (car Madame la Princesse sa mere étoit alors fort malade) présenta une requête, par laquelle elle se plaignoit du Cardinal Mazarin, qui avoit envoyé Monsieur le Prince son mari dans un lieu dont ses plus grands ennemis étoient les maîtres, & dont ils pourroient, quand il leur plairoit, l'envoyer dans les pays étrangers; que cela étant, elle supplioit la Cour d'avoir égard à sa requête, & d'ordonner que les Princes, selon les loix de l'Etat, & notamment selon la Déclaration dernière du mois d'Octobre, fussent amenés au Louvre, & gardés par un Gentilhomme Officier de la Maison du Roi.

Cette requête fut présentée par DesLandes-Paien, Conseiller au Parlement, & fort zélé pour les Princes. Elle fut reçue de la Compagnie avec applaudis-

fement, & donnée aux Gens du Roi, pour y donner leurs conclusions, qui furent que la requête seroit présentée à la Reine, & qu'elle seroit suppliée d'y avoir égard.

Ce même jour arriva la nouvelle de la mort de Madame la Princesse la mere, qui fut regrettée d'une infinité de personnes; & l'on ne manqua pas de dire, que le chagrin & la douleur lui avoient ôté la vie. Cette Princesse étoit dans un âge qui pouvoit encore lui faire espérer une longue suite d'années. Elle paroissoit saine, elle avoit encore de la beauté, & l'on peut croire en effet que l'amertume de sa disgrâce contribua beaucoup à sa fin. Elle étoit, comme je crois l'avoir déjà dit lorsque j'ai parlé d'elle, un peu trop fiere, haïssant trop ses ennemis, & ne pouvant leur pardonner. Dieu voulut sans doute l'humilier avant sa mort, pour la prévenir de ses graces, & la faire mourir plus chrétieusement. Sans ce secours, selon son tempérament, elle auroit senti avec de grandes impatiences, la peine de se voir exilée, ses enfants en prison, & ses ennemis triompher d'elle; mais Dieu changea ses sentiments en de très-vertueuses dispositions. Elle parut accepter volontiers tou-

tes ses peines, afin de participer par cette croix à celle de Notre-Seigneur. Elle fit une confession générale à l'Archevêque de Sens, qui étoit de ses amis, & qui, par des motifs moins solides, s'étoit accoutumé pendant son bonheur de visiter souvent. C'étoit un homme qui, dans ce temps-là, étoit plein d'esprit du monde. Il avoit beaucoup de lumieres & de hauteur dans l'ame. Sa réputation étoit nette du côté des femmes. Il soutenoit dignement la grandeur & la puissance de l'Eglise; & dans les assemblées du Clergé, il a su plusieurs fois porter ses intérêts avec gloire; mais il n'étoit pas égal dans sa conduite: il aimoit trop la Cour & l'intrigue, & peut-être que sa vanité plutôt que sa vertu le faisoit souvent agir vertueusement. En cette occasion, son caractère lui attira le respect de cette Princesse; & les sentiments de sa piété, à ce qu'il m'a dit depuis, lui en donnerent à lui-même. Madame la Princesse ordonna à l'Abbé de Roquette, d'aller trouver la Reine de sa part, pour l'assurer qu'elle mouroit sa très-humble servante, quoiqu'elle mourût des déplaisirs qu'elle avoit eus de la persécution faite à elle & à ses enfants. Elle lui manda qu'elle la con-

juroit, par le sang de Jesus-Christ, de faire quelque réflexion sur sa mort, & de se souvenir que personne n'étoit exempt des coups de la fortune. Enfin, cette Princesse finit sa vie dans les maux, & les souffrit avec patience. Il est à croire que Dieu l'en a récompensée, & lui a fait miséricorde.

La Reine étoit alors malade. La destinée de Madame la Princesse lui fit pitié: elle reçut son compliment avec ce respect qu'une Chrétienne devoit avoir pour une personne qui, en mourant, lui parloit au nom de leur maître à toutes deux; mais elle étoit si occupée de ses propres miseres, & si abattue de sa maladie, qu'elle ne pensoit qu'à se plaindre elle-même. J'avois l'honneur d'être seule auprès d'elle, à la ruelle de son lit, quand cet Abbé lui vint faire ce triste compliment. Elle y répondit peu de choses; mais selon le chagrin que je vis dans ses yeux, je suis persuadée qu'elle pensa beaucoup, & que ses réflexions furent grandes.

Madame & Mademoiselle ne furent pas fort affligées de cette mort; mais elle fit cesser leur haine. Madame étoit conseillée par le Duc de Lorraine son frere, que Madame de Longueville avoit

gagnée, par les intelligences qu'elle avoit eues avec les Espagnols ; & Madame ne voyant plus Madame la Princesse, dont la hauteur lui faisoit de la peine, elle se trouva toute disposée d'entrer plus fortement dans les intérêts du Prince de Condé. Elle redoubla ses conseils envers le Duc d'Orléans son mari, & Mademoiselle fut de ce même sentiment ; mais alors, leur crédit à toutes deux étoit médiocre à l'égard du Prince.

Je ne veux pas finir de parler de la mort de Madame la Princesse, sans remarquer une chose que Madame de Brienne me dit alors de cette Princesse, qui est digne de mémoire. Quand cette Dame fut de retour du voyage de Bordeaux, où, comme je l'ai dit, elle avoit suivi la Reine, & servi fidèlement, elle s'en alla voir Madame la Princesse, de qui elle avoit l'honneur d'être parente, & qui l'avoit toujours particulièrement aimée. Elle la trouva déjà fort malade ; & quand elle fut dans les agonies de la mort, elle se tourna de son côté, & lui dit, en lui tendant la main : *Ma chere amie, mandez à cette pauvre misérable qui est Stenay, ( voulant parler de Madame de Longueville sa fille ) l'état où vous me voyez, & qu'elle apprenne à*

*mourir.* Ces belles parolles ont eu leur effet : Madame de Longueville, peu après détrompée par ses propres infortunes de la fausseté des grandeurs de la terre, a fait voir à toute l'Europe, par la sévérité d'une rude pénitence, qu'elle a voulu préférer une vie austere & une bonne mort, à une vie délicieuse & mondaine. C'est une grande occupation que d'apprendre à mourir : c'est notre plus importante affaire : \* *Car les choses visibles sont pour un temps, mais les invisibles sont éternelles.*

Madame la Princesse avoit été fortement occupée de l'amour d'elle-même & des créatures. Je lui ai oui dire, un jour qu'elle railloit avec la Reine sur ses aventures passées, parlant du Cardinal Pamphile, devenu Pape, qu'elle avoit regret de ce que le Cardinal Bentivoglio son ancien ami, qui vivoit encore lors de cette élection, n'avoit point été élu en sa place : *Afin*, lui dit-elle, *de se pouvoir vanter d'avoir eu des amants de toutes conditions, des Papes, des Rois, des Cardinaux, des Princes, des Ducs, des Maréchaux de France, & même des Gentilshommes.* Quand elle devint veuve, comme elle

\* Saint Paul,

n'avoit pas eu beaucoup d'amitié pour Monsieur le Prince son mari, on admira son bonheur, ses richesses & sa puissance; mais depuis ce moment, elle fut accablée de mille maux, & ce fut le temps de ses plus grands déplaisirs. Ses enfants, qui étoient le sensible de son cœur, lui causerent de grands chagrins, & ensuite leur disgrâce la fit mourir. Les choses de ce monde sont presque toutes de cette nature. Nous y vivons dans une éternelle tromperie: nous désirons, pour l'ordinaire, ce que nous n'avons point; & quand ces biens nous arrivent, c'est quasi toujours pour notre malheur, ou bien dans un temps qu'il les faut quitter malgré nous.

Madame la Princesse n'étant plus, il falloit que Madame la Princesse sa belle-fille, fût celle sous le nom de qui on travaillât à la liberté des Princes. Le jour pris pour délibérer sur la requête qu'elle avoit déjà présentée, les Chambres s'assemblerent. Le Premier-Président, pour ne pas paroître porter les intérêts des Princes avec trop de chaleur, fit difficulté sur cette requête, à cause que Madame la Princesse n'étoit pas autorisée; mais tout à propos on heurta à la porte de la Grand'Chambre, & il se trouva que

c'étoit un Gentilhomme de la part des Princes, qui apportoit une lettre signée des trois prisonniers, qui paroissoit écrite dans leur marche, & qui apparemment étoit contrefaite. Le Premier-Président dit qu'il étoit difficile qu'ils (parlant des Princes) pussent écrire; & comme se moquant de tous, dit: *Pas impossible pourtant, mais difficile*: & pour tourmenter le Coadjuteur & le Duc de Beaufort; il ajouta, en leur présence: *Ce n'est pas que nous n'ayons vu pendant la guerre, des lettres de la part de l'Archiduc, venir tout-à-propos comme celle-là, écrites sans doute dans la rue Saint-Denis*. Sur ces petits démêlés, il se fit un grand bruit dans la Grand'Chambre, que le Premier-Président blâma infiniment; disant qu'il n'y avoit plus d'ordre dans le Parlement, que tous vouloient parler tout à la fois; & pour faire remarquer en passant leur autorité, leur dit: *Qu'ils avoient tort de parler avec tant de désordre, vu que, par la grace de Dieu, ils étoient en pouvoir de dire leurs avis sur les plus grandes affaires de l'Etat*. Enfin, on délibéra si on donneroit séance au Gentilhomme; mais on reçut encore une autre requête de la part de Mademoiselle de Longueville, qui de-

mandoit pour le Duc de Longueville son pere la même grace que Madame la Princesse pour Monsieur le Prince son mari, & le Prince de Conti son beau-frere. Le temps ayant été consommé à toutes ces procédures, & à faire des questions au Gentilhomme, il fut arrêté par les Gens du Roi, que vu l'incertitude, savoir s'il étoit de la part des Princes, ou non, il n'entreroit point : vu aussi qu'il dit qu'il n'étoit pas envoyé par eux; mais qu'un garde, gagné par les Princes, lui avoit apporté cette lettre pour la présenter à la Cour. La délibération sur la requête & sur la lettre fut donc remise au lendemain neuvieme de Décembre.

La Reine, quoique malade, tint Conseil ce même jour ( le 8 Décembre, ) dans la ruelle de son lit, où assisterent le Garde-des-Sceaux, le Maréchal de Ville-roi, Servien, & le Tellier. Il y fut résolu qu'elle envoyeroit querir les Gens du Roi; ce qu'elle fit : & quand ils furent arrivés, elle leur demanda ce que c'étoit qu'une lettre qui leur avoit été présentée, & s'informa de tout ce qui s'étoit passé dans leur Compagnie.

Le lendemain ( 9 Décembre, ) comme les Chambres s'assembloient, elle envoya

une lettre de cachet, par laquelle elle mandoit les Gens du Roi. Elle leur dit de demander au Parlement, de sa part, quelque temps pour penser à ses affaires; qu'elle ne trouvoit point mauvais qu'ils délibérassent sur cette requête de Madame la Princesse; mais que comme le Roi son fils y avoit un assez grand intérêt, qu'elle demandoit huit jours, pour voir de quelle maniere elle devoit agir en cette rencontre, sa maladie l'empêchant entièrement de s'appliquer à de telles affaires. Cette députation des Gens du Roi vers la Reine, occupa le jour tout entier.

Le samedi (10 Décembre,) les Gens du Roi firent leur rapport aux Chambres assemblées, sur ce que la Reine leur demandoit. On délibéra; & le Parlement, par une libéralité admirable, donna à la Reine quatre jours, au-lieu de huit qu'elle avoit desirés, la traitant en cela plus durement que la moindre personne de son Royaume.

La Reine commença dès-lors à se mieux porter; & Vautier, Médecin du Roi, soutint contre les autres qu'elle avoit jetté un abcès qu'elle avoit dans le méfentere; ce qui étonna toute la Cour, vu le péril où elle avoit été. Malgré cet amendement, la fièvre ne la quitta pas encore tout-à fait.

Le quatorzieme , on voulut délibérer au Parlement sur les affaires présentes. Le temps se passa en disputes entre les Frondeurs & les partisans des Princes , & à crier contre le Cardinal Mazarin. Ils vomirent contre lui mille injures : quasi tous le traitèrent de perturbateur du repos public , & conclurent enfin qu'il falloit supplier le Duc d'Orléans de se trouver à leurs délibérations. Ainsi la chose fut remise à une autre fois.

Quoique le Cardinal eût trop négligé d'acquérir des créatures dans cette Compagnie , & que la Reine ne prît nul soin d'en avoir par elle-même , elle en avoit néanmoins quelque petit nombre qui servoient le Roi , afin seulement d'éluder les grands coups , & de gagner du temps. La différence des intérêts & des cabales étoit grande : elle causoit beaucoup de confusion , & ces disputes faisoient que leurs délibérations n'alloient pas souvent à la conclusion des affaires qu'ils entreprenoient. Chaque parti n'avoit pas assez de pouvoir pour faire réussir ce qu'il vouloit ; mais ils n'en avoient que trop , tous en général & en particulier , pour brouiller , & pour mettre le désordre dans l'Etat & dans la Cour. Les Princes en profiterent ; car les Frondeurs ,

étant tout-à-fait dégoûtés du Cardinal, & trouvant qu'ils étoient trop foibles pour surmonter ce parti, qui chaque jour augmentoit de forces, ils résolurent de se réunir ensemble, pour voir s'ils n'y trouveroient pas mieux leur compte.

Le quinzieme (Décembre,) Messieurs du Parlement députerent vers le Duc d'Orléans, pour le prier d'assister à leurs délibérations, & cependant résolurent de demeurer incessamment assemblés. Le Duc d'Orléans, qui, sur le chapitre du Prince de Condé, étoit presque encore du même sentiment que la Reine, pour empêcher que la requête de Madame la Princesse ne fût trop favorablement reçue, leur déclara hautement qu'il ne pouvoit pas se résoudre d'y aller, s'il n'y étoit reçu d'une autre maniere qu'il ne l'avoit été les jours précédents; que chaque particulier y étoit le maître, & que le désordre étoit tel, que lui-même n'y étoit pas écouté; que tout ce qu'ils faisoient alors ne feroit point sortir les Princes; qu'il ne conseilloit pas à la Reine de le faire; qu'elle les avoit fait conduire au Havre par de bonnes raisons, & que c'étoit lui-même qui lui avoit conseillé de le faire. Il le disoit ainsi, pour faire finir la rumeur du Parlement, qui se faisoit en faveur des

Princes ; & néanmoins il avoit souvent dit sur ce chapitre , qu'il se plaignoit de la Reine , de ce qu'elle les avoit envoyés en ce lieu , sans lui en avoir parlé positivement.

Ce même jour arriva la nouvelle d'une défaite des ennemis , par Mylord Digby , Anglois , qui commandoit alors dans nos troupes , & j'en vis apporter à la Reine une enseigne ; ce qu'elle estima beaucoup davantage que le plus beau diamant du monde. Elle en reçut aussi-tôt après une autre infiniment plus considérable. Un courier arriva de la part du Ministre , qui lui apprit la prise de Rhétel , qui avoit été emporté par l'armée du Roi , en deux ou trois jours , sans y faire de circonvallation. Le Cardinal pouvoit partager avec le Maréchal Duplessis , une grande portion de la gloire qui en étoit due à ce Général , par les soins qu'il avoit pris de mettre l'armée en état de faire de telles conquêtes. Voilà cet homme condamné par un Arrêt du Parlement , & pendu en effigie , qui , malgré la haine publique , subsiste dans la grandeur. Il ajoute à sa qualité de Ministre celle de conquérant à la tête de vingt mille hommes , & prend des Places , sans paroître se soucier de toutes les injures de ses ennemis. Se voyant haï des

grands du Royaume & des peuples, il tâchoit de se conserver l'amitié des soldats. Sa maxime étoit d'aller à l'armée le plus souvent qu'il pouvoit, & d'y porter toujours de l'argent; & il prenoit soin de régaler les soldats sur toutes leurs petites nécessités. Cette année, il leur avoit porté des juste-au-corps, pour les garantir du froid, qui étoit déjà grand. Il tenoit trois ou quatre tables, où il recevoit les Officiers, afin de les acquérir à lui par cette bonne chere; se montrant d'ailleurs plus doux & plus traitable que quand il étoit dans le Cabinet de la Reine, où, pour l'ordinaire, il étoit inaccessible à tous. La Reine reçut cette nouvelle avec beaucoup de joie: elle l'accompagna de la modération qui doit paroître dans les occasions de cette nature, & souhaita que, dans ce même instant, que Rhétel pris, on pût aller au Maréchal de Turenne, le battre & le défaire; ce qui fut une espece de prophétie; car à l'heure même qu'elle faisoit ce souhait, l'armée du Roi étoit aux mains avec celle des ennemis, où commandoit le Maréchal de Turenne.

Ce Général rebelle, & Dom Estevan de Gamarre, incontinent après la prise de Rhétel, avec près de huit mille chevaux

& plus de quatre mille hommes de pied, n'étant pas encore avertis de la victoire des nôtres, continuerent leur marche vers cette Ville, qu'ils avoient intention de secourir, & ils l'avoient promis aux assiégés. Lorsque les nouvelles de leur approche furent sues dans l'armée du Roi, le Conseil de Guerre s'assembla, & le Ministre y fit résoudre de donner bataille.

Le Général, & les autres Officiers de Guerre, ayant approuvé cette résolution, la plus grande partie de l'armée, & qui se trouvoit en meilleur état de combattre, fut commandée pour cet effet. Sept mille fantassins, & cinq mille chevaux, marcherent avec toute la diligence possible, pour aller au-devant de l'armée Espagnole. Les nôtres n'ayant pour toute artillerie que deux pieces de campagne, n'eurent pas plutôt fait quatre lieues, qu'ils eurent avis par leurs coureurs, que le Maréchal de Turenne paroissoit au-delà d'une ravine, qui pouvoit être à trois quarts de lieue d'eux; & que sur l'avis qu'il avoit eu de notre marche, il avoit fait faire halte aux Espagnols, pour délibérer s'ils feroient leur retraite, ou s'ils viendroient affronter notre armée. Il passa à poursuivre leur marche; si bien qu'a-

près avoir fait deux ou trois mille pas le long d'une ravine, qui empêchoit que ces deux armées ne se vissent, elles descendirent presque en même-temps dans une plaine, où le combat se donna, tel qu'on le peut imaginer entre deux armées, toutes deux commandées par de bons chefs, munis de vaillants Officiers & de bons soldats, accoutumés à se bien battre. Le Maréchal Duplessis, qui fut vu des premiers & en tous lieux l'épée à la main, commandant ses troupes, & combattant les ennemis, emporta la victoire sur le Maréchal de Turenne, qui, pour n'être pas si heureux que lui, n'en eut pas moins de réputation.

La Reine fut ravie de voir que ses souhaits avoient été accomplis. Il lui sembla que Dieu, par cette défaite, vouloit confondre la malice de ses persécuteurs, honorant par un si favorable succès celui qu'ils avoient tort de mépriser, & qu'ils haïssoient tant sans savoir pourquoi. A cette nouvelle, je m'approchai de la Reine, qui étoit au lit, pour lui témoigner la part que je prenois à son contentement. Je la trouvai toute pénétrée de reconnaissance envers le Ciel; & après avoir adoré la Providence divine, en me donnant sa main dans la mienne, elle me fit

l'honneur de me dire : *Prions Dieu, & ne nous amusons point à autre chose, qu'à le remercier de toutes ses bontés : c'est lui qui m'assiste.* Le plaisir que le Maréchal Duplessis reçut de sa victoire, fut balancé par la perte de son fils le Comte Duplessis, l'aîné de sa Maison, & honnête homme. Il en avoit déjà perdu un autre en pareille occasion, en gagnant une autre bataille devant Crémone ; & cette seconde perte lui ayant renouvelé la douleur de la première, il en fut doublement affligé. Ce même Maréchal m'a néanmoins avoué depuis, en me parlant de la mort de ses deux fils, que la joie de gagner une bataille est si sensible, qu'elle enleve l'ame d'un homme au-dessus de tout ce qui la peut toucher dans le monde ; me faisant entendre que ce qui regarde notre honneur & notre gloire, nous paroît plus propre, & nous est plus cher que nos enfants, que nous ne saurions aimer que comme d'autres nous-mêmes, au-lieu que nous nous aimons bien moins nous-mêmes que notre honneur, pour lequel nous nous sacrifions tous les jours.

Pendant que le Ministre s'occupoit à gagner des batailles contre les ennemis de l'Etat, les siens particuliers, malgré ses heureux succès, combattoient contre lui

avec toutes leurs forces; & sans qu'il le fût, lui préparoient de grands maux. La Princesse Palatine acheva, dans ce temps là, de gagner entièrement Madame de Chevreuse, en lui promettant, de la part des Princes, le mariage du Prince de Conti avec Mademoiselle de Chevreuse. Ce n'étoit pas un avantage fort extraordinaire à une Princesse de la Maison de Lorraine, qui étoit belle & riche, que d'épouser un Prince du Sang assez mal composé de sa personne; mais les grands deslins qui furent imaginés sur cette liaison, firent que l'affaire étant tournée par le beau côté qu'on pouvoit lui donner, devint à Madame de Chevreuse une chose d'une grande conséquence. Elle entra dans cette pensée par l'état de la Cour, par le peu de sûreté qu'il y avoit en l'humeur du Duc d'Orléans, par la grandeur du Prince de Condé, & par la considération où se mettoit le Parlement, qui commençoit de lui être affectionné. Elle crut enfin qu'elle pouvoit beaucoup espérer de cette alliance, & que M. le Prince, à la tête de ses amis & de ceux qu'elle lui donneroit, pourroit tout ce qu'il lui prendroit envie de prétendre.

Le Coadjuteur, plus difficile que les autres, ne se laissoit point gagner par ceux

que la Princesse Palatine envoyoit traiter avec lui ; mais le jugeant entièrement nécessaire à ses desseins, elle alla le trouver elle-même, & fut si bien le persuader, à ce qu'elle m'a dit depuis, tant par ses intérêts que par ceux de Mademoiselle de Chevreuse qu'il aimoit tendrement, qu'elle l'engagea dans ce parti. Elle lui promit que le Prince de Condé le serviroit dans sa prétention du Chapeau, & lui dit de plus, qu'à son défaut, elle le feroit nommer par la Reine de Pologne sa sœur, qui avoit un Chapeau à donner : & Madame de Chevreuse, déjà liée à ce projet, aida beaucoup à l'engager dans cette ligue. Le Coadjuteur, s'étant enfin promis aux intérêts des Princes, travailla aussi-tôt à la liaison du Duc d'Orléans & des prisonniers. On avoit souvent de leurs nouvelles par certaines gens qu'ils avoient achetés ; & toutes ces propositions reçurent leur perfection par leur consentement & leur confirmation.

Le Cardinal fut averti sur la frontiere de ce qui se passoit au Parlement en faveur des Princes ; mais il ne fut point ce qui se traitoit secrettement entre les Princes, les Frondeurs & la Princesse Palatine. Ces émotions publiques, quoique d'elles-mêmes assez fortes, ne furent pas capables de l'étonner.

l'étonner. Il y eut de ses amis qui lui conseillèrent, voyant tant de rumeur dans Paris contre lui, de ne point revenir; mais ignorant les liaisons qui venoient de se faire, il ne s'arrêta pas à leur conseil, & résolut son retour à Paris. Il s'amusa quelques jours seulement dans Amiens, pour favoir le succès de cette délibération & les assemblées du Parlement.

Le même jour dix-septieme, que la nouvelle du gain de la bataille étoit arrivée, on délibéra au Parlement sur la requête de Madame la Princesse, présentée par Des-Landes-Paien. Beaucoup opinerent de faire des remontrances à la Reine, disant qu'elle seroit très-humblement suppliée de mettre les Princes en liberté, & d'éloigner le Cardinal Mazarin des affaires, comme incapable & perturbateur du repos public; mais l'heure venant à sonner avant que tous les Conseillers eussent opiné, ni que le Premier-Président eût recueilli les voix de la Compagnie, l'assemblée fut rompue & remise à une autre fois. Dans cette journée, un nommé Menardeau, des amis du Cardinal & ferviteur du Roi, dit que les Princes du Sang étoient comme des enfants de la Maison royale, que le pere pouvoit corriger ses enfants, sans qu'on pût y trouver à redire;

que le Parlement anticipoit sur les droits de l'autorité royale ; qu'il n'avoit point de juridiction sur les actions des Rois ; qu'il n'avoit que le droit d'exception, c'est-à-dire, qu'entre plusieurs choses que les Rois demandoient au Parlement, il avoit droit d'en excepter quelques-unes qui seroient à la foule du peuple. Mais ce bon-homme fut sifflé & moqué de toute la Compagnie, comme s'il eût dit des extravagances.

Le Parlement, au sortir de cette délibération, fut invité par le Roi de se trouver à Notre Dame, au *Te Deum* qui se chanta ce jour-là, pour rendre grâces à Dieu du gain de la bataille. Le Cardinal envoya orner l'Eglise des dépouilles des ennemis, & cette gloire augmenta plutôt la rage de ceux qui vouloient le désordre, qu'elle ne la diminua. Il y a des maladies où les meilleurs remedes se tournent en poison à ceux qui les prennent, à cause que les humeurs sont mal disposées. La Reine, qui voyoit le Duc d'Orléans autoriser tout ce qui se faisoit contre elle, lui en faisoit beaucoup de plaintes ; mais lui, sans déclarer entièrement ses sentiments, qui étoient encore incertains dans son ame, lui répondit toujours qu'il avoit employé les Frondeurs à servir le Roi pendant son

voyage de Bordeaux , & qu'il ne pouvoit pas les abandonner , leur ayant même promis de les raccommoier avec elle ; ce qui , à ce qu'il lui disoit , ne lui devoit pas être tout-à-fait impossible.

Le vingt-neuvieme du mois , cette célèbre délibération en faveur des Princes s'acheva entièrement. Je ne répéterai point les avis de chaque parti : tant de redites m'importunent moi-même. La conclusion fut , *que remontrances seroient faites à la Reine , sur la prison des Princes , & qu'elle seroit très-humblement suppliée de les mettre en liberté , n'étant point accusés d'aucun crime* : & les Gens du Roi furent chargés de demander audience à la Reine pour être écoutés. Ils le firent , & elle les remit à quelques jours après qu'elle se porteroit mieux. On ne nomma point le Ministre dans cet arrêté , les amis des Princes l'ayant ainsi désiré , à cause que le Cardinal , voyant le bonheur se tourner de leur côté , par cette fine & trompeuse politique qu'il observoit dans toutes les occasions où il se trouvoit embarrassé , leur avoit envoyé donner de grandes espérances de les contenter , & leur avoit témoigné vouloir revenir à Paris avec le dessein de s'accorder avec eux.

Le trente & unieme de Décembre, nous le vîmes arriver, fort bien reçu de la Reine & du peuple, qui s'assembla dans les rues pour le voir passer. Le Duc d'Orléans n'étoit point chez la Reine; mais le lendemain il alla à l'hôtel de Chevreuse, d'où il envoya quérir le Garde-des-Sceaux de Château-neuf & le Tellier, & leur dit, qu'il n'alloit point au Palais-Royal, parce que de tous côtés on l'avoit averti qu'on le vouloit arrêter. Ces deux hommes revenant dire à la Reine les soupçons de ce Prince, elle les envoya lui donner parole de sûreté, & lui dire que la chose étoit très-fausse. Le Duc d'Orléans ayant repris courage, vint alors chez la Reine, & le Cardinal alla au-devant de lui jusques dans l'anti-chambre. Ce Prince en l'embrassant lui dit quelques paroles assez civiles & obligeantes; mais il n'alla point chez lui.

Le troisieme Janvier de la nouvelle année, (1651) le Duc d'Orléans alla au Palais-Royal & y demeura fort peu, sans entrer avec le Ministre en nulle matiere de conséquence.

Le quatrieme (Janvier,) le Duc d'Orléans alla voir le Cardinal. Ce Prince ce jour-là étoit un peu mieux disposé, par les diligences que le Ministre faisoit faire

sous main pour le regagner. Ils demeurèrent assez long-temps ensemble en conversation secrète , & on s'imagina que toutes ces divisions alloient se raccommoder. Dans le vrai, ce ne furent que reproches de part & d'autre, & de grandes justifications du côté du Ministre, que le Duc d'Orléans reçut assez gravement. Il étoit si grand par lui-même, & alors si considérable , qu'on peut presque dire qu'il étoit aussi absolu en France que s'il en eût été le Roi. Dieu lui avoit donné de l'esprit & de la raison, & toutes ces choses ensemble pouvoient l'établir dans une félicité stable & permanente autant qu'un homme la peut avoir. Mais agissant toujours par les sentiments d'autrui, sans se conseiller soi-même, il assujettissoit ses intérêts, ses pensées & ses jugements, aux passions de ceux dont il vouloit croire les conseils. Il avoit été le solliciteur du Chapeau de l'Abbé de la Riviere, & jusqu'à l'extrémité, il avoit à-peu-près suivi toutes les volontés de ce Favori. Il faisoit alors la même chose pour le Coadjuteur, qui, voulant être Cardinal, gâtoit l'esprit de ce Prince; & par la persécution que le Ministre en souffroit, il prétendoit le forcer à le satisfaire. Le Duc d'Orléans, se laissant conduire

si facilement, se privoit de tous les avantages qu'il auroit pu légitimement prétendre pour lui-même; & on ne sauroit assez s'étonner de son aveuglement. Il n'avoit que des filles. L'aînée, qu'il avoit eue de Mademoiselle de Montpensier, sa première femme, avoit beaucoup d'années plus que le Roi, & la Reine craignoit un peu son humeur trop sensible à tout ce qui pouvoit lui déplaire : mais il en avoit d'autres de son second mariage; & la plus grande de ces Princesses étoit belle & fort peu éloignée de l'âge du Roi. Cette alliance pouvoit convenir à tous; du moins elle étoit sortable, & le Duc d'Orléans devoit employer tous ses soins à la faire réussir. La Reine, naturellement, n'y auroit pas eu d'inclination : elle souhaitoit l'Infante d'Espagne sa niece; mais comme elle auroit dû espérer que ce Prince, devenant beau-pere du Roi, n'auroit pu avoir d'autres intérêts que les siens, & auroit dû, en ce cas, se séparer de toutes les factions qui troubloient l'Etat, elle y auroit consenti volontiers : car la raison avoit beaucoup de pouvoir sur elle. Le Ministre auroit aussi sans doute fait quelque difficulté à s'engager si-tôt à une chose de cette conséquence, dont le temps le devoit rendre le maître; & par elle, il

pouvoit espérer de se voir en état d'en tirer de grands avantages pour le Royaume & pour lui; mais les conjonctures passées & présentes étoient si favorables au Duc d'Orléans, que, s'il avoit voulu en profiter, il auroit réduit le Ministre à le servir sur ce grand article, s'il lui eût donné une entière sûreté de son affection: ce qu'il ne pouvoit faire alors qu'en se séparant de ceux qui lui étoient contraires. Il auroit, sans peine, par une conduite fondée sur la justice, obtenu tout ce que de légitimes souhaits peuvent donner à un fils de France: mais il ne pensoit point à sa propre grandeur; & ceux qui l'approchoient n'avoient garde de l'en faire souvenir. Ils vouloient que leur fauteur servît à leur faire donner par lui les dignités qu'ils souhaitoient. Ils les reçurent de la fortune, par le malheur qu'il eut de les croire toujours; & pour lui, il ne rencontra dans toute la conduite de sa vie, que le repentir inutile de l'avoir mal employée; sans pourtant qu'on lui puisse reprocher d'avoir eu jusques-là de mauvaises intentions contre les intérêts du Roi.

Une Dame \*, qui a été dans la confi-

\* Mlle. de Neuillant, Fille d'honneur de la Reine, qui depuis a été Duchesse de Navailles.

dence du Cardinal, m'a depuis dit que le Duc d'Orléans, peu de jours après s'être déclaré contre le Ministre & en faveur des Princes, elle avoit eu ordre de lui d'aller offrir à Mademoiselle, le Roi pour mari, pourvu qu'elle empêchât le Duc d'Orléans, son pere, de se joindre au Prince de Condé; que cette Princesse lui répondit, en se moquant d'elle, qu'ils vouloient tenir la parole donnée à M. le Prince. Elle qui fut étonnée de ces paroles si légèrement prononcées, lui dit : *Mademoiselle, faites vous Reine; & après que vous le ferez, vous ferez sortir les Princes.* Ce conseil étoit bon; mais il ne fut pas suivi, non-seulement par les difficultés qu'elle auroit pu y rencontrer du côté du Duc d'Orléans, qui, selon que je viens de le dire, ne pensoit nullement à se faire du bien à lui-même, mais parce que Mademoiselle, avec beaucoup d'esprit, de lumiere, de capacité, & pleine de desirs pour la couronne fermée, n'a jamais su dire un *oui* qui pût lui être avantageux. Ses propres sentiments & souhaits ont toujours été surmontés en elle par des fantaisies passageres; & ce qu'elle a le plus voulu, elle ne l'a jamais accepté quand elle a pu l'avoir.

Le cinquieme Janvier, le Duc d'Or-

léans qui n'avoit point encore de résolution formée, retourna chez le Cardinal, où il demeura quatre heures enfermé avec lui. Il lui dit qu'il vouloit oublier pour toujours ce qui avoit pu lui déplaire, & que son dessein étoit de vivre comme par le passé. Le Ministre, animé de quelque espérance de le pouvoir tout de nouveau engager dans ses intérêts, le pressâ fortement de lui abandonner le Coadjuteur & le Duc de Beaufort; mais il ne put gagner sur lui d'y consentir; ils avoient pris de trop fortes racines dans cette ame, pour en pouvoir être chassés si promptement. Il auroit fallu, pour réussir à lui faire faire ce grand coup, qu'il eût été touché de quelque desir particulier, & il n'en avoit point. Le Ministre alors fut contraint de se tenir pour content de ces bonnes apparences. Ce moment fut celui qui décida de la destinée de ce Prince & du Ministre; car depuis ce jour, il arriva beaucoup de choses qui les séparèrent entièrement. Il faut donc conclure en cet endroit, que c'est un grand malheur à un homme de cette naissance, de ne se pas conduire, du moins quelquefois, par ses propres lumieres, quand il est capable d'en avoir, & qu'il ne lui manque que l'application nécessaire à tout hom-

me de bons sens, pour penser à ce qu'il fait, pourquoi il le fait, & à ce qui convient à sa gloire. Mais pour agir en tout avec droiture envers soi-même & envers les autres, il faut se posséder, & savoir tirer le bien du mal. Ce fut le Marquis de Senneterre qui me conta le détail de cette conversation, qui, pour n'avoir pas été poussée avant, ne put produire de solides effets. Il me fit remarquer ce que le Duc d'Orléans, avec ces avantages, auroit pu faire; car en prenant de véritables liaisons avec le Ministre, la souveraine puissance lui auroit donné des moyens de contenter l'ambition de ceux qu'il ne vouloit pas abandonner, en les privant seulement, selon la raison, d'une confiance dont il voyoit qu'ils faisoient un mauvais usage. Le soir, chez la Reine, en me serrant la main, il me dit : *Nous allons voir, Madame, d'étranges révolutions.* Le Cardinal, néanmoins, convia le Duc d'Orléans à souper chez lui avec le Roi, pour y passer la veille des Rois. Ce Prince y demeura, & ce repas se passa avec assez de liberté & de licence. Le Duc d'Orléans, lui-même, dans la chaleur du vin, donna lieu sur quelque parole qu'il dit, à pouvoir faire une raillerie contre les Frondeurs. Le Chevalier de Guise, ra-

douci par le Cardinal, la voulut continuer; & s'animant tout de bon, commença à chanter des chansons qu'on avoit faites contre le Duc de Beaufort, & dit tout haut, *qu'il falloit jeter le Coadjuteur par les fenêtres*; & il l'auroit fait volontiers, le croyant ennemi de M. le Prince, de qui il étoit aimé. Ce Prince ajouta qu'en buvant à la santé de la Reine qui étoit malade de chagrin, il falloit ce remede pour la guérir tout-à-fait. Le Roi étoit encore trop jeune pour soutenir le bruit de ces chansons libertines. Par l'avis du Cardinal, il se leva de table, & y laissa le Duc d'Orléans & les autres, qui s'emporterent à de grandes gaietés. Le Ministre n'y voulut pas non plus demeurer, ni entrer dans les railleries qui se faisoient contre ses ennemis; mais ce qui se passoit ne lui déplaisoit pas; & par sagesse, il se retira avec le Roi dans un cabinet à part.

La Reine nous conta le lendemain, & avec plaisir, le discours du Chevalier de Guise, qui fut renommé & traité d'illustre. L'état des choses étoit tel, que cette action, produite par le hasard & par l'enthousiasme de la gaieté, devint considérable, & on en loua ce Prince comme de la plus héroïque action du monde.

Ce qui donna de la joie à la Reine, fut ce qui ensuite augmenta ses chagrins. Les Frondeurs, voyant cette déclaration publique qui se faisoit contre eux, crurent qu'il falloit se presser de perdre le Ministre; & le Duc d'Orléans, n'ayant point abandonné les Frondeurs, ces belles & douteuses démonstrations, en faveur du Cardinal, finirent aisément. Il y avoit un écrit entre la Reine & Monsieur, où ils se promettoient réciproquement de ne point donner la liberté au Prince de Condé, sans le consentement commun de l'un & de l'autre. Cette promesse ne rassuroit pas le Duc d'Orléans. Il voyoit qu'il débloigeoit assez le Ministre pour le convier de se raccommoier avec les prisonniers: il savoit même qu'il commençoit à les favoriser; & ses Conseillers, pour l'animer à haïr davantage le Cardinal, l'assurèrent qu'il avoit le dessein de leur ouvrir les portes du Havre.

Le Duc d'Orléans s'étant éloigné du Ministre par fantaisie, & par les dégoûts qui s'étoient glissés dans son ame contre lui, pressé par les Frondeurs, qui s'étoient liés secrètement au Prince de Condé, & par la crainte de perdre le mérite de l'obliger, se laissa enfin conduire à ce que les ennemis du Cardinal voulurent,

& s'engagea peu-à-peu à travailler lui-même à la liberté de ce Prince qu'il respecta davantage, quand il vit que le Parlement commençoit d'entrer fortement dans ses intérêts. Laigue, qui, pour sauver le Coadjuteur, avoit le premier proposé de mettre le Prince de Condé en prison, fut celui qui frappa les plus grands coups pour l'en faire sortir, disant tout ce qu'il put au Duc d'Orléans contre le Cardinal, pour l'en détacher entièrement. Il parut que le principal motif qu'il eut en détruisant son propre ouvrage, fut le refus que fit le Cardinal à Madame de Chevreuse, du Chapeau du Coadjuteur, quand à son retour de Bordeaux elle lui avoit demandé de l'en gratifier. Les petites choses, pour l'ordinaire, en produisent de grandes : elles nous font voir que tout ce qui arrive de plus remarquable dans le monde, est souvent digne de mépris.

Le Ministre, aussi-tôt après son retour, présenta à la Reine quelques-uns de ceux qui avoient contribué par leur valeur au gain de la bataille de Rhétel. J'étois auprès de la Reine quand elle les reçut. Elle leur témoigna que leurs bons services lui avoient plu ; & se tournant vers moi, me fit l'honneur de me dire : *Ha ! mon Dieu,*

que j'aime ces braves gens qui ont si bien servi le Roi. Les principaux en furent peu-à-peu récompensés. Villequier, le Marquis d'Hocquincourt, la Ferté-Senneterre, & la Ferté-Imbault, eurent chacun le bâton de Maréchal de France. Villequier prit le nom de sa Maison d'Aumont; Hocquincourt garda le sien. & la Ferté-Senneterre aussi; mais la Ferté-Imbault prit celui d'Etampes. Le Marquis de Grancé, Gouverneur de Gravelines, qui ne fut point Maréchal de France, à cause, je pense, que le Duc d'Orléans s'y opposa, s'en alla à son Gouvernement, mécontent & plaintif; mais il se raccommoda facilement avec le Ministre, & ensuite il reçut la même grace. Manicamp, qui avoit bien fait de sa personne en cette occasion, eut le Gouvernement de la Fere, qu'on lui ôta quelques années après, à cause de ses extrêmes violences.

Sur la fin de l'année précédente étoient morts le Comte d'Avaux & le Président de Mesmes, son frere, deux hommes d'un mérite & d'une capacité extraordinaire, que l'on ne pouvoit assez regretter. L'un étoit habile dans les négociations, & fut employé dans les plus belles Ambassades. L'autre étoit un Magistrat qui admi-

nistroit la Justice avec une grande intégrité.

Le Duc de la Rochefoucault, voyant les bonnes intentions du Parlement, & n'ayant jamais eu d'estime, ni d'amitié pour les Frondeurs, voulut persuader au Ministre de mettre les Princes en liberté, & de s'acquérir lui seul le mérite de leur avoir fait ce bien. Il étoit alors venu se cacher chez la Princesse Palatine, où, sans que le Duc de Beaufort, Madame de Chevreuse, ni le Coadjuteur le fussent, on lui communiquoit toutes les propositions qui se faisoient sur cette négociation. Quand il vit toutes leurs affaires se disposer à une heureuse fin, il souhaita que ce fût le Cardinal Mazarin qui pût y mettre la conclusion. La voie des Frondeurs ne lui plaisoit point, & celle de la Cour lui auroit été fort agréable. Les grands Seigneurs trouvent toujours leur avantage à s'attacher au Roi & à leurs Ministres; c'est de cette seule ressource d'où leur peuvent venir les grâces & les bienfaits. Il s'imaginait avec raison, que remettant la paix & l'union entre Monsieur le Prince & Monsieur le Cardinal, il en pourroit recevoir une haute récompense; & il voyoit avec plaisir, qu'en cette occasion, ses intérêts & son

devoir se rencontreroient ensemble. Il fit donc savoir au Ministre qu'il desiroit de le voir, & lui demander sûreté pour sa personne par un écrit de sa main; ce qu'il obtint facilement, & le Ministre lui garda une fidélité toute entiere. Bartet, créature du Cardinal, qui ne l'étoit qu'autant qu'il lui convenoit paroître tel, & qui étoit mêlé dans plusieurs intrigues, tant par la Princesse Palatine que par d'autres, mena souvent le Duc de la Rochefoucault chez le Cardinal pour traiter avec lui. Il entroit dans son appartement du Palais-Royal par un petit escalier dérobé; & le Ministre seul, avec une bougie à la main, leur venoit ouvrir la porte. J'ai oui dire au Duc de la Rochefoucault, que le Cardinal venant seul leur ouvrir la porte, il auroit pu facilement le tuer, & qu'il avoit souvent admiré sa confiance, & le hasard où il se mettoit, se livrant au meilleur ami qu'eût alors M. le Prince & Madame de Longueville. Le Ministre, de même, l'auroit pu faire arrêter; mais la fidélité ayant été égale des deux côtés, le Duc de la Rochefoucault n'oublia rien pour convier le Ministre à se tourner du côté du Prince de Condé. Il lui dit souvent, sans lui découvrir le fond du mystere, qu'il verroit bientôt

éclater de grandes persécutions contre lui. Il fit ce qu'il put pour lui faire voir qu'il avoit quelque chose à craindre ; mais le Ministre , qui ne favoit rien de la liaison des Princes avec les Frondeurs , qui avoit peur de l'audace du Prince de Condé , de l'intrigue de Madame de Longueville , & de l'ambition du même Duc de la Rochefoucault , n'y voulut point entendre , & ne voulut jamais lui en donner aucune parole positive. Toutes ces conférences n'ayant eu aucun effet , le Duc de la Rochefoucault se résolut de laisser conclure les traités , de consentir que la Princesse Palatine achevât son ouvrage avec le Duc de Nemours , qui servit le Prince de Condé de tout son possible.

La Princesse Palatine , de son côté , en fit autant qu'en avoit fait le Duc de la Rochefoucault. Elle conseilla à M. le Prince de s'accommoder avec la Cour , plutôt qu'avec les Frondeurs. Après avoir apprêté toutes ses batteries , elle fit dire aussi au Cardinal , par Bartet , qu'il étoit perdu s'il ne se résolvoit pas de mettre les Princes en liberté ; l'assurant que s'il ne le faisoit promptement , il verroit dans peu de jours toute la Cour & toutes les cabales liées contre lui , & que toute assistance lui manqueroit. Ces me-

naces & ces prophéties si certifiées l'étonnerent un peu, & lui firent douter de ce qu'il feroit; mais il ne put se résoudre d'ouvrir les portes à son ennemi. Il temporisa, pour éviter d'être pris pour dupe: il voulut travailler à découvrir la source de ces maux, & voir par quel moyen il pourroit dénouer toutes ces intrigues. Pour commencer à prendre ses précautions, il envoya prier la Princesse Palatine de différer quelque temps à lui faire tout le mal dont elle le menaçoit, afin de lui laisser penser à ce qu'il avoit à faire. Elle lui en donna, à ce qu'elle m'a dit, autant qu'elle le put, sans rien négliger de ses autres négociations; mais enfin, voyant que le Ministre se moquoit d'elle, & qu'elle ne pouvoit plus retarder l'accomplissement des choses qu'elle avoit commencées avec un si heureux succès, elle signa quatre traités particuliers, avec ceux qu'elle avoit engagés dans les intérêts des Princes. Le premier étoit avec le Duc d'Orléans, où le mariage du jeune Duc d'Enguien & d'une des filles de ce Prince fut arrêté: lui qui ne vouloit point avoir de grands intérêts, s'avisa d'en avoir un, qu'il lui étoit raisonnable de désirer; mais qui ne devoit point l'obliger à rien d'extraordinaire. Il fut con-

feillé d'y penser par ceux qui avoient du pouvoir auprès de lui, qui crurent que cette liaison rendroit l'amitié de ces deux Princes plus forte & plus sûre. Comme cette alliance fut facilement promise, elle fut rompue de même, & M. le Prince ne l'estima guere. Le second avec Madame de Chevreuse, pour le mariage du Prince de Conti avec Mademoiselle de Chevreuse, qui n'eut pas un meilleur succès. Un autre avec le Coadjuteur pour le Chapeau, qu'il n'eut point par cette voie; & le quatrieme avec le Garde-des-Sceaux de Château-neuf, pour le faire Premier Ministre. Ce dernier fut signé en secret, à cause de la place qu'il occupoit : il ne voulut jamais être nommé en rien. Ensuite de tant de choses, tout éclata contre le Ministre, & il ne vit que trop que les menaces qu'on lui avoit faites, avoient la vérité pour fondement.

Le septieme, le Parlement envoya ses Députés au Duc d'Orléans, pour le supplier d'être le médiateur envers la Reine, de la liberté de M. le Prince. Il leur répondit qui le feroit volontiers, & qu'il se chargeoit de savoir sur cela sa volonté. Il parut alors par cette conduite que ce Prince vouloit commencer à se déclarer en faveur des Princes. La

Reine en fut étonnée ; mais elle crut que ce n'étoit pas tout de bon , parce que ce Prince ne voulut pas encore s'en expliquer nettement , & le Ministre de même y fut trompé.

Le dix-huit , la Reine reçut les Députés du Clergé , qui lui firent une très-humble supplication sur le même sujet , & particulièrement en faveur du Prince de Conti , qu'ils prétendoient être de leur corps. Le vingtième , cette Princesse , encore malade , reçut dans son lit cette célèbre députation du Parlement , qui avoit déjà fait du bruit par le consentement que le Duc d'Orléans avoit paru y donner , & qui , en effet , fut suivi de grands & fâcheux événements. Il y eut ce jour-là beaucoup de presse dans la Chambre de la Reine , & autour de son lit : chacun vouloit entendre la harangue qui alloit être faite,

Ceux de cette Compagnie qui étoient affectionnés aux Princes , disoient hautement , qu'ils vouloient commencer par la priere & par les remontrances ; mais que s'ils n'obtenoient pas par cette voie ce qu'ils demandoient à la Reine , ils se serviroient de celle que la force leur pouvoit permettre. Le Premier-Président Molé , sans parler des heureux succès de

la Régence, ni de la dernière bataille gagnée, cita les mauvais avec une liberté démesurée, & les exagéra comme plus grands qu'ils n'étoient en effet, au détriment de la majesté royale, & de la conduite du Ministre. Il demanda à la Reine la liberté des Princes plutôt en maître qu'en suppliant; montrant en cela qu'il étoit fort instruit de leurs intérêts & des négociations qui avoient été faites en leur faveur. La Reine en eut dépit; & le Ministre, malgré sa dissimulation ordinaire, en parut altéré. Le Duc d'Orléans, après avoir écouté ce discours, le désapprouva; & Mademoiselle, qui ne savoit pas encore tout ce qui se passoit, après la harangue finie, me dit qu'elle avoit rougi deux fois de colere, & que la Reine eût bien fait de faire jeter le Premier-Président par les fenêtres. Il est néanmoins certain que le Premier-Président jusqu'alors avoit été serviteur du Roi: il souhaitoit servir les Princes par le Ministre; mais pour lui vouloir faire peur, il alla trop loin, & passa en cette occasion les justes bornes de son devoir. Il ne manqua pas aussi d'y travailler par les voies de la douceur, pressant le Cardinal de même que les autres, d'y consentir; & comme il ne gagna rien, &

qu'il vouloit y réussir, il fut contraint, à cause de sa résistance, de le presser par cette voie. Elle ne convenoit pas à un sujet qui paroïssoit vouloir être fidele, & il fut blâmable d'en avoir usé de cette maniere. La corruption de quelques esprits de sa Compagnie ne sauroit le justifier : il faut en tout temps connoître son devoir, & le suivre.

Ce même jour-là, Chandénier, qui avoit été remis dans sa charge de Capitaine des Gardes, de même que ses confreres, qui enfin étoient rentrés en grace, reçut le commandement de quitter le Bâton, & de se retirer chez lui, disgracié pour la troisieme fois. Il étoit ennemi déclaré du Ministre : il faisoit ostentation de sa haine; & comme il en avoit été maltraité, il avoit toujours conservé ce ressentiment contre lui, malgré son retour, qui paroïssoit l'avoir raccommo- dé avec lui. Il avoit pris de grandes liaisons avec le Coadjuteur : si bien que le Cardinal crut être obligé de s'en défaire; & la Reine, par cette même raison, en fut mal contente. Elle l'avoit toujours estimé & bien traité. Il avoit du mérite & de bonnes qualités; mais il se laissa trop facilement persuader, que c'étoit être généreux que de s'opposer en apparence

ou en effet à la faveur du Cardinal. Il voulut parler à la Reine avant que de se croire entièrement malheureux. Il le fit, & cette Princesse lui donna une assez longue audience ; & comme j'étois auprès d'elle, j'entendis qu'elle lui dit : *C'est assez, Chandénier, c'est assez.* Après ces paroles, il se sépara de la Cour pour toujours, & voulut chercher dans le repos d'une agréable retraite, un bonheur véritable & solide ; il l'a trouvé, & vit heureux.

La Chambre des Comptes vint aussi supplier la Reine de redonner la liberté au Président Perrault, Intendant de la Maison du Prince de Condé, & qui avoit été arrêté, comme je l'ai dit, le même jour que ce Prince. Cette harangue fut faite par le Président Nicolai, & d'une manière respectueuse. La Reine l'en loua, & leur fit répondre par le Garde-des-Sceaux, qu'elle considéreroit favorablement leur prière.

Le Cardinal, afin d'éviter cet orage, dont il se trouvoit accablé, sans savoir de quel côté il venoit, fit paroître de vouloir se lier tout de nouveau avec le Prince de Condé. Pour en donner quelques marques évidentes qui pussent persuader & les uns & les autres, il dit au

Maréchal de Grammont, que pour lui il fouhaitoit leur liberté, qu'il y travailleroit volontiers auprès de la Reine; mais que le Duc d'Orléans s'y opposeroit, & qu'il seroit sans doute un obstacle invincible à ce dessein. Il fut moqué des acteurs: les traités secrets avoient changé le cœur du Duc d'Orléans, & le Ministre les ignoroit. Ce Prince se piqua de ce discours. Il répondit au Maréchal de Grammont, quand il lui en parla, que le Cardinal avoit tort de lui vouloir mettre cette affaire sur le dos; que pour lui il étoit prêt de consentir qu'ils fussent mis en liberté, & lui donna charge, comme ami particulier de M. le Prince, de dire de sa part à la Reine & au Cardinal Mazarin, qu'il en feroit une déclaration publique quand il plairoit à Sa Majesté. La Reine fut alors véritablement surprise de ce discours. Elle avoit dit assez hautement que tout ce que le Parlement faisoit, n'auroit point d'autre effet que de faire fermer davantage les portes de la prison des Princes; mais alors elle connut que cette résolution du Duc d'Orléans étoit fâcheuse. Le Ministre en fut d'abord fort embarrassé; mais comme il ne pensoit qu'à les tromper tous, il crut qu'ils en useroient de même à son égard, & que  
le

le Duc d'Orléans ne parloit de cette sorte que pour le tourmenter, & pour faire plaisir au Coadjuteur, qui étoit bien-aise de lui donner des affaires. Cela fut cause qu'il ne décida pas encore s'il feroit fortir les prisonniers, & qu'il se contenta seulement d'en faire le semblant.

Le Cardinal voulant, en cette rencontre, rendre la pareille au Duc d'Orléans, croyant finement lui déplaire, ne manqua pas de dire au Maréchal de Grammont, qu'il étoit ravi d'avoir le consentement du Duc d'Orléans pour la liberté des Princes : il lui dit que la Reine y consentoit aussi, & de très-bon cœur, & qu'il alloit y travailler. Aussi-tôt après il manda le Duc de la Rochefoucault & le Marquis de Silléri, pour traiter avec eux, à Stenay, avec Madame de Longueville, & le Maréchal de Turenne. Toutes ces choses s'exécuterent avec un grand dégoût de part & d'autre, & avec le succès que devoit avoir une négociation forcée, & dont la sincérité étoit bannie.

Le Parlement demanda une réponse positive à la Reine, sur les remontrances qu'on lui avoit faites, & cette Princesse les fit venir dans sa chambre, où le Gardes-Sceaux leur promit ce qu'ils deman-

doient ; mais il leur dit par son ordre , que premièrement il falloit envoyer à Stenay , afin que Madame de Longueville se pût retirer des mains des Espagnols. Il les assura de la part de la Reine , qu'elle alloit faire dresser une abolition en faveur des prisonniers , & qu'on la leur enverroit. Le lendemain , il y eut encore une grande presse au Palais-Royal , pour entendre cette réponse , qui se fit dans la ruelle du lit de cette Princesse , où elle étoit retenue par les restes de sa maladie. Le Garde-des-Sceaux parla si bas & si mal , que personne n'y put presque rien comprendre ; & dans cette occasion , non plus que dans beaucoup d'autres , il n'acquiesça pas la gloire d'être grand Orateur : il est à croire aussi que le remords de sa conscience l'empêchoit de parler sur ce sujet.

Le premier ( Février , ) le Parlement s'assembla pour la même affaire. Cette Compagnie doutoit , avec quelque sujet , des bonnes intentions de la Reine. Ce n'étoit pas une chose agréable à une si grande Reine , de se voir forcée par les sujets du Roi son fils , à faire ce qu'elle ne desiroit pas : & comme ils cherchoient les moyens de lui faire exécuter ce qu'elle leur avoit promis , la fortune leur

en donna de tels, qu'ils eurent lieu d'en être contents.

Le Coadjuteur, jugeant qu'il étoit temps de se déclarer ouvertement, prit cette occasion pour faire voir ses sentiments. Il dit dans la Grand'Chambre que la liberté des Princes étoit un bien nécessaire à l'Etat & au public ; qu'il y falloit travailler tous unanimement ; que c'étoit son avis, & qu'il avoit ordre de Monsieur le Duc d'Orléans d'assurer la Compagnie, que Son Altesse Royale desiroit la même chose ; qu'il étoit prêt de travailler à ce dessein avec tout le pouvoir que sa naissance lui donnoit dans le Royaume. Le Duc de Beaufort confirma ce que venoit de dire le Coadjuteur, & témoigna aussi desirer la liberté des Princes. Presque tous furent surpris de ce discours ; ils croyoient, selon ce qui avoit paru pendant le voyage de Bordeaux, que le Duc d'Orléans étoit sur ce chapitre de même avis que la Reine ; & ce changement causa une joie universelle à toute la Grand'Chambre. Il y en avoit peu qui ne fussent favorables aux prisonniers ; & ceux qui ne l'osoient être, à cause du Duc de Beaufort & du Coadjuteur, se trouverent alors en pleine liberté de suivre leurs sentiments. Le Coad-

juteur ensuite fut rendre compte au Duc d'Orléans de ce qu'il avoit fait, qu'il accompagna d'une infinité de louanges que la voix publique avoit donné à sa générosité. Ce Prince en sentit de la joie : il n'examina point les motifs qui lui avoient fait prendre cette résolution, qui sont les seuls qui font les actions bonnes ou mauvaises ; & avant que de fouiller dans son cœur, il se crut généreux, il se crut bon, & s'imagina qu'il avoit fait une action tout-à-fait héroïque. Si le Duc d'Orléans, par un sentiment de vertu, & par des voies toutes légitimes, s'étant entièrement réuni à la Reine, avoit procuré la sortie des Princes, & la paix de la Cour, selon qu'il lui auroit été facile d'en trouver les moyens, sa conduite, en ce cas, auroit été louable & pleine de gloire ; & la Reine qui seroit volontiers entrée dans ce dessein, lui en auroit été obligée. Mais dans le vrai, ce Prince n'en méritoit nulle estime, puisqu'il étoit visible que l'intrigue des Frondeurs & sa facilité à suivre leurs conseils, en étoit la seule cause. Ces événements si extraordinaires étonnerent infiniment le Ministre. Il voyoit que la liberté des Princes étoit devenue l'affaire de tous, & il ne pouvoit deviner les ressorts de ces grands mouvemens,

ni ce qui avoit eu le pouvoir de changer si promptement les cœurs, les esprits, les intérêts de tant de différentes cabales.

Ce même jour, le Duc d'Orléans vint au Palais-Royal ; le Ministre voulut lui parler contre le Coadjuteur, & se justifier à lui sur les choses dont il le blâmoit. Dans cette conversation, il arriva que le Ministre, parlant du Parlement, en fit quelque comparaison à celui d'Angleterre, & des Frondeurs à Fairfax & à Cromwel, mais d'une maniere qui pouvoit avoir un sens fort raisonnable, & dont il ne devoit point être blâmé. Le Duc d'Orléans, ne sachant que lui dire pour se défaire de lui, prit pour prétexte de se fâcher de ce discours, & s'en alla brusquement de chez la Reine. Le Tellier lui demanda, si tout ce que le Coadjuteur avoit dit de sa part en faveur des Princes, étoit véritable, & approuvé de lui ? Le Duc d'Orléans lui répondit fièrement, qu'il avoit parlé selon ses sentimens & selon ses ordres, & qu'il approuveroit toujours tout ce qu'il voudroit dire & faire. Alors le Cardinal Mazarin, voyant bien qu'il falloit que les Princes sortissent de prison, envoya le Maréchal de Grammont & de Lionne traiter avec eux. Goulas, Secretaire des

commandemens de M. le Duc d'Orléans, accompagna les deux autres par l'ordre de son maître.

Le lendemain, le Duc d'Orléans poussé par le Coadjuteur, envoya quérir le Maréchal de Villeroi & le Tellier. Il leur ordonna de dire de sa part à la Reine, qu'il étoit mal satisfait du Cardinal, qu'il lui avoit parlé insolemment, qu'il lui en demandoit raison, & la pria de lui déclarer qu'il desiroit qu'elle l'éloignât de ses Conseils, & qu'il n'y prendroit jamais sa place qu'elle ne l'eût chassé. Il dit au Maréchal de Villeroi, qu'il vouloit qu'il lui répondît de la personne du Roi, & qu'il le lui ordonnoit en qualité de Lieutenant-Général du Royaume.

Le jour suivant (3 Février,) ce Prince qui, jusques alors, eut tant de considération pour la Reine, se portant quasi aux dernières extrémités, manda aux Quartieniers de la Ville, de tenir leurs armes prêtes pour le service du Roi, leur défendant absolument de recevoir d'autres ordres que les siens. Il dit aussi au Gardes-Sceaux & à le Tellier, de ne rien expédier sans lui être communiqué. En même-temps, il envoya le Coadjuteur au Parlement, pour l'instruire des desirs qu'il avoit de faire sortir les Princes, & pour

leur apprendre à tous qu'il se déclaroit contre le Ministre. Il prit un prétexte fort indigne de lui pour se dire son ennemi. Le Coadjuteur leur annonça de la part de ce Prince, qu'il avoit querellé le Cardinal, parce qu'il avoit eu la hardiessé, en présence de la Reine, de comparer leur Compagnie au Parlement d'Angleterre, & qu'il avoit appellé les Frondeurs des Fairfax & des Cromwels. Celui qui faisoit la narration, pour la rendre plus odieuse, l'amplifia de toutes les paroles qu'il jugea devoir fâcher les auditeurs, & leur rendit compte aussi de ce que le Duc d'Orléans avoit mandé à la Reine par le Maréchal de Villeroi & par le Tellier. Ce discours excita une furieuse rumeur dans le Parlement contre le Cardinal : on y fit des propositions contre sa liberté & sa vie. Il y en eut trois de terribles : la premiere, de le faire arrêter : la seconde, dont fut auteur le Président Viole, de le faire venir au Parlement, pour y répondre de son administration, & faire réparation de ce qu'il avoit dit contre l'honneur de la nation. Coulon fut d'avis de faire faire des remontrances à la Reine pour l'éloigner, & on cria : *Vive le Roi, & point de Mazarin.*

Ce même jour, pendant que les voya-

ges se faisoient du Palais-Royal au Luxembourg, le Ministre vint chez la Reine. Il dit tout haut, en présence de tout le monde, qu'il avoit prévu cet orage. Il fit un grand raisonnement sur les causes du mauvais état de la Cour, les attribua presque toutes à l'ambition déréglée du Coadjuteur, & dit que pour lui il étoit prêt de partir si son absence pouvoit redonner le calme à la France. Il offrit à la Reine de s'en aller, & l'assura que le zele qu'il avoit pour son service & pour l'Etat, le feroit toujours très-volontiers sacrifier sa vie pour sa conservation : mais il protesta en même-temps, que si le Roi & la Reine ne le vouloient pas laisser aller, il demeureroit fort constamment auprès de Leurs Majestés pour les servir, & n'épargneroit pour cela ni sa vie, ni son honneur. Beaucoup d'Officiers de guerre s'offrirent à lui pour faire tout ce qu'il lui plairoit, & quelques-uns lui conseillèrent alors de faire venir des troupes, & de tenir bon dans Paris; mais il n'osa hasarder la Famille royale : & la Reine, plus intéressée que lui à la conservation du Roi & de Monsieur, ne voulut entrer dans aucune de ces propositions. Elle fut touchée de douleur, quand elle sut ce que le Duc d'Orléans avoit

dit au Maréchal de Villeroi, & connut la conséquence du commandement qu'il avoit fait aux Quarteniers & au Prévôt des Marchands. Elle crut alors qu'elle devoit tout craindre de ce Prince, qui, malgré sa bonté naturelle, étoit capable des plus grandes violences quand il écou-toit de méchants conseils. Dans cette ex-trêmité, elle se résolut d'essayer si ce pou-voir qu'elle avoit toujours eu sur lui, ne lui laisseroit point quelque reste d'équité pour elle. Elle lui envoya dire qu'elle vouloit l'aller voir, & qu'elle souhaitoit que le Cardinal le vît, afin qu'il pût se justifier à lui des calomnies de ses enne-mis. Le Duc d'Orléans répondit dure-ment à cette civilité, & lui manda qu'il ne lui conseilloit pas d'y venir, & qu'il n'y avoit point de sûreté pour elle. La Reine lui envoya dire qu'elle ne crai-gnoit point le peuple, qu'elle savoit as-sés qu'il avoit du respect pour elle, & qu'elle vouloit y aller toute seule, puis-que la vue du Cardinal Mazarin pouvoit lui déplaire. Il repliqua à cette seconde ambassade, qu'elle n'y vint pas, & qu'as-surément elle ne seroit pas en sûreté. Elle jugea, par cette réponse, qu'il ne la vou-loit pas voir, & se reposa sur la confian-ce qu'elle avoit en Dieu, & sur les forces

de son propre courage. Le Tellier m'a dit depuis que , dans ce temps si brouillé, où la Reine vit l'Etat menacé de tant d'orages, elle l'appella un jour, & lui dit qu'elle voyoit bien que tout étoit à craindre : que cette vue lui faisoit préférer le bien de la France, le repos de l'Etat, & sur-tout les intérêts du Roi, à toutes choses : que ses intentions avoient toujours été droites; qu'elle considéroit le Cardinal, qu'elle le croyoit fidele, & que jusques-là elle avoit été persuadée qu'elle étoit obligée de le soutenir; qu'elle le croyoit encore, & que c'étoit son sentiment; mais que, craignant de se tromper, elle avoit voulu lui demander conseil sur ce qu'elle avoit à faire, & qu'elle le conjuroit, comme fidele serviteur du Roi, de lui dire au vrai ce qu'il croyoit qu'elle devoit faire pour satisfaire à son devoir, connoissant qu'elle avoit à se craindre elle-même sur une affaire de cette importance. Ce sage Ministre m'a dit qu'il fut surpris d'une telle déclaration & fort embarrassé, & que ne sachant en effet ce qui se devoit, ou ce qui se pourroit faire de mieux, il conseilla la Reine de suivre ses premiers sentiments, comme les croyant les meilleurs. On peut juger par-là que cette Princesse, en

soutenant son Ministre avec tant de confiance, ne l'avoit pas fait sans examiner avec elle-même, & avec ceux qu'elle avoit cru gens de bien & fideles, les motifs qui la devoient faire agir, & sans consulter ses devoirs, qui paroissent, par cette conversation, avoir été les conducteurs secrets de sa fermeté & de ses actions. Je ne fais si le Tellier, qui pouvoit être occupé aussi du dessein de conserver sa faveur, ne fit pas cette réponse par la peur de déplaire au Cardinal. Dans la confiance qu'il m'a fait de ce grand endroit, j'ai, ce me semble, apperçu qu'il avoit été touché, & que n'osant espérer qu'un changement se pût faire si facilement, il crut être obligé de ne rien hasarder. Il douta, & eut peur que la Reine, si son Conseil venoit à manquer de bonheur, ne le dît au Cardinal, & il m'avoua sincèrement que toutes ces craintes lui étant venues dans l'esprit, il pensa l'en avertir; mais qu'enfin, ayant exactement suivi son devoir, & ce qu'il croyoit être le meilleur parti, il avoit gardé le secret à la Reine, & que jamais le Cardinal n'en avoit rien su.

Le Duc d'Orléans, voulant achever son œuvre, alla au Parlement le quatrieme de Février de grand matin, avec in-

tention de faire donner un arrêt contre le Cardinal Mazarin. Il voulut s'opposer au Premier-Président, qui, desirant travailler à la paix de la Maison royale, avoit déjà dit dans l'assemblée dernière, que puisque la Reine consentoit à la liberté des Princes, il étoit juste que les prisonniers la reçussent par elle ; mais ce n'étoit pas ce que les Frondeurs desiroient. Le Duc d'Orléans y fut accompagné des Ducs de Beaufort, de Joyeuse, de Retz, du Coadjuteur, & de beaucoup de Grands du Royaume, qui ont séance au Parlement. Il parla long-temps & fort bien : en ces occasions, ce Prince faisoit assez connoître qu'il avoit du savoir, de l'esprit, & que sa jeunesse avoit été utilement occupée. Il informa la Compagnie des sujets qu'il croyoit avoir de se plaindre du Cardinal : il exagéra les calomnies qu'il avoit dites contre leur illustre Corps, & confirma lui-même, en faveur des Princes, tout ce que le Coadjuteur leur avoit dit de sa part. Il déclara qu'il n'avoit jamais consenti à la détention des Princes, que malgré lui, & pour complaire à la Reine, qui, par les mauvais conseils de son Ministre, avoit desiré de les faire arrêter. Il leur dit que sa conduite étoit blâmable en toutes cho-

ses, & que voyant l'Etat perdu, & la finance mal gouvernée, il avoit fait cette résolution de ne plus suivre les sentiments de la Reine : qu'il avoit toujours eu pour elle beaucoup de déférence & de respect; qu'il continueroit d'avoir ces mêmes sentiments; mais qu'il lui avoit mandé qu'il ne vouloit plus aller au Conseil, que premièrement elle n'eût chassé d'auprès d'elle le Cardinal; & qu'ayant pris cette résolution, il venoit leur demander avis sur ce qu'il avoit à faire.

Cette déclaration du Duc d'Orléans plut à toute la Campagne. Elle étoit depuis long-temps mal intentionnée, & avoit pris le Cardinal pour l'objet de sa mauvaise humeur. Les deux cabales étoient unies, qui composoient un grand nombre de gens tous disposés à fronder.

Le Premier-Président, qui ne s'écartoit pas souvent de son devoir, répondit au Duc d'Orléans, avec des marques d'estime & de respect, pour tout ce qui venoit de lui; mais voulant modérer cette impétuosité, il dit que Monsieur le Maréchal de Grammont étoit parti pour aller faire sortir les Princes; qu'en son particulier, il souhaitoit que la négociation eût une heureuse fin; mais que la Reine l'ayant envoyé dans ce dessein, il n'étoit

pas juste de lui en ôter la gloire, puisqu'enfin le Roi devoit être maître absolu de tous; & quant à ce qui le regardoit en particulier, sur le sujet des plaintes qu'il faisoit du Ministre, qu'il osoit bien lui dire que c'étoit à lui à y chercher, par sa prudence, des remedes qui fussent plus doux que ceux qu'on proposoit; puisqu'il étoit raisonnable que nos Rois fassent le choix de leurs Ministres, & qu'il n'étoit pas de sa bonté de vouloir mettre le feu aux quatre coins de la France, pour des ressentiments passagers qui se pourroient aisément effacer.

Pendant que ces raisonnemens se font dans le Parlement, la Reine étoit occupée au Palais-Royal de ces mêmes choses; c'est-à-dire, qu'elle vouloit faire rompre cette assemblée, & se plaindre à son tour. Elle envoya au Parlement, de Rhodes, Grand-Maître des Cérémonies, & leur manda de venir au Palais-Royal trouver le Roi. Le Premier-Président, sachant l'intention de la Reine, voulut faire finir l'assemblée; mais le Duc d'Orléans fit opiner là-dessus, & fit arrêter qu'ils demeureroient assemblés jusqu'au retour du Premier-Président & de ceux de sa Compagnie, qui devoient aller savoir les volontés de la Reine.

Notre Régente reçut ceux qu'elle avoit mandés dans sa petite galerie en présence de tous , coëffée de nuit , en habit de malade. Le Ministre étoit debout près de sa chaise , & le Garde-des-Sceaux étoit près de lui. Le dernier parla long-temps ; mais à son ordinaire , c'est-à-dire , fort mal. Il justifia , par l'ordre de la Reine , la conversation du Cardinal Mazarin avec le Duc d'Orléans. Duplessis-Guenegaud , Secrétaire d'Etat , lut publiquement une relation particulière de cet entretien , faite par le Cardinal même , où il nia nettement d'avoir rien dit contre le Parlement , laissant entendre qu'il n'avoit eu intention de blâmer personne , que le Coadjuteur.

La Reine parla près d'un quart d'heure , & toujours de bons sens , & gravement. Elle se plaignit de l'esprit factieux du Coadjuteur , qui lui avoit fait perdre l'amitié du Duc d'Orléans , qui , de tous temps , lui avoit été chère. Elle leur dit qu'elle avoit plus de desir que lui de faire sortir les Princes ; leur promit de travailler incessamment à leur liberté , & leur montra combien elle ressentoit le mépris du Duc d'Orléans , qui n'avoit pas voulu recevoir sa visite. Le Premier-Président , qui desiroit servir les Princes sans

l'inique mélange de la fronde, invita & pressa la Reine de donner des paroles plus certaines de leur sortie; mais elle, sans s'expliquer davantage, lui répondit toujours qu'elle lui avoit fait assez connoître ses intentions, & qu'elle n'en pouvoit pas dire davantage.

Le Premier-Président, retournant au Parlement, qui l'attendoit tout assemblé, rendit compte à sa Compagnie de ce que la Reine lui avoit dit; & le Comte de Brienne, Secrétaire d'Etat, qui l'avoit accompagné par son ordre, leur dit à tous, en présence du Duc d'Orléans, que la Reine avoit un grand regret de voir que des esprits brouillons & factieux lui eussent fait perdre l'amitié de Monsieur: & quoiqu'elle eût été déjà refusée dans l'offre qu'elle avoit faite à ce Prince de l'aller visiter, malgré sa foiblesse & les restes de sa maladie, elle vouloit lui faire dire, en présence de toute la Compagnie, qu'elle étoit encore prête de l'aller voir, pour lui montrer qu'elle ne desiroit rien tant au monde que de le satisfaire sur les plaintes qu'il faisoit d'elle. Le Premier-Président rendit compte aussi de la narration qu'on avoit fait lire devant lui, touchant la conversation que le Cardinal avoit eue avec le Duc d'Or-

léans; ce qui fut reçu avec mépris, & traité de ridicule : & sur ce que le Premier-Président pressa le Duc d'Orléans de recevoir la Reine, ce Prince, pour s'en défaire, lui répondit, qu'il vouloit que la Compagnie opinât là-dessus, ne trouvant pas juste de suivre ses sentiments sur une affaire de cette conséquence.

Le Premier-Président, sans s'étonner, dit que la Reine l'avoit assuré qu'elle alloit expédier un ordre au Havre pour faire sortir les Princes; sur quoi le Duc d'Orléans dit tout haut, que cela étoit faux. Après toutes ces disputes, & beaucoup de contestations sur les avis qui alloient tous contre le Cardinal, l'arrêté fut enfin : *Que la Reine seroit très-humblement suppliée de donner une déclaration d'innocence en faveur des Princes, pour les faire sortir, & qu'elle seroit aussi très-humblement suppliée d'éloigner le Cardinal Mazarin de ses Conseils, attendu que Monsieur le Duc d'Orléans, Lieutenant-Général du Royaume, ne pouvoit & ne vouloit nullement y entrer tant qu'il y seroit.*

La Reine, ce même matin, me fit l'honneur de me dire, parlant de toutes ces choses, qu'elle étoit résolue de tenir bon, & de ne pas faire sortir les Prin-

ces sans leur amitié ; qu'elle vouloit se moquer de tous leurs Arrêts ; & qu'ayant les clefs du Havre, on ne pouvoit pas la forcer de leur ouvrir les portes. Champlatreux, fils du Premier-Président, alla dire encore ce même jour au Cardinal, que s'il vouloit envoyer vîte-ment l'ordre de faire sortir les prisonniers, son pere, & ses amis, espéroient qu'il pourroit le sauver ; mais sans cela, qu'on n'y avoit point d'espérance pour lui. Arnauld, grand confident du Prince de Condé, & de mes amis, vint me dire pour le faire savoir à la Reine, que si, dans ce même jour, on envoyoit un ordre, peut-être que Monsieur le Prince s'en tiendroit obligé. Ce *peut-être* ayant déplu à la Reine, à qui je le dis, elle s'en trouva si désobligée, qu'elle me commanda de dire à ce Gentilhomme, que je n'avois pu lui parler de cette affaire.

Le lendemain, le Duc d'Orléans manda le Duc d'Epéron & le Maréchal de Schomberg, l'un Colonel de l'infanterie Française, & l'autre des Suisses, & leur dit, qu'étant Lieutenant - Général de la Couronne, il prétendoit qu'ils devoient recevoir de lui les ordres qui regardoient leurs charges. Ils lui répondirent qu'ils

favoient le respect qu'ils lui devoient; mais que le Roi étant présent, ils croyoient ne devoir dépendre que de lui seulement. Les autres Duc & Maréchaux de France répondirent tous la même chose, & parurent ne point vouloir se désunir de leur véritable devoir. Le Duc de Mercœur fut si passionné pour les intérêts du Ministre, qu'il fit appeler ce même jour son frere le Duc de Beaufort, pour se battre contre lui: mais il n'en fit rien, & ne suivit point son premier mouvement.

La Reine manda Messieurs de Ville, à qui on commanda de ne recevoir nul ordre que du Roi, de la Reine & des Secretaires d'Etat. Ils répondirent comme gens fideles & bien intentionnés; mais dans le vrai, ils firent peu de temps après aussi mal que s'ils eussent eu une volonté déterminée au crime. Le Duc d'Orléans les manda en même-temps pour lui venir parler. Ils vinrent aussi-tôt chez la Reine, favoir d'elle s'ils iroient le trouver. La Reine d'abord en fut satisfaite; & pour ne point montrer d'aigreur contre ce Prince, leur permit d'y aller: mais on leur défendit tout de nouveau de ne pas recevoir d'autres ordres que du Roi. Ils promirent d'obéir; mais

malgré leurs promesses & les défenses de la Reine, elle fut mal obéie : le peuple fut ensuite séduit par mille artifices. C'est ce qui les fit manquer à leur obligation.

Le Garde-des-Sceaux de Château-neuf & le Maréchal de Villeroy, négociateurs secrets pour faire chasser le Cardinal, étoient accompagnés de le Tellier, qui n'avoit pas les mêmes intentions; mais celui-ci agissant avec droiture, laissoit néanmoins entendre qu'il ne l'admiroit pas toujours. Beaucoup de voyages se faisoient au Luxembourg, de la part de la Reine, par les trois médiateurs, pour trouver les moyens de pacifier les affaires. L'article du Ministre plaisoit aux deux premiers : ils trouvoient, selon leurs souhaits, que ce Prince étoit résolu de tenir bon sur cela, & leurs peines n'apportoient nuls remèdes à ce mal, qui choquoit directement l'autorité royale. Ces Ambassadeurs intéressés, parents & amis, & remplis d'un même desir, eussent été bien fâchés d'en trouver à cet égard; mais l'un & l'autre étoient gens qui aimoient l'Etat à leur mode, & qui n'auroient pas voulu, pour voir leurs passions particulieres satisfaites, travailler à la diminution de la puissance souveraine :

ils vouloient éloigner le Cardinal pour demeurer à sa place ; & par le même moyen , ils auroient employé de bon cœur tous leurs soins pour le service du Roi. Le Garde-des-Sceaux , par ce sentiment , ménagea avec le Duc d'Orléans & les amis des Princes , un Traité particulier avantageux à la Cour , où le Coadjuteur n'avoit point de part ; & même , en ce cas , sa perte étoit résolue entre eux sans la participation du Duc d'Orléans. Les amis des Princes , ravis de pouvoir espérer la perte du Chef des Frondeurs qu'ils n'aimoient pas , s'obligerent de faire signer aux prisonniers ce Traité , qui , en effet , étoit utile à l'Etat ; & quoiqu'il allât en beaucoup de choses à diminuer la puissance de M. le Prince , ils ne laisserent pas de l'approuver , par le plaisir qu'ils eurent de penser que le Duc d'Orléans de même , en perdant le Coadjuteur , n'auroit pas son compte. Si la Reine eût pu juger alors de ces affaires & de leurs conseils sans préoccupation , elle auroit peut-être accepté ce parti ; quoique , selon les apparences , elle auroit paru insensible à son Ministre ; car rien ne lui étoit si cher que l'avantage du Roi , & le repos de la France : mais toutes leurs négociations en particulier

furent inutiles, & ne fervirent de rien ; parce que tout ce qui venoit du Duc & du Maréchal de Villeroi étoit suspect à la Princesse, qui les soupçonnoit d'être d'intelligence avec le Duc d'Orléans, qu'elle voyoit visiblement se déclarer contre elle ; & ses soupçons n'étoient que trop bien fondés.

Sur le soir de ce jour (5 Février,) les Gens du Roi vinrent exécuter leur arrêté, & supplier la Reine de contenter les souhaits du public. Le Premier-Président n'y fut point : il envoya les Gens du Roi exprès, afin que cette députation ne fût pas si remarquable, & pour procurer à la Reine le moyen de les remettre à une autre fois. On les reçut donc au Conseil, & on leur promit réponse pour le lendemain. Dans l'état où étoit le Cardinal, un jour seulement lui étoit important, parce qu'il retardoit l'Arrêt, qu'il voyoit bien que le Parlement méditoit de prononcer contre lui.

Le lendemain sixieme, le Parlement s'assembla. Tous se plaignirent du Premier-Président, qui avoit fait faire les remontrances par les Gens du Roi. Ils arrêterent qu'il les iroit faire lui-même ; mais il demanda du temps, feignant de n'être pas préparé, & dit que les Gens

du Roi viendroient demander audience à la Reine. La rumeur fut grande au Palais : tous se mirent à crier, *que le Cardinal périsse; qu'il soit chassé, & point de Mazarin.*

Toutes ces tempêtes étonnerent le Ministre, & le firent penser à la retraite. Plusieurs de ses amis lui offrirent tout de nouveau des places & des troupes, & les Maréchaux de France qu'il venoit de faire, avoient envie de le servir. Ceux même qui desiroient le plus son éloignement, dirent dans le Conseil du Roi, qu'il y avoit des moyens pour le soutenir. On proposa de faire venir des troupes dans Paris, de cantonner le quartier du Palais-Royal, & de tenir bon contre le Duc d'Orléans. Toutes ces choses ne furent point approuvées de la Reine, ni de son Ministre, par la raison que j'ai dite, & à cause des maux que cette résistance auroit pu causer. Madame de Chevreuse, qui, depuis la prison du Prince, avoit paru assez attachée à la Reine, & qui faisoit mine d'être amie du Cardinal, & de lui donner de salutaires avis, lui conseilla de s'éloigner pour quelques temps, afin de laisser passer l'orage. Elle promit à la Reine qu'elle travailleroit à le raccommo- der avec le

Duc d'Orléans, & qu'ensuite il seroit facile d'engager ce Prince à consentir à son retour. Peut-être qu'elle l'auroit fait pour obliger la Reine, & même pour y chercher le plaisir de l'intrigue & de la nouveauté; mais avant que de la servir, & par préférence à toutes choses, elle vouloit voir les Princes sortir de prison, & que le mariage de sa fille se fît. C'est ce qui l'obligeoit de presser si charitablement le Cardinal de s'en aller. Madame la Duchesse d'Aiguillon lui donna le même conseil, & couvroit le peu d'amitié qu'elle avoit pour lui, du bien de l'Etat; disant au Cardinal qu'il mériteroit de cette action, beaucoup de gloire, se sacrifiant pour la paix publique & pour le repos de la Reine.

L'ame du Ministre étant agitée de tant de troubles, pleine de tant de sujets de crainte, & touchée de tant de différentes passions qui le travailloient, n'osant user de remedes extrêmes, choisit enfin, à ce qui parût, de s'en aller au Hayre, délivrer lui-même les Princes. Il prit un ordre secret de la Reine, adressée à de Bar, par lequel elle lui ordonnoit d'obéir ponctuellement au Cardinal. Ce Ministre crut peut-être se pouvoir rendre le maître de leur prison pour les y retenir, ou qu'en  
ouvrant

ouvrant lui-même la porte, il feroit son accommodement avec eux, & que devant compter la Reine pour beaucoup, ils voudroient se remettre de son côté; mais il fut trompé en tout, & il connut que les graces qui se font par force, n'obligent point ceux qui les reçoivent. Le Cardinal communiqua son dessein à la Reine. Elle y consentit, parce qu'il étoit difficile, que le regardant comme un Ministre fidele, le seul qui fût dans ses intérêts, & qui lui paroissoit desirer le plus sincèrement le bien de l'Etat, elle pût éviter de suivre ses sentiments; mais de la maniere qu'elle me fit l'honneur de m'en parler, elle me fit voir, sans s'expliquer entièrement, qu'elle ne l'avoit pas approuvé. Elle crut de plus que ce voyage pourroit avoir de fâcheuses suites. Les voulant éviter, elle & son Ministre jugerent qu'il seroit avantageux au service du Roi de le tirer de Paris, & à elle de le suivre; & par leur retraite commune, échapper aux trahisons des factieux. La Reine fut persuadée qu'étant hors de cette confusion, elle pourroit, avec ses armes & les clefs du Havre, dont elle croyoit être encore la maîtresse, remédier à des maux qui paroissoient la devoir accabler; mais, selon

ce que j'en peux juger , ses vues ne furent pas des résolutions , parce qu'elle ne pouvoit pas agir sur un fondement certain : & si dans ce temps-là elles ont été faites , du moins elles n'ont point été sues ; mais à la vérité , la Reine en a été fortement soupçonnée : dans cette extrémité , les plus extrêmes résolutions se devoient prendre.

Le Cardinal étant donc résolu de partir , il vint chez la Reine le soir de ce jour , sixieme Février. Elle lui parla longtemps devant tout le monde , dans la créance que vraisemblablement ce seroit la dernière fois qu'elle le verroit. Nous , qui étions présentes à cette conférence , & moi comme les autres , ne pûmes appercevoir aucune altération dans son visage. Sa gravité ne l'abandonna point. Son cœur , qui étoit touché , sans doute , de colere , de haine , de pitié , de douleur & de dépit , ne laissa rien voir au-dehors de tous ces sentiments , & jamais je ne l'ai vue plus tranquille qu'elle le parut alors. Le Cardinal étant ensuite demeuré au Conseil , qui entretenoit la Reine de ses malheurs , l'Abbé de Paluau , son maître de chambre , lui vint dire que dans les rues , le peuple paroissoit fort ému , & qu'on crioit par-tout ,

*aux armes.* Comme son dessein étoit de s'en aller, il prit dès le moment congé de la Reine; sans témoigner de le prendre, de peur de marquer aux spectateurs ce qu'il ne vouloit pas qu'ils fussent. Quand il fut dans son appartement, il se vêtit d'une casaque rouge, prit un chapeau avec des plumes, & sortit à pied du Palais-Royal, suivi de deux de ses Gentilshommes. Il alla par la porte de Richelieu, où il trouva de ses gens qui l'attendoient avec des chevaux, & de-là il alla passer la nuit à Saint-Germain. Son premier dessein fut de sortir par la porte de la Conférence; mais il eut avis qu'on avoit voulu tuer de ses domestiques devant le logis de Mademoiselle, qui logeoit aux Tuileries, & cette rumeur l'obligea de fuir par le plus court chemin. Déjà le bruit étoit répandu par-tout qu'il devoit partir, sans pourtant que l'on sût au vrai s'il le feroit, ni quel étoit son dessein.

Le Cardinal connut alors que la Princesse Palatine lui avoit dit vrai, & qu'il avoit eu tort de ne la pas croire. Il lui écrivit de Saint-Germain, qu'il l'avertissoit qu'il alloit faire sortir les Princes, & que, selon cette promesse qu'il lui faisoit, il lui demandoit qu'elle lui tint la

parole qu'elle lui avoit donnée, de l'obliger en ce qu'elle pourroit, & de s'attacher à la Reine, lorsque le Prince de Condé seroit en liberté. Elle lui avoit toujours fait dire qu'elle s'étoit engagée de servir les Princes; mais que n'aimant point les Frondeurs, lorsqu'elle seroit satisfaite par l'heureuse fin de sa négociation, son seul desir étoit d'entrer dans les intérêts de la Reine, & de se lier entièrement à elle. Le Ministre n'oublia rien pour l'engager dans son parti: il lui fit offrir de dignes récompenses des soins qu'il souhaitoit qu'elle voulût prendre de ses affaires, & particulièrement la charge de Sur-Intendante de la Maison de la Reine future.

La Princesse Palatine, par qui j'ai été instruite du détail de sa conduite, accepta ces avantages. Elle vouloit s'établir par la Reine, de qui seule elle pouvoit recevoir des graces proportionnées à sa naissance & à sa grandeur. En se procurant du bonheur, elle sauva la Reine, & lui donna le moyen de soutenir le Cardinal. Cette Princesse, adroite & habile, qui avoit alors la confiance entière des desseins des Princes & des Frondeurs, se gouverna si judicieusement, qu'elle les rompit presque tous.

Elle ralentit d'abord l'ardeur impétueuse des Frondeurs, & fit naître ensuite des dégoûts pour eux dans l'esprit du Prince de Condé, qui firent changer les intérêts & les sentiments de tous les acteurs.

La Reine, après que le Cardinal fut parti, demeura le reste du soir à s'entretenir de choses indifférentes. Elle parut la même qu'elle avoit accoutumé d'être. Ceux qui l'observerent, & nous-mêmes, en fûmes étonnés ; car il étoit impossible d'attribuer sa constance à son insensibilité. Aussi doit-on dire à sa louange, pour satisfaisable simplement à la vérité, que dans toutes les grandes occasions, nous l'avons toujours vue recevoir d'un visage égal, les peines qui sont accoutumées de troubler tous les autres.

Le lendemain, comme j'approchai d'elle, je lui demandai, en lui baisant la main, comment elle se portoit. Elle me dit : *Vous le pouvez juger vous-même.* En se confiant assez en moi pour me montrer sincèrement quelque chose des sentiments de son ame, elle me fit entrer dans son Oratoire, & me commanda d'en fermer la porte. Alors m'étant jettée à ses pieds, elle me fit l'honneur de me dire : *Que dites vous de l'état où je suis ?* Je lui répondis : *Je dis,*

Madame, qu'il est effroyable, & que vous avez besoin d'une grande grace de Dieu, & d'une extrême sagesse, pour vous en tirer. On vous arrache un Ministre par force : c'est une marque de la foiblesse de votre autorité, & que peut-être, si vous l'endurez, cette violence pourra la détruire tout-à-fait. Mais, Madame, lui dis-je, pardonnez-moi si je vous dis aussi, dans la seule vue de vos intérêts, que M. le Cardinal ayant, de l'avis des plus sages, manqué de conduite en beaucoup de choses, ceux qui vous sont fideles sont bien fâchés de voir que vous souffriez de ses fautes ou de son malheur : & je ne sais si un homme choisi par vous-même, & détaché de toutes ces cabales, qui vous sont odieuses, ne vous seroit pas plus utile dans des temps comme ceux-ci, où vous avez bien besoin de conseil. Pensez-y bien, Madame, lui dis-je ; car pour moi, comme je ne suis pas capable de décider de ces choses, tout ce que je puis dire à Votre Majesté, c'est que je suis prête de la servir fidèlement en tout ce qu'elle me commandera. J'aurai, pour ses volontés, une obéissance toute entiere : je suis toute à elle ; & quoique M. le Cardinal m'ait toujours

maltraitée, & qu'il ne m'ait jamais fait de bien considérable, Votre Majesté se peut assurer que lui devant tous à elle, je ferai à sa seule considération, tout ce qui me sera possible pour la servir. Pendant que je lui parlai, elle m'écouta toujours avec une grande application. Elle me répondit : Vous avez raison sur tout ce que vous me dites; mais il est assez difficile, de trouver cet homme désintéressé qui ne soit de nulle cabale, & discerner ce qui me convient. Ne le pouvant pas juger moi-même, je crois que je suis obligée de défendre un Ministre que l'on m'ôte par force. J'espère toujours que Dieu aura pitié du Roi, & qu'il ne voudra pas abandonner son innocence, ni le faire souffrir de mes malheurs, & de ceux du Cardinal. Je sais, comme vous dites, qu'il a des défauts, & qu'il a fait beaucoup de fautes. Je sais aussi qu'il a certainement de très-bonnes intentions pour le service du Roi & le mien; qu'il a glorieusement conduit ses affaires, lorsqu'on l'a laissé faire; que les cinq premières années de ma Régence, ont été heureuses, & qu'ayant été trahi de ceux qu'il a obligés\*, il est difficile que cette

\* La Reine entend parler du Maréchal de Villeroy.

*iniquité ne lui soit nuisible; & cela, me semble, m'oblige d'en avoir plus de pitié. Après ces paroles, étant tombée dans une profonde rêverie, elle y demeura quelque temps, puis elle me dit: Je ne veux plus parler sur ce chapitre; car je craindrois, me souvenant de l'état où je suis, d'être trop foible. Et pour vous, me dit cette grande Princesse, j'avoue que le Cardinal n'en a pas assez bien usé avec vous; mais je vous fais un fort grand gré d'en agir comme vous faites: c'est une marque de la bonté de votre cœur, dont j'ai toujours eu bonne opinion; & je me charge de lui mander, que vous méritez plus que ce que vous avez. Elle le fit en effet; car le Cardinal le dit alors à quelqu'un de mes amis. Comme je ne m'aidai pas, & que je me contentai de bien faire, sans m'en faire valoir auprès de lui, il se contenta aussi de me faire de grands compliments & de grandes promesses, qui m'ont été fort inutiles.*

Tout ce jour, la Reine fit bonne mine, & demeura tranquillement au cercle avec les Princesses qui vinrent la visiter. Le soir, étant dans son petit Cabinet avec sa Cour ordinaire, après avoir long-temps écouté Nogent, qui

entretenoit la compagnie de ces mêmes fariboles qu'il avoit accoutumé de dire, la Reine me faisant signe de m'approcher d'elle, me dit tout bas : *J'avoue que ce que dit aujourd'hui cet homme, me paroît plus ridicule qu'à l'ordinaire : & après avoir un peu rêvé, elle continua, & me fit l'honneur de me dire : Je voudrois qu'il fût toujours nuit ; car, quoique je ne puisse dormir, le silence & la solitude me plaisent, parce que dans le jour je ne vois que des gens qui me trahissent.*

Quand on fut dans Paris que le Ministre étoit parti, qu'il étoit à Saint-Germain, & qu'il pouvoit aller au Havre où étoient les Princes, l'inquiétude fut grande dans tous les partis. On crut qu'il alloit resserrer les portes de leur prison, ou qu'il ne les ouvriroit que quand il auroit une certitude entière de l'amitié du Prince de Condé, & dans le temps qu'il pourroit lui en être obligé. Par cette raison, tous les intéressés au retour des Princes, résolurent de presser davantage la Reine. Ce même jour, cette Princesse avoit envoyé le Maréchal de Villeroy & le Garde-des-Sceaux, avec le Tellier, prier le Duc d'Orléans de venir au Conseil ; mais ce

Prince, par l'avis du Coadjuteur, n'y voulut point aller, & s'excusa, disant qu'il n'y pouvoit avoir de sûreté pour lui, que, premièrement, il ne vît les Princes sortis du Havre. La Reine y envoya tout de nouveau, & lui écrivit de sa main pour l'en convier, s'étonnant de ne le point voir après ce qu'elle venoit de faire à sa considération; mais il demeurera ferme dans sa première résolution, & dit qu'il n'y reviendrait point, qu'il n'eût une sûreté entière, tant sur la liberté des Princes, que sur l'éloignement du Cardinal, qui ne paroïssoit pas être banni pour jamais.

Le Parlement avoit député à la Reine, pour la remercier de l'éloignement du Cardinal, & pour la supplier de donner promptement ses ordres pour la sortie des Princes. Elle leur répondit, qu'elle étoit toute disposée à cela; mais que premièrement, elle vouloit conférer avec M. le Duc d'Orléans sur cette affaire, chez elle, chez lui, ou en un lieu neutre; ne trouvant pas juste qu'il refusât de venir prendre sa place au Conseil, après ce qu'elle venoit de faire pour lui.

Le jour suivant, le Parlement étant assemblé, le Premier - Président rendit compte à sa Compagnie, en présence du

Duc d'Orléans, de ce que la Reine lui avoit dit. Ce Prince lui répondit qu'il n'étoit point nécessaire qu'il allât au Palais-Royal, pour dire son opinion sur la sortie des Princes, puisqu'il n'avoit rien à dire que les mêmes choses qu'il avoit déjà dites; qu'il étoit prêt de consentir à leur liberté, & que son dessein étoit d'éloigner entièrement le Cardinal des Conseils du Roi; qu'en ces deux points consistoit le repos de l'Etat, & sa propre satisfaction; que la Reine se moquoit d'eux, quand elle leur promettoit l'un & l'autre, & qu'elle avoit seulement changé la demeure du Ministre, du Palais-Royal au château de Saint-Germain; qu'il gouvernoit de ce lieu comme dans le temps qu'il étoit auprès d'elle: qu'il falloit chasser ses créatures, ses nieces, & son neveu, qui étoient demeurés à la Cour; que leur présence faisoit assez voir que l'intention de la Reine étoit qu'il revînt, & qu'elle ne vouloit point faire sortir les Princes de prison. Il y eut grand bruit au Palais. Plusieurs avis furent contre le Cardinal: quelques-uns voulurent que l'on décrétât contre lui, ses auteurs & adhérents, & ceux qui l'avoient suivi. Le Duc d'Orléans s'y opposa, disant que cela n'étoit pas juste;

que ses amis étoient louables de l'avoir suivi, & en avoient usé en gens d'honneur. Quelques autres vouloient qu'on allât saccager sa maison, & qu'on le déclarât perturbateur du repos public. Des-Landes-Paien fut d'avis de défendre pour jamais aux Cardinaux l'administration des affaires d'Etat, vu qu'ils avoient juré & promis fidélité au Pape, & qu'ainsi ils ne pouvoient pas servir à deux maîtres. Il y en eut qui allerent jusqu'à cette insolente tyrannie, de défendre tous favoris en France; ce qui tenoit un peu du ridicule. Le Duc d'Orléans répondit sagement, disant qu'ils étoient tous sujets du Roi; & que quoiqu'il le fût en un degré plus éminent que les autres, il étoit pourtant un de ceux qui lui devoient obéir en cette qualité, & qu'il n'étoit pas juste qu'ils donnassent des loix à leur Souverain. Il ajouta ces belles paroles : *Véritablement, il seroit à souhaiter que les Rois n'eussent jamais de favoris; mais nous ne devons pas les en empêcher par force.* La modération de ce Prince les rendit plus humbles. Il fut arrêté que les Gens du Roi iroient trouver la Reine, pour lui faire de nouvelles instances sur la sortie des Princes & l'éloignement du Cardinal.

Les Princes, Ducs & Pairs & Maréchaux de France, s'assemblerent par l'ordre de la Reine, pour aviser aux moyens de remédier à ces désordres. La Reine leur disant l'état où elle étoit, & comme elle avoit éloigné le Cardinal, pour complaire au Duc d'Orléans, exagéra, avec des paroles pleines de douceur & d'honnêteté, le peu de satisfaction qu'elle recevoit de son procédé. Elle leur demanda conseil sur ce qu'elle avoit à faire, & leur témoigna vouloir prendre confiance en leur fidélité. Ils résolurent de députer quelques-uns d'entre eux vers le Duc d'Orléans, pour le convier de revenir au Conseil, & pour lui répondre en corps de la part de la Reine, de la sûreté qu'il y trouveroit pour sa personne. Cette précaution étoit nécessaire pour rassurer ce Prince, qui avoit lieu de craindre, qu'en travaillant à la liberté d'autrui, il ne perdît la sienne.

Le Duc d'Elbeuf portant la parole, fut maltraité par le Duc d'Orléans. Il lui dit : *Que cela étoit joli, de voir qu'il étoit contre le Cardinal, quand il en avoit été protecteur ; & qu'à présent qu'il s'étoit déclaré son ennemi, il fût pour lui : & le fit taire avec assez de hauteur.* Madame lui dit : *Qu'elle étoit au déses-*

poir qu'il fût du Sang de Lorraine, & lui parla avec un grand ressentiment de sa conduite. Ensuite de cette réprimande, le Duc d'Orléans s'adressant aux Ducs de Vendôme & d'Epéron, leur dit, qu'il ne pouvoit aller au Palais-Royal sans y conduire les Princes.

Sur le soir de ce même jour, les Gens du Roi étant venus trouver la Reine, pour lui représenter ce que le Parlement avoit arrêté, elle leur promit positivement la sortie des Princes, & leur dit que puisque le Duc d'Orléans ne vouloit pas la voir, elle envoyeroit le Gardes-Sceaux conférer avec lui de ce dessein. Cet homme, qui se voyoit alors dans la place de premier Ministre, qu'il avoit tant souhaitée pour empêcher, à ce qu'il disoit, les furieuses résolutions du Parlement, conseilla à la Reine de leur promettre l'éloignement du Cardinal, sans espérance de retour. Il lui dit qu'elle devoit faire paroître que cette résolution venoit de son propre mouvement. Elle le fit, pour le tromper lui-même : & lui aussi de son côté trompoit la Reine à son tour. Il vouloit qu'elle s'engageât publiquement à ne plus rappeler son Ministre, sachant bien que sur les paroles de cette Princesse, le Par-

lement ne manqueroit pas de se déchaîner contre lui. Alors le Cardinal envoya supplier la Reine, de faire sortir ses nièces & son neveu de Paris. L'Abbé Ondedei les mena à la Maréchale d'Hocquincourt, & cette Dame les mena à Peronne, après qu'elles eurent été cachées quelques jours dans la chambre de Mademoiselle de Neuillant, devenue Madame de Navailles, mais dont le mariage n'étoit point déclaré (le 9 Février).

Le jour d'après, les Gens du Roi, ayant fait leur rapport au Parlement, le Duc d'Orléans accepta la conférence avec le Garde-des-Sceaux, & les assura qu'en deux heures avec lui, toutes les choses nécessaires seroient expédiées, & que même la Déclaration, touchant l'innocence des prisonniers, seroit dressée. Toute la Compagnie se reposa sur la parole du Duc d'Orléans; & la Reine, paroissant vouloir abandonner le Cardinal, ils furent tous d'une voix à donner un arrêt contre lui, qui portoit :

„ Qu'en conséquence de ladite Décla-  
„ ration & volonté du Roi & de la Ré-  
„ gente, dans le quinzieme du jour de la  
„ publication du présent arrêt, ledit Car-  
„ dinal Mazarin, ses parents & domesti-  
„ ques étrangers, vuideroient le Royau-

„ me de France, terres & places de l'o-  
 „ béissance du Roi; & faute de ce fai-  
 „ re, ledit temps passé, seroit contre  
 „ eux procédé extraordinairement; per-  
 „ mis aux communes & tous autres de  
 „ leur courre sus, sans qu'ils puissent re-  
 „ venir pour quelques prétextes, causes,  
 „ emplois & occasions que ce soit : &  
 „ défenses faites, ledit temps passé, à tous  
 „ Gouverneurs de Provinces, Maires &  
 „ Echevins de Ville, de les recevoir ”.

Fait au Parlement, ce neuvieme  
 Février 1651.

Pendant toutes ces disputes, les amis des Princes n'étoient pas contents. Ils appréhendoient toujours les artifices & la mauvaise volonté du Coadjuteur. Arnaud, ce même jour, me vint voir le soir fort tard, pour me prier de parler à la Reine, & de lui dire, que plus elle retardoit, & plus elle engageoit M. le Prince avec ses ennemis. Je lui en parlai; mais comme elle avoit pris sa résolution avec le Cardinal, rien ne la pouvoit faire changer. La Princesse Palatine rassuroit ceux qui étoient du parti des Princes, qui s'inquiétoient de l'état incertain où ils étoient. Elle avoit la pro-

messe de celui qui apparemment étoit le maître de leur prison. Elle étoit en couche quand toute cette négociation se fit ; & malgré ses délicatesses , elle ne laissoit pas de conférer avec tous ceux qui avoient besoin de parler à elle. Les Frondeurs, dans ce commencement, voulurent pousser la Reine à l'extrémité ; mais cette Princesse, leur amie en apparence , sur la parole du Cardinal, arrêta leur mauvais dessein , & disoit aux créatures du Prince de Condé, pour qui elle s'intéressoit véritablement, qu'il falloit se servir des Frondeurs sans entrer dans leur passion , & qu'ils seroient de fort méchants maîtres, s'ils le devenoient tout-à-fait ; que l'intérêt de M. le Prince étoit fort contraire à cela , & qu'il falloit tenir les choses en état , qu'à son retour, il fût en pouvoir de choisir le parti qui plairoit, & même de dominer les autres.

La Reine, se voyant trahie de tout le monde, se résolut de prendre confiance en Senneterre. Comme elle savoit qu'il étoit de mes amis, elle me fit l'honneur de m'en parler, & de me demander si elle en pourroit espérer des conseils désintéressés. Je lui dis ce qui étoit véritable, qu'avec l'esprit & la capacité qu'elle

lui connoissoit, sa finesse lui étoit alors nécessaire pour la conduire dans le pas douteux où elle étoit. Il avoit toujours paru ami du Garde-des-Sceaux de Château-neuf & du Maréchal de Villeroy : la Reine, par conséquent, doutoit de sa finesse; mais je savois qu'il n'avoit point de part dans leurs intrigues particulières, & qu'il se moquoit assez souvent de leur conduite. Je le dis à la Reine; & sur cette assurance, elle me commanda de lui parler. Il reçut avec respect la part qu'elle vouloit lui donner dans sa confiance : mais j'ose dire que ce ne fut pas sans de grandes réflexions, ni sans craindre de participer aux maux dont elle étoit menacée : & je vis clairement qu'il n'eût pas été bien-aise d'attirer sur lui les soupçons du Duc d'Orléans. Il me donna d'abord des mémoires pour donner à la Reine, où il lui donnoit des avis sur sa conduite. Il la vit aussi quelquefois, & eut de longues conférences avec elle; mais il y observa toujours des modérations extraordinaires, & telles que j'en fus étonnée. La faveur des Rois n'est désirée, par les ambitieux, que quand ils en peuvent espérer de grands biens. Leur Couronne & les avantages qu'ils ont reçus de Dieu, par l'élevation de

leur naissance, ne les rend considérables aux hommes, qu'autant qu'ils ont de pouvoir de les élever ou de les détruire.

Quand ces importunes harangues du Parlement venoient tourmenter la Reine, j'allois visiter le Premier-Président, pour le consulter sur les intérêts de cette Princesse & sur sa conduite; car le Marquis de Senneterre, selon cette discrétion politique dont je viens de parler, ne vouloit point aller souvent chez lui, de peur d'être remarqué. Ce grand Magistrat n'aimoit pas les Frondeurs : il donnoit toujours quelques avis à la Reine, propres à la défendre de la persécution : & en faveur de ces petits secours, elle lui pardonnoit ses fautes. Mais à l'égard des autres, elle avoit une peine extrême de se voir trahie de ceux dont elle étoit forcée de se servir. Par cette même raison, elle recevoit un grand soulagement de ceux en qui elle croyoit pouvoir trouver quelque sûreté.

Parmi tant de confusions, il arriva que le Duc d'Orléans crut que la Reine vouloit sortir de Paris, & mener le Roi avec elle. La vérité, qui se fait sentir, lui avoit fait inspirer cette crainte; & selon ce que j'en ai déjà dit, peut-être qu'elle n'étoit

pas soupçonnée sans raison. Il étoit assez vraisemblable, qu'en l'état où elle étoit, elle devoit souhaiter de se voir hors de la tyrannie de tant de gens qu'elle regardoit comme ses ennemis. Ces mêmes ennemis, néanmoins, c'est-à-dire, le Garde-des-Sceaux de Châteauneuf, le Maréchal de Villeroi, & quelques-uns de la cabale des Princes, prétendirent, en cette occasion, avoir empêché le Duc d'Orléans de prendre contre elle des résolutions extrêmes. Ils ne se vantoient pas à faux : j'en eus alors quelque connoissance ; & on m'assura qu'au Luxembourg, d'étranges propositions avoient été faites contre elle.

La nuit du neuvième au dixième Février, la Reine avoit formé le dessein de fuir cette Ville, où autrefois elle avoit joui de tant de douceurs, où elle avoit été si aimée, & où, pour lors, elle goûtoit tant d'amertumes. Le Duc d'Orléans dit tout haut, qu'un des premiers Officiers du Roi l'avoit averti d'y prendre garde \* ; & publiant sa crainte, il l'imprima bien vite dans l'ame de tous les autres. Les Parisiens sont assez aisés

\* On soupçonna le Maréchal de Villeroi, & d'autres aussi.

à s'émouvoir sur la peur qu'ils ont toujours de perdre la présence du Roi. Cette nouvelle donna aussi-tôt l'allarme à toute la Ville, & cette allarme eut de très-fâcheux effets contre le repos de la Reine. Le Duc d'Orléans se voulut servir de la frayeur du peuple pour faire prendre les armes aux Bourgeois; car il avoit un grand intérêt d'empêcher que le Roi ne sortît de Paris.

Le bruit & le désordre fut grand; & la Reine voyant cette émotion publique, qu'elle ne vouloit pas laisser augmenter sous aucun prétexte, fit promptement expédier les ordres pour la sortie des Princes. Elle envoya la Vrilliere, Secrétaire d'Etat, les porter au Havre, & Comminges avec lui, pour féliciter les Princes de sa part. Ce traité, ayant été fait dans ces moments où il ne paroissoit plus en la Reine aucune liberté de ne le pas faire, ne put produire non-seulement aucune gratitude, mais il falloit alors l'expédier pur & simple, & perdre les avantages que le Garde-des-Sceaux, comme habile homme, auroit procurés au Roi, par celui qui avoit été projeté par lui, du consentement du Duc d'Orléans. Le Duc de la Rochefoucault accompagna cette ambassade. Arnaud y alla, char-

gé des compliments du Duc d'Orléans & de Madame. Le Président Viole y fut de la part du Parlement; & Champlatreux, fils du Premier-Président, comme serviteur du Prince de Condé, fit volontiers ce voyage.

Le Duc d'Orléans voyant Comminges parti, fit mine de venir chez la Reine; mais il s'arrêta tout court, sur l'avis certain qu'il eut que le Cardinal Mazarin étoit allé au Havre. Il s'imagina qu'il pourroit retenir les Princes en leur prison, malgré les efforts qu'il faisoit pour les en faire sortir, ou bien qu'il les pourroit faire enlever. Cette appréhension avoit quelque vraisemblance, & même on n'a pas trop bien su quel avoit été le dessein du Cardinal; c'est pourquoi le Duc d'Orléans crut que son salut consistoit en cela seulement, de travailler à retenir la Reine dans Paris; & bien-loin de la venir voir, il redoubla ses inquiétudes & ses persécutions. Il manda à l'Hôtel-de-Ville, qu'il avoit des avis de tous côtés que la Reine vouloit s'en aller: il commanda aux Bourgeois de prendre les armes, de garder les portes & les avenues du Palais-Royal, & ils lui obéirent contre la défense qu'ils en avoient reçue de la Reine.

Les rues furent aussi-tôt pleines de bourgeois en armes, & pleines d'artisans & de pauvres, qui tous crioient, *aux armes*. La Reine eut avis que le Duc d'Orléans vouloit faire pis que de l'empêcher de sortir, & que, selon toutes les apparences, il vouloit lui enlever le Roi. Cette Princesse n'étoit pas insensible à ses maux, & il est fort impossible de l'être en de telles occasions; mais elle les soutint avec courage, & tâcha d'y remédier d'une manière tout-à-fait estimable. Elle envoya chercher celui qui, en l'absence du Maréchal de Grammont, commandoit le régiment des Gardes: elle lui ordonna de redoubler les gardes, & de se tenir prêt selon le besoin qu'elle pourroit avoir de lui. Elle avertit le petit nombre de serviteurs qui étoient pour le Roi, le Duc d'Epernon & plusieurs autres. Il est à croire que tous se seroient venus ranger auprès d'elle, si elle en avoit eu besoin; mais nous ne les vîmes pas. Ceux qui étoient au Palais-Royal vinrent la trouver; car à l'heure que la Reine eut cet avis, elle étoit au lit, & il étoit déjà près de minuit. Mademoiselle de Beaumont & moi, qui avions tout le jour été auprès d'elle, eûmes part à ses maux & à toutes

ses inquiétudes. Je crois que chacun trembloit ; mais pour moi , je fais bien que j'eus une très-grande peur , & que les choses les plus funestes me passèrent dans l'esprit , comme n'étant pas impossible qu'elles arrivassent ; & tout étoit à craindre des conseils violents du Coadjuteur. La Reine seule faisoit bonne mine ; elle disoit que ce ne seroit rien , que c'étoit une folle émotion du peuple , qui s'apaiseroit , & qui n'avoit nul fondement. Elle protesta à ceux qui étoient présents , qu'elle n'avoit nulle envie de s'en aller , & leur dit à tous qu'elle promettoit volontiers au peuple d'en donner telle certitude qu'on voudroit. En souriant quelquefois , elle disoit , que n'ayant eu nulle pensée de s'en aller , tout ce bruit ne lui faisoit point de peine , & qu'elle consentoit que les portes de la Ville fussent gardées avec toute la rigueur qu'on y voudroit observer.

Ce que la Reine disoit à ceux qui étoient auprès d'elle , ne faisoit nul effet sur le peuple , qui ne l'entendoient pas. Le bruit augmentoit à tous moments dans les rues , & l'horreur des ténèbres le rendoit plus effroyable. Mademoiselle de Beaumont & moi , pour reconnoître un peu ce que c'étoit , envoyâmes nos laquais  
parmi

parmi les mutins , pour écouter ce qu'ils disoient. Ils nous rapportèrent qu'ils avoient vu deux escadrons de cavalerie, dont l'un étoit arrêté à la Croix du Trahoir, & l'autre plus proche du Luxembourg. Ils nous dirent aussi qu'ils avoient entendus force cris de bourgeois & de peuple, qui crioient qu'on vouloit enlever le Roi, & qu'il le falloit empêcher. Cette cavalerie nous fit peur, & nous vîmes bien qu'elle ne plaisoit pas aux plus vaillants, non plus qu'à nous. Selon toutes les apparences, elle paroissoit y être avec un mauvais dessein, & plutôt en volonté d'attaquer que de se défendre. Nous avons su depuis, que, dans les premiers jours, le Coadjuteur proposa souvent au Duc d'Orléans d'enlever le Roi, & de mettre la Reine dans un Couvent; sa maxime étant celle de Machiavel, qu'il ne faut point être tyran à demi : mais la douceur naturelle du Duc d'Orléans corrigea sans doute ce qu'il y avoit de trop hardi & de barbare dans l'ame du Coadjuteur; & le Commandeur de Jars m'a dit depuis que son ami le Garde-des-Sceaux de Château-neuf fit son devoir sur de telles propositions : comme homme de bien, il lui fut impossible de participer à de tels sentiments.

Le Duc d'Orléans envoya de Souches à la Reine la supplier de faire cesser ce bruit. Il lui manda qu'il étoit au désespoir de ce désordre, & plus encore de l'inquiétude qu'il jugeoit bien qu'elle en devoit avoir; que de tous côtés on lui donnoit des avis qu'elle avoit eu le dessein de sortir cette nuit, & qu'il ne pouvoit pas moins faire, que de dire aux bourgeois de s'y opposer.

La Reine répondit à de Souches, que c'étoit son maître qui avoit fait prendre les armes aux bourgeois, & que par conséquent il étoit le seul qui pût faire taire le peuple; que ses frayeurs étoient mal fondées; que le seul remede qu'il y pouvoit apporter, étoit de protester tout haut, & à tout le monde, qu'elle n'avoit point eu la pensée dont on la vouloit soupçonner; que pour marque qu'elle disoit la vérité, le Roi étoit couché, & Monsieur de même, & qu'ils dormoient tous deux paisiblement; qu'elle étoit au lit; qu'il la voyoit peu en état de sortir; & que pour plus grande sûreté, & afin qu'il le pût témoigner au Duc d'Orléans, elle vouloit qu'il allât lui-même voir le Roi dans son lit, étant certaine que ce bruit ne l'éveilleroit pas. De Souches alla chez le Roi;

& selon le commandement qu'il en avoit reçu de la Reine, il leva le rideau de ce jeune Monarque, le regarda long-temps dormant d'un profond sommeil: puis sortit du Palais-Royal, entièrement persuadé que la Reine n'avoit nul desir de quitter Paris, & que toute cette persécution lui étoit suscitée par ceux qui conseilloyent alors son maître. Comme il étoit bien intentionné, & qu'aisément on a compassion de l'innocence opprimée, en retournant au Luxembourg, il fit ce qu'il put pour appaiser les Parisiens. Il parloit beaucoup, & par conséquent il harangua le peuple qu'il trouva dans les rues. Il dit à tous qu'ils se devoient tenir en repos, qu'il venoit de voir le Roi qui dormoit, & qu'il les conseilloyoit de suivre l'exemple de leur maître commun, qui, pour lors, ne pensoit à rien. Ils disoient qu'ils vouloyent eux-mêmes le voir. Il y en eut donc qui entrèrent jusques dans le Palais-Royal, criant qu'on leur montrât le Roi, & qu'ils le vouloyent voir. La Reine le sachant, commanda aussi-tôt qu'on ouvrît toutes les portes, & qu'on les menât dans la chambre du Roi. Ces mutins furent ravis de cette franchise: ils se mirent tous auprès du lit du Roi, dont on avoit ouvert

les rideaux; & reprenant alors un esprit d'amour, lui donnerent mille bénédictions. Ils le regarderent long-temps dormir, & ne pouvoient assez l'admirer. Cette vue leur donna du respect pour lui: ils desirerent davantage de ne pas perdre sa présence; mais ce fut par des sentiments de fidélité qu'ils le témoignèrent. Leur emportement cessa; & au-lieu qu'ils étoient entrés comme des gens remplis de furie, ils en sortirent comme des sujets remplis de douceur, qui demandoient à Dieu de tout leur cœur qu'il lui plût leur conserver leur jeune Roi, dont la présence avoit eu le pouvoir de les charmer.

La Reine voyant que ce remede réussissoit, envoya chercher deux Officiers de la garde Bourgeoise, qui avoit été mise par eux auprès du Palais-Royal. Elle leur parla elle-même amiablement, & leur rendit compte de ses intentions, se tenant plus assurée de les avoir auprès d'elle que les deux plus grands Princes du monde qui auroient pu y être sans puissance. Elle leur fit voir le Roi comme aux autres, & les envoya par deux fois parler au peuple. Ces deux hommes alloient criant dans les rues, qu'ils venoient de parler à la Reine, qu'elle étoit dans son lit, que le Roi dormoit, &

qu'il n'y avoit rien à craindre. Ces paroles dites par des personnes qui pouvoient les persuader, & qui étoient de leurs confreres, firent le meilleur effet du monde, & ils acheverent de pacifier cette grande rumeur. Un de ceux-là s'appelloit du Laurier. La Reine l'avoit entretenu, & l'avoit souvent appelé *M. Du Laurier*. Il lui répondit qu'il avoit eu l'honneur de suivre long-temps la Cour, & qu'il avoit été laquais de son Maître-d'hôtel, qu'il nomma, mais dont j'ai oublié le nom. Cette reconnoissance réciproque nous fit rire, & nous admirâmes avec quelle cordialité la Reine & M. Du Laurier parloient ensemble. La nuit étoit assez avancée; & par la miséricorde de Dieu, & la bonne conduite de la Reine, nos frayeurs commencerent à se dissiper. Nous songeâmes alors à nous aller reposer des fatigues que les malheurs de cette Princesse nous causoient. Il étoit fête, & il étoit déjà plus de trois heures du matin. Elle nous proposa de nous faire entendre la Messe, avant que de nous aller coucher. Nous le trouvâmes à propos; & afin de passer encore deux heures, le Commandeur de Souvré & Mademoiselle de Beaumont, & quelques autres, se mirent à

jouer en présence de la Reine. Pour moi, je m'endormis, couchée sur son tapis de pied, & la tête appuyée contre son lit; car je n'en pouvois plus. A l'heure de la Messe, la Reine se releva, prit une robe-de-chambre; & pour récompenser ceux qui l'avoient si bien secourue, elle les mena elle-même voir son Oratoire, & les diamants qui enfermoient ses reliques. Ces gens en furent ravis, & dirent à la Reine qu'ils alloient encore bien assurer leurs camarades, que leur bon Roi & leur bonne Reine ne les vouloient point quitter. Il nous dirent ensuite, à Mademoiselle de Beaumont & à moi, & de bon sens, qu'ils s'estimoient heureux de se pouvoir vanter d'avoir été nécessaires trois heures de temps à la plus grande Reine de la terre. Ils disoient vrai, & leur présomption étoit juste.

On peut juger par toutes ces choses, de l'état misérable où étoit une Princesse si grande par sa naissance & par le rang qu'elle tenoit dans le Royaume. Cette inquiétude lui dura, de la même manière, plusieurs nuits, & la chose enfin se termina en une espece de prison, où le Roi & elle furent arrêtés plus d'un mois sans pouvoir sortir du Palais-Royal. Il

y avoit dans toutes les rues de Paris des corps-de-garde ; & les portes étoient si bien gardées, qu'il ne sortoit personne à pied, ni en carrosse, qui ne fût examinée, & point de femme qui ne fût démasquée, pour voir si elle n'étoit point la Reine.

Les vives allarmes des premiers jours firent beaucoup de peine à la Reine. Sa prison, qui étoit plus véritable qu'elle ne le paroïsoit, ne lui étoit pas agréable, & souvent elle disoit en riant, qu'au moins sa prison étoit belle & commode, puisqu'elle étoit chez elle, & dans une Ville qu'elle avoit assez aimée autrefois pour croire qu'elle ne pourroit jamais y être mal. Quand elle étoit seule, elle sentoît infiniment cette violence ; & un soir que j'avois l'honneur d'être en particulier avec elle, & que je lui demandois si en effet elle avoit eu le dessein de sortir de Paris le jour qu'elle en avoit été soupçonnée, elle leva les yeux au Ciel ; & haussant les épaules, elle me fit l'honneur de me dire fort librement : *Ha ! Madame de Motteville, où suis-je ? Et où ne serois-je pas mieux ? A votre avis, quel moyen de ne se pas souhaiter ailleurs ?* Puis s'humiliant devant Dieu, elle dit : *Vous le voulez, Seigneur, & il vous faut obéir.*

*d'Anne d'Autriche. (1651.) 321*

*de mon intention touchant la liberté de mes Cousins les Princes de Condé, de Conti & le Duc de Longueville, qui sont en votre garde, sans vous arrêter à quelque autre que vous pourriez ci-après recevoir du Roi Monsieur mon fils, ou de moi, contraire à celui-ci. Priant, Dieu, M. de Bar, qu'il vous ait en sa sainte garde.*

*Ecrit à Paris le 6 Février 1651.*

Par les choses que me fit l'honneur de me dire la Reine, & par mille autres conjectures, je crois pouvoir dire au hasard que l'intention du Cardinal étoit de demeurer le maître au Havre, & qu'il espéra que de Bar lui obéiroit; qu'en ce cas, le projet de la Reine eût été de sortir de Paris, & qu'elle se seroit moquée par cette voie, de toutes les intrigues qui s'y faisoient contre elle; mais le Cardinal se trouva surpris quand il vit que de Bar, qui gardoit cette Place à la Duchesse d'Aiguillon, ne voulut laisser entrer que lui seul, & Palluau avec lui. Ce fâcheux événement, selon toutes les apparences, changea sa conduite à l'égard des Princes, & rendit son voyage inutile & ridicule.

Cette persécution alla si avant, que le Duc d'Orléans envoya dire à la Reine, qu'il avoit continuellement des avis qu'elle préméditoit de s'en aller; qu'il la supplioit de lui ôter cette inquiétude, & de lui donner des assurances du contraire; qu'autrement, il seroit contraint d'en prendre lui-même; voulant lui faire entendre qu'il lui ôteroit le Roi: & véritablement ce fut un miracle de ce qu'il ne le fit pas. La Reine lui répondit qu'elle ne pouvoit lui donner de plus grandes assurances que sa parole; mais que s'il en vouloit d'autres, elle consentoit pour son repos qu'il envoyât de ses propres Gardes coucher dans la chambre du Roi.

Pendant que la Reine étoit exposée aux insultes qu'on lui faisoit, les nouvelles arriverent qu'enfin le Cardinal étoit allé au Havre, & qu'il avoit ouvert la porte à ces illustres prisonniers. En arrivant dans cette Place, il montra l'ordre de la Reine à de Bar, dont voici les mots, écrits de la propre main de la Reine.

*Monsieur de Bar, je vous fais celle-ci pour vous dire, que vous exécutiez ponctuellement tout ce que mon Cousin, le Cardinal Mazarin, vous fera savoir*

La Reine étant donc arrêtée \* à Paris, & le Cardinal sans autorité au Havre, il lui fallut simplement ouvrir les portes de la prison des Princes; & il vit sans doute avec peine, que son voyage n'auroit point d'autre succès que celui de servir, par sa présence, à l'augmentation du triomphe de ses ennemis. Son action, qui ne fut pas libre, ne mérita aucune reconnoissance, & chacun demeura étonné de voir que ce Ministre, si considérable par le poste qu'il avoit occupé jusques alors, eût voulu aller si loin, exprès seulement pour donner la liberté, malgré lui, à des Princes qui étoient en prison par ses conseils. Ayant donc parlé à de Bar, il voulut être le premier qui annonçeroit aux Princes cette bonne nouvelle; & ne pouvant, en cette occasion, faire une action de Ministre, il en voulut du moins faire une de courier. Il entra dans la chambre du Prince de Condé, & lui dit d'une manière douce & humble, qu'il lui apportoit lui-même l'ordre de la Reine pour sa liberté, & celle du Prince de Conti & celle du Duc de Longueville, qu'elle

\* Alors ma sœur prit l'habit de Religieuse au Couvent de Sainte-Marie de la rue Saint-Antoine. La Reine n'y put aller, à cause de sa prison.

leur redonnoit sans aucune condition ; que néanmoins la Reine les prioit d'aimer l'Etat, le Roi, elle & lui. Le Prince de Condé l'embrassant, lui dit gravement qu'il étoit obligé à Sa Majesté de la justice qu'elle lui faisoit, qu'il seroit toujours très-bon serviteur du Roi, & d'elle ; & ajouta, s'adressant au Cardinal, & *de vous aussi, Monsieur.* Le Cardinal lui repliqua que les portes étoient ouvertes, & qu'il pouvoit sortir ; mais M. le Prince, bien assuré qu'il ne les pouvoit plus fermer, ne se hâta point de les passer, & demanda qu'on leur donnât à dîner avant que de partir ; ce qui se fit, & tous dînèrent ensemble, c'est-à-dire, les trois Princes & le Cardinal, le Maréchal de Grammont qui étoit allé le premier au Havre, & ceux qui l'avoient suivi depuis. Ce repas se fit dans la même liberté que s'ils eussent été tous satisfaits les uns des autres : la comédie du monde le vouloit ainsi. Celle-là étoit belle : les acteurs en étoient grands & illustres, & les événements plus véritables qu'il ne convenoit pour le repos de la Reine.

Ensuite de ce repas, M. le Prince & M. le Cardinal eurent ensemble une pe-

tite conversation. Le Ministre fit sans doute tout ce qu'il put pour entrer en matière, & eût bien voulu, par cet entretien, renouer quelque liaison avec M. le Prince; mais la suite fit voir qu'elle fut sèche, puisqu'elle ne put produire rien de bon pour le Ministre. Après qu'elle fut finie, les Princes sortirent gaiement de leur prison, & allèrent de même se mettre dans le carrosse du Maréchal de Grammont, qui les attendoit dans la grande place de la Citadelle. Le Cardinal les suivit, qui les vit lui-même triompher de la victoire qu'ils remportoient sur lui. Il fit un grand salut à M. le Prince, qui ne fut pas presque remarqué de lui; & ce Prince, se jettant brusquement dans le carrosse, commanda au cocher de toucher promptement. Il le dit en s'éclatant de rire & d'un ton moqueur; ce qui fit croire à ceux qui étoient présents à cette action, qu'il s'en alloit avec une grande disposition de se venger du Cardinal. Il vint de-là coucher à Gromeni, à quatre lieues de là, chez un Gentilhomme de mes parents, qui faisoit bonne chère à tous ceux qui le venoient voir, mais qui ne s'attendoit pas d'avoir une si grande compagnie. Le Prince y dit en

riant que de Lionne, qui ne l'avoit pas suivi, étoit demeuré au Havre, pour consoler le Cardinal \*.

Le Duc d'Orléans, sachant les Princes en liberté, & n'ayant plus d'excuse, vint enfin visiter la Reine. Cette entrevue fut accompagnée de froideur & de dégoût, & la Reine fit voir à l'émotion de son visage, qu'elle avoit eu de la peine à la souffrir. Ce Prince fut au-devant de ceux qu'il croyoit avoir délivrés de prison. Il alla jusqu'à St. Denis; & le Prince de Condé, en le saluant, lui protesta publiquement une reconnoissance infinie, & un attachement éternel à ses intérêts. Il embrassa le Coadjuteur avec des marques d'une forte amitié, & témoigna au Duc de Beaufort qu'il lui étoit obligé. La presse fut grande dans les rues de Paris pour les voir arriver,

\* J'ai su de la Duchesse de Navailles, long-temps depuis que j'ai écrit ces Mémoires, que son mari, qu'elle épousa en secret, lorsque le Cardinal partit pour aller au Havre, s'étant obligé de le suivre par l'attachement qu'il avoit à ce Ministre, & fort affligé de la quitter, il lui dit en confidence, qu'il alloit le servir dans le dessein qu'il avoit de se rendre maître de la prison des Princes, & qu'il espéroit, par la crainte qu'on auroit de ce qu'il pourroit faire, remédier au mauvais état où étoit la Reine; ce qui s'accordoit assez bien aux lumieres & aux frayeurs que le Duc d'Orléans & les serviteurs du Prince de Condé eurent de ce voyage.

& le peuple témoigna beaucoup de joie de leur retour. Comme leur captivité leur en avoit donné, leur liberté leur en donna aussi; mais rien n'est égal à la quantité du monde qui se trouva chez la Reine ce même jour au soir, que tous ensemble, ils vinrent chez elle la saluer. Elle étoit au lit quand le Duc d'Orléans les lui présenta. Les compliments furent courts de la part du Prince de Condé & des deux autres; & la Reine, qui leur avoit déjà fait faire un compliment, leur parla peu. Après qu'ils eurent été dans sa ruelle un petit quart-d'heure, ils s'en allèrent chez le Duc d'Orléans, qui leur donna un grand souper. Les Princes, avant que de se coucher, allèrent visiter le Duc de Nemours qui étoit malade, & la Princesse Palatine. Ces deux personnes méritoient plus que des compliments & des visites, vu les grandes choses qu'elles avoient faites pour eux, particulièrement la Princesse Palatine, dont la conduite & l'habileté avoit été admirable dans tous ses effets.

Les Princes allèrent le lendemain matin au Parlement faire leurs remerciements à cette Compagnie, qui furent reçus avec applaudissement. Le Premier-Président loua infiniment le Prince de Condé, &

fit remarquer les maux que sa prison avoit causés à l'Etat. La Compagnie fut requise de travailler à leur justification, & les Gens du Roi se chargerent de la solliciter.

Après que le Cardinal eut reconnu la mauvaise disposition des Princes, qu'il eut su précisément l'état où étoit la Reine, & que ses affaires empiroient, il résolut de s'acheminer vers la frontiere de Picardie, suivi d'environ cent chevaux. Ses amis & ceux qui étoient à lui composoient ce cortege. Il ne reçut aucun déplaisir que de ceux d'Abbeville, qui lui refuserent le passage; mais il fut reçu dans Doullens par de Bar, qui en étoit Gouverneur, & qui étoit avec lui. Il s'arrêta quelque temps dans cette Place, croyant y pouvoir attendre des nouvelles de ce qui se passoit à Paris. Elles furent mauvaises, & le murmure y fut si grand contre la Reine, qu'elle fut contrainte de lui envoyer Beringhen & Ruvigny, pour le prier de s'éloigner plus loin; ce qu'il fit après avoir refusé les offres que lui réitérerent les Gouverneurs des Places de cette frontiere, qui lui furent plus fideles que ses amis de la Cour. Il écrivit à la Reine une lettre qui fut lue en plein Conseil,

qui fut trouvée assez belle pour être louée publiquement. En voici la copie prise sur l'original.

## M A D A M E ,

„ Aussi-tôt que j'ai vu dans la lettre  
„ que V. M. m'a fait l'honneur de m'é-  
„ crire, & reconnu par ce que M. de  
„ Ruvigny a ajouté de sa part, que le  
„ service du Roi & le votre demandoient  
„ que ma retraite de la Cour fût suivie  
„ de ma sortie hors du Royaume, j'ai  
„ souscrit très-respectueusement à l'arrêt  
„ de V. M., dont les commandements &  
„ les loix seront toujours l'unique regle  
„ de ma vie. J'ai déjà dépêché un Gen-  
„ tilhomme pour m'aller chercher quel-  
„ que asyle; & quoique je sois sans équi-  
„ page, & dénué de toutes les choses  
„ nécessaires pour un long voyage, je  
„ partirai demain sans faute, pour m'en  
„ aller droit à Sedan, & de-là passer au  
„ lieu que l'on aura pu obtenir pour ma  
„ demeure. Je dois trop déférer aux or-  
„ dres de V. M., pour avoir hésité le moins  
„ du monde à prendre cette résolution.  
„ Ce n'est pas, Madame, que beaucoup  
„ d'autres, qui seroient en ma place avec

„ la justice & le nombre d'amis que je  
„ puis avoir, n'eussent pu trouver des  
„ moyens pour se mettre à couvert des  
„ persécutions que je souffre, auxquelles  
„ je ne veux point penser, aimant  
„ mieux contenter la passion de mes  
„ ennemis, que de rien faire qui puisse  
„ préjudicier à l'Etat, ou déplaire à V.  
„ M. Encore qu'en cette occasion ils  
„ ayent eu le pouvoir d'empêcher S.  
„ A. R. de suivre les mouvements de  
„ sa bonté naturelle, ils n'ont pas laissé  
„ de lui témoigner contre leur inten-  
„ tion, qu'ils avoient fort bonne opi-  
„ nion de ma fidélité, de mon zele pour  
„ le bien de l'Etat, & de mon entière  
„ résignation aux ordres de V. M. Car,  
„ à moins que d'être entièrement per-  
„ suadés que je suis inébranlable dans  
„ ces sentiments-là, ils n'auroient pas  
„ été assez peu prudents pour me pouf-  
„ ser avec tant de violence, sans faire  
„ aucune réflexion sur la connoissance  
„ que je dois avoir des plus secretes  
„ & importantes affaires du Royaume,  
„ dont j'ai eu si long-temps le maniement,  
„ ni sur les amis que mes services & la  
„ bienveillance de V. M. m'ont acquis, &  
„ qui sont assez considérables par leur nom-

„ bre, par leur qualité, & par la passion  
„ qu'ils m'ont témoignée en cette rencon-  
„ tre. Mais j'ai trop de ressentiment, Ma-  
„ dame, des graces que j'ai reçues de V.  
„ M. pour être capable de lui déplaire; &  
„ quand il faudroit sacrifier ma vie, je le  
„ ferois avec plaisir pour la moindre de  
„ ses satisfactions. J'en aurai beaucoup  
„ dans mon malheur, si V. M. a la bonté  
„ de conserver quelque souvenir des ser-  
„ vices que j'ai rendus à l'Etat depuis que  
„ le feu Roi, de glorieuse mémoire, me  
„ fit l'honneur de me confier la princi-  
„ pale direction de ses affaires, & de prier  
„ plusieurs fois V. M. avant sa mort de me  
„ maintenir dans la même place. Je me  
„ suis acquitté de cet emploi avec la fidé-  
„ lité, le zele, & le désintéressement que  
„ V. M. fait; & s'il m'est bienséant de le  
„ dire, avec quelque succès, puisque tou-  
„ tes les personnes sensées, & les Espa-  
„ gnols mêmes, avouent qu'ils se sont  
„ moins étonnés des grandes conquêtes  
„ que les armées ont faites dans les cinq  
„ premières années de votre Régence, que  
„ de voir que, pendant les trois dernie-  
„ res, on eût pu soutenir les assauts, &  
„ sauver du naufrage le vaisseau battu de  
„ tous côtés, & si furieusement agité de la

” tempête , que les divisions domestiques  
” avoient excitées. J’eusse bien souhaité,  
” Madame, de cacher aux étrangers , le  
” mauvais traitement que je reçois , pour  
” empêcher que le blâme n’en réjaillisse sur  
” une nation que j’ai toujours honorée &  
” chérie avec tant de tendresse ; mais quand  
” ils me verront errant parmi eux , avec  
” les personnes qui me sont plus proches ,  
” pour chercher un abri , ils auront quel-  
” que sujet de s’étonner qu’un Cardinal ,  
” qui a l’honneur d’être parrain du Roi ,  
” soit traité de cette sorte , & que vingt-  
” deux ans de service fidele , ne lui aient  
” pu acquérir une retraite sûre en quel-  
” que endroit du Royaume , dont les li-  
” mites ont été assez notablement étend-  
” dues par ses soins. Je prie Dieu , Ma-  
” dame , que comme ce qui m’est arri-  
” vé , n’altérera jamais la passion inviola-  
” ble que je conserverai jusques à la mort  
” pour les prospérités de Vos Majestés ,  
” & pour la grandeur de l’Etat , ils puis-  
” sent aussi bientôt en faire cesser les  
” désordres , & montrer que ceux qui  
” m’ont attaqué , n’en vouloient qu’à ma  
” personne ”.

De Dourlens, le Cardinal s’en alla  
en Allemagne , & sa plus longue station

fut à Bruell. On lui fit de grands honneurs sur toutes les Terres du Roi d'Espagne. Il est à croire que les étrangers avoient de l'amitié pour lui, puisque la persécution qu'on lui faisoit leur étoit si avantageuse.

La Reine ayant paru abandonner au Parlement le Cardinal Mazarin, il fut résolu qu'on dresseroit une déclaration contre lui, telle que la Compagnie la desiroit. Dans cette déclaration, il s'y trouva que tous les Cardinaux, tant les François que les étrangers, seroient exclus du gouvernement, & on crut alors que le Duc de Beaufort, mécontent du Coadjuteur, de ce qu'en deux ou trois occasions, il lui avoit caché les principaux mysteres de leurs négociations, pour se venger de lui, fit glisser cet article. Il étoit fondé sur ce que les uns & les autres faisoient serment de fidélité au Pape; mais ce qui en ce fait avoit été proposé en de certaines occasions n'avoit point encore été décidé: & pour lors le Parlement, en défendant le retour du Cardinal Mazarin, excluoit du Ministère tous ceux qui auroient pu ressembler au Coadjuteur, dont la grande passion étoit de devenir Cardinal & Premier-Ministre.

La Reine, croyant embarrasser cet ambitieux, fut ravie de ce que le Parlement avoit fait en cette occasion, & s'offrit de bon cœur de leur envoyer la déclaration en cette même forme. Le Premier-Président lui manda qu'elle tint bon là-dessus, qu'il soutiendrait cet article, & la serviroit en tout ce qu'il lui seroit possible. Le Coadjuteur, qui n'y trouva pas son compte, fit tant d'intrigues, & travailla si bien, que le Clergé s'y opposa. Ce corps, où il y a pour le moins en certains particuliers autant d'ambition que de piété, & plus de desirs pour les honneurs de la terre que pour la gloire du Ciel, s'assembla pour se plaindre du tort qu'on lui faisoit de les exclure du Ministère. Ils députerent l'Archevêque d'Embrun à la Reine, pour la supplier de ne point donner cette déclaration au Parlement, puisqu'elle lui ôtoit la liberté de se servir de ceux de leur profession, dont le mérite & la capacité avoit donné quelquefois à nos Rois de très-habiles Ministres. Le Duc d'Orléans s'y opposa aussi, & cette contestation dura long-temps : mais à la fin, comme je le dirai ailleurs, elle n'eut point d'effet à l'égard des Cardinaux François ; quoique le Premier-Président fît de

grands efforts pour la maintenir, & pour embarrasser le Coadjuteur, ainsi qu'il l'avoit promis à la Reine.

La Reine donna la déclaration que les Princes lui demanderent en des termes fort honorables. Elle reconnoissoit leur innocence, & déclaroit redonner leur liberté aux vœux de la France, les remettant en la possession de tous leurs biens & de toutes leurs dignités. Elle annulloit aussi toutes les déclarations qui avoient été données contre Madame de Longueville, le Vicomte de Turenne, & tous ceux de leur parti, & les remettoit en leur premier état.

Beringhen, qui étoit allé trouver le Cardinal de la part de la Reine, en même-temps que Ruvigny, revint le premier de Mars. Il nous dit qu'il l'avoit laissé dans une grande nécessité; qu'il étoit embarrassé de ses nieces & de son neveu; qu'il n'avoit ni équipage, ni argent, & qu'il lui avoit fait pitié. Comme alors le Cardinal craignoit toutes choses, & qu'il ne méprisoit plus personne, Beringhen me dit qu'il lui avoit parlé de moi, comme desirant que je fusse de ses amis; mais je ne fus pas assez habile, ni assez appliquée à mes

intérêts, pour profiter de ces bons moments.

Le Parlement, voyant que le Cardinal ne s'éloignoit pas assez promptement de la frontiere, à cause de la difficulté qu'il y trouva, & des passeports qu'il attendoit, donna encore un Arrêt contre lui; & pour montrer de quelle maniere il a été traité des Princes & du Parlement, j'ai voulu le mettre ici tout entier. Il porte les marques de ce que les hommes sont capables de faire, quand ils sont emportés par leur passion.

---

## E X T R A I T

### *DES REGISTRES DU PARLEMENT.*

„ **C**E jour, la Cour, toutes les Cham-  
„ bres assemblées, ayant délibéré  
„ sur l'exécution des Arrêts d'icelle, les  
„ sept, neuf & vingtieme Février, &  
„ deuxieme de ce mois & an, concernant  
„ le Cardinal Mazarin, & oui sur ce  
„ les Gens du Roi, a été arrêté & or-  
„ donné que lesdits Arrêts seront exécu-  
„ tés, & suivant iceux, à la requête &  
„ diligence du Procureur-Général, inces-

„ samment informé contre ledit Cardinal  
„ Mazarin, ses parents & domestiques,  
„ des contraventions par eux faites à l'exé-  
„ cution desdits Arrêts; & ensemble de la  
„ déprédation faite par ledit Cardinal, ou  
„ par ses ordres, sur les vaisseaux étran-  
„ gers, dissipation des finances, transport  
„ des deniers hors du Royaume, empê-  
„ chement à la paix, & mauvaises impres-  
„ sions par lui données au Roi, circons-  
„ tances & dépendances, & contre ceux  
„ qui l'ont suivi, assisté & retiré, & qui  
„ ont eu commerce & correspondance par  
„ lettres & autrement avec ledit Cardi-  
„ nal, depuis & au préjudice de la publi-  
„ cation dudit Arrêt du neuvieme Février.  
„ A cette fin, a commis & commet, ou-  
„ tre les deux Conseillers commis par  
„ l'Arrêt du neuf de ce mois, Messieurs  
„ François Bithaut & Pierre Pithou, Con-  
„ seillers de ladite Cour, pour procéder  
„ au fait de ladite information, lesquels  
„ se transporteront en la Ville de Dour-  
„ lens, & par-tout ailleurs où besoin se-  
„ ra. Ordonne en outre, qu'où le Car-  
„ dinal sera trouvé en France, ou ès  
„ Places & Châteaux de l'obéissance &  
„ protection du Roi, de se saisir de sa  
„ personne, & de l'amener prisonnier  
en

en la Conciergerie du Palais, pour  
être contre lui procédé extraordinaire-  
ment. Enjoint à tous Gouverneurs &  
Officiers du Roi, tenir la main à l'exé-  
cution du présent Arrêt : ordonne aussi  
qu'à la requête dudit Procureur-Géné-  
ral, tous les biens dudit Cardinal & re-  
venus de Bénéfices seront saisis. A cette  
fin, aura commission pour compulser  
tous registres de banquiers & person-  
nes publiques, & lui sera délivré tou-  
tes Lettres monitoires en forme de droit.  
Enjoint aussi à toutes personnes qui ont  
connoissance desdits biens, ou qui en  
ont, de se déclarer, à peine de puni-  
tion; & sera le présent Arrêt affiché,  
lu & publié à son de trompe & cri  
public, par tous les carrefours de cette  
Ville & Fauxbourgs, & envoyé aux  
Bailliages, Sénéchaussées & Sieges du  
ressort, pour y être lu, publié & exé-  
cuté à la requête du Procureur-Géné-  
ral & diligence de ses Substituts, &  
en sera donné avis aux autres Parle-  
ments, qui seront conviés de donner Ar-  
rêt. Fait en Parlement l'onzieme Mars  
mil six cent cinquante & un.

*Signé* GUIET.

Quelques jours après cet Arrêt, le  
*Tome IV.* P

Cardinal écrivit une grande lettre à Ber-  
ringhen, qu'on appelloit M. le Premier,  
pour l'informer des difficultés de sa marche.  
Par elle, on peut juger en qu'elle per-  
plexité il étoit, & combien ses enne-  
mis lui donnerent de peine avant qu'il  
pût trouver un lieu de sûreté, dans le-  
quel il pût passer le temps de son exil. Com-  
me elle est remarquable, j'en ai gardé la  
copie que voici.

MONSIEUR,

„ Je prévois que mal aisément je puis  
„ éviter que mes malheurs ne soient sui-  
„ vis d'un plus grand. Je suis errant d'un  
„ côté & d'autre, sans avoir une retraite  
„ tant soit peu assurée. J'avois pris la  
„ route d'Allemagne, comme je vous  
„ avois écrit; mais j'ai rencontré le Ma-  
„ réchal de la Ferté, auquel ayant com-  
„ muniqué ma résolution, & après avoir  
„ bien examiné la chose avec lui, nous  
„ avons trouvé que de dix Villes Impé-  
„ riales qui sont en Alsace sous la pro-  
„ tection du Roi, il n'y a que Schéles-  
„ tadt de Catholique, sans appartenir ou  
„ avoir dépendance de la Maison d'Au-  
„ triche, laquelle a été si maltraitée des  
„ François qui y ont tenu garnison long-

„ temps, qu'elle est très-pariale des en-  
„ nemis de la France : outre que les ha-  
„ bitants étant extrêmement pauvres, je  
„ courrois grand risque d'être sacrifié pour  
„ de l'argent, & que je dépendrois d'un  
„ Bourguemestre, que j'ai eu avis cer-  
„ tain être un homme mal intentionné  
„ pour la France, & capable d'être ai-  
„ sément corrompu ; de sorte que nous  
„ n'avons nullement jugé à propos que  
„ je cherchasse mon asyle en ce lieu-là.  
„ A Mayence, je n'y puis aller, sans  
„ savoir si je serois bien reçu ; ce qui  
„ m'obligeroit à demeurer quinze jours  
„ en France : & je vous jure devant Dieu,  
„ que ma plus grande inquiétude est d'en  
„ sortir. Et pour les Suisses, j'ai été  
„ bien aveuglé quand j'y ai pensé ; car  
„ leur alliance avec la France finit à  
„ présent. Il y a quantité d'Officiers ré-  
„ formés mal contents, qui me croiront  
„ l'auteur de leurs malheurs, puisqu'on  
„ se prend d'ordinaire de tout à celui qui  
„ a eu la principale direction des affaires.  
„ Les Suisses ont été maltraités pendant  
„ mon administration ; & comme on ne  
„ leur a pas tenu ce qui leur avoit été  
„ promis, & qu'on leur doit des som-  
„ mes immenses, & qu'ils n'entendent  
„ aucune raison où il y va de leurs iné-

” réts, il y a lieu de craindre qu'ils ne  
” s'en prissent à moi, & qu'ils ne vou-  
” lussent, en m'arrêtant, m'obliger à leur  
” payement; & ainsi vous jugerez bien  
” si c'est un lieu où je dois être.

” Je vous dirai de plus, que je suis  
” guetté de tous côtés; & je vois bien  
” que mes ennemis de Paris y travaillent  
” à bon escient, & qu'ils n'auront point  
” de repos qu'ils ne m'ayent achevé tout-  
” à-fait: & mes amis, contre leur in-  
” tention, y contribueront, en me pres-  
” sant sans relâche de sortir du Royau-  
” me, sans me conseiller ce que je puis  
” faire, ni considérer où je pourrois avoir  
” une apparence de sûreté. J'ai appris  
” aussi-bien par le Maréchal de la Fer-  
” té, que sur le Rhin la garnison de Fran-  
” kendal, qui est extrêmement forte,  
” court par-tout: & on fait dans ces  
” endroits-là, même en Alsace, des le-  
” vées-pour les ennemis, qui ne m'épar-  
” gneroient pas. Wirtemberg est venu  
” dans le Luxembourg avec huit cents  
” chevaux; & ayant nouvelle de mon  
” passage, il lui seroit aisé de me dresser  
” une embuscade. J'avois écrit pour sa-  
” voir si je pourrois demander passeport  
” aux Espagnols; mais jamais on ne m'a  
” fait réponse là-dessus: & je vous prie

„ de nouveau de me faire savoir les  
„ volontés de Leurs Majestés sur ce  
„ sujet.

„ Enfin, voyant qu'il n'y avoit nulle  
„ sûreté de ce côté-là, & ne pouvant pas  
„ faire la diligence que je ferois si je n'a-  
„ vois pas mes nieces avec moi, ce qui  
„ est un plus grand embarras que vous ne  
„ sauriez vous imaginer; & considérant  
„ d'ailleurs qu'allant dans le plus pro-  
„ chain lieu d'Allemagne, on ne sau-  
„ roit avoir nouvelle à Paris que je suis  
„ sorti des terres de l'obéissance du Roi  
„ que dans douze jours, j'ai résolu de  
„ m'en aller droit à Bouillon, où je serai,  
„ Dieu aidant, après demain, avec des-  
„ sein de passer à Dinant ou à Cologne,  
„ lorsque j'aurai permission de prendre  
„ un passeport des Espagnols: & ainsi  
„ on saura dans cinq jours à Paris que  
„ je suis hors du Royaume, & dès à  
„ présent on peut assurer que dès Same-  
„ di ou Dimanche matin, cela sera, si ce  
„ n'est que le Maréchal de Turenne me  
„ fasse abréger le chemin, étant obligé de  
„ passer à trois lieues de Stenay, où nous  
„ avons avis qu'il a des troupes avec lui.  
„ Ce qui m'a principalement obligé à  
„ prendre ce parti, çà été que lorsque  
„ j'étois le plus en suspens, & dans l'ir-

„ résolution de ce que j'avois à faire , il  
„ est arrivé que le Gouverneur de Bouil-  
„ lon étoit venu à Rhétel , pour m'ap-  
„ porter des lettres de son maître , &  
„ pour m'assurer de sa part , que je pou-  
„ vois aller à Bouillon , à Dinant , ou en  
„ tel autre lieu de ses Etats que je vou-  
„ drois , avec assurance que j'y serois reçu  
„ comme lui-même : & m'ayant trouvé  
„ parti de Réthel , il m'a envoyé la let-  
„ tre de l'Electeur qui est très-civile ,  
„ accompagnée d'une des siennes , où il  
„ me fait le compliment dont il étoit  
„ chargé. Vous trouverez ici la lettre du  
„ Gouverneur. Je ne vous envoie pas celle  
„ de l'Electeur , parce que j'en pourrai  
„ avoir besoin.

„ Si lorsque j'étois à Rhétel , je n'avois  
„ cru que je ne pourrois pas avoir répon-  
„ se de sept ou huit jours de l'Electeur ,  
„ & que je fusse allé droit à Sedan , com-  
„ me c'étoit ma pensée , dès Lundi passé  
„ j'eusse été hors du Royaume. C'est un  
„ malheur que je ne pouvois pas préve-  
„ nir , & qui me coûte beaucoup d'in-  
„ commodité & de chagrin. La plus forte  
„ raison que j'aye pour m'en aller à Bouil-  
„ lon , c'est que je sors par-là plutôt du  
„ Royaume ; mais c'est un lieu où il  
„ n'y a pas apparence que je puisse de-

„ meurer quinze jours en sûreté. Le vil-  
„ lage est tout ouvert, le château très-  
„ petit, & je n'y serois pas le plus fort.  
„ En outre, le pere du Gouverneur est  
„ celui, à ce qu'on dit, qui a le plus agi  
„ contre les François à Liege, & le Gou-  
„ verneur même est beau-frere de Ma-  
„ dame de Marfin. De plus, il y auroit  
„ toujours aux portes des partis d'Espa-  
„ gne, de Lorraine & de M. de Tu-  
„ renne.

„ Si M. l'Electeur vouloit me donner  
„ le château de Dinant, qui est à dix-  
„ huit lieues de Bouillon, à condition  
„ que j'y pourrois mettre deux cents  
„ hommes en garnison, je crois que j'y  
„ pourrois être fort bien & en quelque  
„ sûreté, jusqu'à tant que je puisse pren-  
„ dre quelqu'autre demeure. C'est une  
„ étrange condition que la mienne, d'a-  
„ voir consommé ma vie en servant inu-  
„ tilement la France, avec la dernière  
„ fidélité & passion, & que cela ne m'aie  
„ servi qu'à me faire perdre la liberté,  
„ que sans cela j'eusse eu de pouvoir al-  
„ ler & demeurer par-tout avec une en-  
„ tière sûreté. Peut-être cela est sans  
„ exemple.

„ Au nom de Dieu, voyez M. le  
„ Maréchal de Grammont, qui a fort

„ pratiqué du Pays. Examinez avec lui  
 „ & mes autres amis, ce que je devrai  
 „ faire; car assurément je serai en dan-  
 „ ger à Bouillon. Cependant j'oserois  
 „ prier que le Roi écrivît une lettre à  
 „ l'Electeur de Cologne en ma faveur,  
 „ le remerciant de l'offre & des civili-  
 „ tés qu'il m'a faites: & peut-être se-  
 „ roit-il bon aussi d'en écrire une au Gou-  
 „ verneur de Bouillon; mais je me remets  
 „ en tout ce qu'on jugera de-là pour le  
 „ mieux, & demeure avec la plus forte  
 „ passion,

M O N S I E U R ,

Votre très-affectionné  
 Serviteur,

LE CARDINAL MAZARIN.

*A Clermont, ce 10 Mars 1651.*

Madame de Longueville, justifiée &  
 triomphante, ne pensoit plus qu'au  
 moyen de revenir à Paris, & de satis-  
 faire les Espagnols avec lesquels elle avoit  
 fait un traité. Ils l'avoient fait prier,  
 voyant l'état des affaires de la Cour de  
 France, de se souvenir qu'elle étoit en-  
 gagée à ne se point séparer d'eux, que la

paix générale ne fût faite ; mais elle leur manda qu'elle desiroit venir à Paris pour y travailler ; & si après qu'elle auroit fait ses efforts pour y parvenir, ils n'étoient pas contents, qu'elle leur promettoit de revenir à Stenay, afin de satisfaire entièrement à ses engagements. Elle envoya Sarasin à Bruxelles, pour remercier l'Archiduc & le Comte de Fuenfaldagne, des assistances qu'elle en avoit reçues ; & ce Prince, par le conseil du Ministre du Roi d'Espagne, se contenta de ce qu'elle leur promit. Ils la laisserent revenir à la Cour dans l'espérance du moins qu'elle y feroit de nouveaux embarras, dont ils pourroient profiter autant que de la paix qu'elle leur offroit, & qu'elle ne pouvoit pas faire. Au bout de quelques jours, elle arriva à Paris, aussi contente de la prospérité des Princes ses freres, qu'elle avoit été affligée de leur infortune. A son retour, elle fit paroître quelque dessein de faire ce qu'elle avoit promis aux étrangers. On envoya Croissi à Stenay au Maréchal de Turenne : il se fit quelques négociations, & l'on vit à Paris des Espagnols qui faisoient mine d'être occupés à de grandes affaires ; mais je n'en fais point le détail : & comme la Reine n'y avoit nulle part, je n'en puis rien dire, sinon que toutes

ces propositions servirent seulement à tirer honnêtement le Maréchal de Turenne de l'engagement qu'il avoit pris avec les étrangers.

En l'état où se trouvoit alors le Prince de Condé & Madame de Longueville, on peut juger que s'ils eussent su porter leur bonheur jusques où il pouvoit aller, cette famille se seroit élevée jusqu'au dernier degré de la plus excessive puissance où des Princes du Sang pussent arriver. Mais Dieu, qui vouloit protéger la France contre leur ambition, permit que Monsieur le Prince fît une heureuse faute, qui lui ôta ses nouveaux amis, & qui les obligea de le haïr plus que jamais. Il se contenta d'arrêter entre le Duc d'Orléans & lui, le mariage projeté entre le Duc d'Enguien son fils & Mademoiselle d'Alençon, fille du Duc d'Orléans, sans en presser la conclusion; & il suivit les sentimens de Madame de Longueville sur celui du Prince de Conti avec Mademoiselle de Chevreuse, qu'elle lui conseilla de rompre si-tôt qu'elle fut revenue. Elle ne trouva pas à propos de mettre une personne dans sa famille, qui, étant femme de son frere, l'auroit précédée par-tout, & qui, plus jeune & aussi belle, l'auroit pu effacer, ou du moins partager

avec elle le plaisir de plaire & d'être louée. Elle ne voulut pas non plus qu'elle lui pût ôter le crédit qu'elle vouloit avoir sur l'esprit du Prince de Conti, son jeune frere, par où jusques alors elle s'étoit rendue considérable à sa famille. Pour persuader M. le Prince, elle trouva le moyen de lui faire sentir que le Prince de Conti, venant à se marier, lui ôteroit le partage qu'il devoit faire, en ce cas, avec lui, des biens de leur Maison. Par cet intérêt, elle le fit résoudre de manquer de parole à Madame de Chevreuse; & ce changement fut un grand obstacle à sa grandeur; car cette Princesse avoit trop d'habileté & de crédit, pour recevoir cet outrage, sans trouver les moyens de s'en venger. Le Duc de la Rochefoucault avoit fortifié Madame de Longueville dans ce mauvais dessein. Il haïssoit les Frondeurs, & prétendoit que Madame de Chevreuse n'avoit pas reconnu les grands services qu'il lui avoit rendus autrefois, pendant les disgraces qu'elle eut à souffrir dans la faveur du Cardinal de Richelieu; si bien qu'il contribua beaucoup à cette rupture.

La Princesse Palatine, de son côté, voyant qu'elle étoit quitte de la promesse qu'elle avoit faite à Madame de Longue-

ville, ne songea plus qu'à bien servir la Reine. Elle l'alla voir en secret, prit des mesures avec elle, & tâcha de s'opposer au dessein que le Prince de Condé avoit de pousser les choses à l'extrémité. Il vouloit suivre les conseils de ses créatures, qui, par de mauvaises voies, desiroient sa grandeur. On proposa tout de nouveau dans les premiers jours de son retour d'enlever le Roi, & de le mettre entre les mains du Duc d'Orléans. La Princesse Palatine, à ce qu'elle m'a conté, dit là-dessus à M. le Prince, qu'il ne falloit pas aller si vite, ni donner tant de puissance au Duc d'Orléans; en quoi elle servoit utilement la Reine, & ne trompoit pas M. le Prince. Elle avoit le dessein de les raccommoder ensemble; & dans cette intention, elle conseilla à la Reine de lui donner le Gouvernement de Guienne, afin d'arrêter, par cet engagement, les autres propositions qui se faisoient contre le repos de la Reine. Monsieur le Prince eût pu aller plus loin par le chemin qu'on lui vouloit faire prendre; car le Duc d'Orléans n'ayant que des filles, & une d'elle devant être mariées au Duc d'Enguien, il est indubitable que cette même grandeur seroit retombée sur lui: & s'ils se fussent fait

du Roi, leur domination, du moins jusqu'à la majorité, n'auroit été bornée que par leurs desirs. Mais Dieu donna des forces à la Reine, pour se défendre heureusement des mauvais desseins qui se penserent former contre elle, & qui manquèrent en partie d'être exécutés, parce que dans le fond du cœur du Duc d'Orléans il y avoit de la bonté, & que dans l'ame de M. le Prince, on a dû y remarquer une naturelle aversion au mal. C'est ce qui les rendoit si faciles l'un & l'autre à recevoir des conseils conformes à l'équité & à la douceur. Il est à croire aussi que M. le Prince n'avoit pas oublié que le Coadjuteur, Madame de Chevreuse & Laigue, l'avoient mis en prison, & que ce souvenir affoiblissoit dans son ame celui de son retour & de sa liberté. Il est vrai que Madame de Chevreuse ne méritoit pas qu'il lui manquât de parole. Elle en avoit usé fort honnêtement avec lui dans la première visite qu'elle avoit reçue de lui. Elle lui redonna sa parole & son écrit, & lui dit généreusement qu'elle vouloit tenir l'honneur de son alliance de sa propre volonté. Ce procédé devoit obliger M. le Prince à la rechercher avec de grands soins; mais il étoit à propos qu'il se trompât: de si grandes

cabales liées à lui auroient accablé la Reine, qui, apparemment, auroit beaucoup plus souffert, s'il avoit été plus ponctuel à tenir ce qu'il avoit promis.

La Reine, qui comprit aisément combien le mariage du Prince de Conti avec Mademoiselle de Chevreuse lui étoit à craindre, vit avec grand plaisir les obstacles que Madame de Longueville y apporta; & le service qu'elle lui rendit, sans en avoir l'intention, diminua la douleur qu'elle eut de la voir travailler publiquement à la paix avec les Espagnols, sans qu'elle lui fît la grace de la compter pour quelque chose, & recevoir avec un souris dédaigneux qui lui étoit ordinaire, non-seulement le peuple de Paris, mais les plus grands Seigneurs qui venoient à l'adoration chez elle.

Servien & de Lionne, qui avoient pris quelque liaison avec M. le Prince, lui laissoient espérer de grands avantages du Roi & de la Reine; & ce qu'ils faisoient pour le servir, & peut-être en même-temps pour se maintenir dans le poste où ils étoient, entretenoit une négociation qui étoit encore utile à le séparer de la cabale des Frondeurs, & le rapprocher de cette Princesse. Monsieur le Prince, ayant donc déterminé de rompre le ma-

riage du Prince de Conti, fit entendre à la Reine par de Lionne, qu'il souhaitoit qu'elle employât l'autorité du Roi pour en empêcher la conclusion, & lui fit dire qu'il lui en seroit obligé. Le Prince de Conti ne haïssoit pas Mademoiselle de Chevreuse : il avoit intelligence avec elle, par Laigue, confident de Madame de Chevreuse; mais le Prince de Condé, pour l'en dégoûter, lui fit dire qu'elle avoit des amants qui ne lui déplaisoient pas, & par cette voie lui fit naître dans l'ame quelque petite jalousie, qui fit l'effet qu'il desiroit. Ainsi la Reine, après beaucoup de négociations, du consentement de toute la famille de Condé, fit savoir à Madame de Chevreuse qu'elle ne desiroit pas que ce mariage se fit, parce qu'il avoit été concerté pour des fins contraires au service du Roi. Ce commandement fut cause que toutes ces propositions s'évanouirent, & qu'on n'en parla plus.

Monseigneur le Prince fit cet outrage à Madame de Chevreuse, sans même lui en faire aucune excuse, ni travailler à guérir le dépit qu'elle en devoit avoir par aucun adoucissement; ce qui lui fit perdre l'amitié de cette Princesse, qui étant convertie en haine contre lui, telle

qu'il la méritoit, fut cause que cette Princesse, pour se venger de lui, se tourna du côté de la Reine, qu'elle servit si utilement, qu'elle contribua beaucoup au retour du Cardinal Mazarin. Monsieur le Prince perdit aussi le Coadjuteur, tant à cause qu'il s'intéressoit en toutes les choses qui regardoient Madame & Mademoiselle de Chevreuse, que par l'impuissance où il se trouva de lui pouvoir faire donner le Chapeau, qui étoit la seule fin de ses intrigues, on le peut dire, de ses crimes & de ses vertus : si bien qu'ayant changé de sentiment pour ce Prince, aussi-tôt qu'il n'espéra rien de lui, il fit ensuite parler à la Reine, par tous ses amis & ses amies, pour tâcher de se raccommoder avec elle, & sans doute qu'il n'oublia pas d'envoyer traiter avec le Cardinal.

Dans ces temps si brouillés, il se passa une si grande confusion de négociations, qu'il faut nécessairement que j'en aie ignoré une grande partie. J'avois une continuelle assiduité auprès de la Reine, qui me faisoit cet honneur de prendre quelque confiance en moi; mais elle ne savoit pas elle-même les particularités des intrigues qui l'environnoient; & la fidélité que j'avois pour elle, me rendit suspecte

à ceux qui n'avoient pas ces mêmes sentiments. Je fais seulement, par les choses qui venoient à elle, & par celles qui m'ont été dites en confidence par les propres acteurs, les événements les plus considérables, dont il y a sans doute un détail secret, qu'il m'a été impossible de pénétrer entièrement à l'égard du Coadjuteur. La Reine, dans ce temps-là, me dit un jour, parlant de lui, qu'il lui faisoit parler par tout le monde; que Madame la Duchesse d'Aiguillon la pressoit de lui pardonner, & de se servir de lui pour se retirer de l'état où elle étoit. Elle ajouta ces mêmes mots, *qu'elle voyoit bien qu'elle avoit raison; que la politique le vouloit ainsi; mais qu'elle avoit une telle horreur de cet homme, qu'il lui étoit impossible de s'y résoudre.* Je la pressai de feindre en cette occasion, & de ne point écouter son ressentiment, quoique raisonnable, afin qu'elle pût être bientôt en état d'agir librement sur l'amitié & sur la haine. Quelque temps après, elle fut presque forcée d'avoir commerce avec lui, pour voir si elle pourroit, par le dérèglement de ses passions, trouver quelque remède à ses propres maux. De Lionne le vit par son ordre. Je pense que ce fut chez Montrésor. Les propositions fu-

rent cruelles du côté du Coadjuteur, contre la vie de M. le Prince. Elles furent telles, que la Reine, qui étoit bonne & généreuse, ne les put approuver; & l'aversion qu'elle en témoigna ralentit ces sortes de conférences. On a cru que le même de Lionne, ne voulant pas perdre M. le Prince, en avertit le Maréchal de Grammont, qui aussitôt le dit à Chavigny, & Chavigny le découvrit à ce Prince; ce qui produisit ensuite de grands événements, par les précautions nécessaires qu'il crut se devoir à lui-même. La Reine ne voulut donc point de repos, en se défaisant d'un ennemi par des voies iniques. Une Princesse Chrétienne, qui avoit de la modération & de la vertu, n'étoit pas capable de sympathiser en rien avec des sentiments aussi emportés que l'étoient ceux du Coadjuteur. La piété que son caractère lui devoit inspirer, & les vertus morales dont il faisoit profession, ne s'accordoient guère avec l'ambition qui ne lui permettoit de sentir que ce qui pouvoit contribuer à la satisfaire. Son grand désintéressement & ses autres qualités, qui lui donnoient tant d'amis, leur pouvoient faire croire que s'il desiroit du bien, ce n'étoit que pour leur en faire part, & que si la Rei-

ne se vouloit servir de ses conseils, l'élevation de son esprit qui n'étoit plein que de grands desseins, son activité, sa hardiesse, & sa fermeté, viendroient à bout de toutes les difficultés que la foiblesse du Cardinal Mazarin ne pouvoit surmonter. Mais les expédients qu'il proposoit étoient si forcés, qu'ils ne pouvoient pas aisément s'attribuer à magnanimité.

Le Prince de Condé perdit encore le Premier-Président Molé, à cause qu'il avoit dit qu'il ne seroit jamais content qu'il n'eût fait chasser le Tellier du Conseil & du service du Roi, afin de pouvoir faire mettre à sa place le Président Viole, qu'il préféra à Champlatreux, fils du Premier-Président, qui avoit espéré de pouvoir devenir Secrétaire d'Etat. Les hommes les plus sages cessent de l'être quand il s'agit de leurs intérêts. Voilà la source de toutes les fautes de ce sage Magistrat. Sa fermeté, sa probité, le zele qu'il avoit pour le bien de l'Etat & le service du Roi, qui avoit paru au travers de sa foiblesse, toutes ses vertus perdirent leur éclat, parce qu'il ne fit pas tout ce qu'il devoit faire; & par-là seulement il se priva de l'avantage qu'il auroit pu avoir d'être estimé un des premiers hommes

de son siècle. Sa prétention l'avoit rendu trop partial du Prince de Condé, & l'avoit souvent fait manquer à son devoir; mais les dégoûts qu'il eut de ce Prince, qui se multiplierent beaucoup, le rendirent plus fidele. Il est à souhaiter qu'il puisse servir de leçon à ceux qui le suivront.

Monsieur le Prince perdit aussi dans la suite des temps le Duc de Bouillon & le Vicomte de Turenne, pour avoir, à ce qu'ils disoient, soutenu foiblement leurs intérêts en quelques occasions. La Princesse Palatine, qui ne fut pas non plus satisfaite de sa reconnoissance, parut en quelque façon moins attachée à lui. Elle voulut qu'il ôtât les finances du Président de Maisons, pour les donner au Marquis de la Vieuville. Le Chevalier de la Vieuville, son fils, étoit de ses intimes: elle vouloit qu'il lui eût cette obligation, ou plutôt elle prétendoit devenir riche par leur moyen; & comme elle se vit privée de cet espoir & du plaisir qu'elle croyoit trouver à favoriser ceux qu'elle considéroit, elle suivit son inclination qui la pressoit de se donner entièrement à la Reine, & fit voir, par sa conduite, qu'elle étoit dans ses intérêts. Elle fit tout ce qu'elle put pour obliger M. le Prince à

se mettre tout-à-fait bien avec la Reine, & Madame de Longueville fut quelque temps à douter si la chose se pouvoit faire; mais ce Prince ne put entrer dans cette proposition, à cause des obligations qu'il avoit nouvellement au Duc d'Orléans, dont il ne crut pas se devoir séparer. Il est à croire aussi que l'engagement où il étoit de haïr le Cardinal Mazarin, plus par honneur que par sentiment, l'embarassoit, & qu'il ne vouloit suivre en rien l'exemple des Frondeurs, qui feignoient incessamment tous les contraires ensemble. Ce sont là, selon toutes les apparences, les véritables raisons qui l'empêcherent de se lier avec la Reine; & cet état douteux arrêtoit les projets légitimes qu'il auroit pu former à l'avantage de sa grandeur. Il est difficile à l'homme de vouloir satisfaire à toutes ses obligations, à ses intérêts & à ses sentiments: toutes ces choses portent en elles des difficultés qui le font égarer au milieu de cette multiplicité de pensées & de desirs qu'il se produit à lui-même, & le forcent souvent à suivre ce qu'il ne voudroit pas faire.

Le Prince de Condé demeura donc indécis à la vue de tout ce qui se presentoit à lui; & pour avoir un trop grand bonheur, il se trouva enfin qu'il n'eut

pas tout celui qu'il pouvoit avoir. Il eut seulement intelligence avec la Reine, pour faire quelque changement au Conseil, & pour obtenir le Gouvernement de Guienne, que Servien & de Lionne, ensuite des conseils de la Princesse Palatine, lui firent espérer. Ce fut sous l'apparence du bien public qu'ils y travaillèrent; mais ce fut plus véritablement encore par l'espérance qu'ils eurent que ce Prince feroit chasser le Tellier qu'ils n'aimoient pas, & dont peut-être ils vouloient la charge. Il le fut en effet quelque-temps après, dont il ressentit beaucoup de peine; mais sa disgrâce ne lui fit rien perdre. Il eut le bonheur & la fidélité tout ensemble; c'est ce qui arrive rarement.

Pendant que toutes ces brouilleries se démêlent, beaucoup d'autres événements remplissoient le théâtre. La Noblesse voyoit de toutes parts de la confusion, le Parlement agissoit comme s'il eût été le maître du Royaume, & le Clergé s'assembloit pour ses intérêts. Quand les Princes, les Seigneurs & Gentilshommes eurent remarqué que tous les Corps, excepté eux, avoient part à la chose publique, ils résolurent aussi de prendre celle qui leur appartenoit, & deman-

derent les Etats. La Reine, qui ne savoit plus ce qui lui étoit bon ou mauvais, & qui selon le dire du Marquis de Sene-terre, se laissoit conseiller par la nécessité, n'en fut point d'abord trop fâchée, parce qu'elle vit que cela déplaisoit au Parle-ment. Avant la sortie des Princes, plu-sieurs députations avoient été faites entre le Clergé & la Noblesse, toutes en leur faveur, & afin de supplier la Reine unan-iment de les mettre en liberté. La Noblesse, les voyant alors sortis de pri-son, députa vers le Duc d'Orléans le Marquis de Sourdis, pour l'en remercier, & lui aller donner des marques de leur joie commune. Il s'en acquitta digne-ment : il avoit beaucoup d'esprit & de savoir.

Le Duc d'Orléans avoit consenti à cette assemblée de la Noblesse, & M. le Prince aussi. Quand ils virent qu'elle de-mandoit la convocation des Etats, ils voulurent se servir d'elle pour de plus grands desseins, & crurent qu'ayant à eux le Parlement avec beaucoup de ceux qui composoient le Corps de la Noblesse & du Clergé, ils en seroient les maîtres. Leur dessein étoit de les faire tenir à Pa-ris, dont le peuple étoit à eux, & avant la majorité qui approchoit, afin peut-être

de faire revivre les anciennes loix du Royaume, qui, à ce qu'ils disoient, défendoient que les Rois soient majeurs si jeunes. Ils crurent vainement qu'ils pourroient ôter la Régence à la Reine, pour se faire les maîtres de l'Etat; mais elle, qui fut informée de leur dessein, bien conseillée & bien instruite, s'y opposa fortement, appuyée du Premier-Président, & même de tout le Corps du Parlement, qui en ce cas étoit pour elle. Cette Compagnie est toujours opposée aux Etats, à cause qu'ils offusquent son pouvoir, & que le mot de *Tiers-Etat* ne lui plaît pas. Le Garde-des-Sceaux de Château-neuf favorisoit ceux qui demandoient les Etats. L'autorité de la Reine lui étoit suspecte, & il savoit d'ailleurs que le Premier-Président ne l'aimoit pas. Ce fut donc à son extrême regret qu'il vit que la Reine, en tenant bon, reprendroit des forces, & qu'étant appuyée de ce Corps, elle réussiroit dans son dessein, qui étoit de les empêcher tout-à-fait. C'est pourquoi il conseilla les Princes de consentir qu'ils fussent convoqués à Tours, le premier d'Octobre, aussi-tôt après la majorité. La Reine, ne pouvant reculer, y consentit, au grand regret de ceux du Parlement; mais ils se console-

rent

rent en ce qu'ils crurent que son intérêt l'obligeroit toujours de les éviter, & qu'alors elle auroit sans doute plus de puissance pour faire obéir le Roi. Cette Princesse, dans le dessein de feindre de n'y consentir jamais, envoya enfin le Maréchal de l'Hôpital pour séparer l'assemblée de la Noblesse, & leur promettre de convoquer les Etats au premier Octobre; mais les partisans des Princes n'en parurent pas tout-à-fait satisfaits.

Le dix-neuvieme, le Duc d'Orléans envoya chercher le P. Paulin, Jésuite, & Confesseur du Roi, pour lui dire qu'il le prioit d'avertir la Reine que cette convocation des Etats, après la majorité, ne plaisoit à personne; que la Noblesse ne vouloit point se désunir; qu'il craignoit qu'il n'arrivât de grands désordres dans Paris; & qu'elle devoit savoir que peut-être avant qu'il fût trois jours, tout seroit à feu & à sang dans la Ville. Le P. Paulin revint trouver la Reine, & lui rendit compte de la harangue du Duc d'Orléans. Il accompagna sa narration d'une affreuse peinture de tous les maux qui pouvoient arriver de cette affaire. La Reine l'écouta sans s'étonner: elle connut d'où venoit ce discours, & qu'il étoit fait à dessein de lui faire peur, & de l'obliger par

cette frayeur à convoquer les Etats avant la majorité. Elle vit clairement que ses intérêts ne pouvoient compatir avec ceux des Princes, & que sous le nom du Mazarin, ils auroient eu pouvoir de la persécuter tout de nouveau. Le soir de ce même jour, le Duc d'Orléans & M. le Prince vinrent la voir. Elle dit au Duc d'Orléans que s'il avoit voulu lui faire peur, en lui mandant ce que le Pere Paulin lui avoit dit de sa part, il n'avoit pas réussi dans son dessein. Le Duc d'Orléans & M. le Prince la presserent instamment de consentir que les Etats se tinssent avant la majorité, afin, à ce qu'ils disoient, de contenter la Noblesse, qui ne vouloit pas se séparer sans obtenir cette grace; mais la Reine, qui se sentoit appuyée, tint ferme contre eux, & ne se relâcha jamais. Elle parla même au Prince de Condé avec un peu de fierté, ne montrant nullement de les craindre ni l'un ni l'autre, & ils la quitterent fort mal satisfaits de sa fermeté.

Le Garde-des-Sceaux alla le lendemain au Luxembourg, pour accommoder ce différend. Il rapporta à la Reine que le Duc d'Orléans souhaitoit au moins qu'ils fussent commencés cinq ou six jours avant la majorité; mais la Reine ne se rendit

point à cette dernière attaque : elle eut peur que ce peu de jours ne lui fussent funestes, & leur empressement fortifia sa résistance, & lui en fit connoître visiblement le danger. Le Duc d'Orléans se fonda à insister là-dessus, sur ce qu'il disoit y avoir des exemples que les Etats avoient souvent été tenus sous les minorités. Il alla même au Parlement disputer sa prétention ; & comme les intérêts changent les sentiments des hommes, il y trouva son crédit diminué, & qu'il n'en avoit pas autant pour faire tenir les Etats, qu'il en avoit eu en faveur des Princes & contre le Mazarin. La Noblesse députa à l'Hôtel-de-Ville, pour lui demander jonction ; mais les Bourgeois, qui n'avoient plus cet objet du Mazarin qui avoit produit leur entêtement, étoient revenus à leur devoir, & n'étoient plus capables d'y manquer, sans de grands soins à les tromper par d'autres inventions. Ils refusèrent leur requête : puis enfin toutes ces contestations se rallentirent, & de plus grandes aventures les étoufferent. Cette dispute néanmoins fut soutenue des Princes jusqu'à la veille de la majorité. Apparemment elle étoit fondée sur quelque dessein nuisible au Roi, à la Reine & à l'Etat ; & comme le Mazarin leur

avoit servi de prétexte à tous pour satisfaire leurs passions, un des jours que le Duc d'Orléans fut au Parlement pour cette affaire, il se plaignit hautement de la Reine, & dit qu'elle n'agissoit que par les conseils du Ministre de Breull \*, qu'elle étoit environnée de Mazarins; qu'il ne pouvoit pas répondre du repos de l'Etat, que le Tellier, Servien & Madame de Navailles ne fussent chassées de la Cour, & que toutes ces personnes étant créatures du Cardinal, la Reine n'agissoit jamais que par les avis qu'ils lui donnoient de sa part.

Navailles étoit un Gentilhomme de bonne Maison, bien fait & fort honnête homme. Quand le Ministre partit de France, il lui fit donner le brevet de Duc \*\*, & pria la Reine de lui faire épouser Mademoiselle de Neuillant, qu'il estimoit. Pour lui, il la souhaitoit pour son mérite, sa sagesse, sa naissance & ses richesses. Ce mariage, comme je l'ai déjà dit, ayant été fait au Palais-Royal en secret, & du consentement de la Reine, Navailles travailloit incessamment à payer le Cardinal des obligations qu'il

\* Le Cardinal y étoit.

\*\* Ce brevet fut donné à son pere, pour lui donner l'avantage d'être fils d'un Duc.

lui avoit, & Madame de Navailles, après avoir déclaré son mariage, étoit demeurée auprès de la Reine, pour être celle qui, par son mari, lui faisoit tenir toutes les lettres du Cardinal. Il lui écrivoit à elle, & lui commettoit le soin d'une grande partie de ses intérêts. J'en ai vu tous les originaux; car Madame de Navailles, quelques années après, devenue mon amie, me les a depuis montrés. Voilà la raison qui obligeoit le Duc d'Orléans de parler d'elle au Parlement, dont on s'étonna; car notre sexe doit avoir certains privilèges qui le peuvent exempter d'aller dans les lieux publics. Le Duc d'Orléans voulut aussi chasser le Tellier, comme attaché aux intérêts du Cardinal. Ce Prince étoit sur cet article de concert avec M. le Prince, qui se plaignoit hautement de lui, de ce que l'ayant toujours cru de ses amis, il l'avoit abandonné, & ne l'avoit pas averti quand il fut arrêté. Il le blâmoit d'une chose dont il paroïssoit louable. Il ne faut jamais trahir le secret de son ami, à plus forte raison celui de son maître, & celui de l'Etat. On a cru qu'il le poussa aussi par l'engagement qu'il avoit pris avec de Lionne, qui avoit paru agir avec le dessein de faire chasser ce Ministre, & que Servien, étant oncle de

de Lionne, n'avoit été nommé en cette occasion que pour mieux couvrir le desir que les Princes avoient de perdre entièrement le Tellier. Je crois devoir dire néanmoins, que je n'ai point de connoissance par moi-même, que de Lionne ait voulu travailler à la ruine d'un Ministre, qui servoit le Roi fidèlement; mais je sais que la Reine l'en a soupçonné, & que le Tellier en a été fortement persuadé. Ce sont de ces choses qu'on ne peut démêler que difficilement, & dont par équité on doit toujours douter. Il y a dans le cœur de l'homme un grand mélange de bons & de mauvais sentimens, & Dieu seul en peut être le juge. Le Garde-des-Sceaux, voyant qu'il avoit contribué à chasser le Cardinal, pour être auprès de la Reine un Ministre en figure, étoit rempli d'amertume & de douleur. Il savoit qu'elle se confioit à d'autres qu'à lui, & qu'elle le regardoit comme son ennemi. Il tâchoit par toutes voies d'acquérir sa confiance. Il lui protesta souvent qu'il vouloit être attaché à ses intérêts. Il lui offrit de se séparer du Duc d'Orléans, & de toutes les personnes qui lui donnoient de l'ombrage. Il offrit de la raccommoier avec les Princes, & n'oublia rien pour lui dire qu'elle trouveroit en lui un Ministre plus

utile à son service que celui qu'elle avoit perdu. Sa confiance étoit donnée à un autre. La Reine reçut ses offres avec une bonne volonté apparente; mais en effet, elle ne se laissa point toucher à ses promesses. La Reine, croyant faire son devoir, n'étoit pas capable de changer foiblement d'avis; si bien qu'elle n'écouloit toutes ces paroles que pour amuser le Garde-des-Sceaux. Il devoit connoître l'impossibilité de son dessein, par les intrigues qu'il ramassoit en sa personne, que la Reine devoit craindre; & s'il eût été sage, il auroit vu que tous ces Princes n'auroient pour récompense que le repentir.

La Reine, pour contenter les Princes qui demandoient toujours l'éloignement de ses Ministres & des amis du Cardinal, leur offrit, du consentement de le Tellier, qu'il ne serviroit point, & qu'elle feroit faire sa charge par un autre; bien résolue néanmoins de la lui conserver, & de lui faire là-dessus toute la justice qu'il méritoit. Cette proposition fit croire qu'elle vouloit chasser tous ceux que le Duc d'Orléans avoit nommé au Parlement; & la Reine, craignant que ce bruit ne lui fît tort, déclara publiquement que si les Princes ne vouloient venir au Conseil,

elle le tiendroit toute seule, & n'en chasserait personne. Les Princes, sachant que la Reine avoit parlé de cette sorte, lui manderent qu'ils ne vouloient point venir au Conseil, & qu'elle fît ce qu'il lui plairoit. Le Garde-des-Sceaux fut d'avis de le retarder, afin de voir s'il n'y avoit point quelque voie d'accommodement; mais la Reine le voulut tenir, & lui répondit fortement, *que sa volonté seule devoit régler cette affaire, & qu'elle le vouloit ainsi.* Le soir même, les Princes, un peu étonnés de sa fermeté, vinrent la voir; & parce que les portes de Paris étoient encore gardées, le Duc d'Orléans pressa d'en faire ôter les gardes, comme une chose qui devoit déplaire à la Reine, & il la supplia de commander qu'elles fussent levées. Elle y consentit; & de cette sorte, la Reine se trouva libre & en pouvoir de sortir de Paris quand il lui plairoit. Mais ses affaires n'étant pas qu'elle dût le desirer, elle y demeura tout le temps qu'elle le jugea nécessaire.

La Reine, ne pouvant plus souffrir le Garde-des-Sceaux, voulut donner les Sceaux au Premier-Président, qui l'avoit bien servie depuis la sortie des Princes, & depuis que, détaché du Prince de Condé, il s'étoit tout-à-fait appliqué à

ses intérêts. Car alors il prétendoit recevoir par elle les grâces qu'il avoit espérées des autres. Le Maréchal de Grammont, ami de Chavigny, Longueil qui étoit devenu Chevalier de la Reine, & quelques autres, gagnèrent Servien & de Lionne, pour favoriser auprès de la Reine & du Cardinal, le retour de leur ami à la Cour. Ils firent tous entendre à cette Princesse, que, pour faire les changements qu'elle desiroit, & pour acquérir quelque créance dans le Parlement, il falloit qu'elle feignît de ne vouloir plus de Mazarin, & qu'elle fît revenir Chavigny, le plus grand ennemi qu'il eut. Servien & de Lionne entrèrent dans cette pensée, pour avoir en lui un ami auprès du Prince de Condé, qu'ils paroissent regarder comme leur protecteur. On en écrivit à Breull, & on fit comprendre au Cardinal que le retour de ce Ministre étoit nécessaire pour éblouir le peuple: & de plus, qu'il étoit meilleur d'avoir celui-là dans le Conseil que le Garde-des-Sceaux de Château-neuf, parce qu'il sembloit que la cabale de ce dernier étoit la plus dominante, & que par conséquent Chavigny étoit moins à craindre. Quoi qu'il en soit, le Cardinal y consentit, parce qu'alors sa plus grande passion,

ainsi qu'il avoit mandé à ses amis, étoit de changer le Conseil, & d'en ôter le Garde-des-Sceaux. C'est une de ces choses que j'ai depuis vues dans les lettres qu'il écrivoit en ce temps-là à Madame de Navailles.

Senneterre ne fut rien du retour de Chavigny. On lui cacha ce dessein avec soin. Il ne l'aimoit pas, & il avoit paru avoir plus de liaison avec Château-neuf; mais comme il n'avoit pas approuvé sa conduite, & qu'il s'étoit attaché à la Reine, il se consola aisément de la résolution qu'elle avoit prise de le chasser. A l'égard de Chavigny, il se résolut de s'opposer à lui en tout ce qu'il pourroit, & crut que le Ministre de Breull lui en seroit obligé, puisqu'il souffroit son retour par la seule raison qu'il étoit son ennemi déclaré. Ce ne fut pas sans étonnement que l'on vit alors la haine avoir les mêmes effets que l'amitié. Il ne falloit pas s'en étonner : l'intérêt peut lui seul joindre tant de contrariétés ensemble; il est le maître des cœurs, c'est lui qui gouverne le monde, qui fait souvent agir les hommes en bien & en mal, qui fait naître la haine, & qui produit les apparences de l'amitié que les gens de la Cour semblent avoir les uns pour les autres. Ce chan-

gement étant concerté de cette sorte, Chavigny arriva le deuxieme Avril, & le soir même il vit la Reine dans son Oraisonnaire. Il y fut par un escalier dérobé qui alloit dans ce lieu secret, où elle faisoit venir ceux qu'elle vouloit cacher à ses espions.

Le lendemain, le Duc d'Orléans, qui sembloit n'avoir eu nulle part au retour de Chavigny, & à qui la Reine n'en avoit rien dit, parut le sentir vivement. Il vint au Palais-Royal, plein de colere contre elle, & suivi du Prince de Condé, qui avoit été de ce secret, & en étoit bien content : mais selon les maximes de la Cour, il dissimuloit ses sentiments, de peur de choquer le Duc d'Orléans, qui en étoit outré de dépit. Ce Prince, en présence de plus d'une douzaine de personnes, dit à la Reine : *Qu'il s'étonnoit infiniment, que tenant le rang qu'il tenoit dans le Royaume, & selon la part qu'il devoit avoir dans les Conseils du Roi, elle eût voulu faire revenir un Ministre sans lui en parler, & qu'elle lui avoit en cela donné beaucoup de marques de mépris & de défiance.* La Reine lui répondit tout haut, *que depuis quelque temps, il avoit fait tant de choses sans elle & sans sa participation, qu'il ne devoit pas*

*trouver étrange, si, de son côté, elle en faisoit de même; & par sa maniere d'agir avec elle, elle croyoit être dispensée d'en user avec lui de la façon qu'elle avoit accoutumé de le faire: que quand il vivoit avec elle comme son ami & son frere, alors il savoit bien qu'elle n'avoit jamais rien fait, même dans les bagatelles, que premièrement elle n'eût pris son avis; mais qu'enfin son procédé avoit fait changer le sien, & qu'elle étoit fâchée de ce qu'il l'avoit contraint à cela. Il lui répondit: Qu'il n'avoit fait que se défendre; qu'elle avoit commencé à mépriser son amitié, envoyant Monsieur le Prince au Havre malgré lui, & que le Cardinal avoit été aussi le premier à l'offenser; qu'ensuite il n'avoit pu faire autre chose que ce qu'il étoit obligé de faire pour sa conservation & l'intérêt de son honneur. Pendant cette grande dispute, je remarquai que M. le Prince les écouta sans dire une seule parole; & je suis persuadée que, dans son ame, il n'étoit pas fâché de la colere de tous les deux; car il fit quelque souris qui me le fit juger ainsi. Le Duc d'Orléans avoit néanmoins eu part au retour de Chavigny par ceux qui l'avoient traité avec le Cardinal; mais ce Prince voulut faire voir à la Reine*

combien il avoit senti ce secret qu'elle lui en avoit fait.

Le Parlement vint au Palais-Royal, qui obligea la Reine de cesser sa dispute avec le Duc d'Orléans, pour aller entendre les remontrances que le Premier-Président lui vint faire sur cette déclaration qu'il demandoit contre les Cardinaux. J'ai déjà dit ailleurs que cette Compagnie avoit proposé de les exclure tous du ministère. Le Premier-Président, alors de concert avec la Reine, lui parla de ce style dont il avoit accoutumé de se servir en de semblables occasions; mais après avoir harangué contre le Mazarin, il n'épargna pas le Coadjuteur, disant de lui, que c'étoit un esprit plein d'ambition & de desseins factieux, qui troubloit la paix de la Maison royale, & qu'il étoit juste de l'éloigner de l'espoir du ministère. Le Duc d'Orléans en rougit deux fois; il sentit que ces paroles s'adressoient à lui, & elles lui firent connoître que la Reine n'étoit pas abandonnée, que le Parlement revenoit à elle, & que c'est une grande folie à l'homme que de se confier aux hommes.

La Reine, au-lieu de répondre à son ordinaire, & dire qu'elle demanderoit avis à M. le Duc d'Orléans & à M. le

Prince, de ce qu'elle avoit à faire, un peu en colere contre le Duc d'Orléans, répondit au Premier-Président sans parler aux Princes, *qu'elle accordoit la déclaration telle que le Parlement la desiroit*; & ajouta très-judicieusement, *qu'elle croyoit le pouvoir faire, puisque Monsieur & M. le Prince étoient présents quand elle fut proposée au Parlement.* Elle se tourna ensuite vers le Garde-des-Sceaux, & lui commanda à l'instant même de la sceller. Il reçut cet ordre comme un homme qui n'avoit plus guere de moment à posséder cette autorité dont il se servoit malgré la Reine. A ces mots décisifs de la Reine, Madame de Chevreuse rougit à son tour; & je connus à son visage qu'elle voyoit avec beaucoup de peine le Coadjuteur & même le Garde-des-Sceaux de Château-neuf, exclus de pouvoir joindre le Ministère à la calotte rouge; mais comme beaucoup de diligences avoient déjà été faites pour empêcher que cet avantage ne fût ôté aux Cardinaux François, tant d'intrigues se firent encore alors, qu'enfin la chose fut éludée, & demeura, comme je l'ai déjà dit, tout-à-fait assoupie.

Cette cérémonie achevée, les Princes s'en allerent. Le Duc d'Orléans avoit

de la douleur & de la tristesse dans le cœur, & le Prince de Condé étoit content. Ce qui fâchoit le Duc d'Orléans à l'égard du Coadjuteur lui donnoit de la joie, & de plus il étoit satisfait du retour de Chavigny. La Reine, sortant de sa galerie où elle avoit tenu Conseil, se retira dans son cabinet. Elle y reçut publiquement Chavigny, qu'elle traita comme un homme destiné à lui plaire. Ceux qui contribuerent à son retour virent les apparences de sa faveur avec plaisir; mais le Cardinal, qui l'avoit approuvé malgré lui, ne put pas s'empêcher d'en ressentir de la douleur, & de tenir pour ennemis ceux qui avoient su trouver l'invention de le rappeler.

Pendant que toutes ces choses se passeroient dans le cabinet, le Garde-des-Sceaux, qui les avoit ignorées, qui haïssoit Chavigny, & qui sentoit les apparences de sa disgrâce, fut toujours appuyé contre le coin de la table, rêveur, chagrin, & fort embarrassé. Cette place qu'il avoit tant désiré, lui donnoit plus de honte que de gloire. Il voyoit que les grandes affaires se faisoient sans lui & contre lui: & dans ces moments, il connut sans doute qu'il alloit perdre les Sceaux; car il devoit croire que la Reine n'avoit pas changé le

Conseil malgré le Duc d'Orléans, pour en demeurer là, & ne pas satisfaire son ressentiment. Deux heures après, comme il fut retourné chez lui, elle lui envoya commander de les rendre. Il le fit, & en même-temps le Premier-Président les eut, à condition qu'il ne quitteroit point sa charge de Premier-Président. La Reine, ensuite, dépêcha vers le Chancelier Séguier, pour le faire revenir à la Cour, afin d'y tenir le Conseil des parties, & assister à tous les Conseils du Roi, comme Chancelier de France. Monsieur le Prince qui savoit l'élection du Premier-Président, & par Chavigny & de Lionne, eut pour ces changements quelques intelligences avec la Reine, qui les fit d'autant plus hardiment, qu'elle croyoit qu'ils pouvoient le tenter de revenir à elle.

Ce que souffrit Château-neuf, quand il se vit sans les Sceaux, ne se peut assez fortement représenter, & celui seul dont l'ambition est extrême peut s'en former quelque idée. Il eut la pensée de se sauver au Luxembourg, d'y porter les Sceaux, & de demander la protection du Duc d'Orléans pour tenir bon contre la Reine. Après les avoir rendus, il se repentit de n'avoir pas exécuté ce dessein; mais la

Reine le surprit; elle envoya si promptement chez lui, aussi-tôt après qu'il l'eut quittée, qu'elle ne lui laissa pas le temps de délibérer ce qu'il avoit à faire. Dieu le permit ainsi, pour la conservation de la France, à qui cette action auroit sans doute coûté beaucoup de sang. Je veux croire aussi que sa volonté eut quelque part à sa retenue, & qu'aimant l'Etat, il ne voulut pas peut-être pour ses intérêts hasarder de le perdre entièrement. Cet homme avoit de grandes qualités; il avoit l'ame ferme, l'esprit hardi, & le cœur rempli de gloire; il étoit habile dans l'intrigue, il avoit une grande expérience dans les affaires. Il étoit tellement respecté de ses amis & de ses ennemis, qu'il refusoit aux uns & aux autres également ce qu'il ne croyoit pas juste de leur donner, sans qu'ils osassent s'en plaindre. Il avoit aussi beaucoup de quoi s'humilier devant Dieu & les hommes, ayant autrefois sous le regne du Cardinal de Richelieu, condamné à mort l'innocent Maréchal de Marillac; & l'opinion universelle étoit, que son ambition l'avoit alors fait lâchement trahir sa conscience & son honneur. Il avoit encore un défaut qui le rendoit ridicule. Il aimoit trop les Dames; leur conversation & leurs flatteries lui plai-

soient; & les Dames, pour leurs intérêts, le recherchoient avec trop d'avidité. Sa foiblesse étoit cause de celles qu'elles avoient pour lui. Elles ont par leurs intrigues beaucoup contribué à sa grandeur & à sa fortune, de même qu'à le rendre méprisable. Outre ces honteuses taches, on peut dire encore, que les desirs que la faveur excitoit en son ame, étant excessifs & dérégles, le rendoient indigne de vivre, puisque pour vivre dans l'élévation, il faisoit des bassesses qui ne convenoient pas à un homme tel qu'il avoit intention de le paroître.

La nouvelle de la disgrâce de cet homme étant venue au Luxembourg, le Duc d'Orléans en fut troublé d'une manière toute terrible, & sa colere pensa causer d'étranges effets. Il fulmina contre la Reine, & jura qu'elle se ressentiroit de cet affront. Le Coadjuteur ou Montrésor par son ordre, ou tous deux ensemble, dire à ce Prince, que puisque la Reine avoit osé faire des coups de Régente, il devoit en faire de Lieutenant-Général du Royaume. Ils proposerent de faire prendre les armes aux Bourgeois. Le Duc de Beaufort offrit son crédit pour ce dessein. Ils dirent qu'il falloit animer la canaille, qu'il falloit aller au

Palais-Royal enlever le Roi, aller chez le Premier-Président, lui ôter les Sceaux de force; & s'il faisoit quelque résistance, le tuer, & le jeter par les fenêtres. Enfin, tout ce qui se peut imaginer de plus cruel, de plus violent, même contre la personne de la Reine, fut proposé en cette occasion. Selon les apparences, l'exécution en fut ardemment désirée par le Coadjuteur, & sans doute que Château-neuf aussi, comme je le viens de dire, eut des moments fort criminels; ces deux hommes étant remplis l'un & l'autre des plus violentes passions qui puissent occuper le cœur humain. Madame de Chevreuse, qui étoit assez bien disposée à se bien remettre avec la Reine, eut sa part de la douleur du Duc d'Orléans. Elle fut sans doute au désespoir du changement du Garde-des-Sceaux, & eut de la peine à le souffrir; mais je ne l'entendis point nommer parmi les coupables. On m'assura que Mademoiselle avoit paru passionnée pour la réparation de la gloire du Duc d'Orléans; & que n'étant pas satisfaite de la Reine, elle voulut alors en tout complaire à ce Prince. Le Prince de Condé, qui fut présent à toutes ces furieuses propositions, après avoir protesté au Duc d'Orléans qu'il

n'avoit nulle part au retour de Chavigny, & l'avoit assuré qu'il vouloit demeurer inviolablement attaché à ses intérêts, déclara qu'il ne pouvoit approuver des conseils si violents, dont l'exécution seroit difficile & blâmable. Il dit au Duc d'Orléans, qu'il étoit prêt de se mettre à la tête de ses troupes, & de répandre pour son service jusqu'à la dernière goutte de son sang; mais qu'il ne pouvoit prendre de part à des choses qui, sans doute, seroient désapprouvées des gens de bien. Ce sage discours fit taire les plus mutins, parce que la raison & l'autorité ensemble ont de grandes forces. Ces obligations récentes que M. le Prince avoit au Premier-Président, l'amitié qu'il avoit pour Chavigny, la confiance qu'on lui avoit faite de son retour, & quelques humanités naturelles qui n'abandonnent guere les ames héroïques, lui firent tenir ce langage. Il desiroit alors, comme je l'ai écrit, d'obtenir de la Reine le Gouvernement de Guienne, dont il n'étoit pas encore tout-à-fait assuré, & son intérêt le forçoit à chercher à lui plaire. Il le fit avantageusement pour elle, en détournant cet orage, dont les seules apparences étoient horribles.

C'est donc à M. le Prince seul à qui on

doit donner la gloire d'avoir empêché ce furieux projet, qui auroit été sans doute une seconde St. Barthelemi, sous le nom des Mazarins. Madame de Longueville m'a dit depuis, que ce jour-là elle crut que Paris seroit détruit par le feu & par le sang, que le trouble fut grand dans toute la Maison royale, & qu'elle passa la nuit sans se coucher, dans l'inquiétude des malheurs qui pouvoient arriver; que sur le matin, voyant que l'exécution n'avoit point suivi les desseins du Coadjuteur, elle se jeta sur le lit de M. le Prince son frere toute habillée, pour seulement dormir quelques heures; mais qu'elle fut long-temps que son esprit étoit rempli d'une idée funeste de toutes les choses que ce conseil auroit pu produire, & que son ame en fut long-temps abattue de tristesse, & pleine d'étonnement. Pour la Reine, elle n'eut aucune part de cette inquiétude, & ne fut le péril où elle avoit été qu'après qu'il fut passé.

Le Chancelier Seguier arriva le lendemain, & fut reçu de la Reine avec beaucoup de démonstration de bonne volonté. S'il avoit eu cet empressement qui est louable, quand légitimement on peut prétendre aux grandeurs de la fortune, il auroit peut-être rempli cette place toute

entiere. Il étoit savant, éloquent & habile dans les affaires du Conseil. La Reine avoit besoin de Ministre, & d'un Ministre homme de bien, qui, avec de droites intentions, entreprît de la bien servir. Il avoit une partie de ces bonnes qualités; mais il n'avoit pas l'ame assez remplie du desir de la gloire, que la seule vertu peut donner. Il ne pouvoit presque résister à la faveur, & il ne se faisoit pas estimer autant peut-être qu'il méritoit de l'être. Ses amis vouloient qu'il occupât alors cette premiere place, qui faisoit naître des desirs à tant d'autres, & qui n'en excitoit pas assez en lui. Beaucoup de gens de bien auroient trouvé ce remede propre à dissiper toutes les cabales qui travailloient pour & contre le Cardinal Mazarin; & n'étant pas trop passionné de cette primauté, il auroit pu gouverner & attendre paisiblement ou le retour ou la perte du Ministre. Mais enfin, il avoit trop peu de cette manie qui donnoit tant de peine à Château-neuf; & n'ayant pas la force de se soutenir, il fut aussi-tôt après accablé par ses ennemis. Nous le vîmes bien vite retourner dans le néant, & en sortir de même, sans pourtant avoir jamais eu ce qu'on appelle de la faveur & de la considération. Il fut

si mauvais Courtisan, qu'il demanda à la Reine ce qu'il avoit à faire; & la Reine lui ayant dit qu'il se reposât, & qu'il ne se donnât pas la peine sans besoin de venir au Palais-Royal, il accepta ce parti, & y alla si peu, que bientôt après il n'y alla point du tout. Il se piquoit d'une certaine humilité, de ne se soucier point de l'autorité, & d'aimer à obéir continuellement à quelque supérieur. Cette soumission est causée qu'il a joui d'une fortune plus douce & de plus longue durée, mais aussi moins éclatante.

Le Duc d'Orléans étoit tout-à-fait en colere : il ne venoit plus chez la Reine ni au Conseil. Il disoit hautement, qu'il vouloit qu'on ôtât les Sceaux au Premier-Président, & qu'on chassât du Conseil Chavigny, déclarant qu'il ne reverroit jamais la Reine, si elle ne le satisfaisoit. On travailla de part & d'autre pour adoucir son chagrin; le Duc d'Orléans ne parut point s'affoiblir dans sa résolution, & la Reine assura qu'elle ne vouloit chasser personne. Pendant que cette négociation occupoit les esprits, Chavigny trouva le moyen de se raccommoder avec le Duc d'Orléans : ses amis lui rendirent ce bon office; & l'ayant été saluer, il en fut bien reçu. Par cette voie, la moitié de la co-

lere de ce Prince se dissipa ; mais il demeura inflexible contre le Premier-Président. Il demanda à M. le Prince de l'abandonner en sa considération. Ce Prince y consentit, & en fut blâmé ; & ceux qui se mêlent de juger les autres, disoient que lui ayant de si fortes obligations, il pouvoit, sans choquer ce qu'il devoit au Duc d'Orléans, travailler à diminuer sa colere. Il sacrifia donc son ami, pour rendre au plus puissant ce qu'il croyoit lui devoir ; & entre deux obligations, il paya celle qui coûta le moins à sa générosité. Il en souffrit, & la gêne où il se vit en plusieurs occasions de cette nature, où il fallut satisfaire ceux qui l'avoient servi, lui fit dire, *qu'il estimoit le Duc de Beaufort heureux de ne devoir sa liberté qu'à lui-même & à ses domestiques.* Ce fut dans cette conjoncture que le Premier-Président, déjà mal satisfait & séparé de ce Prince, non-seulement se détacha entièrement de lui ; mais de plus, se sentit vivement offensé de se voir la victime de ses intérêts, lui qui les avoit portés, même aux dépens de sa gloire. Sa modestie ne le put empêcher de faire connoître au public son ressentiment, & la douleur qu'il en avoit eue. Quand le Coadjuteur vit  
que

que ses terribles conseils n'avoient point été suivis. Il voulut se retirer de la Cour, & dit au Duc d'Orléans que n'étant point utile à son service, il valoit mieux qu'il se séparât de lui, & que la Reine qui le haïssoit, se rendroit peut-être plus traitable quand il n'y seroit plus. Les Serviteurs de M. le Prince me dirent alors, qu'une des raisons qui le forcerent le plus d'abandonner le Premier-Président, fut la feinte retraite du Coadjuteur; car voyant qu'en effet le Duc d'Orléans avoit sujet de se plaindre, & demeurant seul dans sa confiance, il ne put éviter d'entrer tout-à-fait dans ses intérêts. Mais la séparation du Coadjuteur ne fut qu'une dissimulation- Il prit congé du Duc d'Orléans la Semaine-sainte : il fut quelque temps qu'il ne le voyoit plus qu'en secret; & bientôt après il le revit publiquement. Je n'ai pu savoir au vrai la raison de cette feinte.

Le Duc d'Orléans, cependant, continuoit à se plaindre de la Reine, & la Reine se défendoit. Cette brouillerie menaçoit la France d'une grande guerre, & donnoit de l'inquiétude à ceux qui sont assez sages pour souhaiter le bien de l'Etat; mais il fallut enfin que la fermeté de la Reine fût vaincue, & qu'elle

cédât à sa raison & à la colere du Duc d'Orléans. Les Ministres, pour plaire à ce Prince, travaillerent tous à faire changer la Reine, & les amis du Premier-Président furent les premiers à conseiller cette Princesse de l'abandonner, lui disant qu'il valoit mieux lui ôter les Sceaux, que d'engager le Duc d'Orléans à une guerre civile. La Reine étant persuadée par de si fortes raisons, consentit à satisfaire le Duc d'Orléans. Le nouveau Garde-des-Sceaux n'ayant été qu'une fois ou deux au Conseil, fut contraint de retourner en son premier état. Ce fut malgré lui, & il le fit néanmoins de fort bonne grace.

La Reine envoya chercher le Premier-Président; & toute honteuse de ce qu'elle faisoit, le pria de souffrir avec patience ce sacrifice au repos de l'Etat. Elle lui dit que, pour satisfaire Monsieur, elle étoit contrainte de lui redemander ce qu'elle lui avoit donné; qu'elle en étoit au désespoir, mais qu'elle l'assuroit qu'aussitôt qu'elle pourroit, il reverroit les Sceaux entre ses mains. Le Premier-Président, sans s'étonner, avec un visage triant, lui dit qu'il étoit trop heureux de connoître par-là l'estime qu'elle faisoit de sa fidélité, & trop heureux encore de

pouvoir contribuer à son repos : & tirant de son col la clef des Sceaux qu'il y tenoit pendue , la lui donna , attendant qu'elle les envoyât chercher chez lui. La Reine en demeura très-satisfaite : ils furent rapportés , & on les donna au Chancelier Seguier , qui ne fut pas fâché de les ravoir en sa puissance : il y avoit eu déjà dispute entre ces deux hommes. Le Duc d'Orléans ayant été satisfait par cette voie , les personnes qu'il avoit entrepris de chasser du Conseil , demeurèrent en apparence en repos , & la Reine crut pouvoir alors espérer quelque treve à ses peines. Pour en être plus assurée , elle résolut de donner au Prince de Condé le Gouvernement de Guienne. Ayant appaisé le Duc d'Orléans , elle voulut aussi acquérir ce Prince , essayant véritablement de gagner son amitié , soit en l'obligeant , soit en lui faisant parler par ses créatures , & particulièrement par la Princesse Palatine ; mais toutes ces choses lui furent très-inutiles. Si du côté de la politique il a mal fait , en se tenant si ferme contre la Reine , je le laisse à juger à ceux qui voudront raisonner là-dessus , & n'en puis pas dire davantage que ce que j'ai déjà dit ; mais si j'osois , je trouverois à redire à la dissimulation dont il

usa envers la Reine pour avoir le Gouvernement ; car alors il lui faisoit tout espérer ; & quand je pris la liberté de lui en parler , elle me fit l'honneur de me dire , qu'elle croyoit par ce bienfait qu'il deviendroit entièrement de ses amis , & qu'il en avoit parlé de cette maniere. Sur le bruit qui se fit que la Reine lui devoit donner le Gouvernement de Guienne , plusieurs personnes lui représenterent qu'elle se perdoit , & qu'elle ne suivoit pas les maximes de la prudence , ni celles de l'Etat. La Reine , touchée des raisons de ses Serviteurs , s'arrêta , & fut quelques temps en doute si elle devoit passer à l'exécution de ce Traité. Le Prince de Condé , étant averti de ce refroidissement , en présence de Chavigny , proposa à la Reine de s'en désister , lui protestant qu'il ne vouloit rien qui lui pût donner de l'inquiétude. Chavigny , pour plaire à la Reine , dit à Monsieur le Prince devant elle : *Monsieur , est-ce tout de bon que vous remettez à la Reine la parole qu'elle vous a donnée sur cette affaire ?* Ce Prince ayant répondu qu'oui , la Reine le remercia , & ne s'expliqua pas davantage ; si bien que les choses demeurèrent quelque temps incertaines : mais M. le Prince , d'humeur à bien vouloir ce qu'il

avoit une fois desiré, & qui trouvoit en cela un grand avantage, fit agir en sa faveur les créatures du Cardinal, Servien & de Lionne, qui, en cette rencontre, lui furent plus fideles que Chavigny, son ancien ami. En cet endroit il fut louable, & eux fort dignes de blâme, s'il est vrai que leur intérêt les convioit à ce relâchement. Je fais que la Reine les en a soupçonnés. Enfin, cette Princesse se résolut par leur conseil, & voici leurs raisons. Ils disoient qu'il étoit avantageux de donner la Guienne à M. le Prince, afin de le détacher en quelque maniere du Duc d'Orléans, & l'engager de se réunir à la Reine; qu'il avoit déjà l'affection de ceux de cette Province; & que les ayant tous à lui, on ne lui donnoit rien de nouveau. Le Duc d'Epéron, par cette voie, cessa d'être le prétexte des plaintes des Bordelois, & le Gouvernement de Bourgogne qu'avoit M. le Prince, lui fut donné, au-lieu de celui qu'on lui ôtoit. Dans les conditions de cet échange, il fut conclu aussi que, moyennant quelqu'autre accommodement, le Duc de Candale donneroit l'Auvergne au Duc de Mercœur. La Reine le souhaitoit, à cause qu'il devoit bientôt épouser Mademoi-

selle de Mancini \*, & que pour le confirmer dans ce dessein, elle vouloit lui faire des graces qui pussent l'engager encore davantage. Cette volonté en la Reine, ne lui pouvant être inspirée que par son premier Ministre, fait voir que les négociateurs n'agissoient que selon les ordres qu'ils recevoient de sa part : c'est ce qui les peut justifier à l'égard de la Guienne.

Le Duc de Longueville s'étoit retiré un peu à quartier ; & après avoir fait tenter la Reine par plusieurs voies, & enfin s'être adressé à de Lionne, il prit par son moyen quelque liaison avec elle : & sans doute que ce fut, comme de toutes les autres choses, de concert avec le Cardinal Mazarin.

Madame de Longueville, qui étoit mal avec son mari, qui avoit ses intrigues particulieres, & ses intérêts de fantaisie à ménager à la Cour, ne voulant pas avoir la Reine tout-à-fait contre elle, envoya la Princesse Palatine, son amie, promettre à la Reine tout ce qu'elle pouvoit desirer ; & après beaucoup de grandes consultations, la Palatine dépêcha Bartet au Cardinal, pour l'assu-

Niece du Cardinal Mazarin, aînée des Mancini.

rer de l'affection de Madame de Longueville, & par le même moyen elle lui fit espérer qu'elles travailleroient ensemble à gagner en sa faveur le Prince de Condé; mais toutes ces belles apparences n'eurent aucun effet, & M. le Prince, par aucune de ces choses, ne se voulut réunir à la Reine.

Plusieurs personnes avoient commerce avec le Cardinal; car la fermeté de la Reine étonnoit toute la Cour, & on jugea bien vîte que ce Ministre pourroit revenir. Par cette raison, chacun de ses amis & ennemis voulut traiter avec lui: & tous, excepté M. le Duc d'Orléans & M. le Prince, envoyèrent le visiter, & lui demanderent sa protection sur différentes matieres. Ces voyages firent naître de grandes négociations; mais rien n'égalait les deux passionnés amants de la fortune: (j'appelle ainsi le vieillard de Château-neuf & le Coadjuteur). Le premier, à l'extrémité de sa vie, après avoir renversé l'Etat pour chasser le Cardinal, & après en avoir été puni par sa disgrâce, vouloit rentrer tout de nouveau dans le Cabinet. Il forma une intrigue en faveur de celui qu'il venoit de perdre; & sans avoir honte de ses variétés continuelles, il pria le Marquis de Senneter-

re & le Maréchal d'Etrées, de proposer à la Reine, que si elle vouloit le remettre en sa place de Garde-des-Sceaux, il promettoit d'être serviteur & ami du Cardinal Mazarin, & assura la Reine qu'il les remettroit elle & le Duc d'Orléans dans une parfaite union.

La Reine d'abord n'écouta point cette proposition, tant parce qu'elle ne la croyoit pas sincere, que parce qu'elle avoit un grand mépris pour Château-neuf; mais lui, sans se rebuter, envoya Madame de Vaucelas sa sœur, conjurer le Marquis de Senneterre de le voir. Senneterre, sachant le dégoût de la Reine sur tout ce qui venoit du côté de cet homme, n'y voulut point aller. Il lui envoya le Maréchal d'Etrées, qui l'ayant vu, pria Senneterre de sa part de consentir que Bracher, homme qui étoit à lui & qu'il avoit donné au Cardinal, allât le trouver pour l'assurer de son affection, & lui promettre une entiere fidélité, pourvu qu'il voulût le raccommo-der avec la Reine, & le remettre dans sa place de Garde-des-Sceaux. Il promit humblement la vouloir tenir de lui, & se confesser à jamais son obligé. Il faut remarquer ici cette grande circonstance, que Château-neuf, faisant porter parole au Marquis de Senneterre

de ce nouvel engagement, fit entendre par le Maréchal d'Etrées, qu'après cette liaison faite avec le Cardinal Mazarin, il conviendrait qu'ils s'accordassent tous une seconde fois pour remettre M. le Prince en prison; mais Senneterre, à ce qu'il me dit alors, n'approuva pas cette proposition, & vit bien que la passion & le desir de se venger l'avoit inspirée à celui qui la faisoit, & que d'ailleurs elle lui venoit encore du Coadjuteur, & peut-être de Madame de Chevreuse. Elle fut donc éludée de son côté, & Brachet partit pour aller faire les compliments de ce pauvre forcené. Voilà comme il faut appeler ceux qui ont de ces desirs déréglés, dont les Courtisans sont remplis: la folie qui les fait toujours courir après les honneurs, aux dépens de leur repos & de leur salut, est un aveuglement horrible qui les empêche de voir que ces dignités, dont ils sont si amateurs, ne sont que des biens imaginaires, qu'il faut quitter tout au plus au bout de quatre-vingts ans. Senneterre n'étoit pas un homme détrompé de la vanité ni de l'ambition: son ame n'étoit que trop attachée à la terre; mais comme il étoit sage & raisonnable, en me faisant part de ses secrets, il ne cessoit de s'étonner de

l'excessive avidité que ces deux hommes avoient pour la faveur, de ce qu'ils souffroient pour elle, & de la facilité qu'ils avoient à tout entreprendre, pouvu qu'ils pussent arriver à leurs fins.

Le Cardinal, n'ayant point d'autres ressources, & voyant que la Guienne n'avoit pu obliger M. le Prince à bien vivre avec la Reine, écouta les propositions de Château-neuf, où le Coadjuteur avoit part, qui, malgré le passé, en écrivit à la Reine, parce que ne pouvant être Cardinal par d'autres voies, il le vouloit être par elle. Je n'ai point su toutes les particularités de la suite de cette négociation; car elle changea d'acteurs. Servien & de Lionne y furent mêlés, & Montrésor aussi; mais il m'a paru qu'on continua de proposer l'union du Duc d'Orléans avec la Reine, pourvu qu'elle fît mettre une seconde fois M. le Prince en prison, selon les propositions qu'on a dit en avoir été faites, & en ce cas remettre Château-neuf dans les affaires jusqu'au retour du Cardinal Mazarin. Le Coadjuteur promettoit d'y travailler; mais dans toute sa conduite, il me sembloit, vu ce que la Reine me faisoit l'honneur de m'en dire, qu'il alloit plus droit à perdre M. le Prince, qu'à fa-

voriser le Cardinal. Toutes ces propositions ne plaisoient pas à la Reine, qui les écouta toutes, détestant les mauvaises, & doutant sur les autres. Elle demanda conseil à quelques personnes sur celles qui se pouvoient faire en conscience. Senneterre, à qui elle en parla, & dont elle estimoit la capacité, lui dit franchement (quoiqu'il ne fût pas serviteur particulier du Prince de Condé) qu'il ne lui conseilloit point de hasarder de le remettre en prison, parce que ceux qui commençoient à le haïr & à se plaindre de lui, le voyant dans le malheur, recommenceroient à le servir, & qu'elle donneroit matiere aux brouillons de brouiller tout de nouveau; que de plus, elle rétabliroit par-là le Duc d'Orléans & toute sa cabale; qu'elle étoit grande, & composée de ses ennemis, du Coadjuteur, de Château-neuf, de Madame de Chevreuse, du Duc de Beaufort, & de toute la Fronde; qu'elle deviendroit leur esclave, & que le Cardinal, qu'elle confidéroit, & dont elle souhaitoit trouver les avantages, n'y rencontreroit qu'une ruine toute manifeste, étant certain que s'ils étoient les maîtres, ils ne voudroient jamais le laisser venir. Il lui dit enfin, à ce qu'il me conta, qu'il la conseilloit de

bonne foi, & qu'il osoit l'assurer que sa pensée étoit la meilleure. La Reine, trouvant ses raisons fortes & judicieuses, montra aux Frondeurs plus de froideur qu'ils n'avoient espéré; car ils avoient cru que cette proposition devoit être reçue avec plus de chaleur. Il me fut dit encore par la même personne en grand secret, que la Reine ayant parlé en confiance à un Docteur, Religieux d'un Ordre célèbre, des plus fortes propositions faites contre M. le Prince par ses ennemis, il lui avoit dit qu'elle le pouvoit traiter comme un criminel & ennemi de l'Etat; mais la Reine, ayant horreur de ces maximes, laissa le Casuiste pour suivre l'avis du Politique. Celui-ci avoit de la Religion & d'honnêtes sentiments sur toutes choses; mais il n'étoit pas soupçonné d'être rempli de bonté; & il se trouva néanmoins plus conforme aux Loix de l'Evangile, & aux inclinations de cette Princesse, que le Religieux, dont la décision sur les choses les plus cruelles, fut étonnante, puisque les plus douces avoient été rejetées par sa sagesse humaine. La Reine demeura quelque temps sans rendre réponse sur ce qui regardoit le rétablissement de Château-neuf, parce qu'elle voulut avoir l'avis du Cardinal Mazarin. Après donc

que beaucoup de couriers eurent été bien employés, l'Abbé Ondedei, & plusieurs autres, ayant travaillé à cette négociation, il arriva enfin que le Cardinal, suivant sa coutume, qui étoit de tout écouter, & de se servir de tout, se raccommoda avec Château-neuf, le Coadjuteur, Madame de Chevreuse; & ils conclurent entre eux qu'à la majorité du Roi, qui approchoit, Château-neuf seroit remis auprès de la Reine en qualité de Premier-Ministre. Le Premier-Président eut promesse de ravoir les Sceaux qu'on venoit de lui ôter; & par les intrigues de la Princesse Palatine, la Vieuville fut asuré des Finances, attendu que le Président de Maisons en avoit mal usé avec le Cardinal: il n'avoit osé lui envoyer de l'argent, & il étoit soupçonné d'être partial pour Chavigny. Longueil, par les mêmes sentiments des autres, c'est-à-dire, pour plaire à la Reine, & conserver son frere dans les Finances, fit dessein de servir le Cardinal, & le promit à la Reine; mais le Cardinal ne lui avoit rien répondu, non plus qu'à la plupart de ceux qui l'étoient allés trouver, sinon qu'il n'avoit nul desir de revenir en France comme Ministre; qu'il souhaitoit seulement de pouvoir être justifié au Parle-

ment de toutes les calomnies qu'on lui avoit imposées; & qu'ayant servi la France fidèlement, il souhaitoit au moins que son honneur fût rétabli, & son innocence reconnue. Longueil, ayant beaucoup d'amis dans cette Compagnie, l'engagea de s'intéresser fortement en sa justification, & sentoit beaucoup de joie de ce qu'il ne vouloit plus que de l'honneur; mais le Ministre n'estimoit pas ses offres, il le croyoit trop ami de Chavigny. C'est ce qui l'obligea de se moquer de lui, en lui faisant cette réponse. Il différera cependant l'exécution de ses dernières résolutions autant qu'il lui fut possible, & ne se hâtoit sur rien. Il est difficile de se confier à des ennemis, éprouvés ennemis par des rechûtes si nombreuses, & il auroit souhaité sans doute, que de plus favorables événements l'eussent pu sauver de cette fâcheuse & dure nécessité.

Comme il n'y a point de secret qui puisse être caché, M. le Prince fut pleinement informé de toutes ces négociations. Il avoit déjà su les propositions qui avoient été faites contre sa vie & sa liberté; & depuis les avis qu'il en avoit reçus, il avoit vécu avec de grandes précautions. Dans cet état, un soir qu'il étoit au lit causant avec ses familiers,

Vineuil l'avertit qu'il y avoit un dessein contre sa personne, & qu'il y avoit des Compagnies des Gardes qui étoient commandées pour aller vers l'hôtel de Condé. Ces choses s'étant confirmées par le récit des personnes qui les avoient vues, elles firent peur à ce Prince. Il se leva aussitôt, monta à cheval, & s'en alla en hâte à Saint-Maur, suivi de toute sa famille, du Prince de Conti, de Madame de Longueville, de Madame la Princesse, du Duc de la Rochefoucault, du Duc de Richelieu, du Maréchal de la Motte, & de plusieurs autres. La Reine, dès cinq heures du matin, fut éveillée par Comminges, qui vint lui apprendre cette nouvelle. Elle envoya aussitôt au Duc d'Orléans le Maréchal de Villeroi. Ce Prince la vint voir, & l'assura que ce n'étoit point de sa connoissance que le Prince de Condé s'en étoit allé, & en usa assez bien avec elle. Depuis quelques jours, il la visitoit civilement, & sa docilité marquoit le bon succès de la négociation de Breull.

On entendit dire alors, que ce qui avoit fait peur à M. le Prince, étoit qu'un Capitaine du régiment des Gardes, pour faire passer certaine provision de vin sans impôt, avoit mis de son chef une troupe

de soldats à la porte Saint-Germain. Ces hommes armés, ayant été remarqués par les serviteurs de Monsieur le Prince, ils l'en avertirent. Il y envoya, & trouva qu'ils disoient vrai; si bien qu'il ne douta point qu'il n'y eût quelque entreprise formée contre sa liberté & sa vie: & joignant ces circonstances avec les avis précédents, il résolut de s'en aller. Mais ce qui l'y obligeoit le plus, étoit la maniere dont il vivoit avec la Reine; car il devoit connoître qu'elle ne pouvoit pas être fort satisfaite de lui. Elle venoit de lui faire toutes les graces qu'il lui avoit demandées, & cependant il ne la voyoit point; & par toutes ces actions, il marquoit avoir de l'aversion pour elle. Si par la conduite de M. le Prince, cette Princesse eût alors des pensées contraires aux conseils que le Marquis de Senneterre lui avoit donnés, & qu'elle avoit paru approuver, je l'ignore, & n'en ai jamais rien apperçu par aucune voie. Monsieur le Prince étant parti, le Conseil se tint au Palais-Royal pour aviser au remede de ce mal: le Duc de la Rochefoucault, de St. Maur alla trouver le Duc d'Orléans, pour l'assurer des respects & de l'amitié du Prince, & lui protester tout de nouveau de sa part, une reconnoissance

entiere de toutes les obligations qu'il lui avoit. Il lui rendit compte des sujets qui l'avoient forcé de craindre & de fuir. Il vint ensuite au Palais-Royal, où il conféra avec le Maréchal de Villeroi, & dit à la Reine que M. le Prince étoit parti de la Cour, ne croyant pas y pouvoir demeurer en sûreté. Il lui dit aussi qu'elle étoit composée de deux cabales dont il avoit à se garder, des Mazarins & des Frondeurs; & de plus, il se plaignoit de ce qu'elle n'avoit pas fait pour lui de certaines choses dont il l'avoit suppliée, qui, dans le vrai, n'étoient que des bagatelles. La Reine avoua tout haut qu'elle n'avoit pas voulu les exécuter, quoiqu'elle les lui eût promis depuis qu'il avoit cessé de la voir. Elle résolut d'y envoyer le Maréchal de Grammont de sa part, & de celle de M. le Duc d'Orléans, pour l'assurer de leurs bonnes intentions. Cette Princesse lui fit dire qu'il n'avoit rien à craindre de ceux de qui il disoit devoir tout appréhender; & que s'il vouloit revenir, on lui donnoit parole d'une entiere sûreté pour sa personne.

Le Prince de Condé répondit au Maréchal de Grammont avec fierté & rudesse : il lui parla fort respectueusement du Duc d'Orléans, & fort mal de la Reine,

disant qu'il lui étoit impossible de s'assurer en sa parole; qu'elle l'avoit déjà trompé, qu'elle étoit habile à ce métier, & qu'il ne vouloit plus se mettre dans le hazard de l'être encore une fois; qu'il ne pouvoit souffrir la cabale des Mazarins; que tant qu'il verroit les valets du Cardinal avoir du crédit, il ne reviendroit jamais à la Cour; & que pour l'obliger d'y retourner, il demandoit à la Reine qu'elle chassât d'auprès d'elle, Lionne, Servien & le Tellier. Le Maréchal de Grammont, comme bon serviteur du Roi & de la Reine, n'approuva nullement la réponse que lui fit M. le Prince; elle le dégoûta de la négociation, & fut cause qu'il partit bientôt pour s'en aller en Béarn dans son Gouvernement. La Reine, le soir de ce jour, manda les Gens du Roi pour venir savoir ses volontés avant que le Parlement écoutât & reçût le Prince de Conti, qui devoit y aller le lendemain. Ce que Monsieur le Prince avoit dit contre de Lionne lui fut utile à l'égard de la Reine, à cause des chagrins qu'elle avoit eus contre lui, & servit beaucoup aussi à sa réputation.

Ce jour, septieme Juillet, les Chambres ayant été assemblées pour délibérer sur l'exécution de certain arrêt donné con-

tre le désordre des gens de guerre , le Duc d'Orléans y alla prendre sa place accompagné du Prince de Conti, des Ducs de Joyeuse & de Brissac, des Maréchaux de Grammont & de l'Hôpital. Le Duc d'Orléans parla à la Compagnie sur cet arrêt qu'elle avoit donné contre les gens de guerre, qu'il n'avoit pas approuvé, & qui avoit un peu étonné les Officiers de l'armée. Le Prince de Conti prit la parole, & dit ensuite qu'il croyoit que la Compagnie seroit bien-aïse d'apprendre par sa bouche le sujet que M. le Prince avoit eu de se retirer dans sa maison de Saint-Maur; que le soir auparavant, il avoit eu avis que quelques soldats des Gardes avoient dit qu'ils avoient eu ordre de se trouver à deux heures au drapeau; que cet avis ayant été précédé de beaucoup d'autres qui lui donnoient de justes défiances, il avoit envoyé de ses Gentilshommes, pour savoir si ce qu'on lui avoit dit étoit véritable; que trois ou quatre cents soldats commandés, ou du moins assemblés, marchaient en corps; ce qui l'avoit obligé de monter à cheval; que passant derrière le Luxembourg, il avoit trouvé quarante chevaux en corps, comme gens de guerre, & non pas des gens qui se fussent trouvés

ensemble par rencontre ; que cela l'avoit obligé de couper à travers champ du côté de Fleury, d'où il s'étoit rendu ensuite à sa maison de Saint-Maur ; qu'aussi-tôt qu'il fut sorti, il avoit prié le Duc de la Rochefoucault d'en aller avertir Monsieur le Duc d'Orléans, & lui dire toutes ces circonstances, qui, étant accompagnées par tant d'autres sujets de défiances, il avoit cru nécessaire de penser à sa sûreté ; qu'il savoit les négociations qui se faisoient continuellement avec le Cardinal Mazarin, le commerce des courriers, & le voyage du Duc de Mercœur à Breull, qui étoit allé y épouser sa niece ; qu'ainsi il croyoit qu'il ne pouvoit plus être en sûreté à la Cour. Il dit que toutes ces choses avoient fait croire à Monsieur son frere, que ses soupçons étoient bien fondés, & qu'il avoit sujet d'appréhender d'être emprisonné une seconde fois par les menaces du Cardinal, puisque tout le monde voyoit bien qu'il gouvernoit plus absolument de Breull qu'il n'avoit jamais fait étant à Paris ; que Servien, le Tellier & de Lionne, n'agissoient que par ses ordres & par sa conduite ; que cela étant, il venoit faire une déclaration de sa part, qu'il n'avoit jamais eu que des intrigues tout-à-fait

droites pour le service du Roi & pour le bien de l'Etat; qu'il ne s'étoit point retiré par aucun mécontentement particulier, & qu'il déclaroit qu'il n'avoit ni pour lui, ni pour ses amis, aucune prétention ni intérêts. Il dit qu'il étoit bien-aïse de faire cette déclaration à la Compagnie de la part de M. le Prince, pour le faire connoître à toute la France; qu'au reste, il étoit prêt de venir rendre ses respects à Leurs Majestés, de les assister de ses conseils & de ses soins, comme il avoit accoutumé, pourvu que le Cardinal fût sans espérance d'aucun retour, & que l'éloignement de ses créatures qui venoient d'être nommées, pût lui faire trouver sa sûreté, puisque sans elle il ne pouvoit revenir. Il présenta une Lettre du Prince de Condé, qui s'adressoit à la Compagnie, & dit que la Lettre qu'il écrivoit au Parlement expliqueroit encore mieux ses véritables sentiments qu'il n'avoit fait, par ce qu'il venoit de dire. Le Prince de Conti ayant fini, le Premier-Président dit que l'on fit entrer le Gentilhomme qui apportoit la Lettre de M. le Prince. Cette Lettre étant présentée par lui, un Conseiller, nommé Menardeau, en fit la lecture.

L E T T R E  
DU PRINCE DE CONDÉ  
AU PARLEMENT.

MESSIEURS,

„ L'estime que j'ai toujours fait de vo-  
„ tre Compagnie, de sa justice & de son  
„ zele pour le bien de l'Etat, & les preu-  
„ ves obligeantes que j'en ai reçues par  
„ la protection que vous avez donnée à  
„ mon innocence durant ma prison, m'o-  
„ bligent à vous informer des sujets qui  
„ m'ont porté à me retirer de Paris dans  
„ ma maison de St. Maur, pour empêcher  
„ que les calomnies & les artifices de mes  
„ ennemis ne fissent quelque impression sur  
„ vos esprits. Je vous dirai donc, Mes-  
„ sieurs, qu'après le grand nombre d'avis  
„ qui m'ont été donnés des mauvais des-  
„ feins que l'on avoit contre moi, des faux  
„ bruits que l'on semoit dans le public  
„ pour rendre ma conduite suspecte au  
„ Roi, & odieuse à tout le monde, j'ai été  
„ contraint de m'abstenir de rendre mes  
„ respects à Leurs Majestés, & d'assister en  
„ leurs Conseils aussi souvent que j'aurois

„ fougaité. J'ai attendu, comme chacun  
„ fait, la meilleure sûreté de M. le Duc  
„ d'Orléans, espérant que Son Altesse  
„ Royale dissiperoit les défiances que mes  
„ ennemis auroient pu donner de moi à la  
„ Reine, & rétabliroient enfin la confiance  
„ & la réunion dans la Maison royale,  
„ tant desirée & si nécessaire à l'Etat, &  
„ que Son Altesse Royale & moi avons  
„ toujours recherchée depuis ma liberté,  
„ comme il étoit de notre devoir. Mais  
„ voyant que les soins de Son Altesse Roya-  
„ le n'ont pu produire l'effet que j'espérois  
„ d'une entremise aussi considérable, en-  
„ tre plusieurs avis d'entreprise contre ma  
„ personne, les divers voyages faits à Co-  
„ logne, & particulièrement celui de M.  
„ de Mercœur dans le temps que vous re-  
„ nouvellez vos défenses, les mauvais ef-  
„ fets de ce commerce, les négociations  
„ de Sedan, ce qui s'est passé à Brissac,  
„ & enfin toutes les choses suspendues à  
„ la Cour jusqu'à ce qu'on ait reçu les der-  
„ nières résolutions du Cardinal Mazarin,  
„ le crédit extraordinaire de ses créatures  
„ engagées à ma perte, qui ont été déjà  
„ nommées dans la Compagnie, j'ai cru  
„ devoir, non-seulement pour la sûreté  
„ de ma personne, mais aussi pour celle  
„ de l'Etat, me mettre à couvert des ac-

„ cidents que j'ai déjà éprouvés, dont les  
 „ suites ne pourroient être que funestes à  
 „ la France, qui ne souffriroit non plus  
 „ que l'année passée qu'un Prince qui a  
 „ eu l'honneur de rendre des services aussi  
 „ avantageux au Roi & à l'Etat, & qui  
 „ n'a pas eu la moindre pensée, comme  
 „ il proteste de n'en avoir jamais contre  
 „ le service du Roi & le bien public, fût  
 „ encore une fois opprimé pour les inté-  
 „ rêts & par les conseils du Cardinal Ma-  
 „ zarin, parce qu'il n'a jamais voulu con-  
 „ sentir à son retour. Je n'ajouterai rien,  
 „ sinon la protestation que je vous fais,  
 „ & qui est la même que j'ai donné charge  
 „ de faire à la Reine, que je n'ai aucune  
 „ prétention ni pour moi, ni pour mes  
 „ amis; & que lorsqu'on pourra s'assurer  
 „ que le Cardinal Mazarin sera hors d'es-  
 „ pérance de retour, & que l'éloignement  
 „ de ses créatures me donnera ma sûre-  
 „ té, je ne manquerai pas de me rendre  
 „ auprès de Leurs Majestés, pour conti-  
 „ nuer mes soins au service du Roi & de  
 „ l'Etat. Je suis,

M E S S I E U R S,

Votre affectionné Serviteur,

LOUIS DE BOURBON.

*De St. Maur, le 7 Juillet 1651.*

Après

Après la lecture de cette lettre, le Premier-Président dit que la Compagnie, ayant travaillé avec tant de soin pour procurer la liberté de M. le Prince, elle avoit eu sujet d'espérer que sa présence seconçant les soins de M. le Duc d'Orléans, remettrait le calme dans l'Etat, & feroit cesser tant de désordres qui l'avoient affligé depuis long-temps : mais qu'elle voyoit avec regret sa retraite hors de Paris; qu'elle pouvoit venir d'un dessein prémédité, ou de crainte; que si c'étoit un dessein, cela étoit fâcheux; que si c'étoit peur, il falloit qu'il revînt. Le Prince de Conti l'ayant interrompu, lui dit, que personne ne croyoit que ce fût par dessein, puisque ceux de M. le Prince avoient toujours tendu au service du Roi & au bien de l'Etat, & qu'il n'y avoit point de meilleur garant des bonnes intentions de M. son frere, que M. le Duc d'Orléans, auquel il avoit un attachement tout entier; que pour la crainte, elle étoit bien fondée.

Le Duc d'Orléans, prenant la parole, dit qu'il étoit vrai que son cousin le Prince de Condé avoit toujours eu de bonnes intentions, que les grands services qu'il avoit rendus à la France ne permettoient pas que l'on en pût douter, & qu'il étoit

témoin que depuis sa liberté, il avoit toujours désiré le bien de l'Etat; que la Reine lui avoit dit qu'elle n'avoit jamais songé à faire entreprendre sur sa personne; qu'il étoit obligé de croire ce qu'elle lui avoit dit; qu'il avoit travaillé à ôter ces soupçons de l'esprit de M. le Prince, & qu'il croyoit bien que s'il fût venu chez lui, il auroit été en sûreté; mais qu'il n'étoit pas étrange qu'un homme qui avoit été une fois prisonnier eût de la défiance, & qu'il étoit vrai que l'esprit du Cardinal régnoit toujours dans le Conseil. Le Premier-Président, reprenant la parole, dit qu'il ne doutoit pas des bonnes intentions de M. le Prince; mais qu'il falloit qu'il revînt. Sur quoi le Prince de Conti lui dit, que M. le Premier-Président en étoit meilleur témoin que personne, connoissant M. le Prince comme il faisoit; & demanda qu'on délibérât sur la lettre de M. son frere. Le Premier-Président dit que la Reine, le soir précédent, ayant su que lui M. le Prince de Conti devoit venir au Parlement, & qu'on y devoit apporter une lettre de M. le Prince, lui avoit envoyé ordonner à cinq heures du matin, qu'elle ne desiroit pas qu'on prît aucune délibération sur cette affaire, qu'elle n'eût fait savoir sa volonté.

Le Président le Coigneux prenant la parole, dit qu'il sembloit que l'affaire étoit en bon chemin, puisque M. le Prince témoignoit être dans les intérêts de M. le Duc d'Orléans, lequel assuroit la Compagnie des bonnes intentions de la Reine, & que c'étoit un garant qui n'étoit pas suspect à M. le Prince. Le Prince de Conti répondit que la seule sûreté de M. son frere étoit l'éloignement des créatures du Cardinal Mazarin. Le Président le Coigneux répondit que c'étoit une condition un peu dure à la Reine : & le Premier-Président ajouta que M. le Duc d'Orléans recevant la parole de la Reine, pouvoit en être un bon garant à M. le Prince de Condé ; que la Reine donnant aussi sa parole au Parlement, il n'y auroit rien à craindre pour M. le Prince ; & quant à l'empêchement qu'on disoit qu'apportoient certaines personnes du Conseil, à l'ordre que M. le Duc d'Orléans & M. le Prince pourroient mettre dans les affaires, quand M. le Prince seroit venu, & qu'il seroit avec M. le Duc d'Orléans & M. le Prince de Conti dans le Conseil, étant ensemble assistés, s'il étoit besoin, de l'autorité que le Parlement avoit dans le Royaume, ils ne pouvoient douter qu'ils n'eussent la satisf-

faction qu'ils pouvoient desirer, & ne fissent réussir toutes les affaires qu'ils jugeroient nécessaires pour le bien de l'Etat. Le Premier-Président dit ensuite aux Gens du Roi, qu'ils allassent savoir la volonté de la Reine pour la faire savoir le lendemain à la Compagnie. Le lendemain le Duc d'Orléans, le Prince de Conti, & les autres, étant allés au Parlement, prendre leurs places, les Gens du Roi rendirent leur réponse, \* & dirent qu'ayant été trouver la Reine, & lui ayant rendu compte de ce qui s'étoit passé le jour précédent selon l'ordre qu'ils en avoient reçu de la Compagnie, ils avoient communiqué à Sa Majesté la lettre de M. le Prince écrite au Parlement; qu'après l'avoir lue & conférée avec ses Ministres, Sa Majesté leur avoit répondu, *qu'elle ne croyoit pas que M. le Prince dût conserver les soupçons qu'il avoit pris pour se retirer de la Cour, vu que Sa Majesté lui avoit donné des assurances véritables, qu'elle n'avoit jamais eu de pensées qui lui en pussent donner aucun sujet; que M. le Duc d'Orléans avoit connu la sincérité*

\* Réponse des Gens du Roi de la part de la Reine dans les mêmes termes qu'elle fut rapportée au Parlement.

*de ses intentions, & lui-même avoit confirmé à M. le Prince la vérité des paroles que Sa Majesté lui avoit données; & qu'elle n'avoit pas eu la moindre pensée d'entreprendre sur la liberté de sa personne; que M. le Maréchal de Grammont avoit porté parole de sûreté à M. le Prince, & qu'il pourroit donner part à la Compagnie de ce qui s'étoit passé.*

Ils dirent de plus que Sa Majesté ayant donné pouvoir à M. le Duc d'Orléans de travailler à l'accommodement de cette affaire, elle avoit fort agréable la priere que le Parlement lui avoit faite, de s'en entremettre; que si M. le Prince avoit d'autres sujets de douter de la sûreté de sa personne sur la créance qu'il prend du retour du Cardinal Mazarin, Sa Majesté déclare qu'elle continue dans les mêmes pensées qu'elle a toujours eues de ne le pas faire revenir, qu'elle a donné sa parole au Parlement, & qu'elle la veut religieusement observer.

Quant au voyage du Duc de Mercœur, Sa Majesté n'en a jamais eu aucune connoissance; & sur ce qu'on accuse par cette lettre ceux qui ont eu l'honneur de servir le Roi dans ses Conseils, & un Officier domestique de la Reine \*, Sa

\* Lionne étoit Secrétaire de ses commandements.

Majesté répond qu'elle peut choisir ainsi qu'il lui plaira : que quant aux premiers, ils avoient servi le Roi défunt en des charges assez considérables , avec tant de fidélité, que M. le Prince n'avoit point de sujet d'avoir aucune défiance de leur conduite ; que Sa Majesté pouvoit assurer avec toute vérité qu'ils n'auroient jamais des sentiments contraires au service du Roi, & qu'aucun d'eux ne s'étoit employé en aucune négociation pour le retour du Cardinal Mazarin ; que cidevant on avoit fait les mêmes propositions de les éloigner de la Cour, & que M. le Duc d'Orléans & M. le Prince, après avoir été bien informés de la sincérité de leurs intentions, en avoient paru satisfaits : & conclurent par dire de la part de la Reine, que si après les assurances que Sa Majesté donneroit à M. le Prince, il continuoit de s'éloigner du Roi, on auroit tout sujet de croire qu'il y auroit d'autres considérations qui l'empêchoient de se rendre près de sa personne, pour le servir avec l'obéissance & le respect qu'il lui devoit, & que la Reine en auroit un extrême regret, puisqu'elle ne desiroit rien tant que de voir une union parfaite dans la Maison royale, si nécessaire au bien de l'Etat.

Après cette réponse, il s'éleva un grand bruit dans la Compagnie, & tous dirent qu'il falloit donner satisfaction à M. le Prince, & exterminer les restes du Mazarin, qui ne devoient entrer en aucune considération avec les Princes du Sang. Ce tumulte dura si long-temps, que le Premier-Président en fut surpris, & jugea par ce bruit qu'il falloit changer le dessein qu'il avoit eu de mettre l'affaire en délibération. Il s'adressa au Duc d'Orléans pour l'engager de faire cet accommodement du Prince de Condé, & l'exhorta d'y travailler. Le Président le Coigneux, ayant voulu, pour fortifier le Premier-Président, témoigner qu'en effet cela étoit digne des soins de Son Altesse Royale, dit que c'étoit un moyen pour sauver les formes. Sur ce discours, il s'éleva encore un si grand murmure, qu'il ne put achever d'opiner. Toutes les Enquêtes gronderent, disant, que c'étoit prévenir les esprits, afin d'empêcher la liberté de la déclaration, dont il fallut qu'il se défendît, témoignant que, dans les occasions qui s'étoient présentées, il avoit servi M. le Prince, & qu'il avoit encore une disposition toute entière à continuer de le faire, avouant que ses défiances méritoient d'être considérées.

Le Premier-Président, voulant calmer le bruit des Enquêtes, & appaiser les esprits, dit que cette affaire étoit des plus importantes qui se fussent jamais vues, & que la Compagnie se devoit conduire de telle sorte, que si, par malheur, la retraite de M. le Prince de Condé causoit une guerre civile, l'on ne pût lui en rien imputer. Le Prince de Conti l'ayant interrompu, lui dit avec beaucoup de ressentiment, que toutes les actions de M. le Prince avoient été telles, que personne ne pouvoit avoir la moindre pensée qu'il voulût faire la guerre; que cela n'avoit point dû être avancé dans la Compagnie, & qu'il ne le pouvoit souffrir. Le Premier-Président s'écria, que personne ne lui pouvoit ôter la parole, ayant l'honneur de présider à la Compagnie, & d'y tenir la place du Roi; que M. le Prince de Conti n'y avoit que sa voix; & voyant que les autres Présidents étoient dans ce même sentiment, & faisoient des plaintes de cette interruption comme si on eût voulu ôter la liberté à la Compagnie, il insista plus fortement: & le Prince de Conti répliquant, dit, que M. son frere témoignoit assez par sa conduite qu'il n'avoit point de mauvais dessein, puisqu'il s'étoit adressé au Parle-

ment, & l'avoit informé des raisons qui l'avoient obligé de se retirer.

Le Duc d'Orléans prenant la parole, rendit des témoignages très-favorables au Prince de Condé, & dit qu'il avoit des sujets de craindre les créatures du Cardinal Mazarin ; que tous ses amis avoient conservé leur crédit à la Cour, & qu'il y en avoit même auprès du Roi qui lui parloient de lui.

Ce différend prit sa conclusion par un compliment que le Prince de Conti fit à la Compagnie, disant, qu'il savoit la considération qu'il en devoit faire, les obligations que lui & M. son frere lui avoient ; mais qu'il étoit bien dur d'entendre que l'on pût présumer que la conduite de M. son frere l'engageât à une guerre civile, & qu'il n'avoit pu s'empêcher de relever cette parole, afin de soutenir sa réputation.

Le Premier-Président protesta en son particulier, & au nom de toute la Compagnie, qu'elle étoit persuadée des bonnes intentions de M. le Prince, & dit qu'elle étoit prête, comme elle l'avoit toujours été, à prendre soin de ses intérêts ; & adressant sa parole à M. le Duc d'Orléans, le convia encore de travailler à cet accommodement. Il s'excusa même

de délibérer sur ce qu'il étoit dix heures, & sur ce que l'affaire ne se pouvoit pas terminer dans la matinée, & promit de continuer l'assemblée le lundi suivant & les autres jours.

Château-neuf, qui avoit fait son traité avec le Cardinal, & qui espéroit par cette voie rentrer aux bonnes grâces de la Reine, étoit bien-aïse de faire éloigner les créatures du Cardinal par M. le Prince, afin que les chassant, il eût toute la confiance de la Reine. D'autres aussi, qui étoient envieux de la grandeur & de la faveur de ces deux ou trois hommes, aiderent à les pousser par leur intérêt, comme M. le Prince par le sien.

Sans s'amuser à particulariser ce qui se passa sur les délibérations du Parlement dans l'affaire du Prince, il suffit de dire que la conclusion fut, que la Reine seroit très-humblement suppliée de donner une nouvelle Déclaration à part contre le Cardinal Mazarin, qui pût rassurer les esprits, & donner à M. le Prince toutes les sûretés nécessaires pour sa personne. L'on n'y parla point néanmoins de ceux qui avoient été nommés.

Cet arrêté plut à la Reine, à cause que l'apparence de l'autorité royale y étoit gardée, que l'on sauva ceux que le Prince

de Condé avoit demandé qu'on chassât, & qu'elle demeurât en apparence dans le pouvoir d'en user à sa volonté.

Le Parlement vint en corps trouver la Reine, & le Premier-Président lui fit des remontrances sur leur arrêté de la part de la Compagnie, douces, & respectueuses. La Reine lui répondit, que pour la Déclaration contre le Cardinal Mazarin qu'il demandoit, elle desiroit qu'ils la dressassent eux-mêmes, & qu'elle la leur envoyeroit telle qu'ils la demandoient; que pour le reste, elle y aviserait avec son Conseil: les sûretés que M. le Prince demandoit alors, alloient à faire bannir de la Cour ceux que, par respect, le Parlement n'avoit point nommés. La Reine balançoit entre le oui & le non. Elle ne favoit s'il falloit chasser ses créatures, ou les maintenir. Son ressentiment alla d'abord à ne les pas éloigner; mais comme on lui représenta que c'étoit une chose qui s'étoit pratiquée autrefois à la demande des Princes du Sang, on lui dit aussi qu'il falloit qu'elle ôtât à M. le Prince le prétexte de pouvoir faire la guerre civile, & qu'elle étoit obligée par ces grandes raisons d'empêcher ce malheur, tant qu'elle pourroit. Suivant ce conseil, elle se résolut de les éloigner, & de don-

ner cette marque à toute la France de l'amour qu'elle avoit pour la paix, & pour le repos de l'Etat. Joint à cela que les petits dégoûts qu'elle avoit eus contre de Lionne & Servien, lui en ôterent la douleur.

Le Tellier s'en alla avec une espérance certaine de retour. La Reine avoit beaucoup de bonne volonté pour lui. Il étoit brouillé avec M. le Prince, mais bien-aimé du Cardinal : si bien qu'il n'avoit rien à craindre que l'absence, qui peut toujours être dangereuse à ceux qui ont des envieux, & par conséquent des ennemis ; mais il emportoit avec lui la satisfaction d'avoir eu une conduite sans reproche & uniforme dans le bien, & d'être le seul des trois dont la probité ne fût point soupçonnée. Ils partirent, après avoir pris congé de la Reine, & l'avoir entretenu chacun en particulier. Ils emmenèrent avec eux leurs femmes & leurs enfants, & s'en allerent dans leurs maisons.

Servien & de Lionne, se voyant chassés par M. le Prince, à qui ils n'avoient que trop adhéré, & mal avec les deux partis, connurent certainement que Chavigny, par envie contre eux, & pour se mettre à leur place, avoit quelque part

à la haine que M. le Prince leur avoit témoignée; si bien qu'ils firent ce qu'ils purent en partant, pour persuader à la Reine qu'il étoit l'auteur de leur ruine, & des intrigues qui se faisoient contre l'autorité royale. Il ne fut pas difficile de lui nuire, parce que la Reine ne l'avoit fait revenir que pour cacher les desseins qu'elle conservoit à l'avantage du Cardinal Mazarin, de qui Chavigny, comme je l'ai dit, s'étoit déclaré ennemi mortel. Il s'étoit toujours maintenu dans cette résolution, malgré son retour & les recherches que le Cardinal lui avoit fait faire, & qu'il avoit méprisées. Il crut qu'avec le Prince de Condé, & les ennemis du Cardinal, qui étoient en grand nombre, & dont la Cour étoit composée, il pourroit venir à bout de son dessein, qui étoit de s'emparer de la faveur; & il s'imagina que son crédit & sa réputation en seroit mieux établie, si par lui-même il pouvoit parvenir à ce bonheur. La Reine, qui suivoit ses sentiments, & qui se souvenoit toujours qu'on lui avoit ôté un Ministre par force, ne se laissoit pas gagner par la qualité d'ennemi du Cardinal; & comme elle étoit difficile à persuader, quand elle ne le vouloit pas être, il fut aisé à ces exilés, selon qu'ils s'en vanterent

deux jours auparavant , de lui faire de mauvais offices ; & au-lieu de le laisser à leur place , le mettre plus loin qu'eux de la confiance. Chavigny, ayant senti l'état où il étoit à la Cour, & le mécontentement de ceux qui étoient partis, avec ce qu'ils avoient dit de lui, voulut se raccommo-der avec la Reine par un éclaircissement ; mais il arriva que cette Princesse , au-lieu de s'adoucir sur ses plaintes, lui dit librement qu'il étoit vrai qu'elle étoit mal satisfaite de son procédé. Et Chavigny lui disant qu'il n'osoit & ne vouloit point venir au Conseil tant qu'elle ne seroit pas persuadée de sa fidélité & de son affection à son service, elle ne lui répondit là-dessus ni oui ni non. Ensuite de ce silence significatif, il demeura comme exclus du Conseil, sans savoir en quel état il étoit, c'est-à-dire, embrouillé dans une disgrâce sans éclat, mais plus mal en effet dans l'esprit de la Reine qu'il ne le croyoit lui-même. Il fut si dupe sur ce qui se passoit à ses yeux, qu'il crut toujours que la Reine ne songeoit plus au Cardinal Mazarin, & qu'il ne reviendroit jamais. Il lui arriva de lui en parler sur ce même ton ; ce qui donna de mauvaises impressions de lui à la Reine, & la persuada, à ce qu'elle me fit

l'honneur de me dire , qu'il avoit eu moins de lumiere ou plus de malice que n'en devoit avoir un Ministre , qui avoit eu l'honneur d'être dans la confiance du feu Roi , & qu'elle avoit souffert auprès d'elle.

Le Parlement ayant été mandé , le Chancelier leur parla de la part de la Reine , pour leur dire que l'affection que Sa Majesté avoit pour l'Etat , & le desir de conserver l'union de la Maison royale , l'avoit obligée , pour donner une entiere sûreté à M. le Prince , d'éloigner des Conseils du Roi , ceux qui lui étoient suspects. Il exhorta la Compagnie à contribuer à la paix qui se devoit souhaiter entre la Reine & les Princes du Sang , & à travailler au repos de l'Etat avec le zele & l'affection qu'ils devoient avoir au service du Roi.

M. le Prince fut peut être fâché de n'avoir plus de prétexte de se plaindre , & témoigna de l'étonnement de ce que la Reine avoit fait. Il revint à Paris , & alla au Parlement. Il demanda que ceux qui étoient partis fussent compris dans la Déclaration qui se devoit faire contre le Cardinal , afin qu'ils fussent sans espérance de retour ; mais le Premier-Président lui dit que M. le Prince de Conti n'avoit

point parlé de cela ; qu'il avoit assez suffisamment déclaré sa volonté & ce qu'il demandoit pour sa sûreté ; qu'il avoit dit de sa part n'avoir rien à desirer, & n'avoir nulle autre prétention que celle de l'éloignement des créatures du Cardinal ; qu'ainsi, ce qu'il demandoit, étant chose nouvelle, il ne pouvoit être reçu en sa demande, & que ce seroit toujours à recommencer. Toute la Compagnie s'accorda, & ils opinèrent tous du bonnet. Ainsi M. le Prince demeura exclus de sa prétention, dont il témoigna du chagrin.

Ceux qui étoient du parti contraire à Château-neuf, voulurent empêcher son retour. Pour y réussir, ils tâcherent de se servir du Prince de Condé, lui conseillant de revenir à la Cour, pour prendre sa place, & s'opposèrent au changement qui se préméditoit ; mais ses défiances n'étant pas finies pour l'éloignement de ces trois hommes, il ne vint point voir la Reine, & cette conduite ne manqua pas d'avoir son effet, & de faire avancer les affaires de Château-neuf. Car le Cardinal voyant le Prince de Condé entièrement aliéné de la Reine & de lui, se confirma dans la nécessité de se lier avec ceux qui avoient intérêt de le pousser.

Ce Prince se reposoit sur ce que le Duc d'Orléans lui avoit promis qu'il ne feroit point revenir Château-neuf, sans sa participation & son consentement ; & il ne vit pas qu'ils pouvoient être trompés tous deux : & ils le furent en effet ; car Château-neuf & le Coadjuteur, qui donnoient à la faveur toute leur fidélité, ne confidéroient le Duc d'Orléans qu'autant qu'il leur pouvoit être commode pour l'acquérir.

Les choses étant en cet état, le Coadjuteur eut commerce avec la Reine, & Château-neuf la vit deux fois en particulier sans que les Princes en fussent participants ; mais comme les secrets de la Cour ne sont secrets que pour quelque temps seulement, M. le Prince le sachant fit de grandes plaintes au Duc d'Orléans de ce qu'il lui avoit manqué de parole. Ce Prince lui protesta n'avoir point su que la Reine dût voir ces deux hommes, l'assurant que lui-même en étoit mal content. Et comme il vit par leurs secretes visites, qu'ils s'attachoient à la Reine & au Cardinal Mazarin, il commença aussitôt de les haïr, ou de les aimer, selon qu'il s'accommodoit de leur conduite, qu'il croyoit toujours appuyée sur de bonnes intentions à son égard. Et de

toutes ces contrariétés, ce qui parut de plus vrai, fut qu'il en fit des railleries publiques; mais elles ne firent rien voir que l'incertitude de ses pensées sur les dégoûts qu'il devoit avoir alors de leurs nouvelles intrigues. M. le Prince enfin se déclara à M. le Duc d'Orléans, de ne pouvoir plus souffrir le Coadjuteur, & cette déclaration ne le brouilla pas avec lui.

Ces mêmes jours, il vint voir la Reine d'Angleterre à Chaillot. Elle avoit fait de cette maison un couvent de Religieuses de Ste. Marie. J'y avois contribué par mes conseils & mes soins. Ma sœur y étoit venue novice, avec la fondation sortie de St. Antoine. Elle en avoit été la première professe, & j'y entrois en qualité de bienfaitrice. Ce Prince dit à la Reine sa sœur en riant, *que M. le Prince & le Coadjuteur étoient fort mal ensemble, & qu'il alloit avoir bien du plaisir de leur chamaillerie.* Voilà ses propres mots: ils marquent la foiblesse de ses sentiments, tant sur la haine que sur l'amitié; mais celle à qui le discours s'adressa en fut surprise. Elle le trouva aussi incompréhensible qu'il l'étoit en effet; & après qu'elle m'eut permis d'en examiner les conséquences avec elle, elle conclut,

selon la raison & la vérité, que les choses de cette importance se devoient regarder plus sérieusement, & se sentir avec plus de vivacité.

M. le Prince étant à Paris, rencontra un jour le Roi au Cours, dont il fut blâmé de tout le monde. Il ne voyoit ni le Roi, ni la Reine, & il sembloit par cette bravade ne plus compter à rien le respect qu'il devoit à leur personne & à la Couronne.

La Reine avoit intérêt de ne pas pousser le Prince de Condé, de peur d'augmenter par ses malheurs les siens propres; mais les Frondeurs, pour être les maîtres, avoient bien envie d'en faire un criminel déclaré de l'Etat. Il semble que ce Prince moins habile en cet endroit que ses adversaires, ne prît point assez de soin d'éviter comme il le pouvoit les occasions de fâcher la Reine. Il écouta les brouillons qui étoient auprès de lui, qui ne demandoient que la guerre, & s'y laissa conduire sans que peut-être sa volonté y eût aucune part. S'il n'eût point quitté la Cour, il eût sans doute bien embarrassé ceux qui vouloient l'en chasser, & les gens de bien en eussent été fort contents. Il ne lui auroit pas été difficile d'y trouver sa sûreté, tant par les voies pu-

bliques du Duc d'Orléans & du Parlement, que par les particulieres qui étoient les meilleures. Il l'auroit rencontré toute entiere dans le cœur de la Reine, si tout de bon il eût voulu oublier le passé, & vivre avec elle selon qu'il eût été à propos pour cette Princesse, pour l'Etat, & pour lui; quand même il lui en eût dû couster l'envoi de quelque courier au Ministre éloigné, puisque les petites choses doivent toujours céder aux grandes, quand les petites ni les grandes ne choquent point l'équité. En l'état où elles étoient, les Frondeurs s'étant détachés du Duc d'Orléans, méritoient d'en être abandonnés, & plus encore du Prince de Condé, qu'ils avoient voulu perdre; & par conséquent, tous deux devoient se réunir à la Reine, & se moquer de la folie publique, qui, sans un juste sujet, avoit gâté les esprits de tous par la chimérique haine du nom de Mazarin.

Monsieur le Prince ayant donc renoncé à la paix, & voulant s'opposer à Château-neuf, il prit la voie du Parlement, où il alla le deuxième Août. Il se servit du remede qui étoit à la mode, c'est-à-dire, de ce fantôme dont je viens de parler, qui fut la raison qu'il alléqua pour pouvoir battre en ruine ses ennemis. Il

fit entendre, sans les nommer, qu'ils avoient envoyé traiter à Cologne avec le Cardinal \*. Il cria contre Brachet, son courier, contre Bartet, confident & courier de la Palatine, & contre tous ceux qui avoient commerce avec le Mazarin. Il fut arrêté qu'on informeroit contre eux, & qu'ils seroient ouïs. On m'assura qu'il avoit eu intention de nommer Château-neuf, & on le lui avoit conseillé; mais il ne le fit pas: je n'en fais pas la cause. Il fut dit aussi qu'on envoyeroit dire au Duc de Mercœur de venir prendre sa place, pour rendre compte à la Compagnie de son mariage hors du Royaume, sans permission du Roi; car ce Prince étoit revenu de Breull, où il avoit épousé publiquement Mlle. de Mancini, niece du Cardinal. On ordonna de plus, que la Déclaration que la Reine avoit promise contre ce Ministre, seroit dressée la plus ample & la plus forte qu'elle se pourroit faire.

Le Prince de Condé se justifia au Parlement d'avoir rencontré le Roi au Cours. Il dit que s'il avoit cru y trouver S. M., il n'y seroit pas allé; qu'il savoit le respect qu'il lui devoit; protestant de nouveau de vouloir demeurer fidele dans son

\* Le Cardinal Mazarin y étoit alors.

service. Le Premier-Président l'exhorta fortement à rendre ses devoirs au Roi & à la Reine ; & quelques jours après, ayant honte de n'y point satisfaire, & n'avoir nul sujet apparent d'en user ainsi, il fut conseillé par ses amis & serviteurs d'aller au Palais-Royal. Le Duc d'Orléans l'amena saluer le Roi & la Reine. Leur entrevue fut froide : la conversation se passa publiquement en discours de bagatelles, & la visite fut courte. Puis tout d'un coup, pressé par sa peur, il n'y revint plus du tout.

Les Brachet & Bartet furent ouïs. Ils se défendirent si bien, qu'ils ne donnerent point de prise sur eux ; mais M. le Prince & ceux de sa cabale continuerent à faire demander au Parlement que le Duc de Mercœur fût oui. Il fut interrogé au Parlement le douze ou treizieme Août ; & fort pressé par le Premier-Président de répondre précisément sur l'interrogation qu'on lui faisoit, savoir s'il étoit marié ? Il dit d'abord qu'il ne croyoit pas être obligé de répondre ; mais il assura la Compagnie, qu'en cas qu'il le fût, il l'étoit sans crime. Le Premier-Président lui dit : *Cela veut dire que vous l'avez épousée, avant que le Cardinal son oncle fût déclaré criminel.* Il répondit que oui, qu'il

étoit marié avant le départ du Cardinal. Les Gens du Roi donnerent sur cette déclaration leurs conclusions, & dirent qu'ils étoient d'avis que le Duc de Mercœur justifiât son dire.

Beaucoup de ceux du Parlement vouloient passer plus outre, disant qu'il n'avoit pu se marier sans permission du Roi; qu'on savoit qu'il avoit épousé la niece du Cardinal à son voyage qu'il venoit de faire à Breull; & que ce qu'il disoit étoit faux, & ne le pouvoit prouver. Il s'éleva un murmure dans le Parlement, qui fit dire à plusieurs que cela étoit tout-à-fait contre la Reine. L'affaire n'étoit pas sans embarras, parce qu'en effet la cérémonie du mariage s'étoit faite publiquement au lieu où étoit le Cardinal; & le Duc de Mercœur n'eût pu prouver le contraire: si bien que les serviteurs de la Reine en eurent de l'inquiétude, à cause que les Princes pouvoient s'en servir pour la chicaner. Mais cette famille étant appuyée, l'affaire demeura assoupie par les soins de leurs amis.

M. le Prince tenant tête au Roi dans Paris, & la Reine ayant alors tant de sujets de se plaindre de lui, songea tout de bon à se garantir. Elle prit enfin ses me-

fures avec les Frondeurs, qui, par leur raccommodement avec le Cardinal, s'étoient remis assez bien avec elle, & avoient par force quelque part dans sa confiance. D'autre côté, M. le Prince, s'éloignant tous les jours davantage de l'accocomodement, pensoit à la guerre, & à se préparer à tout ce qui pouvoit lui arriver. Il envoya en Espagne, & fit tout ce que la prudence (vu le mauvais état où il étoit) l'obligeoit de faire. Madame de Longueville desiroit la guerre, pour ne point retourner avec son mari, qui la vouloit avoir, & avec qui elle étoit brouillée. Le Duc de la Rochefoucault, à ce qu'il m'a conté depuis, souhaitoit la paix, parce qu'il avoit senti les malheurs de la guerre civile, & que sa maison rasée lui faisoit haïr ce qu'il avoit éprouvé lui avoir été si dommageable. Mais ne pouvant manquer de suivre les sentiments de Madame de Longueville, comme il vit les apparences d'une visible rupture, qui devoit bientôt engager Monsieur le Prince à s'éloigner de la Cour, il fut d'avis qu'elle s'en allât à Mouron, attendre les événements de toutes les intrigues qu'elle-même avoit faites. M. le Prince ayant approuvé ce conseil, elle partit de Saint-Maur avec Madame la Princesse & le

le petit Duc d'Enguien , & fut attendre en ce lieu ce que deviendroit ce Prince , qui , sans avoir un véritable dessein de faire la guerre ainsi que je viens de le remarquer , se trouva nécessité par sa conduite de la faire malgré lui ; & graces à Dieu , ce fut toujours à son désavantage.

Le Duc de Longueville parut alors se séparer entièrement du Prince de Condé. Mademoiselle de Longueville , sa fille y contribua beaucoup ; car quoiqu'elle eût passé pour frondeuse dans les temps où ce Prince s'étoit trop légèrement abandonné aux vaines entreprises de Madame de Longueville & du Prince de Conti , cette Princesse n'y étoit entrée que par ses obligations , qui l'avoient engagée par raison dans un parti dont le Duc de Longueville , son pere , étoit un des premiers chefs , & par l'état où la prison l'avoit réduit : car par elle-même , étant fille d'un Prince du Sang de la troisieme branche royale , par conséquent niece du dernier Comte de Soissons , que sa pitoyable destinée fit périr à la bataille de Sedan , elle ne pouvoit guere aimer les Princes de Condé , & particulièrement Madame de Longueville , sa belle-mere , dont elle ne croyoit pas être

434 *Mémoires pour servir à l'Hist. &c.*  
assez considérée. C'est ce qui lui fit sou-  
haiter ardemment tout ce qui lui parut  
avantageux au Duc de Longueville &  
aux Princes ses freres, enfans de Madam-  
me de Longueville; & par cette conduite  
elle fit voir la bonté de son esprit & la  
droiture de ses intentions qui la porterent  
à vouloir que ceux en qui elle prenoit in-  
térêt, s'attachassent à leur véritable de-  
voir. Le Duc d'Yorck avoit desiré d'é-  
pouser cette sage Princesse. La Reine  
d'Angleterre m'avoit commandé d'en par-  
ler à la Reine. Je le fis. Elle me répondit  
que ce Prince, étant fils de Roi, étoit  
trop grand pour le pouvoir laisser ma-  
rier en France; & par cette raison politi-  
que, l'affaire ne put réussir. Ce Prince en  
fut fâché: il estimoit cette Princesse; sa  
vertu & sa personne lui plaisoient: & ses  
richesses, étant héritiere du feu Comte de  
Soissons, lui auroient été aussi fort agréa-  
bles; car alors il n'en avoit pas beaucoup.  
En tout temps, ce mariage étoit conve-  
nable à lui & à elle.

*Fin du Tome quatrieme.*

